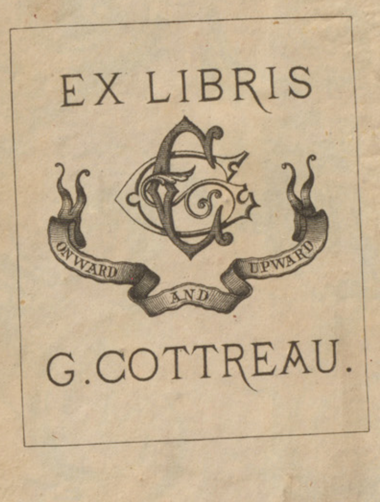



EX LIBRIS
ONWARD
AND
UPWARD
G. COTTREAU.



500. Lahontan

Zv1a

coll. complete

B.h

Green 8 r 32

3 #

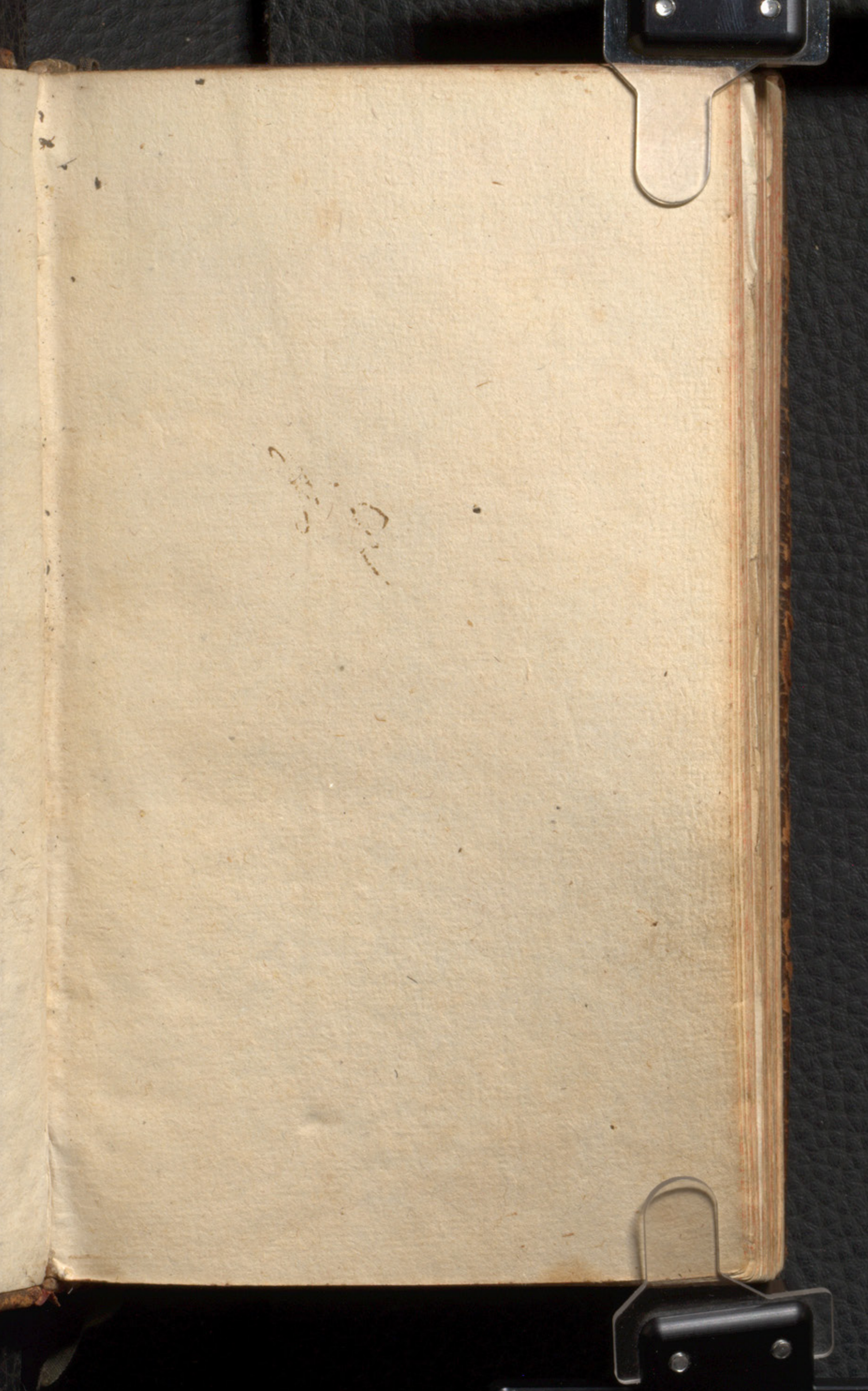


Planche du Titre



NOUVEAUX VOYAGES DE M^R LE BARON DE LAHONTAN, DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Qui contiennent une relation des differens Peuples qui y habitent, la nature de leur Gouvernement, leur Commerce, leur Coûtume, leur Religion, & leur maniere de faire la Guerre.

L'interêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations, l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Païs, étant en Guerre avec la France.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.

A LA HAYE,
Chez les Freres L'HONORÉ, Marchands Libraires.

M. DCCIX.

A
SA MAJESTE'
FREDERIC IV.
ROY
DE DANNEMARC,

de Norvegue, des Vandales & des Goths : Duc de Slesvvick, Holstein, Stormar & Etsmar, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, &c.

SIRE,

Quand je me suis déterminé à donner au Public les Memoires de mes Voyages, par une bonne raison, je n'ai point balancé à faire hommage à VÔTRE MAJESTE'. *Mes disgraces ne vous sont point*

inconnuës, SIRE, *puisque vous avez daigné en prendre pitié. Elles sont d'une nature à ne me faire aucun tort dans l'esprit des honnêtes gens. Je ne serois point coupable si je n'avois point en tête des personnes si puissantes, que l'on n'est point innocent dés que l'on a le malheur de leur déplaire, & c'est avoir tort que de vouloir avoir raison contr'elles. Aussi ai-je eu le bonheur*, SIRE, *que* VÔTRE MAJESTE' *m'a regardé comme ceux qui sont malheureux sans être criminels, & Elle a bien voulu répandre ses bontez jusques sur moi. Souffrez*, SIRE, *que je vous en témoigne ma reconnoissance. Je presente à* VÔTRE MAJESTE' *un Livre qui n'est bon que parce qu'il contient la verité toute pure. J'écrivois tout simplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens, qui l'avoit exigé de moi, & cette maniere naturelle plaira peut-être plus que si j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'Art. Enfin, je raconte mes avantures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raison m'empêchera*, SIRE, *d'entreprendre de donner à* VÔTRE MAJESTE' *les justes loüanges qui lui sont dûës. J'ai*

passé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'est pas-là qu'on aprend à écrire & à loüer poliment : je me contenterai donc, SIRE, *de prier le Ciel pour la conservation de* VÔTRE MAJESTÉ, *& de toute la Famille Royale : Je suis, avec un trés-profond respect,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le trés-humble & trés-obéïssant serviteur LAHONTAN.

PREFACE.

L'On croit pouvoir avancer, sans se flâter, que cette Relation ne sera point mal reçûë. L'on en a donné déja plusieurs au public : mais elles ont toutes un défaut essentiel, c'est le manque de desinteressement & de sincerité. Les Auteurs sont des Missionnaires, c'est-à-dire des gens engagez par leur profession à persuader au monde que leur peine, qui d'ailleurs est loüable, n'est pas tout à fait infructueuse. Delà vient que leurs narrations ne sont dans le fonds, à proprement parler, qu'un détail de *Messes*, de *Miracles*, de *Conversions*, & d'autres minuties directement frauduleuses, où le bon sens du siecle ne donne pas facilement : En un mot, ces Auteurs poussez par un zéle faux ou veritable, ont plûtôt écrit pour le crédit de leur cause, que pour aprendre au Lecteur le veritable contenu de ce qui se passe dans ce Païs-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages

ſans prévention, l'on ſera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de trés-conforme à la verité. L'on y voit régner par tout cette exactitude & cet air de bonne foi, qui s'empare tout d'abord d'un eſprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à ſurprendre. Certains faits ſont ſi bien circonſtanciez, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonſtratives. Il n'eſt pas difficile de trahir le vrai; le plus grand impoſteur copie admirablement l'honnête homme. Il faut avoüer cependant qu'il ſe trouve un certain caractere dont le juſte diſcernement ſe contente, & qui donne le plaiſir de ne ſe croire point abuſé. Il en eſt de la narration comme de la penſée; une évidence inexprimable remplit l'entendement humain, & répand dans l'ame une douce & aimable lumiere, qui eſt la ſeule & infaillible régle contre l'erreur. Ainſi voyons-nous briller les traits de la verité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que ſa bonne foi.

Il y a long-temps, au reſte, que le Public joüiroit de cet agreable amuſe-

ment. Depuis plus d'un an le Gentil-
homme à qui l'on a comme arraché ſes
Memoires, les avoit tout prêts. Mais il
eſperoit que Sa Majeſté Trés-Chrêtien-
ne, mieux informée des choſes, ren-
droit juſtice à l'innocence d'un Officier
qui a eû l'honneur de la bien ſervir en
Canada, & qu'elle avoit eû même la
bonté de recompenſer d'un emploi de
diſtinction. Ce Cavalier a tenté toutes
les voyes legitimes pour ſe juſtifier; il a
eu le malheur de n'y pouvoir réüſſir.
Son ennemi, ſoutenu de quelques apuis
qu'on ne veut point deſigner, pour épar-
gner la réputation d'un homme qui oc-
cupe l'un des premiers poſtes dans le
Miniſtere de France, l'a noirci ſi cruel-
lement & ſi honteuſement, que l'Au-
teur a perdu toute eſperance de faire va-
loir ſon bon droit pendant ce Regne ci.
C'eſt ce qui l'a rendu plus traitable pour
communiquer ces Lettres, qu'il n'a pour-
tant laiſſé aller qu'avec une extrême ré-
pugnance. Le plus preſſant motif qui
le fait reſoudre, a été celui de ſon hon-
neur. Ce voyant abſolument ruïné dans
l'eſprit de ſon Maître, il a crû ne pou-
voir mieux faire que de ſe diſculper aux

yeux du Public ; c'eſt une conſolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'eſt pas neceſſaire d'avertir combien cet Ouvrage peut remplir une loüable curioſité ; le Lecteur y trouvera toutes les particularitez ſouhaitables. Le nombre & la diverſité des faits ſurprendra l'attention, & la doit tenir agreablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de trés-conforme au goût du ſiecle, qui ne veut point être inſtruit à demi, c'eſt que l'on donne des Cartes fort bonnes, & fort exactement déſinées. L'on aura le double plaiſir de connoître à fond les mœurs de ces *Ameriquains*, & l'on verra d'un coup d'œil la veritable diſpoſition de ce Païs-là. L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a parcouru des Terres du *Nouveau Monde* pendant pluſieurs années, & qu'il s'eſt fait un devoir de s'inſtruire parfaitement de toutes choſes. Ce n'étoit pas neanmoins ſon deſſein de publier ſes connoiſſances & ſes découvertes ; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son ſtile ne paroîtra peut-être pas des plus purs ni des plus

châtiez, mais cela même doit le rendre moins suspect d'affectation; & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine? ce qui est fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en disconviendra, c'est que l'Auteur s'est uniquement attaché à exposer simplement les choses; il ne flâte personne, il ne déguise rien, & l'on paroît justement lui attribuër les qualitez necessaires à tout Narrateur, d'écrire comme s'il n'avoit ny Patrie, ny Religion. Soit dit sans faire aucun tort à ce qu'il doit à son Dieu & à son Roi.

La Carte mise à la tête du premier Volume, doit se raporter à la seiziéme Lettre du même Volume.

TABLE DES LETTRES DU I. TOME.

LETTRE I.

LETTRE II.

LETTRE III.

LETTRE IV.

LETTRE V.

LETTRE VI.

LETTRE VII.

LETTRE XII.

LETTRE XIII.

LETTRE XIV.

LETTRE XV.

Fin de la Table des Lettres.

teur pour Plaisance. *Une flote de tren-*



VOYAGES DU BARON DE LAHONTAN.

LETTRE I.

Qui contient une description du Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages, &c. Et une remarque sur la Variation de l'Aiman.

MONSIEUR,

Je suis surpris que le Voyage du Nouveau Monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il

n'eſt rien moins que ce qu'on s'imagine. Il eſt vrai que la courſe eſt un peu longue, mais l'eſperance de voir un nouveau pays, ne permet pas qu'on s'ennuye en chemin. Je vous mandai à mon départ de la *Rochelle*, les raiſons que Mr. le *Févre de la Barre*, Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mahu* Canadien, & la reſolution qu'il a priſe de détruire abſolument les *Iroquois*, qui ſont des peuples ſauvages, trés-belliqueux. Ces barbares ſont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du ſecours; & ils ſont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruiſions tôt ou tard. Ce General croyoit que le Roi lui envoyeroit ſept ou huit cens hommes, mais la ſaiſon étoit ſi avancée quand nous partîmes de la *Rochelle*, qu'à peine oſa-t'on riſquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ay trouvé rien de deſagréable en cette traverſe, ſi ce n'eſt quelques jours de tempête ſur les écores du banc de Terre-Neuve, où les vagues ſont effroyables pour peu de vent qu'il faſſe. Nôtre Fregate y reçût quelques coups de Mer, mais comme ces accidens ſont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en furent point émûs. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de Voyages de long cours, j'étois ſi ſurpris de voir les flots s'élever juſqu'aux nuës, que je fis alors plus de vœux à *Neptune* que le vaillant *Idomenée*, lors qu'il penſa perir au retour de la Guerre de Troye. Dés que nous fûmes ſur ce Banc, ils

nous parûrent tout-à-fait diminuez, & le vent cessant peu à peu, la Mer devint si calme & si tranquille, que nôtre Vaisseau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne sçauriez croire quelle quantité de moruës que nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, car quoi qu'il y eut trente-deux brasses d'eau sous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds de la mer, que le poisson étoit pris; desorte que ce n'étoit que jetter & retirer sans relâche; mais par malheur on ne peut tirer cét avantage que de quelques Bancs où l'on passe le plus souvent sans s'arrêter. Au reste, si nous fismes bonne chere aux dépens de ces poissons, ceux qui resterent dans la Mer s'en vengerent bien aux dépens d'un Capitaine & de plusieurs Soldats, qui mourûrent du scorbut, & que nous jettâmes dans les ondes trois ou quatre jours aprés. Cependant le vent s'étant rangé à l'Oüest-Nord-Oüest, nous fûmes contraints de louvoyer cinq ou six jours. Ensuite il sauta vers le Nord, & nous allâmes atterrer heureusement au Cap de *Rase*, quoique nos Pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour n'avoir pû prendre hauteur dix ou douze jours avant cét atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché sur le faîte du grand Hunier, lequel se prît à crier, *terre, terre*; de même que S. Paul cria à l'approche de *Malte*, γῆν ὁρῶ γῆν ὁρῶ. Or vous remarquerez que dés que les Pilotes des Vaisseaux s'estiment prés des Côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des Mariniers sur les Huniers ou sur les Perroquets

pour les découvrir : ceux-cy se relevent de deux en deux heures jusqu'à l'entrée de la nuit, auquel temps on cargue les voiles en cas qu'on n'ait pas encore aperçû la terre. En cet état le bâtiment n'avance presque point, puis qu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde, & qu'on se met trés-souvent côté en travers. Delà vous pouvez juger qu'il est important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder ; cela est si vrai, que le Matelot qui les découvre est assuré de tirer quelque pistole des passagers, qui sont obligez de le récompenser avec plaisir en pareille occasion. Vous remarquerez que *l'Aiman* varie vingt & trois degrez vers le Nord-Oüest sur le Banc de Terre-Neuve, c'est-à-dire que la Fleur-de-lis du compas ou de la boussole, qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde, où l'étoile Polaire ne regarde lors qu'on est sur ce Banc que le Nord-Nord-Oüest & un degré vers l'Oüest ; c'est ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap, & pour en être plus assurez, nous portâmes dessus à pleine voile, à dessein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire, la joye se répandit dans le Vaisseau. On ne parla plus du sort des malheureux, qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le baptême de ceux qui faisoient ce Voyage la premiere fois. Voici la description de ce baptême. C'est une cérémonie impertinente qui se

pratique par les gens de Mer, dont l'humeur eſt auſſi bizare que l'élement ſur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Ils profanent ce Sacrement de la maniere du monde la plus abſurde, par un uſage établi depuis trés-long-tems. On voit les anciens Matelots noircis & déguiſés avec des guenilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais paſſé ſur certains Parages, de jurer à genoux ſur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils obſerveront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on obſerve envers eux, toutes les fois que l'occaſion s'en preſentera. Dés qu'ils ont prêté ce ſerment ridicule, on leur jette cinquante ſeaux d'eau ſur la tête, ſur le ventre, ſur les cuiſſes, & ſur tout le reſte du corps, ſans avoir égard au temps ni à la ſaiſon. Les principaux endroits où cette folie ſe pratique, ſont ſous l'Equateur, ſous les Tropiques, ſous les Cercles Polaires, ſur le Banc de Terre-Neuve, & aux Détroits de Gibraltar, du Sond & des Dardanelles. Au reſte, les perſonnes de quelque diſtinction n'étant pas ſujets à cette loy, ont accoûtumé de faire une liberalité de cinq ou ſix flacons d'eau-de-vie aux Matelots du Vaiſſeau. Trois ou quatre jours aprés ce baptême nous découvrîmes le Cap de Raye ſur le ſoir, & nous entrâmes enſuite heureuſement dans la Baye Saint *Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous euſſions vû durant la traverſe. Il ſembloit que cette journée nous fut

donnée pour nous dedommager des playes, des broüillards & des gros vents que nous avions essuyez dans le Voyage. Nous vîmes le combat de l'*Espadon* * & la *Baleine* à une portée de fauconneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de voir les sauts que cet *Espadon* faisoit hors de l'eau pour darder sa lance dans le corps de cette *Baleine* lors qu'elle étoit obligée de reprendre haleine : Ce spectacle dura du moins deux heures, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vaisseau, les Matelots qui ne sont pas moins superstcieux que les Egyptiens, présageoient quelque fâcheuse tempête, mais nous en fûmes quittes pour trois ou quatre jours de vent contraire. Nous louvoyâmes pendant ce temps-là entre l'Isle de Terre-Neuve & celle du *Cap-Breton*. Nous apperçûmes deux jours aprés les *Isles aux Oiseaux* à la faveur d'un vent de Nord-Est, qui nous porta à l'entrée du fleuve *Saint Laurent*, par le Sud de l'Isle d'*Anticostie*, sur le Banc de laquelle nous pensâmes échoüer pour l'avoir rangée de trop prés. Un second calme nous surprit à l'embouchure de ce fleuve, suivi d'un vent contraire, qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin peu à peu nous gagnâmes *Tadoussac*, où nous jettâmes l'encre. Ce fleuve a quatre lieuës de largeur en cet endroit-là, & vingt-deux à son embouchure, mais il s'étressit peu

* *Espadon est un poisson de dix à quinze pieds de longueur & de quatre pieds de circonference, ayant au bout du muzeau une espece de scie de quatre pieds de long, de quatre pouces de large, & de six lignes d'épaisseur.*

peu à peu en remontant vers sa source. Nous levâmes l'ancre deux jours aprés à la faveur du vent d'Est & de la marée, qui nous fit passer heureusement le pas de *l'Isle Rouge*, où les courans sont sujets à jetter les Vaisseaux sur la Côte, aussi-bien qu'à *l'Isle au Coudres*, située à quelques lieuës plus haut. Nous ne fûmes pas si heureux à ce second passage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit sur les Rochers si nous n'eussions donné fond. Nous en fûmes quittes pour la peur, quoique nous nous serions sauvez facilement si le Vaisseau eut fait naufrage. Nous appareillâmes le lendemain, le même vent s'étant augmenté, & le jour suivant nous moüillâmes à la traverse du *Cap-Tourmente*, qui pour n'avoir que deux lieuës d'étenduë, ne laisse pas d'être dangereux lors qu'on ne suit pas bien le chenail. Il ne nous restoit plus que sept lieuës de navigation jusqu'à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de moüiller. Au reste, nous avons trouvé tant de glaces flotantes, & la terre si couverte de nége depuis *l'Isle Rouge* jusqu'ici, que nous avons été sur le point de relâcher en France dés l'abord de ce premier passage, quoiqu'il ne nous restât plus que trente lieuës à faire. Nous craignions d'être surpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre course sans perir, mais graces à Dieu nous en voila quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes sont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville par ordre du Gou-

verneur, & comme il faut ſe préparer à mettre pied à terre, je ſuis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce païs, ſi ce n'eſt qu'il y fait déja un froid à mourir. A l'égard du fleuve je vous en ferai une deſcription plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'apprendre que Monſieur de la *Sale* arrive de la découverte d'un grand fleuve qui ſe décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour paſſer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada, vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet Hyver à Paris.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

Au Port de Quebec le 8. Novembre 1683.



LETTRE II.

Qui contient la description des Plantations de Canada *, & comment elles se sont faites. L'envoi des Filles publiques de France en ce païs-là , son climat & son terrain.*

MONSIEUR,

Dés que nous eûmes mis pied à terre l'année derniere, Mr. de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voisinage de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, c'est-à-dire les montagnes , les dunes & tout autre sorte de terrain qui la retient dans ses bornes ; au lieu qu'en ce païs où les noms de Bourg & de Village sont inconnus , on se sert de celui de côtes qui sont des Seigneuries , dont les habitations sont écartées de deux ou trois cens pas les unes des autres, & situées sur le rivage du Fleuve de saint *Laurent*. On dit, telle côte à quatre lieuës d'étenduë,une autre en a cinq , &c. Les Païsans y vivent sans mentir plus commodément qu'une infinité de

Gentils-hommes en France. Quand je dis Païsans je me trompe, il faut dire habitans, car ce tître de Païsan n'est non plus reçû ici qu'en *Espagne*, soit parce qu'ils ne payent ni sel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chasse & de la pêche, ou qu'enfin leur vie aisée les met en parallele avec les Nobles. Leurs habitations sont situées sur les bords du Fleuve de Saint *Laurent*. Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre de front, & trente ou quarante de profondeur. Comme tout ce terrain n'est qu'un bois de haute fûtaye, ils sont obligez de couper les arbres & d'en tirer les souches avant que d'y pouvoir metrre la charuë. Il est vrai que c'est un embarras & de la dépense dans les commencemens, mais aussi dans la suite on s'en dédommage en fort peu de temps, car dés qu'on y peut semer, ces terres vierges raportent au centuple. On seme le bled dans le mois de May, & la recolte s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre les gerbes sur les champs, on les transporte dans les granges jusqu'au plus grand froid de l'hiver, parce qu'alors le grain sort mieux de l'épi. On y seme aussi des pois qu'on estime beaucoup en France. Tous les grains sont à trés-bon marché dans ce païs, aussi-bien que la viande de boucherie & la volaille. Le bois ne coûte presque rien d'achapt en comparaison du transport, qui cependant est fort peu de chose. La plûpart de ces Habitans sont des gens libres, qui ont passé

* *Arpent est un espace de terre de cent perches en quarré, de dix-huit pieds de long.*

de France ici avec quelque peu d'argent, pour commencer leurs établissemens. D'autres qui aprés avoir quitté le métier de la guerre il y a trente ou quarante ans, lorsque le Regiment de *Carignan* fut cassé, embrasserent celui de l'agriculture. Les terres ne coûterent rien ni aux uns ni aux autres, non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choisirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaste contient n'est qu'une Forêt.) Les Gouverneurs Generaux leur donnerent des concessions pour trois ou quatre lieuës de front, & de la profondeur à discretion: En même temps ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils souhaiterent, moyennant un écu de fief par arpent. Aprés la reforme de ces Troupes on y envoya de France plusieurs Vaisseaux chargez de filles de moyenne vertu, sous la direction de quelques vieilles Beguines qui les diviserent en trois classes. Ces Vestales étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres en trois differentes sales, où les époux choisissoient leurs épouses de la maniere que le boucher va choisir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi contenter les fantasques dans la diversité des filles de ces trois Serails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de grasses & de maigres ; enfin chacun y trouvoit chaussure à son pied. Il n'en resta pas une au bout de quinze jours. On m'a dit que les plus grasses furent plûtôt enlevées que les autres, parce qu'on s'imaginoit qu'étant moins actives elles auroient plus

de peine à quitter leur ménage, & qu'elles resisteroient mieux au grand froid de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Européanes, la populace d'outre-mer croit à la bonne foi que leurs pechez sont tellement éfacez par le Baptême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elles sont sensées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irreprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adressoient à ces directrices, ausquelles ils étoient obligez de déclarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur General faisoit distribuër aux mariez un Bœuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coq, une Poule, deux barils de chair salée, onze écus, avec certaines armes que les Grecs appellent χέρας. Les Officiers plus délicats que leurs Soldats s'accommodoient des Filles des anciens Gentilshommes du païs, ou de celles des plus riches Habitans, car il y a prés de cent ans, comme vous sçavez, que les François possedent le *Canada*. Tout le monde y est bien logé & bien meublé, la plûpart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrémement grandes, car on y fait des feux prodigieux pour se garantir du froid qui est excessif depuis le mois de Decembre jus-

qu'en Avril. Le Fleuve ne manque jamais d'être gelé durant ce temps-là, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre est aussi couverte de trois ou quatre pieds de nége, ce qui paroît surprenant pour un païs situé au quarante-septiéme degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuënt à la quantité de montagnes dont ce vaste cont[illegible]ent est couvert. Quoi qu'il en soit, les jours y sont en Hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils sont si clairs & si serains qu'il ne paroît pas en trois semaines un nuage sur l'horison. Voilà tout ce que je puis vous apprendre jusqu'à present. J'espere d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui est la Ville du païs la plus avancée vers le haut du Fleuve.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A la Côte de Beaupré le 2. May 1684.

LETTRE III.

Qui contient un assez ample description de Quebec & de l'Isle d'Orleans.

MONSIEUR,

La curiosité me porta vers *l'Isle d'Orleans*, avant que de m'approcher de *Monreal*; Cette Isle a sept lieuës de longueur & trois de largeur; elle s'étend de la traverse du *Cap-Tourmente* jusqu'à une lieuë & demie de *Quebec*, où ce Fleuve se partage en deux branches. Le chenail du Sud est celui des Vaisseaux, car il ne sçauroit passer que de petites barques par celui du Nord, à cause des batures & des Rochers. Cette Isle apartient à un Fermier General de France, qui en retireroit mille écus de rente s'il la faisoit valoir lui-même. Elle est toute entourée d'habitations où il se recueille toutes sortes de grains. *Quebec* est la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit est à peu prés d'une lieuë, sa latitude quarante-sept degrez & douze minutes, sa longitude en est incertaine, aussi-bien que celle de plusieurs autres païs, n'en déplaise à Messieurs les Geographes, qui comptent



l'Hidrostatique pour les conduire à quelques pla-

ce à Messieurs les Geographes, qui comptent

1200. lieuës de la Rochelle en cette Ville ſans s'être donnez la peine d'en meſurer le chemin. Quoi qu'il en ſoit elle n'eſt que trop éloignée de France pour les Vaiſſeaux qui en viennent, car leur traverſe dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aiſément l'atterrage de *Bel Iſle*, qui eſt le plus ſûr & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raiſon de ceci eſt que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Eſt; il en fait 260. de celle de l'Oüeſt. C'eſt une verité connuë de tous les Navigateurs.

Quebec eſt partagé en haute & baſſe Ville, les Marchands demeurent à la baſſe pour la commodité du Port, le long duquel ils ont fait bâtir de trés-belles maiſons à trois étages d'une pierre auſſi dure que le marbre. La haute Ville n'eſt pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti ſur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Generaux qui ſont leur réſidence ordinaire dans ce Fort y ſont commodément logez, joüiſſant en même temps de la vûë la plus belle & la plus étenduë qui ſoit au monde. La Ville manque de deux choſes eſſentielles, qui ſont un quai & des fortifications, il ſeroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres ſe trouvent ſur le lieu même. Elle eſt environnée de pluſieurs ſources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il ne s'y trouve perſonne qui entende aſſez bien l'Hidroſtatique pour les conduire à quelques pla-

ces où l'on pourroit élever des fontaines simples où jaillissantes, chacun est obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la basse Ville ne ressentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire transporter en bâteau jusques devant leurs maisons, le bled, le bois & les autres provisions necessaires. Si ceux de la haute sont exposez aux vents froids de l'hiver, ils ont aussi le plaisir de joüir du frais en Eté. Il y a un chemin assez large de l'un à l'autre, mais un peu escarpé, & des maisons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* est fort inégal, & la cimetrie mal observée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné sur le bord d'une petite Riviere, qui se joignant au Fleuve de Saint *Laurent* renferme la Ville dans un angle droit. Il est logé dans le Palais où le Conseil Souverain s'assemble quatre fois la semaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a six Eglises à la haute Ville; la Cathedrale est composée d'un Evêque & de douze Chanoines qui sont de bons Prêtres, vivant en Communauté comme des Religieux, dans la Maison du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture sont surprenantes. Ces pauvres Prêtres qui se contentent du necessaire, ne se mêlent uniquement que des affaires de leur Eglise; où le service se fait à l'usage de Rome. La seconde est celle des Jesuites située au centre de la Ville. Elle est belle, grande & bien éclairée. Le grand Au-

tel est orné de quatres grandes colomnes Cilindriques & massives d'un seul bloc, de certain porphire de Canada noir comme du Geai sans tâches & sans fils. Leur Maison est commode en toutes manieres, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, plusieurs allées d'arbres si touffus, qu'il semble en Eté qu'on soit dans une glaciere plûtôt que dans un bois. On peut dire aussi que la glace n'en est pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conserver en deux ou trois endroits, pour avoir le plaisir de boire frais. Leur College est si petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troisiéme est celle des Recolets, qui graces à Mr. le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roi la permission d'y construire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Eglise,) malgré l'opposition de Monsieur de *Laval* nôtre Evêque, qui de concert avec les Jesuites fit tout ce qu'il pût il y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce tems-là dans une Hospice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres se tiennent encore. La quatriéme est celle des Urselines qui a été brûlée & rebâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquiéme est celle des Hospitalieres qui ont un soin trés-particulier des malades, quoi que ces Religieuses soient pauvres & mal logées.

Le Conseil souverain de *Canada* se tient ici. Il est composé de douze Conseillers de *Capa y de Spada*, qui jugent souverainement & sans

appel toutes ſortes de Procez. L'Intendant s'attribuë le droit d'y preſider, mais le Gouverneur General prend ſa ſeance à la Salle de juſtice dans un endroit où ſe trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtez, il ſemble qu'ils y preſident également. Du tems que Monſieur de *Frontenac* étoit en Canada, il ſe mocquoit de la prétenduë préſeance des Intendans. Il traitoit les Membres de ce Parlement comme *Cromvvel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide ſa cauſe, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainſi les Procez ſont bien-tôt finis, ſans qu'il en coûte ni frais ni épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roi que quatre cens livres de penſion par an, ſont diſpenſez de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant General civil & criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on ſe ſert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne ſont des traîneaux qui ſont tirez par des chevaux qui ſemblent être inſenſibles au froid. J'en ai vû cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége preſque juſqu'au poitrail, ſans s'approcher des Maiſons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver ſur le Fleuve glacé, par le moyen des traîneaux ſur leſquels on fait quinze lieuës par jour. D'autres ſe ſervent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long-tems en chemin. Je vous parlerai des

voitures d'Eté lorſque j'en ſerai mieux inſtruit. On me dit qu'on fait des voyages de mille lieuës avec des Canots d'écorce dont je vous ferai la deſcription quand je m'en ſerai ſervi. Les vents de la bande de l'Eſt regnent ordinairement ici le Printemps & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüeſt dominent l'Hiver & l'Eté. Adieu, Monſieur, il eſt tems que je finiſſe ma lettre, la matiere me manque. Tout ce que je puis vous dire c'eſt qu'aprés que je ſerai plus inſtruit du Commerce & du Gouvernement politique & Eccleſiaſtique de ce païs-là, je vous en donnerai des Memoires ſi exacts que vous aurez lieu d'en être content. Ce ſera ſans faute à la premiere occaſion, car nos troupes reviendront, ſelon toutes les apparences, au retour de la Campagne que nous allons faire avec Monſieur de la *Barre* dans le païs des *Iroquois*. Je m'embarquerai dans ſept ou huit jours pour aller à *Monreal*, cependant je m'en vais faire un tour, juſques aux Villages de *Scilleri* du *Sault de la Chaudiere* & de *Lorete*, habitez par des *Abenakis*, & des *Hurons*, & comme il n'y a que trois ou quatre lieuës d'ici, je ſerai de retour la ſemaine prochaine. Je ne puis vous informer ſi-tôt des mœurs de ces Peuples, il faut du tems pour les bien connoître. J'ai été cet Hiver à la chaſſe avec trente ou quarante jeunes *Algonkins* bien-faits, & trés-agiles, expreſſement pour aprendre leur langue. On l'eſtime beaucoup en ce païs-ci, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieuës à la ronde (à

la reſerve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui-ci, que du Portugais à l'Eſpagnol. J'en ai déja apris quelques mots avec aſſez de facilité, & comme ils ſe font un vrai plaiſir qu'on apprenne leur langue, ils ſe donnent toute ſorte de peine pour me l'enſeigner.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Quebec le 15. Mai 1684.

LETTRE IV.

Qui contient une brève description des Habitations sauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* Saint Laurent *jusqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuse des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celle de* Monreal, *& la décente des coureurs de bois.*

MONSIEUR,

Avant mon départ de *Quebec* pour *Monreal*, j'allai visiter les Villages d'alentour habitez par les Sauvages. Celui de *Lorete* est composé de deux cens familles *Hurones* qui ont embrassé le Christianisme par les soins des Jesuites, quoi qu'avec beaucoup de scrupules. Ceux de *Silleri* & du *Saut de la chaudiere*, sont composez de trois cens familles d'*Abenakis*, aussi Chrétiens, chez qui les Jesuites ont établi des Missions. Je fus de retour à *Quebec* assez-tôt pour m'embarquer sous la conduite d'un Patron

qui auroit mieux aimé voir un fret de Marchandise que de Soldats. Le vent de Nord-Est nous poussa en cinq ou six jours, jusqu'aux *trois Rivieres*, nom d'une petite Ville située à trente lieuës de celle-ci. On lui a donné ce nom à cause de trois Rivieres qui se déchargent à un demi quart de lieuë de-là, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle se partage en trois branches pour se décharger dans le Fleuve Saint Laurent. Si nous eussions navigué la nuit, nous y serions arrivez le deuziéme jour, par le secours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue sur le Fleuve dans l'obscurité. Je n'étois pas fâché qu'on moüillât l'ancre tous les soirs; car l'obscurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieuës un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne sont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de mousquet. J'eus le plaisir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui sont établis depuis *Quebec* jusqu'à quinze lieuës au dessus. Ils étendent des clayes à marée basse, jusqu'à l'endroit du Fleuve où la marée s'est retirée. Cet espace demeurant lors à sec, ces clayes barrent & traversent tout ce terrain desseché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes, de distance à autre, des ruches, paniers, bouteux, & bout de quiévres, qui demeurent en cet état-là trois mois de Printemps & deux d'Automne, sans qu'on soit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée monte, les An-

guilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, ſe traînent en foule vers ces lieux-là, & lorſque la marée ſe retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les clayes qui les empêchant de ſuivre le courant, les obligent à s'enfourner dans ces engins qui en ſont quelquefois ſi remplis qu'ils en rompent. Quand la marée eſt toute baſſe on retire ces Anguilles, qui ſont auſſi groſſes & auſſi longues qu'il y en ait au monde. On les ſalle & on les met en barrique, où elles ſe conſervent un an ſans ſe corrompre. Elles ſont merveilleuſes en toutes ſauces, & les Conſeillers de *Quebec* ſeroient ravis que ces Pêches fuſſent tous les ans fort abondantes.

La Ville *des trois Rivieres* eſt une bicoque ſituée au 46. degré de latitude, elle n'eſt fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Riviere d'où elle tire ſon nom, prend ſa ſource à cent lieuës au Nord-Oüeſt, de la plus grande Chaîne de montagnes qui ſoit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui ſont à preſent des ſauvages errans ſans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent gueres des bords de cette Riviere, où ils font de bonnes chaſſes de Caſtors. Les *Iroquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'expoſent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les païs qui ſont plus avant ſur le Fleuve S. Laurent. J'ai dit que la Ville *des trois Rivieres* étoit petite à cauſe de ſon peu d'Habitans, qui d'ailleurs ſont fort riches & logez magnifiquement.

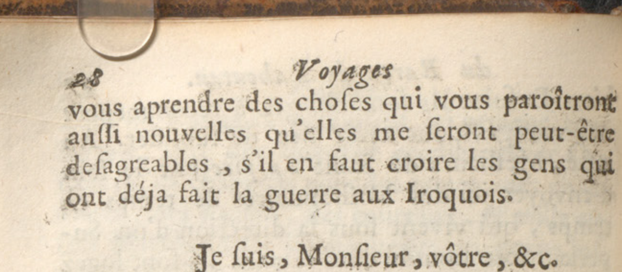
Le Roy y a établi un Gouverneur qui mourroit de faim, si au deffaut de ses minces appointemens, il ne faisoit quelque Commerce de Castor avec les Sauvages. Au reste, il faut être de la nature du chien pour y habiter, ou du moins se plaire à grater sa peau, car les puces y sont en plus grand nombre que les grains de sable. On m'a dit que les meilleurs Soldats du pays étoient originaires de ce lieu-là. A trois lieuës plus haut nous entrâmes dans *le Lac* S. *Pierre*, qui a six lieuës de longueur. Nous le traversâmes avec assez de peine, ayant été obligez de moüiller & lever l'ancre à diverses reprises, à cause du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivieres fort poissonneuses, à l'embouchûre desquelles je découvris de trés-belles Maisons avec mon telescope. Le vent d'Est s'étant élevé sur le soir, nous sortîmes du Lac, & nous demeurâmes ensuite trois heures pour refouler le courant du Fleuve jusqu'à *Sorel*, quoique toutes nos voiles portassent à plein & que nous n'eussions que deux petites lieuës à faire jusques-là. *Sorel* est une Côte de quatre lieuës de front. Il se décharge au pié de la Maison Seigneuriale une Riviere qui porte les eaux du Lac *Champlain* dans le Fleuve de Saint Laurent, aprés avoir formé une Cascade de deux lieuës à *Chambly*. Delà jusqu'icy nous employâmes trois journées de navigation, quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuës, soit parce que le vent étoit foible, ou que le courant étoit fort. On ne voit que des Isles pendant le chemin,

& le Fleuve est si garni d'habitans des deux côtez d'ici à Quebec, qu'on peut dire avec juste raison que ce sont deux Villages de soixante lieuës de longueur.

Cette Ville s'apelle *Ville Marie* ou *Monreal*. Elle est située au quarante-cinquiéme degré de latitude & quelques minutes, dans l'Isle du même nom, qui peut avoir quatorze lieuës de longueur & cinq de largeur. Messieurs du Seminaire de S. *Sulpice* de Paris en sont Seigneurs & proprietaires. Ils ont la nomination du Baillif & autres Officiers de Justice, & même autrefois ils avoient celle de Gouverneur. Cette petite Ville est ouverte sans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il seroit aisé d'en faire un poste imprenable par l'avantage de sa situation, quoique son terrain soit égal & sablonneux. Le Fleuve de S. *Laurent*, qui passe au pied des Maisons d'une face de la Ville, ne permet pas aux petits Vaisseaux de passer outre. Ses courans leur en défendent la navigation plus avant, car à un demi quart de lieuë delà, on ne voit que rapides, Cascades, bouillons, &c. Mr. *Perrot* qui en est Gouverneur, n'ayant que mille écus d'apointemens, a trouvé le moyen d'en gagner cinquante mille en quelques années, par son grand Commerce de Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a son Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand profit de sa Charge, non plus que ses Officiers : Il n'y a que les Marchands qui y trouvent leur compte, car les Sauvages des grands

Lacs du *Canada*, décendent ici presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de Castors qu'ils changent pour des armes, des chaudieres, des haches, des couteaux, & mille autres Marchandises sur lesquelles on gagne jusques à deux cents pour cent. Les Gouverneurs Generaux s'y trouvent ordinairement dans ce temps-là pour partager le gâteau, & recevoir les presens de ces Peuples. Ce séjour me paroît assez agreable l'Eté, car on dit qu'il y pleut rarement en cette saison-là. Les Coureurs de bois portent d'ici tous les ans des Canots pleins de marchandises chez toutes les Nations Sauvages de ce Continent, d'où ils raportent de bons Castors. J'en vis revenir il y a sept ou huit jours ving-cinq ou trente chargez excessivement. Il n'y avoit que deux ou trois hommes pour conduire chaque Canot, qui portoient vingt quintaux pesant, c'est-à-dire quarante paquets de Castors valant cent écus chacun. Ils avoient demeuré un an ou dix-huit mois en leur voyage. Vous seriez surpris de voir les débauches, les festins, les jeux & les dépenses que ces Coureurs de bois font tant en habits qu'en femmes, dés qu'ils sont arrivez. Ceux qui sont mariez se retirent sagement chez eux, mais ceux qui ne le sont pas, font comme les Matelots qui viennent des Indes, ou de faire des prises en course. Ils dissipent, mangent, boivent & joüent tout pendant que les Castors durent, & quand ils sont à bout, ils vendent dorures, dentelles & ha-

bits. Ensuite ils sont obligez à recommencer des voyages pour avoir lieu de subsister. Au reste, Messieurs de Saint *Sulpice* ont le soin d'envoyer ici des Missionnaires de temps en temps, qui vivent sous la direction d'un Superieur fort honoré dans le païs. Ils sont logez dans une belle, grande & magnifique maison de pierre de taille. Leur Eglise ne l'est pas moins. Elle est bâtie sur le modele de celle de Saint *Sulpice* de Paris, & l'Autel est particulierement *Isolé*. Leurs Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Isle produisent un bon revenu, car les habitations sont bonnes, & les Habitans riches en bled, betail, volaille & mille autres denrées qu'ils vendent ordinairement à la Ville; mais le Nord de l'Isle n'est pas encore peuplé. Ces Seigneurs n'ont jamais voulu permettre que les Jesuites ni les Recolets y plantassent le piquet. On croit pourtant qu'à la fin ils seront obligez d'y consentir. J'ay vû à une lieuë d'ici, au pied d'une Montagne, un beau Village d'Iroquois Chrêtiens,& dirigé par deux Prêtres de ce Seminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand & plus peuplé de l'autre côté du Fleuve, à deux lieuës d'ici, sous la direction du Pere *Bruyas* Jesuite. J'espere partir d'ici au premier jour, c'est-à-dire aprés que Monsieur de la *Barre* aura reçû des nouvelles de France. Il n'attend que l'arrivée du premier Vaisseau pour quitter *Quebec*. Je suis destiné à aller au Fort de *Frontenac* dans le Lac du même nom. Au retour de ma Campagne je pourrai



vous aprendre des choſes qui vous paroîtront auſſi nouvelles qu'elles me ſeront peut-être deſagreables, s'il en faut croire les gens qui ont déja fait la guerre aux Iroquois.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Monreal ce 14. Juin 1684.

LETTRE V.

Qui contient une bréve description des peuples Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.*

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'atendois pas d'avoir si-tôt de vos nouvelles, & j'ai été surpris agreablement ce matin, lors qu'on m'a aporté le paquet que Mr. vôtre frere m'adresse. Vous ne doutez pas que je n'aye apris avec beaucoup de plaisir ce qui s'est passé en Europe depuis mon départ; Ce détail console dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre narration est fort exacte, & je vous en suis sensiblement obligé. Vous me priez de vous faire une description des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juste qu'elles gens se sont, & comment ils se gouvernent. Je voudrois me sentir capable de vous satisfaire, car vous ne doutez point que je suis parfaitement disposé à vous obliger; mais comme je dois partir aprés demain pour

aller au Fort *Frontenac*, je n'aurai pas le tems de m'informer de bien des choses, ni de consulter pour cela beaucoup de personnes qui ont fait plusieurs fois le voyage. Je vous dirai cependant ce que j'en ai pû aprendre durant l'hiver, par des gens qui ont demeuré vingt ans à leurs Villages : mais aussi-tôt que j'y serai, je ne manquerai point de vous instruire des choses à mesure que je les connoîtrai par moi-même. En attendant contentez-vous de ce qui suit.

Ces Barbares composent cinq Cantons, à peu prés comme les Suisses; sous des noms differens, quoique de même Nation & liez de mêmes interêts; savoir les *Tsonontoüans*, les *Goyogoans*, les *Onnotagues*, les *Onoyouts* & les *Agniés*. Le langage est presque égal dans les cinq Villages éloignez de trente lieuës les uns des autres, & situez prés de la Côte meridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ils appellent ces cinq Villages les cinq Cabanes, qui tous les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le festin d'Union & fumer dans le grand Calumet des cinq Nations. Chaque Village contient environ quatorze mille ames, à savoir 1500. guerriers, 2000. vieillards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. enfans. Quoique plusieurs ne fassent monter ce nombre des Habitans de chaque Village, qu'à dix ou onze mille. Ces peuples sont alliez des Anglois depuis long-tems, & par le Commerce de Peleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *Yorc*, ils ont des armes, des munitions
&

& tout ce qui leur est necessaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne considerent ces deux Nations que par raport au besoin qu'ils ont de leurs marchandises, quoi qu'elles leur coûtent bon ; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils se mocquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs, ne connoissant en aucune maniere le terme de dépendance ; ils ne peuvent pas même supporter ce terrible mot. Ils se regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu seul qu'ils nomment le *Grand Esprit*. Ils nous ont presque toûjours fait la guerre depuis l'établissement des Colonies de *Canada*, jusqu'aux premieres années du Gouvernement de Mr. le *Comte de Frontenac*. Messieurs de *Coursélles* & de *Traci*, Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'Hiver & l'Eté par le *Lac Champlain* contre les *Agniés*, avec peu de succez. On ne fit que brûler leurs Villages, & enlever quelques centaines d'enfans, d'où sont sortis les *Iroquois Chrêtiens* dont je vous ai parlé. Il est vrai qu'on défit quatre-vingt-dix ou cent guerriers, mais il en couta bien des Membres & la vie même à plusieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan*, qui ne s'étoient pas assez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le *Comte de Frontenac* qui releva Mr. de *Coursélles*, ayant connu les avantages que ces Barbares ont sur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce païs-là, ne voulut pas faire à son tour des

entreprises inutiles, & fort onereuses au Roi. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les disposer à faire une paix sincere & durable. Il avoit en vûë trois choses judicieuses. La premiere étoit de rassurer la pluspart des Habitans François, qui étoient sur le point d'abandonner tout & de s'en retourner en France, si la guerre eût duré; la deuxiéme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à se marier & à défricher des terres, afin de peupler & d'augmenter les Colonies; la troisiéme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes, afin d'y établir le Commerce, & en même temps les attirer dans nôtre parti, par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces *Iroquois*. Ces trois raisons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambassade quelques Cana-
» diens à leurs Villages, pour les assurer que
» le Roi ayant été informé qu'on leur faisoit la
» guerre sans cause, l'avoit fait partir de *Fran-*
» *ce* pour faire la paix, & leur procurer en mê-
» me tems toutes sortes d'avantages touchant le
» Commerce. Ils écouterent ces propositions avec plaisir; car le Roi *Charles II.* d'*Angleterre* avoit donné ordre à son Gouverneur de la *Nouvelle Yorc* de leur faire entendre, que s'ils continuoient à faire la guerre aux François, ils étoient perdus, & qu'ils se verroient accablez par des forces considerables qui devoient partir de *France*. Ils r'envoyerent ces Canadiens contents, à Monsieur de *Frontenac*, aprés leur

avoir donné parole de se trouver au nombre de quatre cens, au lieu où est à present situé le Fort qui porte son nom, & où ils consentoient que ce Gouverneur parut avec le même nombre de gens. Quelques mois aprés les uns & les autres s'y trouverent, & la paix se fit. Monsieur de la *Salle* fut trés-utile à ce Gouverneur par les bons Conseils qu'il lui donna, & que le tems ne me permet pas de vous raporter. Je suis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus savant quand je le serai moi-même. Je suis jusqu'au retour de ma Campagne.

Vôtre, &c.

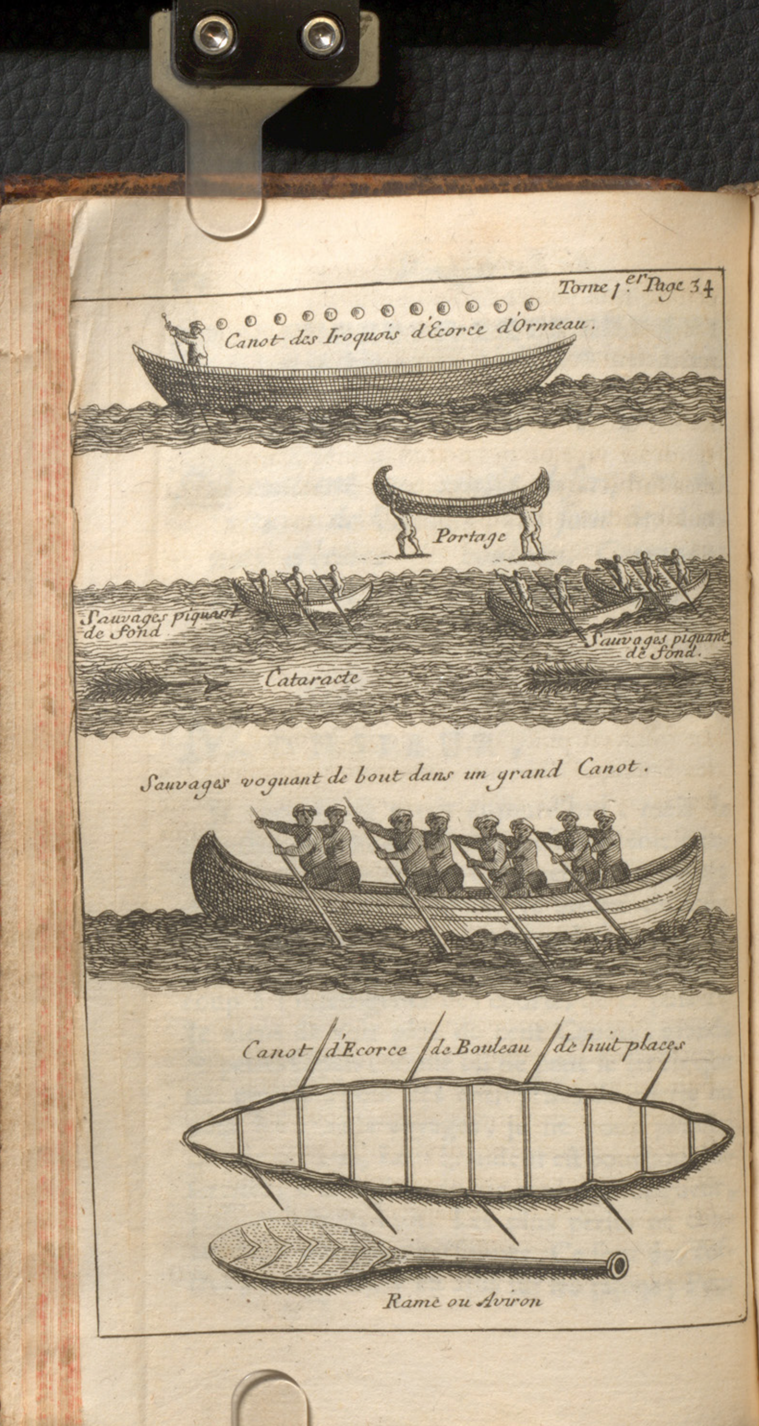
A Monreal le 18. Juin 1684.

LETTRE VI.

Qui contient une ample deſcription des voitures de Canada, *qui ſont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait ; & la maniere dont on les navigue.*

MONSIEUR,

Je contois de partir aujourd'hui, mais la quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage eſt retardé de deux jours. Je profite de mon loiſir pour vous faire une courte deſcription de ſes voitures fragiles ; ce qui vous ſervira beaucoup à l'intelligence des courſes de ce païs-ci. Je viens de voir plus de cent Canots, grands & petits ; mais comme on ne peut ſe ſervir que des premiers pour des entrepriſes de guerre ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-ci. Leur grandeur eſt pourtant differente, c'eſt-à-dire de dix pieds de longueur, juſques à vingt-huit. Les plus petits ne contiennent que deux perſonnes. Ce ſont des coffres à mort ? On y eſt aſſis ſur les talons ; Pour


Canot des Iroquois d'Ecorce d'Ormeau.
Portage
Sauvages piquant de fond
Sauvages piquant de fond.
Cataracte
Sauvages voguant de bout dans un grand Canot.
Canot d'Ecorce de Bouleau de huit places
Rame ou Aviron

peu de mouvement que l'on se donne, ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre, ils renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire, quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de Canoteurs on peut transporter jusqu'à 20. quintaux. Ceux-ci sont sûres & ne tournent jamais quand ils sont d'écorce de *Bouleau*, laquelle se leve ordinairement en Hiver avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres sont les meilleurs pour faire de grands Canots ; quoique souvent une seule écorce ne suffise pas. Le fond est pourtant d'une seule piece auquel les Sauvages sçavant coudre si artistement les bords avec des racines, que le Canot paroît d'une seule écorce. Ils sont garnis ou de clisses ou de varangues d'un bois de cédre presque aussi léger que le liége. Les clisses ont l'épaisseur d'un écu, l'écorce celle de deux, & les varangues celle de trois. Outre cela il regne à droit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre deux Maîtres ou precintes dans lesquels sont enchassées les pointes de varangues, & où les huit barres qui le lient & le traversent sont attachées. Ces bâtimens ont 20. pouces de profondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues ; ils ont 28. pieds de longueur & quatre & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils sont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent ; il faut

avouër, qu'ils sont en récompense bien incommodes, par leur fragilité; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur le caillou ou sur le sable, les crevasses de l'écorce s'entrouvrent, ensuite l'eau entre dedans, & moüille les vivres & les Marchandises. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevasse ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on est obligé de les décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte: car ils pesent si peu que deux hommes les portent à leur aise sur l'épaule, chacun par un bout. Cette seule facilité me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Rivieres du *Canada* qui sont remplies de Cascades, de Cataractes & de courans. Car on y est obligé ou de les transporter par terre le long de ces passages, ou de les traîner dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Rivieres n'est pas violente & que la rive n'est point escarpée. Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation des Lacs, où les vagues les engloutiroient si l'on ne gagnoit terre lorsque le vent s'éleve. Cependant on fait des traverses de quatre ou cinq lieuës d'une Isle à l'autre; mais c'est toûjours en calme & à force de bras, car outre qu'on pourroit être facilement submergé, on risqueroit à perdre les vivres & sur tout les Pelletries qui sont la principale marchandise, pour peu qu'elles fussent moüillées. Il est vrai que ces Canots portent de petites voiles, mais

il faut un tems à souhait pour s'en servir. Si le vent est un peu fort, quoi qu'en poupe, il est impossible d'en profiter sans s'exposer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui soient propres pour ces sortes de voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbs de vent contenus de Nord-Oüest au Nord-est, pour mettre la voile; & pour peu que les autres vents soufflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye) on est obligé de gagner le rivage au plus vîte, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute sa charge, & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y observe. Les Canoteurs agissent successivement à genoux, debout, & assis, voici comment. Ils sont à genoux lors qu'ils descendent les petites Cataractes ou les Cascades des Rivieres. Ils sont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides; & ils sont assis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils se servent sont faites de bois d'étable de la maniere que vous les voyez ici dépeintes. La pêle de la Rame à 20. pouces de longueur, six de largeur, & quatre lignes d'épaisseur. Le manche, qui est gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils se servent de perches ou lates de pin pour refouler les courans les plus rapides, & c'est ce qu'on appelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni proüe; ils sont également taillez en pointe devant & derriere; ils n'ont

ni quilles, ni clous, ni toulets. Celui qui les gouverne rame comme les autres sans interruption. Ils content ordinairement quatre-vingt écus. Ils ne durent que cinq ou six ans. Celui dans lequel je m'embarque en a coûté quatre-vingt-dix. Il est vrai qu'il est de franc Bouleau, & même des plus grands dont on se serve. On m'apprend aujourd'hui que Mr. *de la Barre* leve des Milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Isle vient de recevoir ordre de faire tenir celles des Côtes circonvoisines toutes prêtes à marcher.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Monreal ce 20. Juin 1684.

LETTRE VII.

Qui contient une ample description du Fleuve Saint Laurent, *depuis le* Monreal *jusqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de son utilité. Entreprise de Mr. de la* Barre *Gouverneur General contre les* Iroquois. *Son accommodement, ses harangues & les réponses.*

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la relation. Je m'embarquai ici deux ou trois jours aprés celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit pas trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve jusqu'à trois lieuës de cette Ville, où nous trouvâmes le *Saut de S. Loüis*, petit Cataracte si violent, qu'on fut contraint de se jetter dans

l'eau jusqu'à la ceinture, pour traîner les Canots un demi quart de lieuë contre le courant. Nous nous rembarquâmes au dessus de ce passage, & aprés avoir vogué douze lieuës ou environ, partie sur le Fleuve, partie sur le *Lac de S. Loüis*, jusqu'au lieu appellé les *Cascades*, il falut débarquer & transporter nos Canots avec toute leur charge à un demi quart de lieuë delà. Il est vrai qu'on les auroit encore pû traîner en cet endroit avec un peu de peine, s'il ne se fut trouvé au-dessus du Cataracte *du Trou*. Je m'étois imaginé que la seule difficulté de remonter le Fleuve ne consistoit qu'en la peine & l'embaras des portages, mais celle de refouler sans cesse les courans, soit en traînant les Canots ou en piquant de fonds, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou six lieuës plus haut aux *Sauts des Cedres & du Buisson*, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cents pas. Nous entrâmes à quelques lieuës au-dessus dans le *Lac* Saint *François*, à qui l'on donne vingt lieuës de circonference, & l'ayant traversé, nous trouvâmes des courants aussi forts que les précedens. Sur tout le *Long Saut*, où l'on fit un portage d'une demie lieuë. Il ne nous restoit plus à franchir que le pas des *Galots*. Nous fûmes obligez de traîner encore nos Canots contre la rapidité du Fleuve. Enfin aprés avoir essuyé bien des fatigues à tous ces passages, nous arrivâmes au lieu nommé la *Galete*, d'où il ne restoit

plus que vingt lieuës de navigation jusqu'au *Fort de Frontenac.* Ce fut en cet endroit que les Canoteurs quitterent leurs perches pour se servir des *Rames*, l'eau étant ensuite presque aussi dormante que dans un Etang : L'incommodité des *Maringoüins*, que nous appellons en France des cousins, & qui se trouvent à ce qu'on dit, en tous les païs de *Canada*, me semble la plus insupportable du monde. Nous en avons trouvé des nuées qui ont pensé nous consumer ; & comme il n'y a que la fumée qui les puisse dissiper, le remede est pire que le mal. On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'est-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbres en demi cercle, de distance à autre, élevées de deux pieds, aprés-quoi on étend dessous un petit matelats fort étroit, avec des draps & la couverture. Ensuite on couvre ce berceau (qu'on fait si long & si large qu'on veut) d'un grand linceüil, qui traînant à terre de tous côtez, empêche ces insectes d'entrer. Dés que nous fûmes débarquez au *Fort de Frontenac*, aprés vingt jours de navigation, Mr. *Duta* Commandant de nos troupes, commença à visiter les fortifications & les trois grosses barques ancrées au port. Nous y fîmes des réparations considerables, & ces trois bâtimens furent radoublez & appareillez en fort peu de tems. Ce Fort quarré avoit de grandes courtines flanquées de six petits bastions ; ces flancs n'avoient que deux crenaux, & les murailles étoient si basses,

qu'on y auroit pû facilement grimper ſans é-chelles. Le Sr. *de la Salle* (à qui le Roi en avoit accordé la proprieté comme à ſes hoirs & ayant cauſe aprés la concluſion de la paix avec les *Iroquois*) l'avoit tellement négligé, qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce, il avoit été obligé d'y faire de la dépence. Ce Fort me paroît avantageuſement ſitué pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoiſes ; car leurs Villages n'étant pas bien éloignez du Lac, il leur eſt plus facile d'y tranſporter leurs Pelleteries en Canot, que de les tranſporter à la *Nouvelle Yorc* par terre. Je croi ce Fort inſoûtenable en tems de guerre, à cauſe des Cataractes & des grands courans dont je vous ai parlé, où je ſuis perſuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cens François, ſans autre arme que des cailloux. Imaginez-vous, Monſieur, qu'en l'eſpace de vingt lieuës le long du Fleuve, la rapidité de ſes eaux eſt ſi violente, qu'on n'oſeroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'eſt qu'une forêt, comme je vous l'ai expliqué, il eſt impoſſible d'y voyager ſans tomber d'embuſcade en embuſcade, & particulierement ſur les bords de ce Fleuve, où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour ſauter de rocher en rocher, & pour courir dans les brouſailles comme en raſe Campagne. Si nous avions le même talent, vous pourriez me répondre qu'en faiſant marcher cinq ou ſix cens hommes par terre

pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit presque rien à craindre : Il est vrai, mais aussi ils consumeroient plus de vivres que ces Canots n'en sçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort; outre que les Iroquois y seroient toûjours superieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort : Je vous en ferai la description lorsque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en General. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Ganeousse* & *Quenté*, qui ne sont éloignez de ce poste que de sept ou huit lieuës, nous accablerent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreüils, de poulets d'Inde, aussi-bien que de poisson, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des bales que nous leur donnâmes. Monsieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Aoust y fut tellement incommodé, qu'au jugement de son Medecin sa fiévre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena furent attaquez du même mal, & il n'y eût que nos trois Compagnies qui conserverent une pleine santé. Dans le frisson de ces fiévres intermittentes, les mouvemens convulsifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient si violens, que la plûpart des malades perissoient au deux ou troisiéme accez : leur sang étoit brun, tirant sur le noir, mêlé d'une espece de sérosité jaunâtre, qui ressembloit assez à du pus. Cependant le Medecin de Mr. *de la Barre*, à mon avis aussi peu sçavant qu'Hippocrate, Galien & cent mille au-

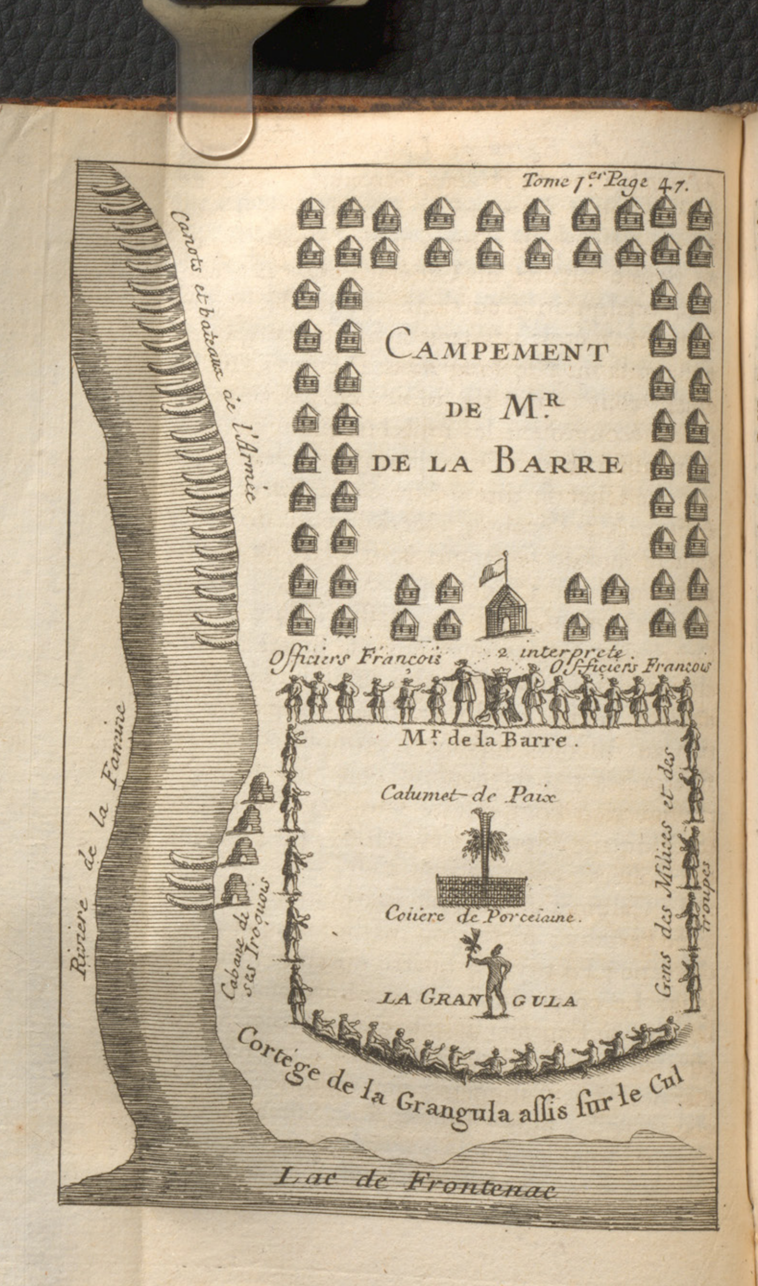
tres ſur la veritable cauſe des fiévres, voulant ſoûtenir qu'il connoiſſoit la cauſe de celles-cy, s'ingera de l'attribuër aux mauvaiſes qualitez de l'air & des alimens. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la ſaiſon donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité ſuffiſante ; & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'inſectes & de petits corps impurs qu'on devoroit par la fatale neceſſité de reſpirer, ce qui pouvoit cauſer du deſordre dans la nature. Il ajoûtoit à cela que l'eau de vie & les viandes ſalées aigriſſant le ſang, cette aigreur cauſoit une eſpece de coagulation du chile & du ſang, lors qu'ils ſe mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaiſſiſſoit & l'empêchoit de paſſer dans le cœur auſſi vîte que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire, qui n'eſt autre choſe que la fiévre. Mais il me ſemble que ſon ſiſtême eſt un peu Iroquois, car ſur ce pied-là perſonne n'eût dû en être exempt : Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens, n'en furent point attaquez, mais ſeulement les gens de milice, qui n'étant pas aſſez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligez de ſe jetter ſans ceſſe à l'eau pour traîner leurs Canots dans les rapides continuels du Fleuve : Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs

* *Piquer de fonds. Voyez ma derniere Lettre.*

tout-à-fait exceſſives, le ſang pouvoit bien ſe glacer par antiperiſtaſe, & cauſer vrai-ſemblablement des révolutions dans la nature, qui produiſirent les fiévres dont je parle, s'il eſt vrai, comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculoſa eſt.*

Dés que la ſanté de ce Général fut un peu rétablie, il s'embarqua pour continuër ſa marche, quoique ce retardement de quinze ou vingt jours à ce Fort, dans une ſaiſon ſi avancée, devoit lui faire connoître que ſon entrepriſe ne manqueroit pas d'échoüer. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, qu'en cinq ou ſix jours nous arrivâmes devant la Riviere de *la Famine*, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer inceſſamment. Il aprît-là par un Canot que Mr. Dulhut étoit parti de *Miſſilimakinac*, que ſelon ſes ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas*, & quelques autres peuples à ſe joindre à ſon Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extrêmement réjoüi Mr. *de la Barre*, s'il eut eu moins de maladie. Cependant il étoit fort embaraſſé dans une conjoncture ſi épineuſe, car je ſuis perſuadé qu'il ſe repentit plus d'une fois d'avoir fait une entrepriſe, dont il prévoyoit le méchant ſuccés, & ſon deſſein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre ſur nous. Enfin aprés avoir murement examiné les ſuites & conſideré les obſtacles, il renvoya le même Canot à Mr. *Dul-*

hut, pour lui faire sçavoir, en quelque endroit qu'on le trouvât, qu'il eût à renvoyer au plûtôt les Coureurs de bois & les Sauvages, avec la précaution de ne point s'approcher de ses Troupes. Heureusement Mr. *Dulhut* n'étoit pas encore à *Niagara* quand il reçût cet ordre, dont les Sauvages qui l'accompagnoient parûrent si mécontens, qu'il n'y eut point d'injures qu'ils ne vomissent contre la Nation Françoise. Dés que Mr. *de la Barre* eut dépêché ce Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gentilhomme Normand, trés-consideré des *Iroquois* (qu'ils appellent *Akouessan*, c'est-à-dire la Perdrix) pour aller aux Villages des *Onnontagues*, distant de dix-huit lieuës de la Riviere où nous étions campez. Il le conjura de faire son possible pour amener quelques anciens de cette Nation, à quoi celui-ci réussit; car peu de jours aprés on le vit retourner avec un des plus considerables Chefs nommé la *Grangula*, suivi de trente jeunes Guerriers. Dés qu'ils furent débarquez, Mr. *de la Barre* leur envoya du pain, du vin & des truites saumonées, dont la pêche étoit si abondante qu'on en prenoit jusqu'à cent d'un coup de filet. Il fit sçavoir en même temps à ce Chef, *qu'il se réjoüissoit de son arrivée, & qu'il seroit bien-aise de lui parler aprés qu'il auroit pris quelques jours de repos.* Vous remarquerez qu'il avoit eu la précaution de renvoyer les malades à la Colonie, afin que les *Iroquois* n'en eussent point de connoissance; Mr. *le*


CAMPEMENT
DE Mr.
DE LA BARRE
Canots et bateaux de l'Armée
Riviere de la Famine
Officiers François
2 interprete
Officiers François
Mr. de la Barre.
Calumet de Paix
Coüere de Porcelaine.
Cabane de ses Iroquois
Gens des Milices et des troupes
LA GRAN GULA
Cortége de la Grangula assis sur le Cul
Lac de Frontenac

Moine leur ayant fait entendre que le gros de l'Armée étoit demeuré au *Fort de Frontenac*, & que les gens de nôtre Camp n'étoient qu'une ſimple Eſcorte du Général. Mais par malheur quelqu'un d'entr'eux, à qui la langue Françoiſe n'étoit pas tout-à-fait inconnuë, ſe gliſſant la nuit le long de nos tentes, entendoient tout ce qui s'y diſoit, & par cette fineſſe découvroient les miſteres qu'on prétendoit leur cacher. Deux jours aprés leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. *de la Barre* qu'il étoit prêt à l'écouter, & à l'heure donnée, tout le monde ſe rangea & ſe plaça de la maniere qu'il eſt ici deſigné.

La *Grangula* qui étoit aſſis à la maniere Orientale à la tête des ſiens, la pipe à la bouche, ayant vis-à-vis de lui le grand Calumet de Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'entention au diſcours ſuivant, prononcé par nos Interprêtes; mais comme vous n'y ſçauriez preſque rien comprendre ſans l'explication de ce Calument, dont il y eſt parlé, non plus que des Coliers, voici ce que c'eſt.

Le Calumet de Paix eſt une grande pipe faite de certaines pierres ou marbre rouge, noir, ou blanc; Le tuyau a quatre ou cinq pieds de long. Le corps du Calumet a huit pouces; la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure eſt à peu prés comme celle d'un marteau d'armes. Les Calumets rouges ſont les plus en vogue & les plus eſtimez. Les Sauvages s'en ſervent, pour les Négociations, pour les affai-

res politiques, & ſur tout dans les voyages, pouvant aller par tout en ſûreté dés qu'on porte ce Calumet à la main; Il eſt garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet, que le pavillon d'amitié fait chez nous; car les Sauvages croiroient avoir fait un grand crime, & même attirer le malheur ſur leurs Nations, s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. Les Coliers, ſont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de ſix pouces de largeur, garnis de petits grains de porcelaine, qui ſont faits de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer, entre la *Nouvelle Yorc* & la *Virgine*. Ces grains ſont ronds & gros comme de petits pois, & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils ſont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfilez de la même maniere, à des fils à côté les uns des autres. On ne ſçauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, ſans l'entremiſe de ces Coliers, qui ſervent de contracts & d'obligations parmi eux, l'uſage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelquefois un ſiecle ceux qu'ils ont reçû de leurs voiſins; & comme chacun a ſa marque differente, on aprend des vieillards le temps & le lieu où ils ont été donnez, & ce qu'ils ſignifient, aprés lequel ſiecle ils s'en ſervent à de nouveaux traitez.

» Le Roi mon Maître informé que les cinq

Nations Iroquoiſes contrevenoient depuis «
long-temps à la paix, m'a ordonné de me «
tranſporter ici ſuivi d'une eſcorte, & d'en- «
voyer *Akoueſſan* au Village des *Onnonta-* «
gues, pour engager les principaux Chefs à «
s'approcher de mon Camp. L'intention de «
ce grand Monarque eſt que nous fumions toi «
& moi enſemble dans le grand *Calumet* de «
paix; pourvû que tu me promettes au nom «
des *Tſonnontouans*, *Goyoguans*, *Onnontagues*, «
Onnoyoutes & *Agniés*, de donner une entie- «
re ſatisfaction & dédommagement à ſes ſu- «
jets, & de ne rien faire à l'avenir, qui puiſſe «
cauſer une fâcheuſe rupture. «

Les *Tſonnontouans*, *Goyoguans*, *Onnonta-* «
gues, *Onnoyoutes* & *Agniés*, ont pillé, rui- «
né & mal-traité tous les Coureurs de bois, «
qui alloient en traitte chez les *Ilinois*, chez «
les *Oumamis* & chez les autres peuples en- «
fans de mon Roi. Or comme ils ont agi en «
ces occaſions contre les Traitez de la Paix «
concluë avec mon Prédeceſſeur, je ſuis char- «
gé de leur en demander réparation, & de leur «
ſignifier qu'en cas de refus ou de recidive à «
ces pillages, j'ai ordre exprés de leur dé- «
clarer la Guerre. «

*Ce Colier * affermit ma parole.*

Les guerriers des cinq Nations ont intro- «
duit les *Anglois* dans les Lacs du Roi mon «
Maître, & chez les Peuples ſes enfans, pour «
détruire le Commerce de ſes Sujets, & pour «

* Affermit *eſt la phraſe Iroquoiſe, au lieu de* garantir.

» obliger ces Nations à se soustraire de l'obeïs-
» sance qu'elles lui doivent. Ils les y ont me-
» nez, malgré les défences du précedent Gou-
» verneur de *Nieu-Yorc*, qui prévoyoit les ris-
» ques où ils s'exposoient les uns & les autres.
» Je veux bien oublier ces demarches, mais si
» *pareille chose* arrive dorénavant, j'ai ordre
» exprés de vous déclarer la Guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

» Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs in-
» cursions barbares chez les *Ilinois* & chez les
» *Oumamis*. Ils y ont massacré hommes, fem-
» mes & enfans; pris, lié, garroté & emmené
» un nombre infini de Sauvages de ces deux
» Nations, qui se croyoient bien assurez dans
» leurs Villages au milieu de la paix. Ces Peu-
» ples qui ne sont enfans de mon Roi doivent
» cesser d'être vos esclaves. Il faut leur rendre
» la liberté & les renvoyer au plus vîte dans
» leur païs, & si les cinq Nations refusent de
» le faire, j'ai ordre exprés de leur déclarer la
» Guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

» Voila ce que j'avois à dire à la *Grangula*,
» à qui je m'adresse pour raporter aux *Tsonnon-*
» *touans*, *Goyogouans*, *Onnontagues*, *Onnoyoutes*
» & *Agniés*, la déclaration que le Roi mon
» Maître m'a commandé de leur faire. Il ne vou-
» droit pas qu'ils l'obligeassent d'envoyer une
» forte Armée au Fort de * *Catarac**o**uy* pour en-

* *Appellé Fort Frontenac par les François.*

treprendre une Guerre qui leur ſeroit fatale. Il « ſeroit encore fâché que ce Fort, qui eſt un ou- « vrage de Paix, ſervit de priſon à vos Guer- « riers. Il faut empêcher de part & d'autre que « ce malheur n'arrive. Les François qui ſont fre- « res & amis des cinq Nations, ne troubleront « jamais leur repos, pourvû qu'elles donnent la « ſatisfaction que je leur demande, & que les « Traitez de Paix ſoient deſormais obſervez exa- « ctement. Je ſerois au deſeſpoir que mes paro- « les ne produiſirent pas l'effet que j'en attends; « car je ſerois alors obligé de me joindre au Gou- « verneur de la *Nieu-Yorc*, qui par l'ordre du « Roi ſon Maître, m'aideroit à brûler les cinq « Villages, & à vous détruire. «

Ce Colier affermit ma parole.

Voila, Monſieur, le contenu de la Harangue de Mr. *de la Barre*.

Ma diſgreſſion eſt finie : Je reprends le fil de ma Relation. L'Interprête de Mr. *de la Barre* ayant ceſſé de parler, la *Grangula* qui pendant ce diſcours ne regardoit que le bout de ſa pipe, ſe leva, & aprés avoir fait cinq ou ſix tours dans le Cercle composé de Sauvages & de François, il revint en ſa place & ſe tint debout en parlant à ce General, qui étoit dans ſon fauteüil. Enſuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

Onnontio, je t'honore; tous les Guerriers « qui m'accompagnent t'honorent auſſi. Ton «

» Interprete a cessé ton discours, je m'en vai
» commencer le mien, ma voix court à ton
» oreille, écoute mes paroles.

» *Onnontio*, il faloit que tu crusses en partant de *Quebec*, que l'ardeur du Soleil eût embrazé les Forêts, qui rendent nos païs inaccessibles aux François, ou que le Lac les eut tellement innondez que nos Cabanes se trouvant environnées de ses eaux, il nous fut impossible d'en sortir. Oüi, *Onnontio*, il faut que tu l'ayes crû, & que la curiosité de voir tant de païs brûlez ou submergez t'ait porté jusqu'ici. T'en voila maintenant desabusé, puisque moi & mes Guerriers venons ici t'assurer que les *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnontagues*, *Onnoyoutes* & *Agniés* n'ont pas encore peri. Je te remercie en leur nom, d'avoir raporté sur leurs Terres ce Calumet de paix que ton prédécesseur a reçû de leurs mains. Je te felicite en même temps d'avoir laissé sous la terre la hache meurtriere qui a rougi tant de fois du sang de tes François. Ecoute, *Onnontio*, je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, & le Soleil qui m'éclaire, me fait découvrir un grand Capitaine à la tête d'une troupe de Guerriers qui parle en sommeillant. Il dit qu'il ne s'est approché de ce Lac que pour fumer dans le grand Calumet avec les *Onnontagues*, mais la *Grangula* voit au contraire que c'étoit pour leur casser la tête, si tant de vrais François ne s'étoient affoiblis.

Je voi qu'*Onnontio* rêve dans un Camp de « malades, à qui le *grand Esprit* a sauvé la vie « par des infirmitez. Ecoute, *Onnontio*, nos « femmes avoient pris les Cassetêtes, nos enfans « & nos vieillards portoient l'arc & la fléche « à ton Camp, si nos Guerriers ne les eussent « retenus & desarmez lorsque ton Ambassa- « deur *Akouessan* parut à mon Village : c'en est « fait, j'ai parlé. «

Ecoute, *Onnontio*, nous n'avons pillé d'au- « tres *François* que ceux qui portoient des fu- « sils, & de la poudre & des bales aux *Ouma-* « *mis* & aux *Ilinois* nos ennemis, parce que « ces armes nous auroient pû couter la vie. Nous « avons fait comme les Jesuites, qui cassent « tous les barils d'eau de vie qu'on porte dans « nos Villages, de peur que les yvrognes ne « leur cassent la tête ; nos Guerriers n'ont point « de Castors pour payer toutes les armes qu'ils « ont pillez, & les pauvres vieillards ne crai- « gnent point la guerre. «

Ce Colier contient ma parole.

Nous avons introduit les *Anglois* dans * « nos Lacs pour y trafiquer avec les *Outaouas* « & les *Hurons*. De même que les *Algonkins* « ont conduit les *François* à nos cinq Villa- « ges pour y faire un Commerce que les *An-* « *glois* disent leur apartenir. Nous sommes nez « libres, nous ne dépendons † d'*Onnontio* non «

* *Ils prétendent que les Lacs leur appartiennent.*

† *Onnontio, c'est le Gouverneur General de Canada.*

» plus que de * *Corlar*, il nous eſt permis d'aller où nous voulons, d'y conduire qui bon nous ſemble, d'acheter & vendre, & à qui il nous plaît. Si tes Alliez ſont tes eſclaves ou tes enfans, traite-les comme des eſclaves, ou comme des enfans, ôte leur la liberté de ne recevoir chez eux d'autres gens que les tiens.

Ce Colier contient ma parole.

» Nous avons caſſé la tête aux *Ilinois* & aux *Oumamis*, parce qu'ils ont coupé les Arbres de Paix qui ſervoient de limites à nos Frontieres. Ils ſont venus faire de grandes chaſſes de Caſtors ſur nos terres, ils en ont entierement enlevé † & mâles & femelles, contre la coûtume de tous les Sauvages. Ils ont attiré les *Chaouanons* dans leurs païs & dans leur parti. Ils leur ont donné des armes à feu, aprés avoir médité de mauvais deſſeins contre nous. Nous avons moins fait que les *Anglois* & les *François*, qui ſans droit ont uſurpé les terres qu'ils poſſedent ſur pluſieurs Nations qu'ils ont chaſſées de leur païs pour bâtir des Villes, des Villages & des Forteresſes.

Ce Colier contient ma parole.

» Ecoute, *Onnontio*, ma voix eſt celle des cinq *Cabanes Iroquoiſes*. Voilà ce qu'elles te répondent. Ouvre encore l'oreille pour entendre ce qu'elles te font ſçavoir.

* *Corlar, c'eſt le Gouverneur General de la nouvelle Yorc.*

† *C'eſt un crime Capital parmi les Sauvages de détruire tous les Caſtors d'une Cabane.*

Les

Les *Tsonnontouans*, les *Goyogouans*, les « *Onnontagues*, les *Onnoyoutes* & les *Agniés* « disent, que quand ils * enterrerent la hache à « *Cataracouy*, en presence de ton prédecesseur, « dans le centre du Fort, ils planterent au mê- « me lieu l'Arbre de Paix pour y être soigneuse- « ment conservé : qu'au lieu d'une retraite de « Guerriers, ce poste ne seroit plus qu'une re- « traite de Marchands : Qu'au lieu d'armes & « de munitions qu'on y transportoit, il n'y au- « roit que des Marchandises & des Castors qui « pourroient y entrer. Ecoute, *Onnontio*, prens « garde à l'avenir qu'un aussi grand nombre de « Guerriers que celui qui paroît ici, se trou- « vant enfermé dans un si petit Fort, n'étouffe « cet Arbre. Ce seroit dommage qu'ayant si ai- « sément pris racine, on l'empêchât de croître « & de couvrir un jour de ses rameaux ton païs « & le nôtre. Je t'assure, au nom des cinq Na- « tions, que nos Guerriers danseront sous ses « feüillages la danse du Calumet : qu'ils † de- « meureront tranquilles sur leurs nattes, & « qu'ils ne déterreront la hache pour couper « l'arbre de la Paix, que quand leurs freres « *Onnontio* & *Corlar*, conjointement ou sépa- « rément, se mettront en devoir d'attaquer « les païs dont le *grand Esprit* a disposé en « faveur de nos ancêtres. «

* *Chez eux enterrer la hache, c'est-à-dire faire la Paix, & la déterrer c'est faire la Guerre.*

† *Demeurer sur la natte, cette phrase signifie conserver la Paix.*

„ *Ce Colier contient ma parole, & cet autre* „ *le pouvoir que les cinq Nations m'ont donné.* Ensuite la *Grangula* s'adressant à Mr. le *Moine*, il lui dit.

„ *Akouessan* prens courage, tu as de l'esprit, „ parle, explique ma parole, n'oublie rien, dis „ tout ce que tes freres & tes amis annoncent à „ ton Chef *Onnontio* par la voix de la *Grangula* „ qui t'honore, & t'invite à recevoir ce present „ de Castors, & à te trouver tout à l'heure à „ son festin.

„ Ces presens de Castors sont envoyez à *Onnontio* de la part des cinq Nations: la *Grangula* finit ici.

Dés que l'*Iroquois* eut cessé de parler, Mr. *le Moine* & les *Jesuites* qui étoient presens, expliquerent sa réponse à Mr. *de la Barre*, qui rentrant dans sa tente, se mit à pester comme il faut, jusqu'à ce qu'on lui eût representé que *Iroca progenies nescit habere modos*. Ce Sauvage régala plusieurs François, aprés avoir dansé à l'Iroquoise le prélude du festin. Au bout de deux jours ayant repris la route de son païs, suivi de ses Guerriers, nôtre Armée prit le parti de s'en retourner à *Monreal*. Dés que ce General fut embarqué avec le peu de gens en santé qui lui restoient, tous les Canots se disperserent; c'étoit à qui feroit le plus de diligence, car toutes ses Milices s'en allerent à la débandade. Il n'y eut que nos trois Compagnies qui ne se quitterent point, parce que nous étions

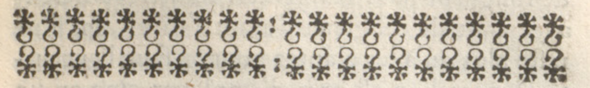
tant Officiers que Soldats dans des Bâteaux plats de planches de ſapin, qu'on avoit conſtruit expreſſément pour nos Troupes. J'aurois bien ſouhaité de décendre toutes les chûtes d'eau, les caſcades & cataractes dans le même Canot où je les avois monté, car tout le monde nous menaçoit d'un naufrage infaillible à ces paſſages pleins de boüillons & de rochers, & où les Canots ſautent à peine lors qu'ils ſont chargez. On n'avoit jamais oüi dire qu'aucun Bâteau eut encore monté ni décendu ces dangereux précipices; cependant il falut riſquer le paquet, chacun étant fort embaraſſé de ſa contenance, & ſi nous n'euſſions engagé pluſieurs Canoteurs de ſauter dans leurs Canots ces Cataractes à la tête de nos Bâteaux pour nous montrer le chemin (aprés avoir dreſſé nos Soldats à ramer tantôt à droit, tantôt à gauche, & à ſcier quand l'occaſion le requerroit) nous aurions été tous engloutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous, Monſieur, que les courans vont preſque auſſi vîte qu'un boulet de canon, & qu'il faut éviter des rochers ſur leſquels on ſeroit porté ſi on donnoit un faux coup d'aviron, car on décend en ziguezague pour ſuivre le fil de l'eau qui fait cinquante détours. Les Canots chargez periſſent quelquefois en ces lieux-là; mais ſi ces riſques ſont grands, on a en récompenſe la ſatisfaction de faire bien du chemin en peu de temps, cela eſt ſi vrai que nous ne demeurâmes que deux jours en chemin de la *Galete* en cette Ville, quoique nous traverſâmes les deux petits Lacs

dont je vous ai parlé, où l'eau eſt preſque dormante. Dés que nous eûmes mis pied à terre, on nous aprit que Mr. *le Chevalier de Callieres* étoit venu relever Mr. *Perrot*, Gouverneur de cette Place. Celui-ci avoit eu pluſieurs démêlez avec Meſſieurs *de Frontenac* & *de la Barre*, comme je vous l'expliquerai lors que j'en ſerai mieux informé. Tout le monde blâme nôtre General d'avoir ſi mal réüſſi. On dit hautement qu'il vouloit favoriſer & couvrir la marche de pluſieurs Canots pleins de Caſtors qu'il avoit fait trafiquer chez les Sauvages des Lacs. On mande à la Cour mille fauſſetez contre lui, les gens d'Egliſe & de Robe le diffament par leurs écrits. Cependant tout ce qu'on lui impute eſt fau , car le bon homme ne pouvoit mieux faire. On vient de me dire preſentement que Meſſieurs de *Hainaut*, *Montortier*, & *Durivau*, Capitaines de Vaiſſeaux, ſont arrivez à *Quebec*, pour y paſſer l'hiver, & lui ſervir de Conſeillers; que le dernier des trois a amené une Compagnie franche qu'il commande lui-même.

Je ne puis vous écrire juſqu'au Printems prochain, parce que les derniers Vaiſſeaux qui doivent repaſſer cette année en France ſont prêts à faire voile.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Monreal le 2. Novembre 1684.



LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal. Le zéle indiscret des Prêtres, Seigneurs de cette Ville. Description de Chambli, De la décente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur commerce, & comment il se fait.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaisseau de Bordeaux chargé de Vin, qui est le seul qui soit encore arrivé cette année à *Quebec*. Vous me faites plaisir de m'aprendre que le Roi a accordé quatre Vaisseaux à Mr. *de la Salle* pour aller à la découverte de l'embouchure du *Missisipi*. J'admire vôtre curiosité de sçavoir à quoi j'ai passé mon temps depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'est fait ici.

Dés que Mr. *de Callieres* fut en possession de son Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des environs, de couper & d'aporter de gros pieux de quinze pieds

de longueur pour la fortifier. Ils y travaillerent avec tant de diligence durant l'hiver, qu'il ne reste plus qu'à les planter pour en faire l'enceinte, à quoi l'on est prêt d'employer cinq ou six cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à la chasse avec les *Algonkins* pour mieux aprendre leur langue; & j'ai passé le reste du temps ici bien desagréablement. On n'y sçauroit faire aucune partie de plaisir, ni jouër, ni voir les Dames que le Curé n'en soit informé, & ne le Prêche publiquement en Chaire. Son zéle indiscret va jusqu'à nommer les gens, & s'il refuse la Communion aux femmes des Nobles pour une simple fontange de couleur, jugez du reste. Vous ne sçauriez croire à quel point s'étend l'autorité de ces Seigneurs Ecclesiastiques. J'avouë qu'ils sont ridicules en leurs manieres d'agir, ils excommunient tous les masques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trouvent, pour les démasquer & les accabler d'injures; ils veillent plus soigneusement à la conduite des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient aprés les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant à Pâques toutes sortes de personnes de porter des billets à leurs Confesseurs. Ils deffendent & font brûler tous les livres qui ne traitent pas de dévotion. Je ne puis songer à cette tirannie, sans pester contre le zéle indiscret du Curé de cette Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres sur ma table, se jette à corps perdu sur le Roman d'avantures de *Pe-*

trône, que j'eſtimois plus que ma vie, parce qu'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha preſque tous les feüillets avec ſi peu de raiſon, que ſi mon hôte ne m'eût retenu lorſque je vis ce malheureux débris, j'euſſe alors accouru chez ce turbulant Paſteur pour arracher auſſi tous les poils de ſa barbe. Ils ne ſe contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore foüiller dans leurs penſées. Jugez aprés cela, Monſieur, l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & ſe détacherent le 30. de Mars (car c'eſt ordinairement dans ce temps que le Soleil commence à reprendre vigueur) me donnerent occaſion d'aller avec un petit détachement de Soldats à *Chambli*, qui n'eſt éloigné de cette Ville que de cinq ou ſix lieuës. Ce poſte eſt ſitué ſur le bord d'un baſſin de deux lieuës de circonference, où ſe décharge le *Lac Champlain* par une caſcade d'une lieuë & demie de longueur, dont il ſe forme une Riviere qui ſe décharge à *Sorel* dans le fleuve de Saint *Laurent*, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatriéme lettre. On y faiſoit autrefois beaucoup plus de Commerce de Caſtors qu'aujourd'hui, car les *Soccokis*, les *Mahingans*, & les *Openangos* (qui ſe ſont retirez chez les Anglois pour éviter la pourſuite des *Iroquois*) y venoient en foule échanger leurs peleteries pour d'autres Marchandiſes. Le *Lac Champlain* qu'on trouve au-deſſous de cette Caſcade eſt de 80. lieuës de circonférence. Au bout de ce Lac on trouve celui du *Saint Sacrement*;

par lequel on peut aller facilement à la nouvelle Yorc, en faiſant un portage de deux lieuës juſqu'à la *Riviere du fer*, qui ſe décharge dans celle de *Manathe*. Je vis paſſer ſecretement dans le tems que j'étois à *Chambli* deux Canots François chargez de Caſtors, qu'on prétendoit y être envoyez par Mr. *de la Barre*. Ce Commerce clandeſtin eſt expreſſement défendu, parce qu'on eſt obligé de porter ces peaux au bureau de la Compagnie, où elles ſont taxées cent ſoixante pour cent, moins que les Anglois ne les achetent à leurs Colonies. Le petit Fort qui eſt ſitué au pié du Faut ſur le bord du baſſin de *Chambli*, n'étant que de ſimples paliſſades, ne ſçauroit empêcher que bien des gens n'entreprennent un voyage qui donne tant de profit. Les habitans qui demeurent aux environs, ſont fort expoſez aux courſes des *Iroquois* en temps de guerre. Malgré cette foible Forteresse ; j'y ſejournai un mois & demi, enſuite je revins ici, où Mr. *de la Barre* arriva quelques jours aprés, accompagné de Meſſieurs *de Henaut*, *Montortier* & *du Rivau*. Je vis débarquer preſque en même tems vingt-cinq ou trente Canots de Coureurs de bois, chargez de Caſtors venant des grands Lacs. La charge de chacun étoit de quarante paquets. Chaque paquet peſant cinquante livres, & valant cinquante écus au bureau des Fermiers. Ils étoient ſuivis de cinquante Canots *Outaouas* & *Hurons*, qui deſcendent preſque tous les ans à la Colonie, pour y faire une amplete à meilleur marché qu'en leur propre païs de *Miſſili-*

makinac, situé sur le rivage du *Lac des Hurons*, à l'embouchure de celui des *Ilinois*. Voici comment ce petit Commerce se fait.

Premierement ils se campent à cinq ou six cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivée se passe, tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandises, qu'à dresser leurs tentes, lesquelles sont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur General une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait son cercle particulier, ensuite ces Sauvages étant assis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans son fontüeil, l'Orateur de l'une de ces Nations se leve, & dit en forme de harangue, Que ses freres sont venus pour le visiter, & « renouveller en même temps avec lui l'ancien- « ne amitié; que le principal motif de leur vo- « yage est celui de procurer l'utilité des Fran- « çois, parmi lesquels il s'en trouve qui n'ayant « ni moyen de trafiquer, ni même assez de for- « ce de corps pour transporter des Marchandi- « ses le long des Lacs, ne pourroient manier « de Castors, si ses freres ne venoient eux-mê- « mes faire le trafic dans les Colonies Françoi- « ses; qu'ils sçavent bien le plaisir qu'ils font « aux habitans du *Monreal*, par raport au pro- « fit que ces mêmes habitans en retirent; que « ces peaux étant estimées en France, & au con- « traire les Marchandises qu'on leur troque étant « de petite valeur, ils veulent témoigner aux « François l'envie qu'ils ont de les pourvoir de «

» ce qu'ils recherchent avec tant d'empresse-
» ment. Que pour avoir le moyen d'en apor-
» ter davantage une autre année, ils sont ve-
» nus prendre en échange des fusils, de la pou-
» dre & des balles, pour s'en servir à faire des
» chasses plus abondantes, ou à tourmenter les
» *Iroquois*, en cas qu'ils se mettent en devoir
» d'attaquer les habitations Françoises; &
» qu'enfin pour assurer leurs paroles, ils jettent
» un colier de porcelaine avec une quantité de
» Castors au *Kitchi Okima* dont ils demandent
» la protection, en cas qu'on les vole ou qu'on
» les maltraite dans la Ville.

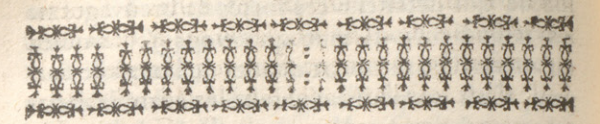
Le discours fini, l'Orateur reprend sa place & sa pipe, pendant que l'Interprête en explique le contenu au Gouverneur, qui leur répond ordinairement en termes civils, sur tout quand le don gratuit est un peu fort. Il leur fait de même un present de peu de chose, ensuite les Sauvages se levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour se préparer à faire l'échange.

Le jour suivant chaque Sauvage fait porter ses peaux par ses Esclaves chez les Marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent. Tous les habitans de cette Ville ont permission de faire ce Commerce, il n'y a que celui du vin & d'eau de vie qui soit deffendu, parce que la plusspart de ces Sauvages ayant des Castors de reste, aprés avoir fait leur amplette, boivent excessivement, & tuënt ensuite leurs Esclaves. Ils se querellent, se battent, se mangent le nez & se tuëroient infalliblement,

ſi ceux qui déteſtent ces ſortes de breuvages ne les retenoient. Il faut que vous remarquiez qu'aucun d'eux ne veut manier de l'or ni de l'argent. C'eſt un plaiſir de les voir courir de boutique en boutique l'arc & la fléche à la main tout-à-fait nuds. Les femmes les plus ſcrupuleuſes portent leur éventail ſur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aſpect de ſi vilaines choſes ; mais ces drôles qui connoiſſent auſſi-bien que nous les jolies Marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandiſe de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire l'hiſtoire du païs, que la conſtance & le merite de pluſieurs Officiers ne ſçauroient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'eſt moins *per in guſto, che per la curioſita*; car enfin ils ne ſont ni galans ni capables d'attachement. Quoi qu'il en ſoit, l'occaſion dans un tel cas eſt d'autant plus pardonnable qu'elle eſt rare. Dés qu'ils ont fait leurs amplettes ils prennent congé des Gouverneurs, enſuite ils s'en retournent en leurs païs par la Riviere des *Outaouas*. Au reſte ils firent beaucoup de bien aux pauvres & aux riches, car vous ſçaurez que dans ce temps-là tout le monde devient Marchand.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Monreal le 18. Juin 1685.



LETTRE IX.

Qui contient une description du Commerce de Monreal. *Arrivée de Mr. le Marquis de* Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr. de la* Barre. Description *curieuse de certains Congez pour le commerce des Castors dans les païs lointains.*

MONSIEUR,

Il y a trois semaines que j'ai reçû vôtre seconde lettre, mais je n'ai pû répondre aussi-tôt que je l'aurois souhaité, parce qu'il n'est point encore parti de Vaisseau de France. Vous voudriez sçavoir, dites-vous, en quoi consiste le commerce de la Ville de *Monreal*, le voici. Presque tous les Marchands qui sont établis en cette Ville-là ne travaillent que pour ceux de *Quebec*, dont ils sont Commissionnaires. Les barques qui transportent-là les Marchandises séches, les vins, & les eaux-de-vie, sont en trés-petit nombre, mais elles font plusieurs Voyages

durant l'année de l'une de ces Villes à l'autre. Les habitans de l'*Isle de Monreal* & des Côtes circonvoisines viennent faire leur amplete à la Ville deux fois l'an, achetant les Marchandises cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis ou vagabons, y portent des peaux de Castors, d'Elan, de Caribou, de Renards & de Martres, en échange de fusils, de poudre, de plomb, & autres necessitez de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, & c'est la meilleure profession du monde pour s'enrichir en trés-peu de tems. Tous les Marchands s'entendent à merveille pour vendre leurs effets au même prix. Mais lorsque les habitans du païs le trouvent exhorbitant, ils encherissent leurs denrées à proportion. Les Gentilshommes qui sont chargez d'enfans, & sur tout de filles, sont obligez de vivre d'œconomie, pour subvenir aux dépenses des habits magnifiques dont on les voit parées; car le faste & le luxe regnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancienne. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit taxer les Marchandises à un prix raisonnable, & qu'il deffendit aux Négotians de ne vendre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dentelles de haut prix.

Mr. le *Marquis* de *Denonville* est venu en qualité de Gouverneur General relever Mr. *de la Barre*, que le Roi rappelle, sur les accusations que ces ennemis ont faites contre lui. Etant sur les lieux, vous sçavez mieux que moy

que Mr. de *Denonville* étoit Mestre-de-Camp du Regiment de Dragons de la Reine, qu'il vendit à Messieurs *Mercey* quand le Roi lui donna ce Gouvernement, qu'il partit de France suivi de quelques Compagnies de Marine, avec Madame son épouse & sa famille : Madame sa femme n'ayant point été effrayée par les risques & par les incommoditez d'un si long & si penible voyage. Il est arrivé à *Monreal* aprés avoir séjourné quelques semaines à *Quebec* : Il a amené cinq ou six cens hommes de Troupes reglées, & renvoyé Messieurs de *Hainaut*, *Montortier* & *Durivo*, Capitaines de Vaisseaux & de Compagnie, avec plusieurs autres Officiers. Ce General a dispersé les troupes en diverses Côtes pour y passer l'Hyver. Mon quartier s'apelle *Boucherville*. Il n'est éloigné de *Monreal* que de trois lieuës : J'y suis depuis quinze jours, & selon toutes les apparences, à la solitude prés, je m'y trouverai mieux qu'à la Ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zelé d'un simple Prêtre à essuyer en cas de Bal, de Jeu, & de Festin. On vient de me dire que le General a donné les ordres pour achever de fortifier le *Monreal*, & qu'il doit s'embarquer incessamment pour retourner à *Quebec*, où les Gouverneurs Generaux passent ordinairement l'Hyver. Les mêmes Sauvages, dont je vous ay parlé dans ma derniere, ont rencontré des *Iroquois* sur la grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont avertis que les Anglois se préparoient à transporter à leurs Villages, situez à *Missili-*

makinac, de meilleures Marchandises & à plus bas prix que celles des François. Cette nouvelle allarme également les Gentilshommes, les Coureurs de bois & les Marchands, qui perdroient en ce temps là considerablement. Car il faut que vous sçachiez que le *Canada* ne subsiste que par le grand Commerce de Pelleteries, dont les trois quarts viennent des Peuples qui habitent aux environs des grands Lacs. Si ce malheur arrivoit tout le païs en souffriroit, par raport à la ruine totale de certains Congez dont il est à propos de vous donner l'explication.

Ces Congez sont des permissions par écrit, que les Gouverneurs Généraux accordent par ordre du Roi aux pauvres Gentilshommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puissent envoyer des Marchandises dans ces Lacs. Le nombre en est limité à vingt-cinq par année, quoy qu'il y en ait davantage d'accordez, Dieu sçait comment. Il est défendu à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'y aller ou d'y envoyer, sous peine de la vie, sans ces sortes de permissions. Chaque Congé s'étend jusqu'à la charge de deux grands Canots de Marchandises. Quiconque obtient pour lui seul un congé ou un demi congé, peut le faire valoir soi-même, ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement six cens écus, & les Marchands ont coûtume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent n'ont aucune peine à trouver des Coureurs de bois pour entreprendre les longs voya-

ges qu'ils ſont obligez de faire s'ils veulent en retirer des profits conſiderables. Le terme ordinaire eſt d'une année, & quelquefois plus. Les Marchands mettent ſix hommes dans les deux Canots ſtipulez dans ces congez, avec mille écus de Marchandiſes propres pour les Sauvages, qui ſont taxées & comptées à ces Coureurs de bois à quinze pour cent plus qu'elles ne ſont venduës argent comptant à la Colonie. Cette ſomme de mille écus raporte ordinairement au retour du voyage ſept cens pour cent de profit, quelquefois plus, quelquefois moins; parce qu'on écorche les Sauvages du bel air; ainſi ces deux Canots qui ne portent que mille écus de marchandiſes, trouvent aprés avoir fait la traite aſſez de Caſtors de ce provenu pour en charger quatre: Or quatre Canots peuvent porter 160. paquets de Caſtor, c'eſt-à-dire quarante chacun, chaque paquet valant cinquante écus; ce qui fait en tout au retour du voyage la ſomme de huit mille écus. Voici comment on en fait la repartition. 1. Le Marchand retire en Caſtors de ces huit mille écus de Pelleteries, le payement du congé que j'ai fait monter à ſix cens écus, celui des marchandiſes qui va à mille écus. Enſuite ſur les 6400. de ſurplus, il prend quarante pour cent pour la * *Bomerie*; ce qui fait encore 2560. écus. Aprés-quoi le reſte eſt partagé entre les cinq Coureurs de bois, qui n'ont aſſeurément pas volé les ſix cens écus,

* *Bomerie prêt à groſſe avanture.*

ou à peu prés, qui reſte à chacun d'eux, car leur travail eſt inconcevable. Au reſte, vous remarquerez que le Marchand gagne, outre cela, vingt-cinq pour cent ſur ces peaux de Caſtors, en les portant au Bureau des Fermiers Généraux où les prix des quatre ſortes de Caſtor eſt fixé. Car s'il vendoit ces Pelleteries à quelque autre Marchand du païs argent comptant, il ne ſeroit payé qu'en monnoye courante du pays, qui vaut moins que les lettres de change du Directeur de ce Bureau pour la *Rochelle* ou pour *Paris*, où elles ſont payées en livres de France qui valent vingt ſols, au lieu que la livre de Canada n'en vaut que quinze. Il faut que vous preniez garde que c'eſt ſeulement ſur les Caſtors où l'on profite de vingt-cinq pour cent, qu'on appelle ici de *Benefice*; car ſi l'on compte à quelque Marchand de *Quebec* quatre cens livres de *Canada* en argent, & qu'on porte la lettre de change en France, ſon correſpondant n'en payera que trois cens de *France*, qui eſt la même valeur. Vous n'aurez que cela de moi cette année-ci, qui nous a donné un commencement d'Automne aſſez froid. Les Vaiſſeaux de *Quebec* doivent en partir à la my-Novembre, ſelon la coûtume ordinaire.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Boucherville le 2. Octobre 1685.

LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Champigni, *à la place de Mr. de* Meules, *rapellé en France. Il amene des Troupes. Description curieuse des Raquettes, & des chasses des* Orignaux, *avec une description de ces animaux.*

MONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore reçû de vos nouvelles cette année-cy, je ne laisserai pourtant pas de vous écrire. Il est arrivé à *Quebec* quelques Vaisseaux de France qui y ont porté Mr. de *Champigni Noroua* suivi de quelques Compagnies de Marine ; il y vient prendre la place de Mr. de *Meules* Intendant de *Canada*, que le Roi rapelle, sur les plaintes injustes qu'on a faites contre lui. On l'accuse d'avoir préferé son interêt particulier au bien public, mais c'est à tort, & il n'aura guére de peine à se justifier. Je veux croire qu'il a pû faire quelque sorte de Commerce couvert ; cependant il n'a fait de tort

à perſonne, au contraire il a procuré du pain à mille pauvres gens qui ſeroient morts de faim ſans ſon ſecours. Ce nouvel Intendant eſt d'une des plus Illuſtres Maiſons de Robe qui ſoient en France. On dit qu'il eſt trés-honnête homme, & que Madame ſon épouſe eſt une Dame d'un merite diſtingué. Il doit venir au premier jour à *Monreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils y doivent faire le récenſement des Habitans de cette *Iſle* & des Côtes circonvoiſines. C'eſt aparemment pour faire quelque nouvelle tentative contre les *Iroquois* qu'on prend tant de précautions. Il ne s'eſt rien paſſé de nouveau à la Colonie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce tems-là à la chaſſe des *Orignaux* avec les Sauvages, dont je vous ai dit pluſieurs fois que j'aprenois le langage. Cette chaſſe ſe fait ſur les néges, avec des *Raquettes* telles que vous les voyez deſſignées ſur ce papier. Elles ont deux pieds & demi de longueur & quatorze pouces de largeur; le tour de la *Raquette* eſt de bois fort dur d'un pouce d'épaiſſeur, qui retient les mailles de la maniere que celles dont on ſe ſert pour jouër à la paume, à la reſerve que celles-ci ſont faites de cordes de boyau, & les autres de petits lacets de peaux de Cerfs ou d'Orignaux. Vous y voyez deux petites barres de bois qui les traverſent; afin que les mailles tenant à pluſieurs endroits ſoient plus roides & plus ſtables. Le trou qui eſt à l'endroit où vous découvrez ces deux couroyes, eſt le lieu où l'on met la pointe du pied, afin qu'étant bien attaché par ces li-

gatures qui font deux trous au-dessus du talon, le pied soit fermé par le bout, qui à chaque pas qu'on fait sur la nége s'enfonce en ce trou, lors qu'on leve le talon. On marche bien plus vîte avec ces machines sur la nége qu'on ne feroit avec des souliers sur le chemin batu. Elles sont si necessaires qu'il seroit impossible, non seulement de chasser & d'aller dans les bois, mais même d'aller aux Eglises, pour peu qu'elles soient éloignées des habitations; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de nége pendant l'hyver. J'ai donc été obligé de marcher trente ou quarante lieuës dans les bois pour faire la chasse de ces animaux, à laquelle j'ai trouvé que la peine du voyage tout au moins égale au plaisir. L'Orignal est un espece d'Elan qui differe un peu de ceux qu'on voit en *Moscovie*. Il est grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure semblable, à la reserve du musle, de la queuë & d'un grand bois plat qui pese jusques à 300. livres, & même jusqu'à quatre cens, s'il en faut croire les gens qui en ont vû de ce poids-là. Cet animal cherche ordinairement les terres franches. Le poil de l'Orignal est long & brun, sa peau forte & dure, quoi que peu épaisse; & la viande délicate, sur tout des femelles, dont le pied gauche de derriere guerit du mal caduc, *si credere fas est*. Il ne court ni ne bondit, mais son trot égale presque la course du Cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en Eté trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. Ces sortes d'animaux s'atroupent or-


Tome 1.er Pag. 72.
11.e Raquettes
BRAYER
Est un morceau d'Etoffe de toutes couleurs qu'il passe à une ceinture de corde tant par le devant que par le derriere
Orignaux ou Elans



dinairement à la fin de l'Automne, & la bande grossit au commencement du Printems, lorsque les femelles sont en rut, ensuite ils se séparent. Voici comment nous fismes cette chasse. Premierement, nous allâmes jusqu'à quarante lieuës au Nord du Fleuve *Saint Laurent*, où nous trouvâmes un petit Lac de trois ou quatre lieuës de circuit, au bord duquel nous cabanâmes avec des écorces d'arbres, aprés avoir ôté la nége qui couvrit le terrain où nous fismes nos cabanes. Nous tuâmes, en chemin faisant, autant de liévres & de gelinotes de bois que nous en pûmes manger. Dés que nous eûmes cabané, quelques Sauvages allerent à la découverte des Orignaux, les uns vers le Nord & les autres vers le Midi, jusqu'à deux ou trois lieuës du cabanage. Lors qu'ils avoient découvert des pistes fraîches, un d'eux se détachoit pour nous en donner avis, afin que toute la bande eût le plaisir de la chasse. Nous suivions quelquefois une lieuë ou deux ces mêmes pistes; ensuite nous trouvions cinq, dix, quinze ou vingt Orignaux ensemble, qui conjointement ou séparement prenoient la fuite, & s'enfonçoient dans la nége, jusqu'au poitrail. Si la nége étoit dure & condensée ou qu'il y eut quelque verglas au dessus, causé par un temps humide suivi de gêlée, nous les joignions aprés un quart de lieuë de poursuite, mais si elle étoit molle ou fraîchement tombée, nous étions obligez de les poursuivre trois ou quatre lieuës sans les attraper, à moins que

les chiens ne les arrêtassent dans les endroits les plus couverts de néges. Lors qu'on les joint, on leur tire des coups de fusil, quelquefois ils entrent en fureur & viennent à la charge sur les Sauvages, qui se couvrent d'un arbre pour se garantir de leurs pieds, avec lesquels ils les foulent jusqu'à les écraser. Dés qu'on les a tuez on fait de nouvelles cabanes sur le lieu même, avec de grands feux au milieu, pendant que les esclaves les écorchent & tendent les peaux à l'air. Un des Soldats qui m'accompagnoient me dit qu'il faloit avoir le sang d'eau-de-vie, le corps d'airain & les yeux de verre pour resister au grand froid qu'il faisoit. Ce n'étoit pas sans raison, car nous étions contraints d'avoir pendant la nuit du feu tout autour de nous. Tant que la viande de ces Animaux peut servir de provision, l'on ne songe guere à s'écarter; mais quand elle est finie on fait une nouvelle découverte & une même boucherie. On fait cette chasse jusqu'à ce que les néges & les glaces se fondent. Dés que le grand dégel commence, il est impossible d'aller loin; on se contente de tuër des Liévres, & des Perdrix, qu'on trouve en grand nombre dans les bois. Dés que les Rivieres sont libres on travaille à faire des Canots avec ces peaux d'Elans, qu'on coût facilement les unes aux autres, ensuite on couvre les coûtures de terre grasse au lieu de goudron, & ce travail ne durant que trois ou quatre jours, on se sert de ces Canots pour revenir aux habitations avec tout le bagage. Voilà, Mon-

ſieur, en quoi mon divertiſſement a conſiſté pendant trois mois que j'ai couru les bois. Au reſte nous avons pris ſoixante-ſix Orignaux, & nous en aurions pû maſſacrer deux fois autant ſi nous euſſions fait une chaſſe d'interêt, c'eſt-à-dire expreſſement pour les peaux. On les prend l'Eté de deux manieres, quoi qu'avec bien de la peine, ſoit avec des lacets de corde qu'on pend entre deux arbres ſur quelque paſſage qu'on a environné de brouſſailles, ſoit à coups de fuſil, par ſurpriſe, en s'approchant d'eux par le deſſous du ventre, en rampant comme un ſerpent entre les arbres & les taillis. On prend les Cerfs & les Caribous l'Eté & l'Hiver de la même maniere que les Orignaux, à la reſerve que le *Caribou*, qui eſt une eſpece d'âne ſauvage, s'échape facilement par la largeur de ſes pieds, lors que la nége eſt un peu dure; au lieu que l'Orignal eſt alors preſque auſſi-tôt forcé que levé. Au reſte j'ai pris un tel goût pour la chaſſe, que j'ai reſolu de ne faire autre métier pendant que j'en aurai le loiſir: Les mêmes Sauvages m'ont promis de me faire voir dans trois mois d'autres chaſſes moins penibles & plus agreables.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Boucherville le 8. Juillet 1686.

LETTRE XI.

Qui contient une autre chasse curieuse de divers animaux.

MONSIEUR,

Vous vous plaignez de n'avoir reçû l'an passé qu'une seule de mes lettres du 8. Juillet, en m'assûrant que vous m'en avez écrit deux, dont aucune ne m'a été renduë. J'en reçois une aujourd'hui qui me fait d'autant plus de plaisir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre souvenir. Vous dites que ma relation vous a fait plaisir, je vois que vous prenez goût à la chasse curieuse des Orignaux, & que vous serez ravi d'aprendre celles que j'ai depuis ce temps-là. Cette curiosité est digne d'un aussi grand chasseur que vous ; mais je ne sçaurois vous parler de celle des Castors dont vous seriez bien aise d'être informé, car je ne sçai pas encore la maniere dont on les prend, si ce n'est par le recit qu'on m'en a fait.

Je partis au commencement de Septembre pour aller à la chasse en Canot sur quelques Rivieres,

vieres, Etangs ou Marais qui ſe déchargent dans le *Lac de Champlain*. J'étois avec trente ou quarante Sauvages trés-habiles en ce métier, & qui connoiſſoient parfaitement bien les lieux propre à prendre les oiſeaux de Riviere & les bêtes fauves. Nous commençâmes à nous poſter ſur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieuës de circuit, & aprés avoir dreſſé nos cabanes, ces Sauvages firent des huttes ſur l'eau en differens endroits. Au reſte, ils ont des peaux d'Oyes, d'Outardes & de Canards, ſechées & remplies de foin, attachées par les pieds avec deux clous ſur un petit bout de planche legere, qu'ils laiſſent flotter aux environs de cette hutte de feüillages où ils ſe renferment trois ou quatre, aprés avoir attaché leurs Canots. En cette poſture ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les *Outardes*, les *Sarcelles*, & tant d'autres oiſeaux inconnus en Europe, dont on voit ici des quantitez ſurprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux remplies de paille, la tête levée, imitant ſi bien le naturel, viennent auſſi-tôt ſe poſer au même endroit, & les Sauvages alors tirent deſſus, les uns ſur l'eau, les autres à la volée; enſuite ils ſe jettent dans leurs Canots pour les ramaſſer. Ils les prennent encore avec des filets qu'ils tendent à plat à l'entrée des Rivieres ſur la ſuperficie de l'eau. Nous nous laſſâmes au bout de quinze jours de ne manger que des oiſeaux de Riviere, nous voulumes faire la guerre aux *Tourterelles*, dont le nombre eſt ſi grand en *Canada*, que Mr. l'Evêque a été obligé de les excommunier plus

d'une fois, par le dommage qu'elles faisoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces Oiseaux que de feüilles ; car comme c'étoit justement le temps que ces Oiseaux se retirent des païs Septentrionnaux pour aller vers le Midi, il sembloit que ceux de toute la terre avoient choisi leur passage en ce lieu-là. Je croi que mille hommes auroient pû s'en rassasier sans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y séjournâmes. Vous remarquerez qu'il passoit un ruisseau par le milieu de cette prairie, tout le long duquel j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvages tirer sur des *Becasses*, sur des *Ralles*, & sur un certain Oiseau gros comme une Caille qu'on appelle *Bateur de Faux*, dont la chair est trés-délicate. Nous y tuâmes quelques *Rats Musquez*, qui sont de petits animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats, dont les peaux sont assez estimées, par le peu de difference qu'elles ont d'avec celle des Castors ; leurs testicules sentent si fort le musc, qu'il n'y a point de Civette ni de Gazelle en *Asie* dont l'odeur soit si forte & si suave. On les voit soir & matin sur l'eau le nez au vent ; c'est ainsi que ces petits animaux se font découvrir par les chasseurs, qui accourent vers le lieu où ils voyent que l'eau frise. Les *Fouteriaux* qui sont de petites foüines amphibies, se prennent de la même maniere. Je vis encore de petites bêtes qu'on appelle *Sifleurs*, parce qu'ils siflent au bord de

leur taniere pendant les beaux jours. Ils ſont gros comme des Liévres, mais plus courts, la viande n'en vaut rien, mais la peau en eſt trés-curieuſe par ſa rareté. Les Sauvages me donnerent le plaiſir d'en oüir ſifler un par repriſe une heure entiere ; enſuite ils le tuërent d'un coup de fuſil. J'étois ſi ravi de voir tant d'eſpeces d'animaux differens, qu'ils voulurent me donner le plaiſir tout entier. Pour y réüſſir, ils chercherent avec ſoin des tanieres de *Carcajoux*, & aprés en avoir trouvé quelques-unes à deux ou trois lieuës de nôtre marais, ils m'y conduiſirent. Nous nous poſtâmes à la pointe du jour, ventre à terre, aux environs de leurs trous ; pendant que quelques eſclaves tenoient les chiens à une portée du mouſquet derriere. Dés que les animaux commencerent à voir l'Aurore, ils en ſortirent. Les Sauvages en même tems ſe jettant ſur les tanieres, les boucherent en appellant les chiens, qui les joignirent ſans peine. Nous n'en vîmes que deux, quoiqu'il en fut ſorti pluſieurs autres ; ils ſe défendirent vigoureuſement contre les chiens. Le combat dura plus d'une demie heure, mais à la fin ils furent étranglez. Ces animaux ſont à peu prés faits comme des blereaux, mais plus gros & plus méchans. Si les chiens montrerent leur courage en cette attaque, ils firent voir le lendemain leur poltronerie envers un *Porc-épi* que nous découvrîmes ſur un arbriſſeau que nous coupâmes, pour avoir le plaiſir de voir tomber cet animal. Ces chiens n'oſerent jamais en approcher, non plus que nous, ſe contentant de

japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tort, car il lance ses poils longs & durs comme des poinçons jusqu'à trois ou quatre pas de distance. A la fin on l'assomma, on le jetta sur le feu pour brûler tous ces petits dards, & lors qu'il fut pelé comme un cochon, on le vuida, ensuite on le fit rôtir, mais quoi qu'il fut extrêmement gras, je ne le trouvai pas si bon ni si délicat que les gens du païs me l'avoient dit, en comparant cette viande aux Chapons & aux Perdrix. Aprés que le grand passage des tourterelles eût cessé, les Sauvages me dirent que m'étant dégoûté l'année précedente de la chasse des Orignaux, par le grand froid que j'avois ressenti, ils me donneroient de leurs gens pour me ramener en Canot aux habitations, avant que les Rivieres & les Lacs commençassent à se glacer; mais qu'ayant encore plus d'un mois à demeurer avec eux avant la gelée, ils prétendoient me faire voir des chasses plus divertissantes que celle dont je vous parle. Ils me proposerent d'aller à quinze ou seize lieuës plus avant dans le païs; en m'assurant qu'ils connoissoient l'endroit du monde le mieux situé pour y trouver du plaisir & du profit; qu'on y prenoit des loutres en quantité, & qu'ils tâcheroient de faire un grand amas de leurs peaux. Nous détendîmes nos cabanes, aprés avoir embarqué nôtre bagage dans nos Canots, nous remontâmes contre le courant de la Riviere, jusques dans un petit Lac de deux lieuës de circuit, au bout duquel il s'en trouve un autre plus grand, sépa-

rez l'un de l'autre par un Iſtme de cent cinquante pas. Nous cabanâmes à une lieuë de ce petit eſpace de terre ; & les Sauvages s'occuperent, les uns à pêcher des *Truites*, & les autres à faire des pieges ou trapes pour prendre des *Loutres* ſur les bords de ce Lac. Ces machines ſe font avec de petits piquets plantez en figure de quarré long, qui forment une petite Chambre, dont la porte eſt ſoûtenuë par un piquet, au milieu duquel eſt attachée une corde paſſée dans une petite fourche où la Truite eſt bien liée: lorſque la Loutre vient à terre & quelle voit ces appas, elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale pour avaler ce poiſſon ; mais à peine y touche-t'elle, que le piquet attiré par la petite corde qui tient l'apas, venant à tomber, la porte lourde & peſante chargée de bois lui tombe ſur les reins & l'écraſe. Ces Sauvages en prirent plus de deux cens cinquante pendant le temps que nous ſéjournâmes en cet endroit-là. Ces ſortes de peaux ſont incomparablement plus belles en *Canada*, qu'en *Moſcovie* ni qu'en *Suede*. Les meilleures qui ne valent pas ici deux écus, ſe vendent quatre ou cinq en France, & même juſqu'à dix, lors qu'elles ſont noires & bien fournies de poil. Dés qu'ils eûrent fait ces trapes, ils en donnerent la direction à leurs eſclaves, qui ne manquoient pas tous les matins de faire le tour du Lac pour les viſiter & prendre ces amphibies. Ils me menerent enſuite à l'Iſtme que je viens de vous dire, où je fus fort étonné de voir une eſpece de parc

de pont d'arbres abatus les uns ſur les autres entrelaſſez de brouſſailles & de branches, au bout duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'entrée étoit aſſez étroite. Ils me dirent qu'ils avoient accoûtumé de faire en cet endroit-là de grandes chaſſes de Cerfs, & qu'aprés qu'ils l'auroient un peu racommodé, ils m'en donneroient le divertiſſement. En effet, ils me menerent à deux ou trois lieuës de-là, par des chemins, à côté deſquels je ne voyois que marais & étangs; & aprés s'être ſéparez les uns d'un côté les autres de l'autre, chacun avec ſon chien, je vis paſſer & courir quantité de *Cerfs* qui alloient & venoient, cherchant des paſſages pour ſe ſauver. Le Sauvage avec qui je demeurai, m'aſſura que nous étions les ſeuls qui ne ſeroient pas obligez de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit poſté ſur le chemin le plus droit & le plus court. Il ſe preſenta plus de dix Cerfs devant nous, qui étoient obligez de rebrouſſer chemin plûtôt que de ſe précipiter dans ces païs couverts de bourbe, d'où ils n'auroient jamais pû ſe retirer. Enfin aprés avoir marché à grands pas, & couru de tems en tems, nous arrivâmes à nôtre Parc, aux environs duquel pluſieurs Sauvages étoient couchez ventre à terre, pour fermer la porte du quarré de pieux lorſque les Cerfs y ſeroient entrez. Nous y en trouvâmes trente-cinq, & ſi le Parc eût été mieux fermé, nous en tenions plus de ſoixante, car les plus legers ſauterent par deſſus au lieu d'entrer dans le réduit. Le carnage fut grand, quoi que les femelles fuſſent


Tom. I.er Pag. 85.
Sauvage tuant des Martres ou des Chats Sauvages
Sauvage tuant des Gelinotes de bois par la voix d'un Chien, auec ses Fleches.
PARC
Cerfs renfermées dans un parc apres avoir été poursuivis par les Sauvages.
Sauvage tuant un Ours sur un Arbre
Renard qui se tüe lui même par un fusil tendu et pointe sur un appas

épargnées à cause qu'elles étoient pleines. Je leur demandai les langues & la moëlle de ces animaux, qu'ils m'accorderent avec plaisir. La viande, quoi qu'extraordinairement grasse, n'étoit délicate que vers les côtes seulement. Ce ne fut pas la seule chasse que nous fismes, car deux jours aprés nous allâmes à celle des *Ours*; & comme ces peuples passent les trois quarts de la vie à chasser dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice-là, particulierement celui de connoître les troncs d'arbres où ces animaux se nichent. Je ne pouvois me lasser d'admirer cette science, lors qu'en marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, j'entendis un Sauvage qui crioit, *voici un Ours*: Je lui demandai à quoi il connoissoit qu'il y eut un Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit des coups de hache; ils me répondirent tous que tout cela étoit aussi facile à découvrir que la piste d'un Orignal sur la nége. Ils ne se tromperent presque point en cinq ou six chasses que nous fismes, car aprés avoir donné quelques coups aux arbres où ils s'arrêtoient, l'animal sortant de son trou, se voyoit en même temps criblé de coups de fusil. Les Ours de *Canada* sont extrémement noirs & peu dangereux, ils n'attaquent jamais, à moins qu'on ne tire dessus & qu'on ne les blesse. Ils sont si gras, particulierement dans l'Automne, qu'à peine ont-ils la force de marcher; ceux que nous prîmes l'étoient extraordinairement, mais cette graisse n'est bonne qu'à brûler, au lieu que la viande, & sur tout les

pieds, ſont d'un goût exquis. Les Sauvages ſoûtiennent que c'eſt la chair la plus délicate qu'on puiſſe manger. Pour moi j'avouë qu'ils ont raiſon. Nous eûmes le plaiſir en cherchant des *Ours* de voir des Martres & des Chats ſauvages ſur des branches, auſquels animaux ils tirerent à la tête pour conſerver la peau. Mais ce que je trouvai de plus plaiſant fut la ſtupidité des *Gelinotes* de bois, qui étant perchées à troupes ſur les arbres ſe laiſſoient tuër les unes aprés les autres à coups de fuſil ſans branler ; les Sauvages les abattent ordinairement à coups de fléches ; ils diſent qu'elles ne valent pas une charge de poudre, qui peut arrêter un Orignal ou un Cerf. J'ai fait cette chaſſe pendant l'hiver autour des habitations, uſant d'une ſorte de chien qui les ſentant du pied de l'arbre ſe met à japer ; alors je m'aprochois, & regardant ſur les branches j'y découvrois ces Oiſeaux. Le dégel étant ſurvenu, je fis une partie avec quelques Canadiens pour aller à deux ou trois lieuës avant dans le Lac expreſſément pour le ſeul plaiſir de les voir battre des aîles. Je vous aſſûre que c'eſt la choſe du monde la plus curieuſe, car on entend de tous côtez un bruit à peu prés comme celui d'un tambour, qui dure une minute ou environ. On eſt enſuite un demi quart d'heure ſans rien entendre, pendant qu'on s'approche vers le lieu d'où le bruit eſt venu, & ce même bruit recommençant, on avance toûjours en s'arrêtant de temps en temps, juſqu'à ce qu'enfin on découvre ſur un arbre abatu,

pourri & couvert de mousse, la malheureuse Gelinote qui apelle son mâle, en battant si fort les aîles l'une contre l'autre, qu'on entend ce bourdonnement d'un demi quart de lieuë. Cela ne dure que les mois d'Avril, May, Septembre & Octobre. Il faut remarquer que c'est toûjours sur le même arbre qu'elles battent constamment sans changer, commençant le matin à la pointe du jour, & ne finissant qu'à neuf heures, & le soir une heure devant le coucher du Soleil jusqu'à la nuit. Je vous avouë que je me suis contenté de voir & d'admirer plusieurs fois ce batement d'aîles, sans vouloir tirer dessus. Enfin, Monsieur, outre le plaisir de tant de chasses differentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des siécles passez : le bon homme *Homere*, l'aimable *Anacreon*, & mon cher *Lucien*, n'ont jamais voulu me quitter. *Aristote* mouroit d'envie de me suivre, mais mon Canot n'étant pas assez grand pour le contenir dans son équipage de Silogismes Peripateciens, il fut contraint de retourner chez les Jesuites qui l'entretiennent fort genereusement. Je me défis de ce grand Philosophe avec beaucoup de raison, car il n'auroit pas manqué d'éfrayer mes Sauvages par son jargon ridicule & ses termes vuides de sens. Adieu, Monsieur, je suis au bout de mes chasses & de ma lettre ; je n'ai pas encore reçû de nouvelles de *Quebec*, où l'on continuë à faire de grands préparatifs pour quelque entreprise considerable. Le temps nous apprendra bien des

chose dont je vous informerai par la voye des derniers Vaisseaux qui partiront de *Quebec* à la fin de l'Automne. Je finis par le compliment ordinaire de

Vôtre, &c.

A Boucherville ce 28. Mai 1687.





LETTRE XII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreüil *en Canada avec des troupes. Les troupes & les Milices sont à saint* Helene *prêtes à partir, pour aller faire la guerre aux Iroquois.*

MONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous aprendre que je ne sçai par où commencer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monsieur de *Seignelai*, qui m'aprennent que Monsieur de *Denonville* a ordre de me laisser passer en France pour y vâquer à mes affaires Domestiques. Il me dit hier qu'aprés la Campagne, il me seroit permis de faire ce voyage. Mes parens m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plûtôt que je pourrai me trouver à *Paris* sera le meilleur.

Ce Gouverneur est arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Milices de tout le païs qui sont campées avec nos Troupes dans cette Isle. Mr. *d'Amblemont* qui est à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou six gros

Vaisseaux du second rang, ne fût que vingt-huit jours en chemin de la *Rochelle* jusques-là. Son Esquadre a transporté dix ou douze Compagnies de Marine, qui doivent garder la Colonie, pendant la Campagne que nous allons faire aux païs des *Iroquois* : Mr. de *Denonville* envoya l'an passé, à ce qu'on dit, plusieurs Canadiens connus & considerez des peuples Sauvages nos Alliez, qui habitent sur les bords des Lacs & aux environs, pour les engager à seconder le dessein qu'il a d'aneantir les Iroquois. Il a fait remplir durant l'hiver les Magazins de munitions de guerre & de bouche, & il a renvoyé quantité de Canots chargez de vivres au *Fort de Frontenac*, faisant construire une infinité de Bâteaux, tels que ceux dont je vous ay parlé dans ma quatriéme lettre, pour l'embarquement de vingt Compagnies de Marine. Les Milices qui sont campées en cette Isle avec ces Troupes composent quinze cens hommes, & les Sauvages Chrétiens des environs de *Quebec* & de *l'Isle de Monreal* y sont au nombre de cinq cens. Monsieur le Chevalier *Vaudreüil* qui vient de France pour commander nos Troupes, veut être aussi de la partie malgré les fatigues de la Mer qu'il a essuyées durant la traverse. Le Gouverneur de *Monreal* en est aussi. Mr. *de Champigni*, Intendant du Païs, est parti depuis deux jours pour aller au *Fort de Frontenac*. Mr. *de Denonville* doit partir aprés demain à la tête de sa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recomman-

dable & le plus eſtimé des cinq Villages ; l'hiſtoire & le ſort de ce Sauvage ſont trop longs pour les écrire. Tout le monde augure auſſi mal de cette entrepriſe que de celle de Mr. *de la Barre* : ſi cela eſt le Roi dépenſe bien mal ſon argent. Pour moi je juge par les reflexions que j'ay fait ſur la tentative que nous fîmes il y a trois ans, qu'il eſt impoſſible que celle-ci réüſſiſſe. Le tems nous en apprendra les ſuites, peut-être qu'on ſe repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur utilité particuliere dans le deſorde general. Nous ne ſçaurions détruire les *Iroquois* par nous-mêmes, je poſe cela comme inconteſtable. Quelle neceſſité de les troubler, puis qu'ils ne nous en donnent aucun ſujet ? Je ne ſçai ce qui en arrivera ; quoi qu'il en ſoit, je ne manquerai pas au retour de ce voyage de vous en envoyer la relation, à moins que je ne vous l'aporte moi-même, en m'embarquant pour la *Rochelle*. Cependant croyez-moi toûjours,

Monſieur, vôtre, &c.

A l'Iſle ſainte Helene, vis-à-vis du Monreal, le 8. Juin 1687.

LETTRE XIII.

Qui contient une description desavantageuse de la Campagne faite aux Païs des Iroquois. *Embuscade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs, avec un détachement de Troupes.*

MONSIEUR,

Il en est aujourd'hui comme de tout tems, l'évenement ne répond pas toûjours au projet; tel s'imagine d'aller au but qui lui tourne le dos. C'est de moi que je parle, car au lieu de passer en France comme je vous l'écrivis il y a deux mois, il faut que j'aille au bout du monde, comme vous le verrez à la fin du recit de nôtre expedition.

Nous partîmes de l'*Isle S. Helene* à peu prés dans le tems que je vous le mandai. Mr. *de Champigni* qui prit le devant de l'Armée, arriva bien escorté au Fort de *Frontenac* en Canot huit ou dix jours avant nous. Dés qu'il fut débarqué, il envoya deux ou trois cens Canadiens

pour ſurprendre les Villages de *Kente* & de *Ganeouſſé*, ſituëz à ſept ou huit lieuës de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meritoient rien moins que le traitement qu'on leur fit. On eut encore peine à les enlever, car ils ſe virent bloquez, pris & liez à la pointe du ſoir, lors qu'ils y ſongeoient le moins. On les amena au Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les attacha de file à des piquets par le cou, par les mains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poſte le 1. de Juillet, aprés avoir franchi les mêmes ſauls, cataractes, rapides & courants, dont je vous ai fait la deſcription dans la relation de l'entrepriſe de Mr. *de la Barre*. Il eſt vrai que nous eûmes double peine & double embarras, cette derniere fois, parce que ne pouvant faire le portage de nos peſans bâteaux, comme nous avions fait alors celui des Canots, nous fûmes obligez de les haler à force d'hommes & d'amarres en ces impraticables paſſages. Dés que nous fûmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis ces pauvres gens dans la poſture que je viens de vous dire. Cette tirannie me fit fremir de compaſſion & d'horreur. Ces infortunez chantoient jour & nuit (à la maniere des Peuples de *Canada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis.) Ils diſoient qu'on les trahiſſoit ſans « raiſon, qu'on leur rendoit le mal pour le bien ; « que pour les recompenſer du ſoin qu'ils avoient « toûjours eu depuis la paix, de pourvoir ce Fort « de poiſſons & de bêtes fauves pour la ſubſi- « ſtance de la garniſon ; on les lioit & les atta- «

» choit à des piquets, de telle maniere qu'ils ne
» pouvoient ni dormir ni se deffendre des mou-
» cherons. Qu'en reconnoissance du Commerce
» de Castors & d'autres Pelleteries qu'ils avoient
» procuré aux François, on les faisoit esclaves,
» aprés avoir égorgé leurs peres & leurs vieil-
» lards en leur presence. Sont-ce-là ces François,
» disoient-ils, dont les Jesuites nous ont tant
» prêché la bonne foi, non, la mort n'étoit rien
» pour nous, quelque cruelle qu'elle eût été, en
» comparaison du spectacle odieux du sang de
» nos peres qu'on a cruellement répandu devant
» nos yeux. Les cinq Villages nous vangeront
» & conserveront à jamais un juste ressentiment
» de la tirannie qu'on exerce sur nous. Je m'a-
prochai d'un de ces malheureux, âgé de cinquante-cinq ans ou environ, qui m'avoit souvent régalé dans sa Cabane auprés du Fort, pendant les six semaines de service que j'y fis l'année de l'entreprise de Mr. *de la Barre*. Et comme il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'étois touché d'une veritable douleur de le voir dans cette affreuse situation, que je lui ferois porter deux fois le jour à boire & à manger, & qu'ensuite je lui donnerois des lettres pour mes amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitassent avec moins de dureté que ses camarades. Il me répondit qu'il voyoit & connoissoit parfaitement bien l'horreur que la plûpart des François témoignoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit envers eux; & qu'il ne vouloit recevoir de nourriture ni de traitement plus doux que ses cama-

rades. Il me raconta l'a maniere dont on les avoit ſurpris, & comment on avoit maſſacré leurs ayeuls. Je ne croi pas qu'on puiſſe être penetré d'une douleur plus vive qu'étoit la ſienne, en me rapellant tous les ſervices qu'on avoit rendus pendant ſa vie aux François. Enfin aprés avoir jetté bien des ſanglots & des ſoûpirs, il baiſſa la tête & ſe teut : *Quæquæ poteſt narrat, reſtabant, ultima, flevit.* Ce ne fut pas la ſeule peine que je reſſentis à la vûë de ces pauvres innocens. Celle de leur voir brûler les doigts à petit feu dans des pipes allumées par quelques jeunes Sauvages de nôtre parti, me pouſſa tellement à bout, que je penſai les rouër de coups de bâton : j'en fus quitte pour une mercuriale, & pour quatre ou cinq jours d'arrêt dans ma tente, où je me repentis de n'avoir pas doublé la doze. On eût toutes les peines imaginables d'étoufer le reſſentiment de ces Sauvages qui coururent auſſi-tôt à leurs Cabanes, où ils prirent leurs fuſils pour me tuër. L'affaire étoit ſi délicate qu'ils alloient tous nous quitter, ſi on ne les eut aſſurez que j'étois ivre * qu'on avoit défendu à tous les François de me donner ni vin ni eau-de-vie, & qu'on me mettroit en priſon au retour du voyage. Cependant on emmena ces pauvres gens à *Quebec*, d'où on les doit transferer aux Galeres de France. Le Sieur *de la Forêt* Officier de Mr. *de la Salle*, arriva à ce Fort dans un grand Canot conduit par huit ou dix Cou-

* *Eſtre ivre chez les Sauvages eſt un ſujet à tout pardonner, on n'y châtie jamais la bouteille.*

reurs de bois. Il aprit à Mr. *de Denonville* qu'un parti d'*Ilinois* & d'*Oumamis* avoient attendu les *Hurons* & les *Outaouas* au Lac de *S. Claire* pour se joindre à eux, & s'approcher ensuite jusques à la Riviere des *Tsonnontouans*, où l'on avoit marqué le rendez-vous general. Il lui dit aussi que Mr. *de la Durantais* avoit pris dans le *Lac Huron* prés de *Missilimakinac*, par le secours des Sauvages amis, une troupe d'*Anglois* conduit par quelques *Iroquois*, qui transportoit pour cinquante mille écus de Marchandise dans leurs Canots pour trafiquer avec les Nations des Lacs..... que Mr. *Dulhut* avoit aussi pris une autre troupe de la même Nation par le secours des Coureurs de bois & Sauvages qui l'accompagnoient, lesquels avoient partagé une capture des Marchandises que ces *Anglois* & *Iroquois* transportoient à *Missilimakinac*; qu'on avoit retenu ceux-ci prisonniers aussi-bien que leur Commandant nommé *Major Gregori*. Ensuite il dit à Mr. *de Denonville* qu'il étoit tems de partir du Fort *de Frontenac*, s'il vouloit se trouver à point nommé au susdit rendez-vous, parce que le secours des Lacs dont j'ai parlé ne pouvoit pas tarder d'y arriver. Le lendemain 3. Juillet le Sr. *de la Forest* se rembarqua presque en même tems que nous pour s'en aller à *Niagara* par le Nord du Lac, attendre ce considerable renfort, pendant que nous suivions de l'autre côté, favorisez des calmes assez ordinaires en ce mois-là. Il est vrai que par un bonheur extraordinaire nous arrivâmes les uns & les autres le

même jour & presque à la même heure, à la *Riviere des Tsonnontouans.* Ce qui fit que nos Sauvages Alliez qui tirent des augures des moindres bagatelles, se mirent en tête avec leur superstition ordinaire, qu'une rencontre si ponctuelle présageoit infailliblement la destruction totale des *Iroquois*; mais ils se tromperent comme vous l'aprendrez dans la suite. Le même soir que nous mîmes pié à terre, on commença à tirer de l'eau les Canots & les Bâteaux qu'on fit garder par un bon Corps de garde. Ensuite on travailla à construire un Fort de pieux, où on laissa quatre cens hommes, sous le commandement du Sieur *Dorvillers*, pour garder les Bâtimens & le bagage. Le lendemain on y fusilla injustement un jeune Canadien nommé la *Fontaine Marion.* Voici son histoire. Ce pauvre malheureux qui connoissoit les Païs & les Sauvages de *Canada* par la quantité de voyages qu'il avoit fait en ce Continent, aprés avoir rendu de bons services au Roi, il demanda à quelques Gouverneurs Generaux la liberté de continuër ses courses pour y faire son petit commerce, ce qu'il ne pût jamais obtenir. Alors il se résolut de passer à la nouvelle Angleterre, n'y ayant point de guerre entre les deux Couronnes. Il y fut trés-bien reçû, parce qu'il étoit homme d'entreprise, & sçavoit presque toutes les langues sauvages. On lui proposa de conduire dans les Lacs ces deux Troupes d'Anglois qui furent prises; il l'accepta, & il fut pris malheureusement ce jour-là comme les autres. L'injustice qu'on lui a fait me

paroît extraordinaire, car nous sommes en paix avec l'Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les *Lacs de Canada* lui doivent apartenir. Le jour suivant nous nous mîmes en marche pour aller au grand Village des *Tsonnontouans*; sans autres provisions que dix Galetes, que chacun étoit obligé de porter soi-même. Nous n'avions que sept lieuës à faire dans de grands bois de haute futaye sur un terrain fort égal. Les Coureurs de bois faisoient l'avant-garde avec une partie des Sauvages, dont l'autre faisoit l'arriere-garde; les Troupes & les Milices étoient au milieu. Le premier jour nos découvreurs marcherent à la tête sans rien apercevoir. La marche de l'Armée fut de quatre lieuës ce jour-là. Le second ces mêmes découvreurs prirent aussi le devant, & pousserent jusqu'au champs du Village sans appercevoir qui que ce soit, quoi qu'ils n'eussent passé qu'à une portée de pistolet de cinq cens *Tsonnontouans* couchez sur le ventre, qui les laisserent aller & venir sans leur couper chemin. Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec autant de précipitation qu'avec peu d'ordre, croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous pourrions au moins attraper les femmes, les enfans & les vieillards. Mais lorsque nous fûmes au pied du côteau sur lesquels ils étoient embusquez, à un quart de lieuë du Village, ils commencerent à faire leurs cris ordinaires, suivis de quelques décharges de mousqueterie. Si vous eussiez vû, Monsieur, le desordre de nos Milices & de nos Troupes parmi ces arbres



Village de Iroquois

Coureurs

Chemin

long Coteau sur lequel 500. Iroquois étoient embusqués

Coureurs de bois

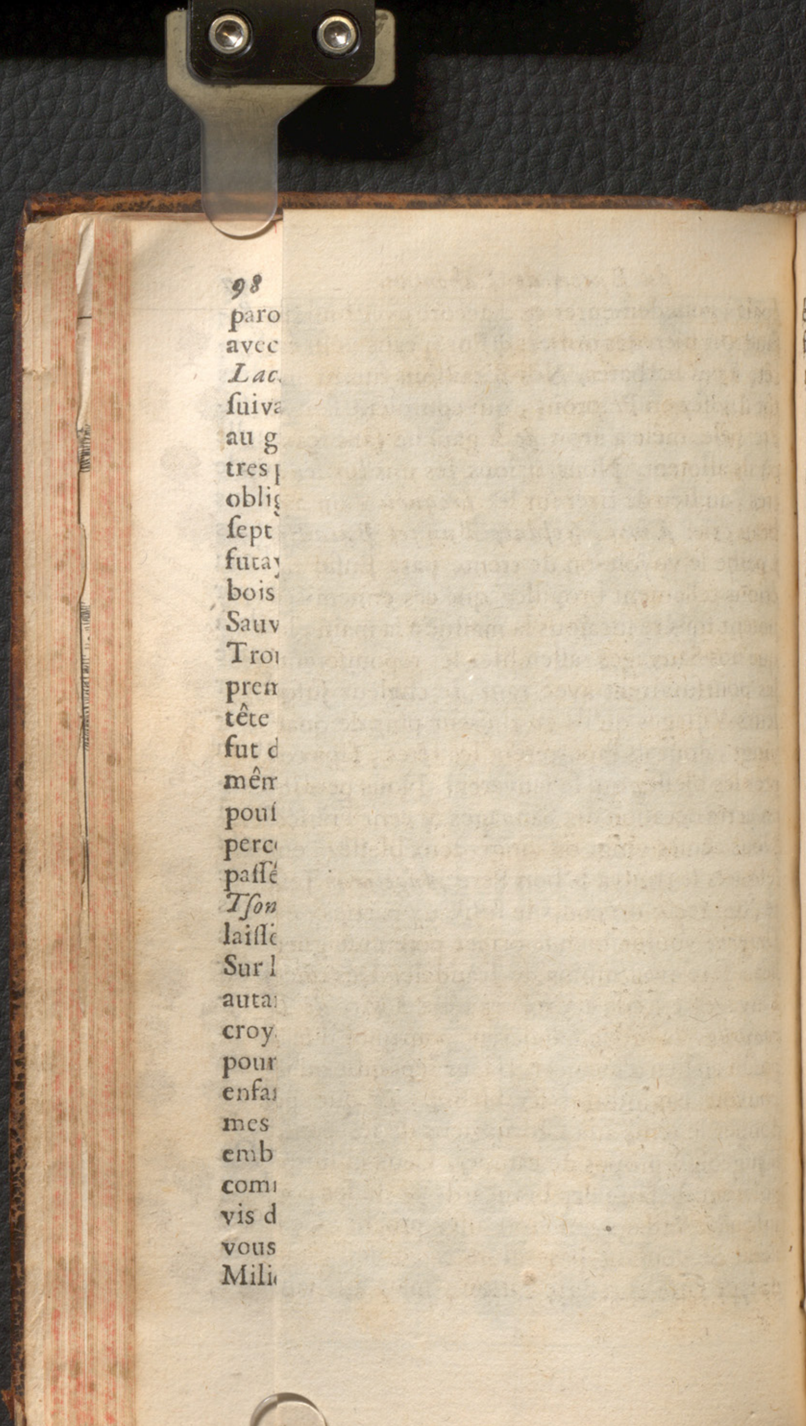
troupes réglées

M. Denonville

Chemin

Milices

Sauvages Amisetaliés



paro
avec
Lac.
ſuiva
au g
tres p
oblig
ſept
futay
bois
Sauv
Troi
pren
tête
fut d
mêm
pouſ
perc
paſſé
Tſon
laiſſé
Sur l
autar
croy
pour
enfar
mes
emb
comi
vis d
vous
Mili

épais, vous demeureriez d'accord avec moi qu'il faudroit bien des miliers d'Europeans pour faire tête à ces barbares. Nos Bataillons furent aussi-tôt divisez en Pélotons, qui couroient sans ordre pêle mêle à droit & à gauche sans sçavoir où ils alloient. Nous tirions les uns sur les autres, au lieu de tirer sur les *Iroquois*, on avoit beau crier *à moi, Soldats d'un tel Bataillon*, à peine se voyoit-on de trente pas. Enfin nous étions tellement broüillez que ces ennemis venoient fondre sur nous la massuë à la main, lorsque nos Sauvages rassemblez les repoussérent & les poursuivirent avec tant de chaleur jusqu'à leurs Villages qu'ils en tuërent plus de quatre-vingt, dont ils raporterent les têtes, sans compter les blessez qui se sauverent. Nous perdîmes en cette occasion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt ou vingt-deux blessez, entre lesquels se trouva le bon Pere *Angeleran* Jesuite, qui reçût un coup de fusil aux parties, dont *Origene* voulut bien se priver pour enseigner le beau sexe avec moins de scandale. Dés que les Sauvages eurent aporté ces têtes à Mr. *de Denonville*, ils lui demanderent pourquoi il se reposoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ses blessez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les penser, il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui proposerent de faire des brancards & de les porter jusqu'au Village qui étoit assez proche. Ce General ne voulant pas suivre ce conseil, tâcha de leur faire entendre raison; mais au lieu de

l'écouter ils se rassemblerent, & aprés avoir tenu Conseil entr'eux, quoi qu'ils étoient de plus de dix Nations differentes, ils résolurent d'aller seuls à la poursuite de ces fuyards, dont ils prendroient au moins les femmes, les enfans & les vieillards. Il étoit déja prêt à se mettre en marche, lorsque Mr. *de Denonville* leur fit dire qu'il les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'éloigner pas de son Camp, mais à se reposer ce jour-là; que le lendemain il iroit brûler les Villages des Ennemis, & ravager leurs moissons pour les faire mourir de faim. Ce compliment les chagrina si fort que la plûpart s'en retournerent dans » leur Païs, disant, que les *François* étoient » venus plûtôt pour se promener, que pour faire la guerre, puis qu'ils ne vouloient pas profiter de la plus belle occasion du monde; que » leur ardeur étoit un feu de paille aussi-tôt éteint qu'allumé; qu'il paroissoit inutile d'avoir » fait venir tant de guerriers de toutes parts pour » brûler des Cabanes d'écorce qu'on pouvoit rétablir en quatre jours; que les *Tsonnontouans* se » soucioient fort peu qu'on ravageât leurs bleds » d'Inde, puisque les autres Nations *Iroquoises* » en avoient assez pour leur en faire part; qu'enfin aprés les avoir engagez deux fois de suite » à se joindre aux Gouverneurs de *Canada* pour » ne rien entreprendre, ils ne s'y fieroient jamais, quelque protestation qu'on leur fit à l'avenir. Quelques-uns disent que Mr. *de Denonville* eût dû passer outre; d'autres soûtiennent qu'il étoit impossible de mieux faire. Je

ne me hazarderai point de décider là-dessus; ceux qui tiennent le timon sont les plus embarassez. Je me contente de vous raconter le fait comme il est à la lettre. Quoi qu'il en soit, nous marchâmes le lendemain au grand Village, portant nos blessez sur des brancards, mais nous n'y trouvâmes que la cendre, car ces *Iroquois* eûrent la précaution de brûler eux-mêmes leur Village. Nous fûmes occupez durant cinq ou six jours à couper le bled d'Inde avec nos épées dans les champs. Delà nous passâmes aux deux petits Villages de *Thégaronhiés* & *Danoncaritaoui*, éloignez de deux ou trois lieuës du précedent. Nous y fismes les mêmes exploits; ensuite nous regagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes dans tous ces Villages des chevaux, des bœufs, de la vollaille, & quantité de cochons. Tout le Païs que nous vîmes est le plus beau, le plus uni & le plus charmant qui soit au monde. Les bois que nous traversâmes étoient pleins de chênes, de noyers & de châtagniers sauvages. Deux jours aprés nous nous embarquâmes pour aller à *Niagara*; & comme nous n'en étions éloignez que de trente lieuës, nous y arrivâmes le quatriéme jour de navigation. Dés que l'Armée eut débarqué, on travailla à la construction d'un Fort de pieux à quatre bastions, qui fut fait en trois jours. On y doit laisser cent vingt Soldats commandez par Mr. *des Bergeres*, sous les ordres de Mr. *de Troyes*, avec des vivres & des munitions pour huit mois. Ce Fort est situé au Sud du côté du Détroit du *Lac Herrié*, sur un

côteau, au pied duquel il se décharge dans le *Lac de Frontenac*. Nos Sauvages Alliez prirent hier congé de Mr. *de Denonville*, aprés avoir fait leur Harangue selon leur coûtume, & avoir marqué entr'autre chose qu'ils voyoient avec plaisir un Fort si bien posté pour favoriser leur retraite lors qu'ils feroient quelque entreprise contre les *Iroquois*; qu'ils comptoient sur la parole qu'il leur donnoit de ne finir la Guerre que par la destruction des cinq Nations, ou en les forçant d'abandonner leur Païs; qu'ils le conjuroient d'envoyer incessamment des Partis en campagne Hiver & Eté, l'assurant qu'ils en feroient autant de leur côté; qu'enfin, puis qu'ils n'étoient entrez dans l'Alliance des François que sous la promesse qu'on leur avoit fait de n'écouter aucune proposition de paix, jusqu'à ce que ces cinq Nations fussent entierement exterminez, ils croyoient qu'on ne leur manqueroit pas de parole, d'autant qu'une cessation de Guerre flétriroit l'honneur des *François*, & causeroit infailliblement la perte de leurs Alliez. Mr. *de Denonville* les assura derechef de l'intention qu'il avoit de pousser son entreprise encore plus loin, étant si resolu de continuër la guerre, que malgré tous les efforts & toutes les tentatives des *Iroquois*, il ne demordroit jamais de son dessein; qu'en un mot il agiroit avec tant de vigueur, qu'à la fin ces Barbares periroient ou seroient obligez de se retirer du côté de la Mer. Ce jour même ce General me fit appeller pour me dire, que comme j'entendois la langue de

ces Sauvages, il falloit que j'acceptasse un détachement qu'ils demandoient pour couvrir leurs Païs, & m'assura de mander à la Cour les raisons qui l'obligeoient à me retenir en *Canada*, malgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. Jugez, Monsieur, si ce coup-là me surprit, ne m'attendant à rien moins qu'à faire un voyage si opposé à celui de France & à mes interêts. Cependant il fallut s'en consoler, la force majeure l'emporte par tout. J'obeïs donc, & sans perdre de tems, je me préparai à partir. Je fis mes adieux, & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats, & me firent presque tous des presens de hardes, de tabac, de liévres, & de mille autres choses dont ils pouvoient se défaire sans s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la Colonie où l'on trouve tout ce qu'on peut souhaiter. Je me suis heureusement garni de mon Astrolabe en partant de *Monreal*, avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il ne me sera pas moins utile dans mon voyage, qui sera de deux ans ou environ, selon toutes les apparences. Les Soldats qu'on me donne sont vigoureux & de bonne taille, & mes Canots sont grands & neufs. Je dois aller en compagnie de Mr. *Dulhut* Gentilhomme Lionnois, qui a beaucoup de merite & de capacité, & qui a rendu des services trés-considerables au Roi & au Païs. Mr. *de Tonti* doit être aussi de la partie; Il y a une troupe de Sauvages qui sont prêts à nous suivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la Colonie

par le Nord du *Lac de Frontenac*. Il doit laisser en passant au Fort du même nom, autant d'hommes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoye quelques lettres pour mes parens, à qui je vous prie de les faire tenir sûrement. Je vous écrirai l'année prochaine, si j'en trouve l'occasion, en vous envoyant la relation de mon voyage.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Niagara le 2. Aoust 2687.

LETTRE XIV.

Qui contient le départ de Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du voyage. Bréve description des Païs situez sur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort* Saint Joseph, *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti des* Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur départ pour* Missilimakinac. *Rencontre du frere de Mr.* de la Salle, *miraculeusement conduit. Description de* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Je ne sçai si c'est par insensibilité ou par force d'esprit, que la perte de tous mes biens que je prévois infaillible ne me touche point. Vôtre lettre ne me confirme que trop dans cet augure-là. Au reste, le conseil que vous me donnez d'écrire à la Cour, me paroît si judicieux, que je suis obligé de le suivre. Cependant je vous tiendrai parole, & voici la Relation de mes Voyages que je vous ai promise. Je m'embarquai à

Niagara le troisiéme Aoust dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, jusqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Grisolon de la Tourete*, Frere de Mr. *Dulhut*, qui s'étoit risqué dans un seul Canot à venir de *Missilimakinac* pour joindre l'Armée. Le 4. nous commençâmes à faire le grand portage du Sud, transportant nos Canots d'une lieuë & demie au dessous du grand *Saut de Niagara*, jusqu'à une demie lieuë au-dessus. Nous fûmes obligez de monter trois montagnes avant que de trouver le chemin plat & batu, où il étoit facile à cent *Iroquois* de nous assommer à coups de pierres. Nous eûmes deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nous contraignirent à faire une garde tout-à-fait exacte, & à transporter aussi nôtre bagage avec toute sorte de diligence : encore malgré toutes nos précautions il fallut en laisser la moitié vers le milieu de ce long portage, sur la nouvelle de la découverte de mille *Iroquois* qui s'aprochoient de nous. Jugez, Monsieur, si nous n'avions pas sujet d'être allarmez, & si nous hesitâmes à tout sacrifier au desir naturel qu'ont tous les hommes de conserver leur vie. Cependant nous pensâmes la perdre malgré nos soins. Un demi quart d'heure aprés nous être embarquez au dessus du *Saut*, nous les vîmes paroître sur le bord du Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'étant écarté cent pas à côté du chemin, il n'y avoit qu'un quart d'heure, avec trois ou quatre

Sauvages, pour voir cet effroyable Cataracte. Un moment avant que nos découvreurs accourussent pour nous avertir de l'aproche de ces coquins, tout ce que je pûs faire en apprenant cette nouvelle, ce fut d'arriver-là dans le tems que les Canots commençoient à défiler. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris par ces tirans. *Il morir e niente, ma il vivere brugiando e troppo.* * Au reste ce Saut a sept ou huit cens pieds de hauteur, & demie lieuë de nape ou de largeur. On voit une Isle vers le milieu qui penche vers le précipice, comme si elle étoit prête d'y tomber. Tous les animaux qui traversent un demi quart de lieuë au dessus de cette Isle infortunée, y sont entraînez par la force des courans. Les bêtes & les poissons qui se tuënt en tombant de si haut, servent de nourriture à cinquante *Iroquois*, qui se tiennent à deux lieuës delà pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui est remarquable, c'est qu'entre l'eau qui forme la cascade par un talus effroyable, & le pié du rocher d'où elle se précipite, il y a un chemin où trois hommes peuvent aisément traverser d'un côté à l'autre, sans recevoir que quelques goutes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois*, je vous dirai que nous traversâmes le Détroit avec bien de la vigueur, & qu'aprés avoir ramé ou vogué durant toute la nuit à force de bras, nous arrivâmes le lendemain au matin à

* *La mort n'est rien, mais c'est trop de perir à petit feu, car les prisonniers que font les Iroquois courent grand risque d'être brûlez.*

l'embouchure du Lac, qui nous parût assez rapide. Dés que nous eûmes attrapé ce Lac nous fûmes en sûreté, car les Canots dont les *Iroquois* se servent, sont si lourds & si grands, qu'ils n'aprochent pas de la vîtesse de ceux qui sont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'écorce d'ormeau, laquelle est naturellement pesante; & la figure qu'ils leur donnent est extravagante; ils sont si longs & si larges, que trente hommes y peuvent ramer deux à deux, assis ou debout, quinze de chaque rang, mais le bord en est si bas, que pour peu de vent qu'il fasse, ils ne sçauroient naviguer dans les Lacs. Nous côtoyâmes le *Lac Errié* par la côte du Nord, à la faveur des calmes qui regnent universellement en cette saison, sur tout dans les Païs Meridionaux. Nous découvrions trés-souvent sur le rivage du Lac des volées de cinquante ou soixante Cocqs d'Inde, qui couroient sur le sable d'une vîtesse incroyable : les Sauvages qui nous accompagnoient en tuoient assez tous les jours pour nous en faire part, en échange du poisson que nos pêcheurs leur fournissoient. Le 25. nous arrivâmes à la longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nous préférâmes la peine d'y faire un portage de deux cens pas à celle de côtoyer trente-cinq lieuës, à cause de la grande chaleur. Le 6. Septembre nous entrâmes dans le Détroit du *Lac Huron*, que nous remontâmes contre un foible courant de demie lieuë de largeur, jusqu'au *Lac de Sainte Claire*, qui a douze lieuës de cir-

duit. Le 8. du même mois nous suivîmes les bords jusqu'à l'autre bout, d'où il ne nous restoit plus que six lieuës de détroit à refouler, pour gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous mîmes pied à terre le 14. Vous ne sauriez vous imaginer la beauté de ce détroit & de ce petit Lac, par la quantité d'arbres fruitiers sauvages qu'on voit de toutes les especes sur les bords. J'avouë que le défaut de culture en rend les fruits moins agreables, mais la quantité en est surprenante. Nous ne découvrions sur le rivage que des troupes de Cerfs & de Chevreüils. Nous battions aussi les petites Isles pour obliger ces animaux à traverser en Terre-ferme, pendant que les Canoteurs dispersez autour de l'Isle leur cassoient la tête dés qu'ils étoient à la nage. Arrivez au Fort dont j'allois prendre possession, Messieurs *Dulhut de Tonti* voulurent se reposer quelques jours devant que de passer outre, aussi-bien que les Sauvages qui nous accompagnoient. Ce Fort qui avoit été construit par le premier de ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ses dépens par des Coureurs de bois qui avoient eu le soin d'y semer quelques boisseaux de bled d'Inde, dont l'abondante moisson me fut d'un trés-grand secours. Ceux-cy ravis de ceder ce poste à mon détachement, s'en allerent achever leur Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent, chacun ayant la liberté de retourner du côté qui lui sembloit le meilleur. Cela me donna lieu de faire partir deux Canots conduits par des Soldats, que j'envoyai pour aller trafiquer un grand

rouleau de tabac de Bresil de deux quintaux, que Mr. *Dulhut* eut l'honnêteté de me donner, parce qu'il me dit que mes Soldats réüssiroient avec plus de facilité dans l'échange que je leur envoyois faire pour du bled d'Inde contre ce tabac, qu'avec les marchandises que je leur voulois donner. Je lui en aurai toute ma vie obligation, mais je crains fort qu'il n'en soit pas mieux payé du Tresorier de la Marine que de mille autres dépenses qu'il a faites pour le Roi. Ces Soldats furent de retour à mon Fort à la fin de Novembre, ils emmenerent avec eux le R. P. *Avenau* de la Compagnie de Jesus, qui n'eut assûrément pas l'embaras de nous prêcher l'abstinence des viandes durant le Carême. Ils m'aprirent qu'un parti de *Hurons* se préparant à partir de leurs Villages pour aller insulter les *Iroquois* dans leurs chasses de Castors, ils ne devoient pas tarder long-tems à se rendre à mon Fort pour s'y reposer. Cependant j'attendois avec impatience le nommé *Turcot* & quatre autres Coureurs de bois qui devoient arriver au commencement de Novembre, suivi de quelques autres chasseurs que Mr. *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais ils ne parûrent point. Ainsi j'aurois été fort embarassé, faisant assez maigre chere, si quatre jeunes Canadiens bons chasseurs n'eussent passé l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriva enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé par le nommé *Saentsouan* Chef de Guerre, qui me laissa les Canots & son bagage en garde jus-

qu'à son retour, lui étant impossible de naviguer plus long-tems, à cause des glaces qui commençoient à couvrir la surface de l'eau. Ces Sauvages aimerent mieux aller par terre au Fort de *Niagara*, où ils comptoient de prendre langue avant que d'entrer dans le Païs des *Iroquois*. Ils firent dix journées de Guerriers, c'est-à-dire cinquante lieuës sans rencontrer personne. A la fin ses découvreurs apperçûrent les pistes de quelques chasseurs, sur lesquelles ils marcherent à grands pas durant toute la nuit, la terre étant couverte d'un pied de nége. Ils retournerent sur leurs pas vers la pointe du jour pour avertir leurs camarades qu'ils avoient trouvé six Cabanes de dix hommes chacune. Cette nouvelle leur fit faire halte pour se peindre le visage, pour metrre leurs armes en état, & pour prendre leurs mesures. Ils convinrent que deux hommes se jetteroient doucement aux deux portes de chaque Cabane la massuë à la main, pour assommer tous ceux qui voudroient sortir, pendant que les autres feroient de vigoureuses décharges. Ils y réüssirent à merveilles, car le Parti des *Iroquois* ayant été surpris & renfermé dans ces prisons d'écorces, fut si bien défait & battu, que de soixante & quatre il n'en échappa que deux, qui étant nuds, sans armes, & sans fusils à faire du feu, perirent infailliblement de froid & de misere dans les bois. Trois *Hurons* resterent sur la place, mais les agresseurs en furent dédommagez par quatorze prisonniers & quatre femmes; ils firent aprés ce coup toute

la diligence possible pour regagner mon Fort. Parmi ces esclaves il s'en trouva trois qui étoient l'année derniere avec les mille hommes qui penserent nous surprendre dans le grand portage de *Niagara*. Ils nous apprirent que le Fort situé en cet endroit, étoit bloqué par huit cens *Iroquois*, qui devoient s'approcher incessamment de mon poste. Cette fâcheuse nouvelle me chagrinant au dernier point par la crainte de jeûner, me fit résoudre à menager le peu de bled d'Inde qui me restoit. Je n'aprehendois pas qu'ils m'attaquassent, car les Sauvages ne se battent point à découvert, ni n'entreprennent jamais de saper une palissade, mais je craignois qu'en empêchant nos chasseurs de s'écarter, ils ne nous affamassent. Au reste, durant les quinze jours que ces *Hurons* demeurerent dans mon Fort pour se délasser, j'eus la précaution de les engager à se joindre à mes chasseurs, pour faire des provisions de viandes boucanées, mais dés qu'ils furent partis pour retourner chez eux, la chasse finit & les portes de mon Fort demeurerent fermées. Ensuite mes vivres étant presque consumez, je pris la resolution d'aller à *Missilimakinac*, pour acheter des bleds chez les *Hurons* & les *Outouans*. Je laissai quelques Soldats pour garder mon Fort pendant mon absence. Je partis avec le reste de mon détachement le premier d'Avril d'un petit vent de Sud-Est, à la faveur duquel nous traversâmes insensiblement la Baye de *Saguinan*. Ce petit Golfe a six lieuës de traverse, au milieu duquel

on trouve deux petites Isles, qui sont quelquefois d'un grand secours lors que le vent s'éleve dans le trajet. Toute la Côte que je vis jusques-là est remplie de rochers & de batures, entre lesquelles on en voit une qui a jusqu'à six lieuës d'étenduë en largeur. De cette traverse, à l'endroit nommé l'*Anse du Tonnerre*, l'on compte trente lieuës. La Côte est saine & les Terres basses, sur tout à la Riviere aux Sables, qui est moitié chemin de cette Anse. Il nous restoit encore trente lieuës de Navigation, que nous fismes avec un peu de risque à la faveur d'un vent d'Est-Sud-Est, qui avoit furieusement grossi les vagues. Nous rencontrâmes à l'embouchure du Lac des *Ilinois*, le parti des *Hurons* (dont je vous ai parlé) accompagné de quatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en retournoient à leurs Villages, aprés avoir fait pendant l'Hiver la chasse des Castors sur la Riviere du *Saguinan*. Eux & nous fûmes obligez de rester là trois ou quatre jours à cause des glaces; ensuite le Lac s'étant nettoyé, nous le traversâmes ensemble. Etant arrivez, les *Hurons* tinrent Conseil sur la distribution de leurs Esclaves, ils en donnerent un à Mr. *de Juchereau*, qui commandoit en ce lieu-là; ce malheureux fut aussi-tôt fusillé. Ils en presenterent un autre aux *Outaouas*, qui lui donnerent la vie par des raisons que vous concevriez facilement si vous êtiez mieux informé de la fine politique de cette espece d'hommes que vous prenez pour des bêtes.

Le dix-huitiéme d'Avril, qui fut le jour de mon arrivée en ce poste, fut aussi le jour de mon inquietude. Le bled d'Inde y étoit si rare, à cause du peu qu'on en recüeillit l'Automne passée, que je desesperai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en faloit. Cependant je crois que j'en tirerai des deux Villages à peu prés la quantité que je demande. Monsieur *Cavelier* arriva ici le sixiéme de Mai, accompagné de son Neveu, du Pere *Anastase* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvage, & de quelques François, ce qui, comme vous voyez, faisoit une espece d'Arche bien bigarrée : Ces François sont du nombre de ceux que Mr. *de la Salle* a amenez à la découverte du *Missisipi*. Ils disent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour passer en France & porter ses dépêches au Roi, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'est pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guéres moindre que de huit cens lieuës sur leur propre Relation. Quoi qu'il en soit, je reviens au lieu où je suis, c'est assurément un endroit important ; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joins. *Missilimakinac* est situé au quarante-cinquiéme degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui est de la longitude je ne m'en mêle point, vous vous souvenez sans doute de la raison que j'en ai, c'est celle de l'impossible, comme je vous l'ai marqué dans ma seconde Lettre. Ce poste n'est qu'à demi

lieuë de l'embouchEure du Lac des *Ilinois*, dont je dois vous parler ailleurs, aussi-bien que des autres. Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont chacun un Village, séparé l'un de l'autre par une simple palissade, mais ces derniers commencent à construire un Fort sur un Côteau, qui n'est qu'à mille ou douze cens pas d'ici. Ils prennent cette précaution à l'occasion du meurtre d'un certain *Huron*, nommé *Sandaures*, que quatre jeunes *Outaouas* assassinerent au *Saguinan*. Les Jesuites y ont une petite Maison * à côté d'une espece d'Eglise, dans un enclos de palissades qui les separe du Village des *Hurons*. Ces bons Peres employent en vain leur Théologie & leur patience à la conversion de ces incredules ignorans. Il est vrai qu'ils baptisent assez souvent des enfans moribons, & quelques vieillards, qui consentent de recevoir le Baptême lors qu'ils se voyent à l'article de la mort. Les Coureurs de Bois n'ont dans ce poste qu'un trés-petit établissement, qui ne laisse pas d'être considerable, en ce qu'il sert d'entrepos à toutes les marchandises qu'ils trafiquent avec les Sauvages du Sud & de l'Oüest, car il faut indispensablement passer par cet entrepos, lors qu'on va chez les *Ilinois*, les *Oumamis*, à la *Baye des Puants*, & sur le Fleuve de *Missisipi*. Les Pelleteries qu'on raporte de ces differens lieux doivent y rester avant que d'être

** C'est comme leur Chef d'Ordre en ce Païs-là, & toutes les Missions que l'on disperse parmi les autres Nations Sauvages dépendent de cette résidence.*

transportées à la Colonie. Sa situation est avantageuse, en ce que les *Iroquois* n'oseroient traverser dans leurs chetifs Canots le Détroit du *Lac des Ilinois*, qui a deux lieuës de large ; & que d'ailleurs la Navigation du *Lac des Hurons* est trop rude pour cette sorte de voiture, dont je vous ai déja fait la description. Ils ne peuvent non plus y venir par terre, à cause de la quantité de Marais, d'Etangs & de petites Rivieres qu'ils seroient obligez de franchir, ce qu'ils ne pourroient sans beaucoup de difficulté ; outre qu'ils auroient toûjours à traverser ce Détroit.

Vous ne sçauriez croire, Monsieur, combien de *Poissons blancs* il se pêche à mi-Canal de la Terre ferme à l'Isle de *Missilimakinac* : Sans cette incommodité les *Outaouas* & les *Hurons* n'y pourroient jamais subsister, car étant obligez d'aller à plus de vingt lieuës dans les bois, à la chasse des Orignaux & des Cerfs, ils essuyeroient trop de fatigue de les transporter si loin. Ce Poisson est à mon goût celui de tous les Lacs qui peut passer pour bon. Il est vrai qu'il surpasse toutes les autres especes de Poisson de Riviere. Ce qu'il y a de singulier c'est que toute sauce diminuë sa bonté, aussi ne le mange-t'on que boüilli ou rôti, sans assaisonnement. On apperçoit dans ce Canal des Courans si forts, qu'ils entraînent souvent les filets à deux ou trois lieuës de là. Il arrive qu'en certain tems ces Courans portent trois jours à l'Est, deux à l'Oüest, un au Sud, quatre au Nord, quelque-

Isle du bois blanc

Isle de Missilimakinack

LAC DES HURONS

Courants surprenant portant tantôt icy et tantôt là

la Pesche du Poisson blanc

Brasses d'Eau

Embouchure

E. Village des Outaovas

A. Village des François. B. Maison des Iesuites. C. Village des Hurons. D. Chams des Sauuages

fois plus & quelquefois moins, ſans qu'on en puiſſe penetrer la cauſe, car on les voit porter en calme de tous côtez le même jour une heure d'un côté, une heure de l'autre, ſans qu'on puiſſe limiter le temps : je laiſſe aux Diſciples de Copernic à décider ſur cette variation. On y pêche avec des alênes des Truites groſſes comme la cuiſſe, attachant l'inſtrument à du fil d'archal qui tient au bout de la ligne qu'on jette au fond du Lac. Ces ſortes de Pêches ſe font Hiver & Eté, auſſi-bien avec les filets qu'avec ces ſortes d'ameçons, en faiſant des trous à la glace à côté les uns des autres, pour y paſſer les rets avec des perches. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont d'agreables Campagnes, où ils ſement du Bled d'Inde, des Poix, des Féves, des Citroüilles & des Melons differens des nôtres, je vous en parlerai quelque jour. Ces Sauvages vendent quelquefois ſi cher leur bled d'Inde, ſur tout quand la chaſſe des Caſtors n'a pas réüſſi, qu'ils ſe récompenſent bien à leur tour de la cherté de nos Marchandiſes.

Dés que j'aurai ramaſſé ſoixante ſacs, chacun peſant cinquante livres, j'irai avec mon détachement ſeul au Fort *Sainte Marie*, pour engager les *Sauteurs* à ſe joindre à quelques *Outaouas*, & tous enſemble nous irons juſqu'au Païs des *Iroquois*. Il ſe forme encore un parti de cent *Hurons*, plus ou moins, commandé par le grand Chef *Adario*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais ſa route eſt differente de celle que nous tiendrons. Je vous écri-

ray au retour de cette Course, si j'en trouve l'occasion. Peut-être que les Jesuites m'envoyeront vos Lettres avec celles de Mr. de *Denonville* au Fort *Saint Joseph*, où je ferai ma résidence. J'aurai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce plaisir-là. Cependant je vous adresse une Lettre pour Mr. de *Seignelai*, dont voici la teneur, afin que vous voyez dequoi il s'agit. Vous me ferez un plaisir sensible de me croire toûjours, &c.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 26. Mai 1688.

LETTRE
A MR. DE SEIGNELAI.

MONSIEUR,

Je ſuis fils d'un Gentilhomme qui a dépenſé trois cens mille écus pour groſſir les Eaux des deux Gaves Bearnois ; il a eu le bonheur de réüſſir dans cet Ouvrage, en faiſant entrer quantité de ruiſſeaux dans ces deux Rivieres : Le Courant de l'Adour en a été tellement renforcé, que groſſiſſant la Barre de Bayonne, un Vaiſſeau de cinquante Canons y peut entrer avec plus de facilité, que ne faiſoit auparavant une Fregate de dix. Ce fut en vertu de ce grand & heureux travail, que le Roi, pour récompenſer mon pere, lui accorda, comme auſſi à ſes deſcendans à perpetuité, certains Droits & profits, le tout montant à la valeur de trois mille livres par an ; ce qui ſe vérifie par le commencement d'un Arrêt donné au Conſeil d'Etat, le neuviéme jour de Janvier 1658. ſigné BOSSUET, *& collationné, &c. La ſeconde utilité que le Roi & la Province retirent des travaux de mon pere, conſiſte en la deſcente des Mats & des Verges des Pirenées,*

que nul autre que lui n'auroit jamais entrepris, & qui auroit infailliblement échoüé, si par ses soins & par des sommes immenses il n'eût doublement grossi les Eaux du Gave d'Oleron. Aprés sa mort ces Droits & profits qu'il obtint avec tant de justice pour lui, ses Hoirs, & ayant Cause à perpetuité, cesserent aussi-tôt; & pour comble de disgrace, je perdis encore ses Charges de Conseiller Honoraire du Parlement de Pau & de Réformateur du Domaine des Eaux & Forêts de Bearn, dont je devois légitimement heriter. Ces pertes sont suivies aujourd'hui d'une Saisie que des Créanciers mal fondez ont fait de la Baronie de Lahontan, d'une autre Terre contiguë & d'une somme de cent mille livres dont la Maison de Ville de Bayonne m'est redevable. Ces gens de mauvaise foi ne m'intentent des Procez que parce que je suis au bout du monde., qu'ils sont riches, qu'ils ont du crédit & de la protection au Parlement de Paris, où ils esperent en mon absence venir à bout de leurs injustes prétentions. J'avois obtenu la liberté de repasser en France l'année derniere pour y mettre ordre, mais Mr. de Denonville me donna un détachement, & m'envoya sur ces Lacs, d'où je supplie trés-humblement Vôtre Grandeur de vouloir bien m'accorder un Congé pour l'année prochaine, & de m'honorer en même temps de sa protection. Je suis avec bien du respect,

Monseigneur, vôtre, &c.

A Missilimakinac ce 26. Mai 1688.



LETTRE XV.

Qui contient une description du Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à se joindre aux* Outaouas, *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens & rencontres durant le voyage jusqu'à son retour à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici revenu du Païs des *Iroquois*, j'ai quitté malgré moi le Fort *S. Joseph*. Je ne doute pas que vous n'ayez eu soin de la Lettre que je vous envoyai il y a trois mois pour Monsieur de *Seignelai*. Je partis d'ici, & m'embarquai le deux de Juin dans mon Canot pour aller au *Saut Sainte Marie*, où j'engageai quarante jeunes Guerriers à se joindre au parti d'*Outaouas*, dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Le *Saut Sainte Marie* est un Cataracte ou plûtôt une Cascade de deux lieuës de longueur, où les eaux du *Lac Superieur* se déchargent, & au pied duquel les *Outchipoues* ap-

pellez *Sauteurs*, ont un Village prés de la Maison des Jesuites. Ce poste est un grand passage pour les Coureurs de bois trafiquant avec les Peuples du Nord, qui ont coûtume de se rendre l'Eté sur les rives de ce Lac. Il ne croit point de bled d'Inde en ce triste lieu, parce que les broüillards continuels qui s'élevent du Lac *Superieur*, qui se répandent jusques-là, rendent les terres steriles. J'en partis le 13. du même mois, avec ces quarante jeunes *Sauteurs*, qui s'embarquerent dans cinq Canots, chaque Canot contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Isle du *Détour*, où mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'attendoient depuis deux jours. Le premier jour se passa en festins de Guerre entre ces deux Nations, en Danses & en Chansons selon leur coûtume. Le lendemain nous nous embarquâmes, & traversant d'Isle en Isle, nous gagnâmes en quatre jours celle de *Manitoualin*. Cette Isle a 25. lieuës de longueur, & sept ou huit de largeur. Les *Outaouas du Talon*, appellez *Otontagans*, y demeuroient autrefois; mais ils furent obligez de se retirer ici par les progrés des *Iroquois*, qui ont détruit tant de Nations. Nous côtoyâmes cette Isle un jour entier, & à la faveur des calmes nous passâmes encore d'Isle en Isle jusqu'à la Côte Orientale du Lac; nous fîmes entr'autres une traverse de six lieuës, pendant laquelle les Canoteurs, peu accoûtumez à faire de longs trajets dans une voiture si fragile, eurent occasion d'exercer leurs bras. Les Sauva-

ges ne vouloient pas s'y résoudre, ils aimoient mieux se détourner de cinquante lieuës que de naviguer si prés de terre, mais à la fin leur ayant persuadé que je ne me risquerois pas, si je n'étois parfaitement instruit contre le danger par la connoissance des vents & des tempêtes, ils se risquerent aussi. Le calme continuant toûjours nous eûmes le temps de gagner la Riviere de *Theonontaté*, où nous entrâmes le 25. de bonne heure. Le lendemain un vent d'Oüest-Sud-Oüest s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq jours, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye nous ôtant la liberté de la chasse. Ce lieu-là est l'ancien Païs des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'appellent en leur langage *Theonontateronons*, c'est-à-dire, Habitans de *Theonontaté*; mais les *Iroquois* en ayant défait & pris un grand nombre en differentes occasions, les autres quitterent leur Païs pour éviter le même sort. Le 29. nous nous rembarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*, où les Soldats que j'y avois laissé m'attendoient avec impatience. Le trois nous en partîmes, aprés y avoir déchargé quelques sacs de bled d'Inde. Ensuite nous continuâmes nôtre Navigation avec diligence, afin d'arriver à temps au Païs des *Iroquois*. Nous descendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Errié* avec un temps si favorable que nous arrivâmes le dix-sept à la Riviere de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la description des Lacs de *Canada*.

Incontinent aprés nôtre débarquement, les Sauvages commencerent à couper des Arbres & à construire une Redoute de pieux pour y renfermer leurs Canots & leur Bagage, & y trouver en même temps une retraite en cas de poursuite.

Le vingt ils se mirent en marche, chacun ayant pour tout équipage une couverture legere, son arc, ses fléches, ou son fusil, avec un petit sachet de dix livres de farine de bled d'Inde. Ils jugerent à propos de suivre les bords de cette Riviere, où les *Goyogouans* ont coûtume de faire la pêche des Eturgeons, qui sont des Poissons de six pieds de longueur, lesquels sortent des Lacs durant la chaleur pour remonter les Rivieres. Ils résolurent, en cas qu'ils trouvassent les chemins libres, de pousser jusqu'au pied des Villages des *Goyogouans*, pour y faire quelque coup de surprise ; mais ils n'eurent pas l'embarras d'aller si loin, car à peine avoient-ils marché deux jours, que les Découvreurs apperçûrent trois cens *Iroquois*, dont ils furent euxmêmes si bien découverts qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'échaper & de ratraper le gros de leur parti, qui trouva pareillement son salut dans la fuite. Je fus fort étonné d'entendre crier la Sentinelle de ma redoute, aux armes nôtre parti est batu & poursuivi, & sur tout quand je vis ces Fuyards courir à toute jambe, sans que je visse personne aprés eux. Ils demeurerent selon leur coûtume une demi-heure sans parler, & le Chef prenant ensuite la pa-

role me raconta l'avanture. Je crûs que les Découvreurs s'étoient trompez dans le nombre des ennemis, car je sçavois que les *Outaouas* n'ont pas la réputation d'avoir trop de courage, mais le lendemain les *Iroquois* qui parûrent à la vûë de la Redoute, me firent juger que nos gens avoient raison. Cette verité se confirma par un certain Esclave *Chaouanon*, lequel aprés s'être échapé & sauvé dans la Redoute, m'assura que les *Iroquois* n'étoient gueres moins de quatre cens. Il ajoûta qu'ils en attendoient soixante, qui devoient bien-tôt arriver du Païs des *Oumamis*, où ils étoient allez depuis quelques mois. Il nous aprit aussi que Mr. le Marquis *de Denonville*, cherchant les moyens de faire la Paix avec les cinq Nations, un Anglois nommé *Aria* accompagné de quelques autres, tâchoit de les en détourner par ordre du Gouverneur de la *Nouvelle Yorc*. Cependant nos Sauvages m'ayant prié d'entrer en conseil avec eux, ils me proposerent d'attendre un vent favorable pour nous embarquer. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller au bout du Lac pour surprendre ce parti de soixante *Iroquois*, qu'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils ne pouvoient se résoudre à partir dans un calme, parce qu'aprés avoir quitté la Redoute & nous être embarquez, un vent contraire pourroit nous obliger de gagner terre, où nous serions égorgez en cas de poursuite. Je leur répondis que la Saison étoit trop belle pour avoir d'autre tems que des calmes, que si nous at-

tendions davantage, nous donnerions loisir au parti découvert de faire des Canots pour nous suivre, que n'étant pas certains d'avoir si-tôt le vent à souhait, nous ne devions pas hesiter à nous jetter dans nos Canots, que nous pourrions naviguer la nuit & nous cacher le jour à l'abri des pointes de terre & des rochers, & qu'enfin manœuvrant ainsi, ils ne pourroient jamais deviner si nous aurions suivi la Côte Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils me répondirent qu'à la verité ce retardement pourroit être nuisible en toutes façons, mais qu'aussi mon expedient étoit dangereux, que neanmoins ils alloient gommer leurs Canots pour s'embarquer avec nous, ce qui fut executé la nuit du vingt-quatre au vingt-cinq. Nous navigâmes jusqu'au jour avec beaucoup de vîtesse, & comme le temps étoit clair, calme & serain, nous en profitâmes jusqu'à la nuit, à l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes sans sortir de nos Canots pour dormir trois ou quatre heures. Vers la minuit nous levâmes nos petits ancres de bois, & la moitié des Canoteurs ramoient pendant que l'autre moitié se reposoit. Nous fîmes cette manœuvre avec bien de l'exactitude & de la précaution, naviguant la nuit, & nous reposant le jour.

Le vingt-huit lors que nous étions à l'abri d'une petite Isle, & presque tous ensevelis dans le sommeil, les trois Soldats qui faisoient le *quart* ayant apperçû des Canots qui venoient à nous, éveillerent quelques Sauvages qui

avoient passé dans l'Isle pour dormir plus commodément. A ce bruit tous nos gens étant alertes, nous nous mîmes aussi-tôt en étant d'aller au devant de ces Canots, lesquels, quoi que la distance ne fut que de demi-lieuë, nous ne pouvions distinguer, à cause que le Soleil donnoit à plomb sur le Lac, ce qui faisoit qu'on auroit pris la surface de l'eau pour la glace d'un miroir. Il est vrai que comme il ne paroissoit que deux Canots, nous soupçonnâmes qu'ils étoient *Iroquois*, croyant que chaque Canot porteroit au moins vingt Guerriers; le Chef des *Sauteurs* me dit qu'il s'en alloit à terre avec les siens, & qu'il se posteroit à l'entrée du Bois suivant doucement leurs Canots sans se montrer, jusqu'à ce que nous les obligeassions à débarquer; que de nôtre côté les *Outaouas* & mes Soldats devoient attendre qu'ils arrivassent à la portée du mousquet de l'Isle avant que de nous découvrir, & que de leur donner la chasse, parce que si nous les laissions approcher davantage, bien loin de gagner terre, ils ne penseroient qu'à se battre, ce qu'ils feroient en desesperez, se laissant plûtôt tuër ou noyer, que de se laisser prendre. Cet avis se trouva fort juste. Ces inconnus ne nous eurent pas plûtôt découverts qu'ils gagnerent terre avec toute la précipitation imaginable, & se mettant en devoir de casser la tête aux prisonniers qu'ils amenoient, les *Sauteurs* les envelopperent si bien que pour les vouloir prendre tous en vie, ils n'y trouverent pas leur compte. Car ils se

battirent à outrance, & comme des gens qui mettent leur salut à vaincre ou à perir. *Una salus victis nullam sperare salutem.* Ce combat se donnoit pendant nôtre débarquement. Cependant les *Sauteurs* sortirent glorieusement de leur action; ils y perdirent quatre hommes, & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient affaire, ils en tuërent trois, en blesserent cinq aux jambes, & firent les autres prisonniers, si-bien qu'il ne leur en échapa pas un seul. Ces Barbares amenoient dix-huit esclaves *Oumamis* blessez, & sept femmes grosses, de qui nous aprimes que le reste de ce parti revenoit par terre sur les rives du Lac, emmenant trente-quatre autre prisonniers, tant hommes que femmes, & qu'ils ne pouvoient pas être fort éloignez. Sur cette nouvelle, les *Outaouas* étoient d'avis que l'on se contentât de ce que l'on avoit fait, alleguant pour raison que les quatre cens *Iroquois*, dont j'ai parlé, ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire soûtenoient qu'il valoit mieux perir, que de ne pas tenter la délivrance de ces prisonniers, & la défaite de tout le parti, & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux-mêmes, quand même on ne voudroit pas les seconder. Je fus engagé par cette brave résolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaouas*. Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action, ils avoient beaucoup plus de sujet que nous de ne vouloir pas risquer un second combat, & que si nous

refusions de les suivre, cette lâcheté nous couvriroit d'une infamie éternelle, & que pour agir avec plus de sûreté, il falloit user de précaution, cherchant au plus vîte quelque pointe ou langue de terre pour y faire un réduit de palissades où nous renfermerions les Canots, le bagage & les Prisonniers. Ils eurent assez de peine à s'y résoudre, mais aprés avoir tenu Conseil entr'eux, ils s'y déterminerent, plus par honte que par un veritable courage; en sorte que le petit Fortin étant fait en sept ou huit heures, nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts, pendant que le gros se préparoit à partir au premier avis.

Le quatre d'Aoust il en revint deux sur les dix heures, courant à toute jambe, pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieuës, & qu'ils s'avançoient vers nous; ils ajoûterent avoir remarqué sur la route un petit ruisseau prés duquel on pourroit leur dresser assez heureusement une embuscade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages, qui coururent aussi-tôt pour se saisir de ce petit poste avantageux, mais ils n'en sçûrent pas profiter; Les *Outaouas* se presserent trop de faire leurs décharges, & ayant tiré de trop loin, ils furent cause que les ennemis se sauverent tous, à la reserve de dix ou douze, dont les *Sauteurs* aporterent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il est vrai que tous les esclaves furent repris, & par conséquent délivrez de la tirannie de ces tigres, ce qui nous

donna lieu d'être contens. Aprés cette expedition, nous embarquâmes ces pauvres gens dans nos Canots, & nous fîmes toute la diligence possible pour gagner le Détroit du *Lac Huron*, où nous arrivâmes le treize. Ce fut avec beaucoup de plaisir que nous remontâmes le courant de ce Détroit, dans lequel nous trouvâmes les Isles dont je vous ai parlé, couvertes des Chevreüils; nous profitâmes de l'occasion, & nous n'eûmes pas de peine à rester là huit jours que nous employâmes à la chasse, & pendant lesquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs. Les *Oumamis* blessez & repris eûrent occasion de se reposer & de boire quantité de boüillons de plusieurs sortes de viandes: nous eûmes aussi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter, sans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fûmes obligez de manger sur le champ, de crainte que les chaleurs ne les corrompissent.

Pendant ce temps-là, ces pauvres blessez furent soigneusement pensez avec des racines connuës des Ameriquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu, & les boüillons ni les consommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le vingt-quatre, & le soir même nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*. J'y trouvai un parti de quatre-vingt *Oumamis*, commandez par le Chef *Michitonka*, qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus surpris en abordant

ce Fort de le voir rempli de Sauvages, ceux-ci ne le furent pas moins de retrouver avec nous leurs camarades dont ils ignoroient le ſort : tout retentiſſoit de cris de joye, jamais on entendit de loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que n'étiez-vous là, Monſieur, pour avoir vôtre part de toutes ces belles choſes. Vous fuſſiez demeuré d'accord avec moi que toute nôtre Rethorique n'a point de figures plus vives, ni plus énergiques, ſur tout en matiere d'hyperbole, qu'étoit le contenu des Harangues & des Chanſons de ces pauvres gens, qui ne s'exprimoient qu'avec des tranſports. *Michitonka* me dit, qu'étant allé au Fort de *Niagara*, dans le deſſein de pouſſer juſqu'au Champ des *Tſonnontouans*, pour y faire quelques expeditions, il avoit trouvé que le ſcorbut avoit fait dans ce Fort un ſi terrible ravage, que le Commandant & tous les Soldats en étoient morts, excepté douze, qui eurent le bonheur d'échaper auſſi-bien que Mr. *de Bergéres*, qui graces à ſon bon temperament avoit reſiſté à la violence de ce mal ; que le même Mr. *de Bergéres* avec ſes douze réchapez voulant s'embarquer pour le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui donner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accompagner ; ce que lui ayant accordé, & aprés avoir vû partir la Barque de Mr. *de Bergéres*, il s'en alla par terre au Païs des *Onnontagues*, où il rejoignit l'eſcorte qu'il avoit accordée à Mr. *de Bergéres*, par laquelle il aprit que les douze Soldats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la

mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michitonka* de ne rien entreprendre, mais plûtôt de s'en retourner avec son parti dans son païs; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebrousser chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Onnontagues*, contre qui n'ayant pû se défendre qu'en se battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Instruit de toutes ces circonstances, je tins conseil avec les trois differentes Nations qui se trouvoient alors en mon Fort, pour sçavoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs reflexions sur toutes ces nouvelles, ils conclurent que depuis que Mr. le Marquis *de Denonville* vouloit faire la Paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité; que n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je serois obligé au bout de ce temps-là de venir ici; qu'alors la Navigation seroit rude & dangereuse; que deux mois plûtôt ou plus tard étoient peu de chose, puis qu'il falloit que je me retirasse indispensablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni secours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les suivre. Cette résolution réjoüit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligez de faire encore en ce poste une abstinence plus rigoureuse que la précedente, ce qui n'accom-

mode pas le Soldat. Le vingt-sept nous brûlâmes le Fort, & nous nous embarquâmes le même jour, & rangeant la côte Meridionale du Lac dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre, nous arrivâmes ici le dix Septembre. Les *Oumamis* s'en retournerent par terre chez eux, emmenant les blessez qui se trouverent en état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. de *la Durantai*, à qui Mr. *Denonville* a donné la commission de Commandant des Coureurs de bois qui trafiquent dans l'étenduë des Lacs & autres Païs Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envoye ordre de revenir à la Colonie, en cas que la saison & l'occasion le permettent, ou d'attendre jusqu'au Printems, si je prévoyois des difficultez insurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Marchandise la paye des Soldats de mon détachement, pour les faire subsister durant l'hiver. Cet ordre me rejoüiroit extrémement, si je pouvois sortir d'ici, & m'en retourner à la Colonie; mais la chose paroît absolument impossible, les François & les Sauvages en conviennent également. Il faudroit franchir en Canot tant de Sauts, de Cascades, de Cataractes & d'endroits où l'on est obligé de faire de longs portages, que je n'oserois exposer à tous ces dangers des Soldats, qui ne sçauroient naviguer que sur l'eau dormante. J'ai jugé plus à propos d'attendre jusqu'à l'année prochaine; alors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent décendre, & qui

m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je suis sur le point d'entreprendre un autre voyage, ne pouvant me resoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé si souvent. J'engage quatre ou cinq bons Chasseurs *Outaouas* à me suivre. Le parti de *Hurons*, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, est de retour ici depuis deux mois; il a amené un esclave *Iroquois* que le Chef de ce parti a presenté à Mr. de *Juchereau* ci-devant Commandant des Coureurs de bois, qui l'a fait aussitôt fusiller. Ce rusé Chef fit en cette occasion, selon sa coûtume, un coup si adroit & si malin que j'en prévois les suites funestes. Il n'en a fait confidence qu'à moi seul, parce qu'il est veritablement mon ami, & qu'il sçait que je suis le sien; je n'oserois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne soit interceptée. Si pourtant le coup étoit encore à faire, ou qu'il y eût du remede, l'amitié ne m'arrêteroit point, j'en donnerois avis à Mr. *de Denonville*, qui s'en tireroit comme il pourroit. Je vous raconterai moi-même le fait, si Dieu permet que je fasse le voyage de France l'année prochaine: vous m'aprenez que le Roi a nommé l'Abbé de *S. Valiers* son Aumônier à l'Evêché de *Quebec*, & qu'il a été Sacré dans l'Eglise de *S. Sulpice*. Cette nouvelle me réjouiroit, s'il étoit moins rigide que Mr. de *Laval* dont il vient occuper la place; mais

quelle apparence y a-t-il que ce nouvel Evêque ſoit traitable ; s'il eſt vrai qu'il ait refuſé d'autres bons Evêchez ? il faut qu'il ſoit auſſi ſcrupuleux que le Moine *Draconce* à qui *S. Athanaſe* reprocha de n'avoir pas accepté celui qu'on lui preſentoit. Or s'il eſt tel, on ne s'accommodera guéres de ſa rigidité, car on eſt déja fort las des excommunications de ſon Prédéceſſeur.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

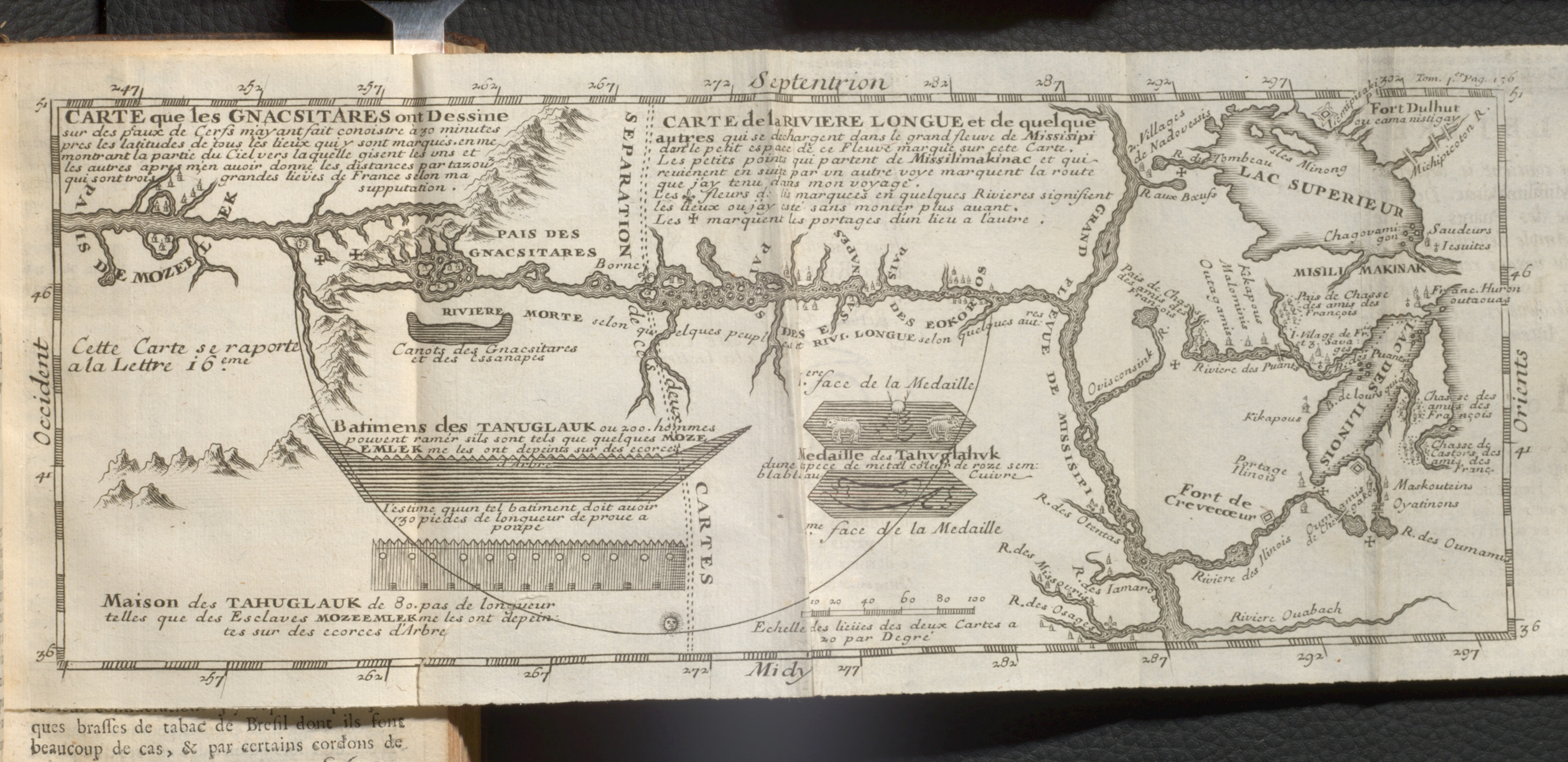
A Miſſilimakinac, ce 18. Septembre 1688.

LETTRE XVI.

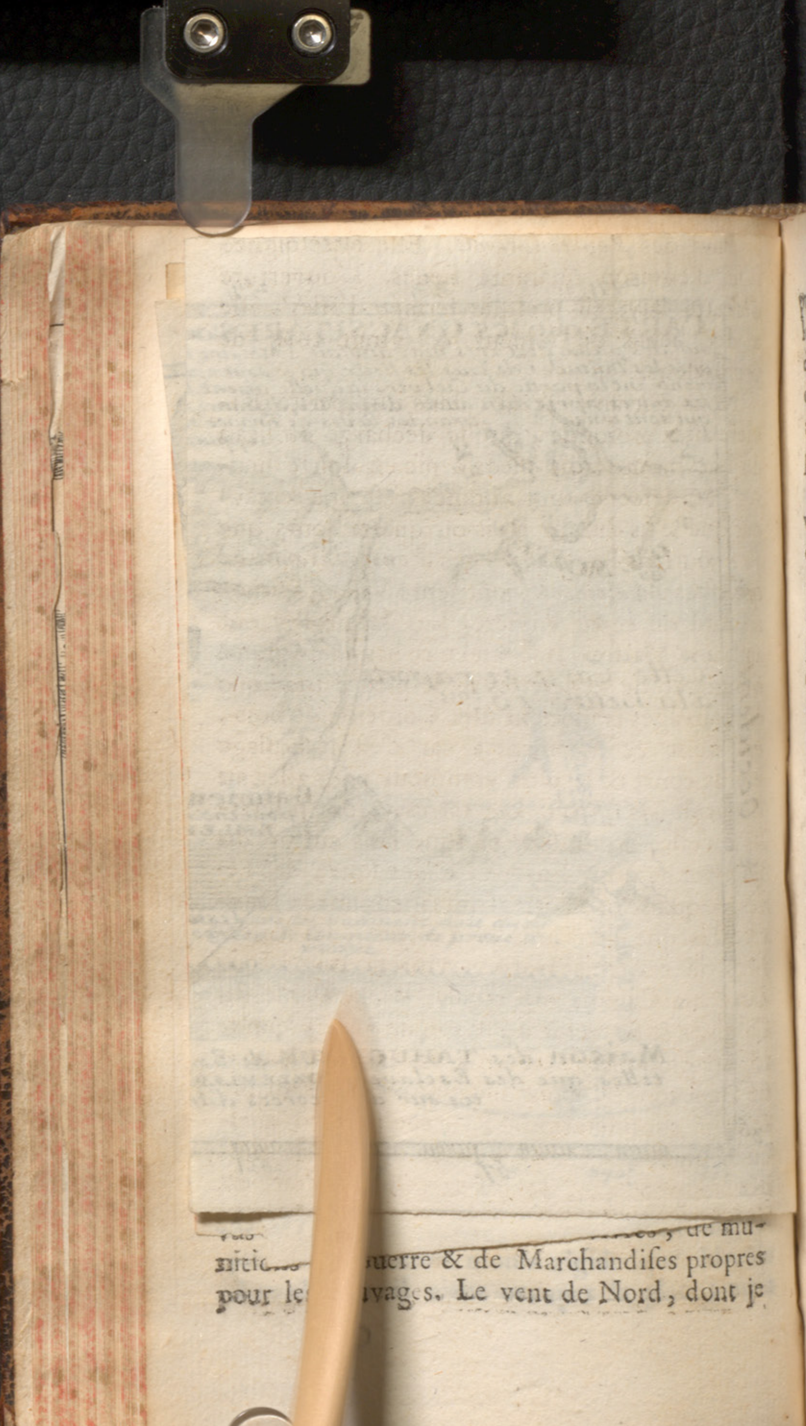
Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la* Riviere Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviere Longue*, qui se décharge dans le Fleuve de *Missisipi*. J'en aurois pû suivre le cours jusqu'à son origine, si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles. Tous mes Soldats étoient pourvûs de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de Guerre & de Marchandises propres pour les Sauvages. Le vent de Nord, dont je



ques brasses de tabac de Bresil dont ils font beaucoup de cas, & par certains cordons de



...res, de mu-
nitio[ns de] guerre & de Marchandises propres
pour les [Sa]uvages. Le vent de Nord, dont je

profitai, me poussa en trois jours l'entrée de la Baye des *Pouteouatamis*. Elle est éloignée d'ici d'environ quarante lieuës. L'ouverture de cette Baye est presque fermée d'Isles ; elle a dix lieuës de largeur & vingt-cinq de profondeur.

Nous entrâmes le 29. dans une petite Riviere assez profonde, qui se décharge où l'eau du Lac monte trois pieds à pic en douze heures, & descend tout autant ; c'est une remarque que je fis durant trois ou quatre jours que j'y séjournai. Les *Sakis*, les *Pouteouatamis* & quelques *Malominis*, ont leurs Villages situez au bord de cette Riviere. Les Jesuites y ont aussi une Maison. Il se fait en ce lieu-là un grand commerce de Pelleteries & de bled d'Inde que ces Sauvages trafiquent aux Coureurs de bois, qui vont & viennent ; car c'est le passage le plus court & le plus commode pour aller au Fleuve de *Missisipi*. Les terres y sont si fertiles qu'elles produisent presque sans culture du Froment de nôtre Europe, & des Pois, des Féves, & quantité d'autres fruits inconnus en France. Dés que j'eus mis pied à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la Danse du Calumet & de celle du Capitaine ; la premiere, en témoignage de paix & de bonne amitié ; la seconde, pour me marquer leur estime & leur considération. J'y répondis par quelques brasses de tabac de Bresil dont ils font beaucoup de cas, & par certains cordons de

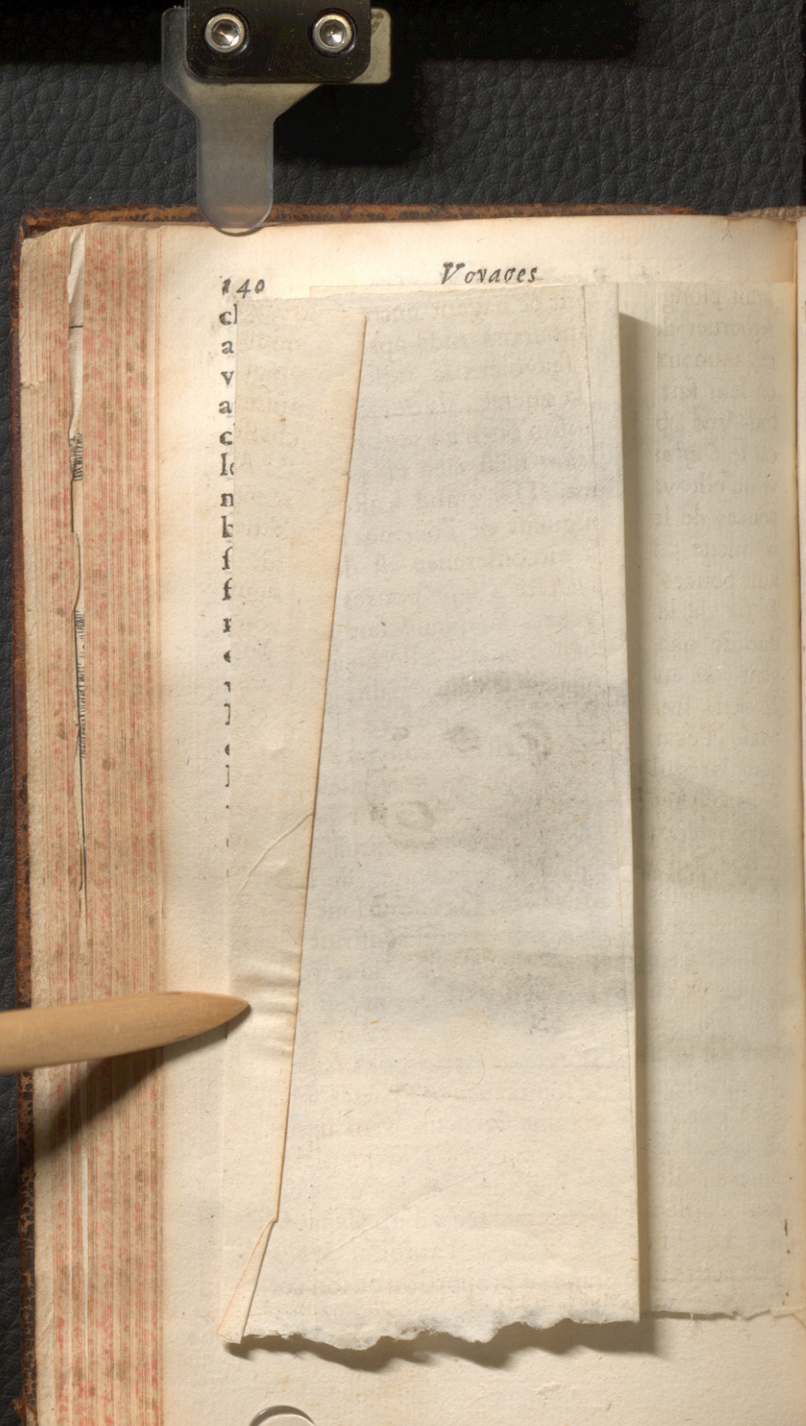
rassade ou conterie de Venise, dont ils brodent leurs Capots. Le lendemain matin je fus prié de me trouver au Festin d'une de ces Nations; & aprés y avoir fait porter de la vaisselle selon la coûtume, je m'y en allai vers le Midi. Ils débuterent par me complimenter sur mon arrivée, & moi leur ayant fait une réponse de remerciment, ils se mirent tous deux l'un aprés l'autre à chanter & danser d'une maniere dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loisir. Ces chansons & ces danses durerent deux heures. Cela fut assaisonné de cris de joye & de quolibets qu'ils font entrer dans leur Musique ridicule. Ensuite les Esclaves servirent: Toute la Troupe étoit assise à la maniere Orientale, chacun avoit sa portion comme nos Moines dans leurs Refectoires.

On commença par mettre devant moi quatre plats; le premier consistoit en deux Poissons blancs boüillis simplement à l'eau; le second étoit garni de côtelettes & d'une langue de Chevreüil, le tout boüilli; le troisiéme de deux Gelinotes de bois, d'un pied d'Ours de derriere, & d'une queuë de Castor, le tout rôti; le quatriéme contenoit un copieux boüillon de plusieurs sortes de viandes. Ils me firent boire d'une liqueur délicieuse, qui n'est pourtant qu'un syrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour. Le Festin dura deux heures, aprés-quoi je priai un des chefs de cette Nation de chanter pour moi, car c'est la coûtume lors qu'on a des affaires d'employer

un ſecond pour ſoi en toutes les ceremonies qui ſe font parmi les Sauvages. Je lui fis preſent de quelques morceaux de tabac pour l'obliger à tenir la partie juſqu'au ſoir. Le lendemain & le jour ſuivant, je fus pareillement engagé d'aller aux Feſtins des deux autres Nations, où l'on obſerva les mêmes formalitez. Je ne trouvai rien de plus curieux dans ces Villages que dix ou douze Caſtors auſſi apprivoiſez que des chiens. Ils alloient & venoient des Cabanes aux Rivieres & des Rivieres aux Cabanes, ſans s'égarer. Je m'informai des Sauvages ſi ces animaux pouvoient vivre hors de l'eau ; ils me répondirent qu'ils y vivoient auſſi facilement que les chiens, & qu'ils en avoient gardé pendant un an, ſans en ſortir que pour courir dans le Village ; d'où je conclus que Meſſieurs les Caſuiſtes ont grand tort de ne pas mettre les Canards, les Oyes & les Sarcelles au nombre des amphibies, auſſi-bien que les Naturaliſtes. Il y avoit déja long-temps que pluſieurs Ameriquains m'avoient dit la même choſe, mais comme je croyois qu'il y avoit des Caſtors de differentes eſpeces, je voulus en être encore mieux informé. Il eſt vrai qu'il s'en voit d'un certain genre particulier, qu'on appelle terriens ; mais ſelon le rapport même des Sauvages, ceux-cy ſont d'une eſpece differente des amphibies : Ils font des tanieres ou des trous en terre comme les Lapins & les Renards, n'allant jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des pareſſeux qui ont été

chaſſez de quelques Cabanes dans leſquelles ces animaux habitent juſqu'au nombre de quatre-vingt. Je vous en parlerai quelque jour. Ces animaux faineans ne voulant pas travailler, ſont chaſſez par les autres, comme les Gueſpes par les Abeilles, & ils en ſont maltraitez ſi violemment, qu'ils ſont obligez d'abandonner les Cabanes que la bonne race conſtruit elle-même ſur les Etangs. Ces Caſtors indolens ont la figure des autres, ſi ce n'eſt que leur poil eſt rongé ſur le dos & ſur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils ſe frottent contre la terre quand ils vont à leur taniere ou quand ils en ſortent. Les Naturaliſtes ſe trompent groſſiérement lors qu'ils prétendent que ces animaux ſe coupent les teſticules quand les Chaſſeurs les pourſuivent. C'eſt une viſion toute pure, car la partie que les Medecins appellent *Caſtoreum*, ne réſide point là, elle eſt renfermée dans une certaine poche que la Nature ſemble avoir faite exprés pour ces animaux. Ils s'en ſervent pour ſe dégacer les dents, quand ils ont mordu quelques arbriſſeaux gommeux. Mais ſuppoſé que le *Caſtoreum* fut dans les teſticules, il ſeroit impoſſible que cet animal pût les arracher ſans déchirer les nerfs des aînes où elles ſont cachées prés de l'*os pubis*. Il eſt aiſé de s'appercevoir qu'*Elian* & pluſieurs autres Naturaliſtes ne connoiſſoient guéres la chaſſe des Caſtors, ils n'auroient point avancé qu'on pourſuit ces animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Etang où leurs Cabanes ſont conſtruites, & qui au moindre


Tom. 1.er Pag. 141.
Castor de 26. pouces de longueur
entre tête et queüe.



c
a
v
a
c
l
n
b
f
f
r
e

bruit plongent & nagent entre deux eaux pour retourner dans leurs nids aprés le danger. Si ces animaux ſçavoient la raiſon pour laquelle on leur fait la guerre, ils devroient s'écorcher tous vifs, puiſqu'on n'en veut qu'à leur peau; car le *Caſtoreum* n'eſt rien en comparaiſon de ce qu'elle vaut. Un grand Caſtor a vingt-ſix pouces de longueur de l'occiput à la racine de la queuë; ſa circonference eſt de trois pieds huit pouces; ſa tête a ſept pouces de longueur & ſix de largeur, ſa queuë fait bien l'étenduë de quatorze pouces, elle en a ſix de largeur, & au milieu elle eſt épaiſſe d'un pouce & deux lignes. Cette queuë eſt d'une figure ovale, l'écaille dont elle eſt couverte eſt un exagone irrégulier; ce qui fait un épiderme, c'eſt-à-dire en terme de Medecine, une petite peau qui enveloppe la grande. Cet animal ſe ſert de ſa queuë pour porter de la bouë, de la terre, & toutes les autres matieres dont ſont formées les Digues & les Cabanes qu'il conſtruit par un inſtinct admirable. Ses oreilles ſont courtes, rondes & enfoncées; ſes jambes ont cinq pouces, ſes pattes trois & demi du talon juſqu'au bout du grand doigt; ſes pieds ont ſix pouces & huit lignes de longueur. Ses pattes ſont faites à peu prés comme la main d'un homme, & il s'en ſert pour manger à la maniere des Singes, elles ſont feüilluës, & les cinq doigts joints enſemble comme ceux d'un Canard par une membrane de couleur d'ardoiſe. Ses yeux plus petits que grands à proportion de ſon corps,

font de la figure de ceux des Rats. Il a au-devant de son muzeau quatre dents de défense, deux à chaque machoire comme les Lapins, & seize molaires, huit en haut & huit en bas. Ses dents de défense ou incisives, ont plus d'un grand pouce de longueur & un quart de largeur, avec cela elles sont fortes & tranchantes comme un sabre de Damas ; car cet animal, secondé par ses confreres (pardonnez-moi ce terme-là, j'entends d'autres Castors) coupe des arbres gros comme des bariques ; ce que je n'eusse jamais crû si je n'avois remarqué moi-même plus de vingt troncs de ces arbres coupez. Son poil est double ; l'un est long, noirâtre, luisant, & gros comme du crin ; l'autre délié, uni, long de quinze lignes pendant l'Hiver ; en un mot, le plus fin duvet qui soit au monde. La peau d'un tel Castor pese deux livres, le prix en est different. La chair en est délicate l'Hiver & l'Automne, mais il faut la rôtir pour la manger tout-à-fait bonne. Voilà, Monsieur, la description exacte de ces prétendus amphibies, dont les ouvrages sont la production d'une si fine structure, qu'à peine l'Art peut-il fournir rien d'aussi beau. Peut-être vous en ferai-je quelque jour le détail, la disgression seroit à present trop longue.

Il n'est donc plus question que d'abandonner la Navigation des Lacs en partant de cette Baye, où je commençai le Journal que je vous envoye, avec la Carte de tous les Païs que j'ai découverts. Je m'embarquai le tren-

tiéme Septembre avec tous mes gens, & le deuxiéme Octobre j'arrivai au pied du Saut du *Kakalin*, aprés avoir refoulé quelques petits courans dans la Riviere *des Puants.* Le lendemain nous fîmes ce petit portage, & le cinquiéme j'arrivai au Village des *Kikapous*, auprés duquel je campai le jour suivant pour y prendre langue. Ce Village est situé sur le bord d'un petit Lac, où les Sauvages pêchent quantité de Brochets & de Goujons. Je n'y trouvai que trente ou quarante Guerriers pour la garde, car les autres étoient allez à la chasse des Castors depuis quelques jours. Le septiéme je me rembarquai; & aprés avoir bien ramé, nous entrâmes vers le soir dans le petit Lac des *Malominis*, où nous tuâmes assez de Canards & d'Outardes pour souper. Nous y cabanâmes sur une pointe de terre. Dés le point du jour nous nous mîmes en Canot pour aller à leur Village, où nous ne restâmes qu'une heure pour parler à quelques Sauvages à qui je fis present de deux brasses de tabac, qui par reconnoissance nous donnerent deux ou trois sacs de farine de *fole Avoine.* Ce Lac est couvert de cette sorte de Grain qui y croît en touffes, & dont la tige est haute. Ces Sauvages en font des moissons abondandes. Le neuviéme j'arrivai au pied du Fort des *Outagamis*, où je ne trouvai que peu de gens: Ils me firent un fort bon accueil, car aprés avoir dansé le Calumet à la porte de ma Cabane, ils m'aporterent des Chevreüils & du

Poiſſon. Le lendemain ils m'accompagnerent juſqu'au haut de la Riviere où leurs gens étoient à la chaſſe des Caſtors. Le onziéme nous nous embarquâmes de compagnie, & nous mîmes pied à terre le treiziéme au bord d'un petit Lac où nous trouvâmes la Cabane du Chef de cette Nation. Dés que nous eûmes cabané, ce Capitaine vint me rendre une viſite de ceremonie, & s'informa de quel côté je prétendois aller. Je lui répondis que bien loin de marcher vers les *Nadoueſſious* ſes ennemis, je n'en approcherois de plus de cent lieuës, & que pour l'en aſſurer davantage, je le priois de vouloir bien me donner ſix Guerriers pour m'accompagner à la *Riviere Longue* que je voulois remonter juſqu'à ſa ſource. Il me dit qu'il étoit ravi que je ne portois ni armes ni hardes aux *Nadoueſſious*, qu'il voyoit bien que je n'étois pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'au contraire je méditois quelque découverte; mais qu'il ne me conſeilloit pas de remonter trop haut cette belle Riviere, à cauſe de la multitude de Peuples que j'y trouverois, quoy qu'ils n'euſſent pourtant aucun talent pour la guerre. Il vouloit dire par-là que je pourrois être ſurpris durant la nuit par quelque grand parti, cependant au lieu de ſix Guerriers que je lui demandai, il m'en donna dix, qui ſçavoient la langue & connoiſſoient le Païs des *Eokoros* avec leſquels ſa Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demeurai deux jours avec ce Chef, pendant leſquels il me

régala parfaitement bien, se promenant même avec moi, pour me donner le plaisir de remarquer la séparation des Cabanes des chasseurs dans les Païs où l'on trouve des Castors. Je vous expliquerai quelque jour ce que c'est que ces Cabanes. Je lui fis present d'un fusil, de deux livres de poudre, de quatre livres de balles, de douze pierres à fusil, & d'une petite hache. Je donnai aussi à ses deux enfans chacun un Capot & une brasse de tabac de Bresil. Entre ces dix Guerriers, il s'en trouva deux qui parloient parfaitement bien la langue des *Outaouas*, c'est-à-dire des *Algonkins*. Ce n'est pas que je n'entendisse un peu la leur, parce que la difference n'en est pas fort grande. Cependant cela me fit plaisir, car il y a certains mots qui m'auroient fait de la peine; Mes quatre *Outaouas* furent ravis de voir ce petit renfort, cela les encouragea tellement qu'ils me dirent plus de quatre fois que nous pouvions aller jusqu'à la Cabane du Soleil, sans rien craindre. Je m'embarquai donc avec cette petite escorte le seize à midi, & nous arrivâmes le soir au portage de *Ouisconsinc*, que nous fîmes en deux jours, c'est-à-dire, que nous quittâmes la Riviere des *Puants*, en transportant nos Canots & nôtre bagage jusqu'à la Riviere de *Ouisconsinc*, qui n'en est éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien de cette Riviére abandonnée, sinon qu'elle est salle, bourbeuse, & bordée de Côteaux escarpez, de marais & de rochers

effroyables. Le dix-neuf nous nous embarquâmes sur la Riviere de *Ouisconsinc*, & à la faveur d'un paisible courant nous arrivâmes en quatre jours à son embouchure, dans le Fleuve de *Missisipi*, lequel peut avoir une demi-lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Riviere n'est ni plus large, ni plus rapide que la Loire. Elle gît *Nord Oüest* & *Sud-Oüest*, elle est bordée de prairies : de bois de haute futaye ; & de sapins ; je n'y ai vû que deux Isles, peut-être en a-t-elle d'autres que l'obscurité de la nuit m'empêcha de découvrir en descendant. Le vingt-trois nous allâmes cabaner dans une Isle, sur le Fleuve de *Missisipi*, vis-à-vis de la Riviere dont je vous parle. Nous esperions y trouver des Chevreüils, mais par malheur il n'y en avoit point. Le lendemain nous traversâmes de l'autre côté du Fleuve en sondant par tout comme le jour précedent, & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond. Le deux Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Riviere Longue*, aprés avoir refoulé plusieurs courants de ce Fleuve assez rudes, quoi qu'en ce tems-là les eaux fussent au plus bas. Dans le cours de cette petite Navigation, nous tuâmes deux Bœufs sauvages que nous fîmes boucaner, & nous pêchâmes quelques Barbuës assez grosses. Le trois nous entrâmes dans l'embouchure de cette *Riviere Longue*, qui forme une espece de Lac rempli de joncs : nous trouvâmes dans le milieu un petit chênal que nous suivîmes jusqu'à la nuit,

laquelle nous passâmes à dormir dans nos Canots. Le matin je demandai aux dix *Outagamis* qui m'accompagnoient, si cette Navigation parmi ces joncs dureroit long-tems ; ils me répondirent qu'ils n'avoient jamais été à l'entrée de cette Riviere en Canot, que cependant ils m'assuroient qu'à vingt lieuës plus haut ses bords n'étoient que des bois ou des prairies. Nous n'allâmes pas neanmoins si loin, car le lendemain sur les dix heures du matin nous trouvâmes cette Riviere assez étroite, & ses rivages garnis de bois de haute futaye, & naviguant le reste du jour, nous vîmes quelques prairies d'espace en espace. Le même soir, nous cabanâmes sur une pointe de terre pour faire cuire nos viandes boucanées, n'en ayant pas encore de fraîches. Le jour suivant, nous nous arrêtâmes à la premiere Isle que nous découvrîmes : nous n'y trouvâmes ni hommes, ni bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pêcher quelques méchans poissons qui sentoient la vase. Le six, à la faveur d'un petit vent en poupe, nous allâmes cabaner à douze lieuës plus haut dans une autre Isle. Nous fîmes cette Navigation fort promptement, nonobstant le grand calme qui régne dans cette Riviére, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Cette diligence me surprit, aussi-bien que de ne point voir-là autant de Cerfs, de Chevreüils & de Poulets d'Inde, que j'en avois vû dans les autres endroits de ma découverte.

Le septiéme le même vent nous porta dans une troisiéme Isle, éloignée de dix ou onze lieuës de celle que nous quittâmes le matin; Nos Sauvages y tuërent trente ou quarante Faisans, qui me firent quelque plaisir. Le huitiéme ne pouvant presque plus nous servir du vent, à cause de certains Côteaux couverts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & sur les deux heures aprés midi nous découvrîmes de grandes prairies sur la gauche avec quelques Cabanes à un quart de lieuë de la Riviere. Aussi-tôt nos Sauvages sauterent à terre avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. Ils y trouvérent cinquante ou soixante chasseurs, qui les ayant attendus l'arc & la fléche à la main, mirent les armes bas, dés qu'ils eurent entendu les cris des *Outagamis*. Ces chasseurs firent present à nos gens de quelques Cerfs qu'ils avoient tuez sur le lieu, & ils aiderent à transporter ces viandes jusqu'à mes Canots. C'étoit des *Eokoros* qui avoient quitté leur Village pour aller à la chasse, & qui furent ravis de nous trouver; car par politique plûtôt que par reconnoissance, je leur donnai du tabac, des coûteaux, & des aiguilles, qu'ils ne pouvoient se lasser d'admirer. Ils courûrent promptement aux Villages pour avertir leurs camarades qu'ils avoient rencontré de bonnes gens, tellement que le lendemain vers le soir, nous vîmes paroître sur le bord de la Riviere plus de deux mille Sauvages qui nous ayant apperçûs se mirent à danser. Nos *Outagamis*

aborderent à terre, & leur ayant parlé, quelques-uns des Principaux s'embarquerent dans nos Canots jusqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai sur une pointe de terre à un quart de lieuë de là, prés d'une petite Riviere. Quoique ces Sauvages me pressassent extrêmement de loger dans un de leurs Villages, il n'y eût que les *Outagamis*, & les quatre *Outaouas* qui y allerent, & qui les avertirent de ne point approcher la nuit de mon campement. Le jour suivant je laissai reposer mes Soldats, & je visitai les Chefs de cette nation, en leur presentant des coûteaux, des cizeaux, des aiguilles & du tabac. Ils me firent dire qu'ils étoient ravis de ce que nous étions venus dans leurs païs, parce qu'ils avoient entendu parler des François à d'autres Nations Sauvages qui les loüoient beaucoup. Le douze j'en partis avec une escorte de cinq ou six cens Sauvages, qui marchoient par terre à côté de nos Canots, & laissant un Village à main droite de la Riviere, je fis arrêter mes gens à un troisiéme Village, éloigné de cinq lieuës du premier, sans pourtant débarquer; car je n'avois point d'autre but que de faire un present aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde & de viandes boucanées qu'il m'en falloit. Enfin, passant de Village en Village sans m'arrêter, sinon pour cabaner la nuit où pour leur donner quelques bagatelles, je voulus pousser jusqu'au dernier pour y prendre langue. Arrivé au pied de celui-cy, le grand Chef, qui étoit un vé-

nérable Vieillard envoya des chasseurs en campagne, dans le dessein de nous faire bonne chere. Il me dit qu'à soixante lieuës plus avant je trouverois la Navigation des *Essanapés*, avec laquelle ils étoient en guerre, que sans cela il me donneroit une escorte jusqu'à leur Païs; qu'il me livreroit pourtant six esclaves de cette Nation pour les ramener chez eux & m'en servir dans l'occasion; & que je n'avois rien à craindre en remontant la Riviere, si ce n'étoit quelque surprise de nuit. Enfin aprés qu'il m'eût instruit de plusieurs autres circonstances fort utiles, je me disposai à partir incessamment. Ces Chefs nous dirent qu'ils étoient 20000. Guerriers en douze Villages, & qu'ils avoient été beaucoup plus nombreux avant la guerre, ayant eu tout à la fois sur les bras les *Nadouessis*, les *Panimoha* & les *Essanapés*. Ces Peuples sont assez civils, ils n'ont rien de feroce, au contraire ils paroissoient avoir beaucoup de douceur & d'humanité. Leurs Cabanes sont longues & rondes par le haut, à peu prés comme celles de nos Sauvages; mais elles sont faites de roseaux & de joncs entrelassez & plâtrez de terre grasse; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Au reste; les hommes & les femmes vont nuds, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher. Les femmes sont plus laides que celles des Lacs en *Canada*. Il y a quelque sorte de subordination entr'eux. Leurs Villages sont fortifiez de branches d'arbres & de fassines garnies de terre grasse. Nous

nous embarquâmes à ce dernier Village le vingt-uniéme à la pointe du jour, & le soir même nous mîmes pied à terre dans une Isle couverte de pierres & de gravier, aprés en avoir passé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour ne pas perdre l'occasion d'un vent favorable. Ce même vent continuant le lendemain, nous fismes voile, & nous marchâmes non-seulement le jour, mais encore la nuit, sur le rapport que les six *Essanapés* me firent, que la Riviere étoit sûre, ni ayant ni rochers ni bancs de sable à aprehender. Le vingt-troisiéme de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faisoit eau. Pendant ce tems-là nous fismes cuire les viandes de Chevreüil dont le Chef du dernier Village des *Eokoros* m'avoit fait present, & comme le terrain où nous débarquâmes ce Canot étoit couvert de bois, nos Sauvages y entrerent pour chasser, mais ils n'y trouverent que de petits Oiseaux, sur lesquels ils ne s'amuserent pas de tirer. Dés que nous fûmes rembarquez, le vent ayant cessé tout à coup, il falut avoir recours aux avirons; mais comme la plûpart de mes gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que trés-foiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une grosse Isle deux lieuës plus haut, étant averti par les six Esclaves *Essanapés*, que nous y trouverions quantité de Liévres, ce qui fut effectivement vrai. Ces animaux n'étoient pas d'un mauvais instinct de chercher-là leur azile, car

ces bois étoient si épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en plusieurs endroits pour les obliger d'en sortir.

Cette chasse finie mes Soldats se donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un sommeil si profond, que j'eûs toutes les peines du monde à les reveiller, sur une fausse allarme qu'une Troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faisoient en terre ferme dans les broussailles. Le lendemain vingt-quatre nous nous embarquâmes à dix heures, & nous ne pûmes faire que douze lieuës en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviere avec leurs fusils pour tuër des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand succés. Nous cabanâmes à l'emboucheure d'une petite Riviere à main droite, où les *Essanapés* me firent entendre qu'il n'y avoit delà jusqu'au premier Village que seize ou dix-huit lieuës, ce qui fit que par le conseil de nos Sauvages j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le vingt-six nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour; mais la quantité de bois flottans que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha: de sorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots. Le vingt-sept à dix ou onze heures nous arrivâmes auprés du Village, où nous nous arrêtâmes, aprés avoir abordé le grand Calumet de Paix à la prouë de nos Canots.

Dés que nous parûmes, trois ou quatre cens

Essanapés accourûrent nous recevoir, & aprés avoir dansé vis-à-vis de l'endroit où nous étions, ils nous appellerent & nous inviterent à gagner terre. A nôtre abord ils se mirent en devoir de se jetter sur nos Canots, mais je leur fis dire par les quatre *Essanapés* qui étoient avec moi, qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent aussi-tôt. Ensuite je mis pied à terre avec nos Sauvages *Outagamis* & *Outaouas*, suivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des sentinelles. Etant sur le rivage cette multitude de gens se prosterna trois ou quatre fois devant nous les mains sur le front, & nous fûmes à l'instant portez & enlevez au Village en ceremonie, c'est-à-dire avec des cris de joye qui m'étourdissoient. Quand nous fûmes à la porte ceux qui nous portoient s'arrêterent, jusqu'à ce que le Chef, qui étoit un homme de cinquante ans, fut sorti avec cinq ou six cens hommes, armez d'arcs & de fléches. A l'instant nos *Outagamis* me dirent que ces gens-là étoient des insolens de venir recevoir des étrangers avec des armes, ce qui les obligea de leur crier de loin en langage des *Eokoros*, qu'ils jettassent leurs arcs & leurs fléches, mais les deux *Essanapés* que j'avois renvoyé le jour précedent s'étant approché de moi, me firent entendre que c'étoit leur coûtume de porter leurs armes, & que je n'avois rien à craindre. Cependant les *Outagamis* obstinez m'obligeoient déja à regagner mes Canots, quand tout à coup le Chef & sa

troupe jetterent l'arc & la fléche à l'écart. Je revint donc ſur mes pas, & nous entrâmes tous au Village avec nos fuſils, que ces Sauvages ne pouvoient ſe laſſer d'admirer ; car ils ne connoiſſoient que par oüi dire ces inſtrumens meurtriers. Le Chef nous conduiſit dans une grande Cabane, où il ne paroiſſoit pas que perſonne eût jamais demeuré. Lors que mes vingt hommes & moi fûmes dans cette Cabane, on refuſa d'y laiſſer entrer les *Outagamis* ; par la raiſon, leur diſoit-on, qu'ils ne meritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix, puiſqu'ils avoient voulu ſuſciter la guerre, & former une querelle entre nous & les *Eſſanapés*. Cependant j'ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la porte, en criant aux *Outagamis* de ne maltraiter perſonne ; mais au lieu d'entrer ils me preſſerent de regagner au plus vîte nos Canots, ce que j'executai ſur le champ, emmenant avec nous les quatre eſclaves *Eſſanapés*, pour les conduire juſqu'au premier Village que nous devions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt embarquez que leurs deux camarades qui étoient avec cinquante hommes dans une Pirogue vinrent m'annoncer que le Chef nous barroit la Riviere, à quoi les *Outagamis* répondirent qu'il falloit donc qu'il y tranſportât une montagne ; & ſans nous amuſer davantage à diſputer, nous voguâmes juſqu'à l'autre Village, quoi qu'il fut déja tard, la diſtance pouvant être de trois lieuës tout au plus. Il faut remarquer que durant le voyage j'avois pris ſoin de m'informer

exactement de mes six esclaves, ce que c'étoit que leur Païs, & sur tout du Village principal : ils m'avoient assûré que cette capitale champêtre étoit située sur le bord d'un espece de Lac : Ainsi sans m'arrêter à tous les Villages où je n'aurois fait que parlementer, & perdre mon temps & mon tabac, je résolus d'aller au Village principal, pour me plaindre au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troisiéme Novembre, & l'on nous y fit la plus honnête reception du monde. Nos *Outagamis* se plaignirent de l'affront qu'ils avoient essuyé ; mais le grand Chef déja informé de l'affaire, leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'autre Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au reste, pendant l'espace de cinquante lieuës que nous naviguâmes du premier Village à celui-ci, nous fûmes suivis d'une procession de gens qui nous parûrent beaucoup plus sociables que ce Chef, qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé. Nos gens ayant dressé les Cabanes à une portée du Canon du Village, nous nous rendîmes conjointement avec les *Outagamis* & les *Outaouas* auprés du *Cacique* de cette Nation : où dix Soldats amenerent les quatre esclaves *Essanapés*. J'étois actuellement avec cette espece de Roi, lors que ceux-ci passerent une demie heure à se prosterner plusieurs fois devant lui. Je lui fis present de tabac, de coûteaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux battefeux avec des pierres à fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre : Il fut plus content de ces

bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne ſerois d'une groſſe fortune : il nous marqua ſa reconnoiſſance par une matiere qui n'étoit pas beaucoup plus précieuſe, mais qui étoit plus ſolide, c'étoit des poix, des féves, des Cerfs, des Chevreüils, des Oyes & des Canards, qu'il fit apporter dans mon Camp en profuſion, ce qui nous fit un fort grand plaiſir. Il me dit que puiſque j'avois le deſſein d'aller chez les *Gnacſitares*, il me donneroit deux ou trois cens hommes pour m'eſcorter ; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens ; qu'ils étoient liez d'un interêt commun pour ſe défendre des *Mozeemlek*, qu'il avoüoit être une Nation fort inquiéte & fort belliqueuſe : Il ajoûta même qu'ils marchoient en grand nombre ; que la moindre de leurs troupes étoit de vingt mille hommes, & qu'enfin pour ſe garantir des inſultes de ces dangereux ennemis, les *Gnacſitares* & ſa Nation avoient fait une Alliance depuis vingt-ſix ans : que par cette raiſon-là ces Alliez habitoient dans des Iſles le ſeul endroit où ils peuvent trouver leur ſûreté. J'acceptai ſon eſcorte avec plaiſir, & lui en marquai beaucoup de reconnoiſſance : Je lui demandai quatre Pirogues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'ayant même donné à choiſir ſur cinquante autres. Quand je me vis ſûr de la choſe, je ne perdis pas de temps, je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers, qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces innocens ne pouvoient concevoir le travail de la ha-

che. Ils s'écrioient à chaque coup comme à quelque nouveau prodige, & nous ne pouvions pas même les faire revenir de leur admiration en tirant des coups de pistolet en l'air, quoique ils fussent également neufs en l'un & en l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai de vouloir bien me promettre que personne n'y toucheroit; surquoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici que plus je montois la Riviere, plus les Sauvages me paroissoient raisonnables. Mais ne quittons point ce dernier Village sans vous dire ce que c'est. Il est plus grand que tous les autres; le grand Chef y fait sa résidence: Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier séparé, mais environnée de cinquante autres, où logent tous ses parens. Quand il marche on seme des feüilles d'arbres dans le chemin. Il est ordinairement porté par six esclaves: Son habit Royal n'est pas plus magnifique que celui du Chef des *Eokoros*: On le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui sont couvertes devant & derriere d'une grande écharpe de toile d'écorce d'arbre. Ce Village meriteroit bien le nom de Ville par sa grandeur. Les maisons sont construites à peu prés comme des Fours, mais grandes & hautes, la plûpart des roseaux cimentez avec de la terre grasse. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute jambe trente ou quarante femmes. Le spectacle me surprit. J'engageai mes

Outagamis de s'informer de la chose, ils le demanderent à mes quatre esclaves, qui me servoient entierement d'interpretes dans cette terre inconnuë. Ceux-ci furent s'informer, & rapporterent que c'étoit de nouvelles mariées qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard qui se mouroit. Je conclus de-là, qu'ils étoient Pitagoriciens, ce qui m'obligea de leur faire demander pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux où leurs ames pouvoient être transfuses. Ils répondirent que la métampsicose ne passoit point chaque espece, que l'ame de l'homme n'entroit point dans le corps d'un Oiseau, ou de quelqu'autre bête que ce fut, & ainsi de tous les Animaux. Au reste, ces Sauvages, tant hommes que femmes, ne sont ni mieux faits, ni plus agiles que les *Eokoros*. Je partis de ce Village le quatre de Decembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, sans compter nos dix *Oumamis*, les quatre *Outaouas* & les quatre esclaves *Essanapés*, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacsitares* ne connoissoient point ce symbole de concorde. Le premier jour nous fîmes six ou sept lieuës avec assez de peine, à cause de la quantité de joncs dont ce Lac est rempli; les deux jours suivans nous fîmes vingt lieuës. Le quatriéme un vent d'Oüest-Nord-Oüest nous surprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre: Nous restâmes deux jours sur un fond sablonneux, & dont la sterilité

nous causa d'autant plus de peine, qu'il n'y eût pas moyen de trouver un morceau de bois pour faire cuire les viandes ou pour se chauffer ; ce qui pensa nous faire perir de faim & de froid, car tout le Païs d'alentour n'étoit que des prairies à perte de vûë, & des marais de vase & de roseaux. Nous étant rembarquez, nous voguâmes jusqu'à une petite Isle, où l'on campa. Le séjour étoit fort desagreable, c'étoit un tapis qui ne laissa pourtant pas de nous être utile, car nous y pêchâmes quantité de petites Truites, que nous trouvâmes une fort bonne Manne. Enfin aprés six autres jours de Navigation, nous arrivâmes à la pointe d'une Isle ; c'est celle que je vous dessine sur ma Carte par une fleur de lis. C'étoit justement le dix-neuviéme du même mois de Decembre : jusques-là nous n'avions point encore éprouvé toute la rigueur du froid. Dés que j'eus mis pied à terre & dressé mes Cabanes, je détachai mes Esclaves *Essanapés* pour aller au premier des trois Villages qui se trouvoient sur nôtre route, n'ayant pas voulu m'arrêter à ceux que j'avois trouvé dans une Isle que je côtoyai pendant la nuit. Ils revinrent à mon cabanage fort allarmez de la mauvaise réponse du Chef des *Gnacsitares*, qui nous prenoient pour des *Espagnols*, & qui vouloient leur faire un mauvais tour pour nous avoir introduit dans leur Païs. Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer. Il me suffira de vous dire que sur le raport de mes es-

claves, je m'embarquai ſur le champ pour m'aller poſter dans une petite Iſle, qui tenoit le milieu entre la grande & la Terre-ferme, ſans permettre que les *Eſſanapés* fuſſent du campement. Cependant les *Gnacſitares* envoyerent de bons Coureurs juſqu'à quatre-vingt lieuës chez les peuples demeurant au Sud. Comme ces peuples étoient cenſez connoître bien les *Eſpagnols* du *Nouveau Mexique*, on les pria de nous venir examiner. La longueur du chemin ne les rebuta point, ils entreprirent ce voyage auſſi gayement que s'il ſe fût agi de quelque affaire Nationnale, & aprés avoir conſideré nos habits, nos épées, nos fuſils, nôtre air, nôtre teint, & nous avoir entendus parler, ils furent contraints d'avoüer que nous n'étions pas de veritables *Eſpagnols*. Cela joint à quantité de raiſons que je leur donnai du ſujet de mon voyage, de la guerre que nous faiſions aux Eſpagnols mêmes, & du Païs que nous habitions du côté de l'Orient, les diſſuaderent entierement de leur opinion mal fondée. Alors ils me prierent d'aller camper dans leur Iſle, & m'apporterent d'une eſpece de grains du Païs, qui reſſemblent fort à nos lentilles, dont ils recueillent une copieuſe moiſſon. Je les en remerciai, diſant que je ne voulois pas être obligé à me méfier d'eux, ni leur donner occaſion de ſe méfier de moi. Cependant je m'embarquai pour faire ce petit trajet avec mes Sauvages & ſix Soldats bien armez, & faiſant couper les glaces en certains endroits, car il y avoit

dix ou douze jours qu'il geloit d'une grande force, je débarquai à deux lieuës d'un de ces Villages où j'allai ensuite par terre. Il est inutile de vous marquer les ceremonies qui s'observerent dans cette occasion-là; ce seroit toûjours la même chanson. Il me suffira de vous dire que mes presens produisirent un effet merveilleux dans l'esprit de ces gens, que je nommerai canailles, quoi qu'ils fussent des plus polis que j'eusse encore vû en ce Païs-là. Leur Chef est celui de tous qui a le plus la figure de Roi. Il domine absolument sur tous les Villages qui sont décris dans ma Carte, ce sont eux-mêmes qui me l'ont donnée. Il y avoit dans cette Isle, aussi-bien que dans les autres, de grands Parcs remplis de Bœufs sauvages pour l'usage de cette Nation. Je demeurai deux heures avec ce grand Chef ou *Cacique*, parlant presque toûjours des *Espagnols* du Nouveau *Mexique*, qu'il m'assura n'être pas plus éloignez de leur Païs que de quatre-vingt tazous, qui font chacun trois lieuës. Ma curiosité ne cedoit pas à la sienne; j'avois du moins autant d'envie qu'il m'informât des Espagnols, qu'il souhaitoit en être instruit de moi, & nous nous aprîmes réciproquement bien des choses là-dessus. Il me pria d'accepter une grande Maison qu'il avoit fait préparer pour moi, & sa premiere civilité fut de faire venir quantité de filles, entre lesquelles il nous pressoit moi & les miens de choisir. La tentation auroit été plus forte dans un autre tems, le mets ne valoit

rien pour des Voyageurs affoiblis de travail & d'abstinence, *sine Cerere & Baccho friget Venus.* Sur cette honnêteté nos Sauvages lui representerent, à ma sollicitation, que les Soldats de mon détachement m'attendoient à une certaine heure, & que pour peu que je tardasse ils seroient en peine de moi. Nous nous séparâmes assez contens l'un de l'autre : Cette avanture m'arriva le septiéme Janvier.

Deux jours aprés le *Cacique* vint me voir, emmenant avec lui quatre cens des siens, & quatre Sauvages *Mozeemlek*, que je pris pour des *Espagnols* : Cette méprise venoit de la grande difference qu'il y a entre ces deux Nations Ameriquaines. Ces quatre *Mozeemlek* étoient vétus ; ils portoient la barbe touffuë & les cheveux jusqu'au dessous de l'oreille : ils avoient le teint bazané ; enfin par leur abord civil & soûmis, par leur air posé & leurs manieres engageantes, je ne pouvois m'imaginer que ce fussent des Sauvages : Je me trompois neanmoins, ils en avoient le nom & la chose. Voici ce que j'appris du Païs de ces Esclaves, suivant la description Geographique que les six *Gnacsitares* firent en forme de Carte sur une peau de Cerf : Je vous en envoye la Copie. Leurs Villages sont situez sur le bord d'une Riviere, qui tire sa source d'une chaîne de Montagnes où la *Riviere Longue* se forme aussi par quantité de grands ruisseaux qui font-là un confluant.
» Quand les *Gnacsitares* vont à la chasse des
» Bœufs sauvages, ils se servent ordinairement

de Pirogue pour voiture, & pourſuivent leur route juſqu'à la Croix que vous voyez marquée dans la Carte, laquelle Croix † ſe trouve à fourche de deux petites Rivieres. Cette chaſſe de Bœufs ſauvages dont les Valées ſont toutes remplies pendant l'Eté, eſt quelquefois l'occaſion d'une cruelle guerre : Vous ſçaurez que l'autre Croix † que vous voyez dans la Carte, ſert auſſi de borne aux *Mozeemlek* ; ſi-bien que pour peu que ces deux Nations avancent mutuellement ſur le terrain, c'eſt un ſujet de carnage. Ces Montagnes ont ſix lieuës de largeur. Elles ſont ſi hautes, qu'il faut faire de grands détours pour les traverſer, & elles ne ſont habitées que d'Ours & d'autres bêtes ſauvages.

La Nation des *Mozeemlek* eſt grande & puiſſante ; cependant ces quatre Sauvages que j'avois pris pour Eſpagnols, m'aprirent quelques particularitez de leur Païs, & me dirent qu'à cent cinquante lieuës la principale Riviere ſe décharge dans un grand Lac d'eau ſalée de trois cens lieuës de circuit, dont l'embouchure n'en a tout au plus que deux ; qu'au bas de la Riviere étoient ſituées ſix belles Villes ; l'enceinte en eſt de pierre enduite de terre graſſe ; les Maiſons ſont découvertes, ſans toît & en matiere de platte-forme ; je vous en donne le plan dans la Carte : Ils ajoûterent qu'il y en avoit encore plus de cent, tant petites que grandes, autour de cette eſpece de Mer, ſur laquelle

» ils naviguoient avec des Bâteaux tels que
» vous les voyez ici dépeints ; que ces gens-là
» faisoient des étoffes, des haches de cuivre,
» & plusieurs autres ouvrages, dont mes *Ou-*
» *tagamis*, aussi-bien que les autres Interpré-
» tes, fort ignorans en cela, ne pûrent jamais
» me donner aucune connoissance : Que leur
» Gouvernement étoit despotique, tout se réü-
» nissant à un Grand Chef sous qui tous les
» autres tremblent : Que ces Peuples s'appel-
» loient *Tahuglauk*, qu'ils étoient aussi nom-
» breux que les feuilles des arbres, (car c'est
» ainsi qu'ils s'expriment dans leur hiperbole
» sauvage.) Ils disoient de plus, que leurs gens,
» c'est-à-dire les *Mozeemlek*, amenoient dans
» les Villes des *Tahuglauk*, des troupeaux de
» petits Veaux pris dans les Montagnes dont
» je vous ai parlé, & dont ces derniers se ser-
» vent à plus d'un usage : Ils en mangent la
» viande, ils les dressent au labourage, & la
» peau sert aux vétemens, aux bottes, &c.
» Ils m'aprirent aussi qu'ils avoient eu le mal-
» heur d'être pris par les *Gnacsitares* pendant
» une guerre qui duroit depuis dix ans, mais
» qu'ils esperoient que la Paix se feroit, &
» qu'alors tous les prisonniers seroient échan-
» gez selon la coûtume. Ils se vantoient d'ê-
» tre fort raisonnables, en comparaison des
» *Gnacsitares*, qu'ils disent n'avoir que la fi-
» gure d'hommes, & qu'ils regardent comme
» des bêtes. Je crois qu'en cela ils ne se
trompoient pas tout-à-fait, car en effet, je re-

marquai tant d'honnêteté & tant de politesse dans ces quatre *Mozeemlek*, que je croyois commencer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnacsitares* sont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages. L'un de ces quatre *Mozeemlek* avoit une Medaille penduë au coû d'un espece de cuivre tirant sur le rouge, de la figure que vous voyez sur ma Carte : Je la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr. de *Tonti* aux *Ilinois*, qui avoit quelque connoissance des métaux, mais la matiere devint plus pesante & la couleur plus foncée qu'auparavant, & même un peu maniable. Je les priai de m'instruire à fond de ces sortes de Médailles : Ils me dirent que les *Tahuglauk* « qui en sont les Artisans, en font beaucoup « de cas. Au reste, je n'ai rien pû apprendre « des Païs, du Commerce & des mœurs de ces « Peuples éloignez. Tout ce qu'ils me dirent, « c'est que leur Riviere décendoit toûjours vers « le Couchant, & que le Lac d'eau salée dans « lequel elle se décharge, & que je vous ai « dit avoir trois cens lieuës de circuit, en a « trente de largeur, son embouchure étant bien « loin vers le Midi ou le Sud. J'aurois eu beau- « coup de curiosité d'aprendre à fond les mœurs « & les manieres des *Tahuglauk*, mais ne pou- « vant me satisfaire par mes propres yeux, « je fus obligé de m'en rapporter au témoi- « gnage des *Mozeemlek*, qui m'assurerent a- « vec toute la bonne foi sauvage, que ces «

» Peuples portoient la barbe longue de deux
» doigts ; que leurs robes venoient jusqu'aux
» genoux, qu'ils étoient coëffez d'un bonnet
» pointu, qu'ils avoient toûjours à la main un
» long bâton, à peu prés ferré comme les nô-
» tres, & qu'ils étoient chaussez d'une bottine
» qui leur monte jusqu'au genoüil ; que leurs
» femmes ne se montroient point, apparem-
» ment sur le même principe qu'en Italie ou en
» Espagne, & qu'enfin ces Peuples, quoi que
» toûjours en guerre avec de puissantes Na-
» tions, situées aux environs & au-delà du Lac,
» n'inquiétent point les Nations errantes qui
» se trouvent sur leur chemin, par la raison
» qu'elles sont plus foibles qu'eux : Belle leçon
pour les Princes, qui sçavent si bien mettre en usage le droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumieres touchant les *Tahuglauk*. Ma curiosité me portoit assez à m'informer à fond de tout ce qui concerne ce Païs-là, mais malheureusement je manquois d'un bon Interpréte, & ayant affaire à plusieurs hommes qui ne s'entendoient pas eux-mêmes, c'étoit un galimatias où je ne comprenois rien, ce qui m'obligea de m'en rapporter à ce qui en est. Je me contentai donc de faire à ces quatre malheureux Esclaves quelques liberalitez à la magnificence de ce Païs-là ; j'eusse bien souhaité de les amener en *Canada* ; je tâchai même de les engager à ce Voyage par de certaines offres qui devoient leur paroître des Montagnes d'or ; mais

l'amour de la Patrie l'emporta, & il me fut impossible de persuader ces malheureux, tant il est vrai que la Nature réduite à ses justes bornes se soucie peu de la fortune. Cependant le dégel étant survenu, & le vent s'étant remis au Sud-Oüest, je fis dire au grand Cacique des *Gnacsitares* que je voulois m'en retourner; Je réïterai mes presens, en recompense desquels ils me donnerent autant de viandes de Bœufs que mes Pirogues en pouvoient contenir, aprés quoi je m'embarquai. De la petite Isle d'où je partois, je traversai d'abord en terre ferme pour y faire planter un long & gros poteau, sur lequel les armes de France paroissoient sur une plaque de plomb. Je partis de là le vingt-six Janvier, & j'arrivai heureusement avec toute ma troupe le cinq Février au Païs des *Essanapés.* Je descendis la *Riviere Longue*, avec beaucoup plus de plaisir que je ne l'avois montée: je me divertissois à voir une quantité de Chasseurs tirer heureusement sur des Oiseaux de Riviére qui se trouvent-là en abondance. Vous sçaurez que cette Riviére est d'un cours assez calme, excepté depuis le quatorziéme Village jusqu'au quinziéme, où son courant peut être appellé rapide; ce qui fait tout au plus l'espace de trois lieuës. Elle est si droite qu'elle ne serpente presque pas depuis son embouchure jusqu'au Lac; j'avouë qu'elle est triste. La plusspart de ses Rivages sont affreux; son eau même est dégoûtante; mais elle dédommage de tout cela par son utilité, car elle est

fort navigable, & elle porteroit même jusqu'à des barques de cinquante tonneaux, ce qui finit à l'endroit marqué sur la Carte par une fleur de Lis, lieu où je plantai un poteau, que mes Soldats nommerent *la borne de Lahontan.* J'arrivai le deux de Mars au Fleuve de *Missisipi*, que je trouvai beaucoup plus rapide & plus profond que la premiere fois, à cause des pluyes & du débordement des Riviéres. Pour nous épargner de la rame nous nous abandonnâmes au courant. Le dixiéme nous arrivâmes à l'Isle *aux Rencontres*. Cette Isle est située vis-à-vis. On lui a donné le nom de *Rencontres*, depuis qu'un parti de quatre cens *Iroquois* y fut défait par trois cens *Nadouessis*. Voici en peu de mots comment la chose arriva. Ces *Iroquois* ayant dessein de surprendre certains peuples situez aux environs des *Otentas*, & que je vous ferai bien-tôt connoître, arriverent chez les *Ilinois*, qui leur fournirent des vivres, & chez lesquels ils construisirent leurs Canots. S'étant embarquez sur le Fleuve de *Missisipi*, ils furent découverts par une autre petite Flote qui décendoit le même Fleuve de l'autre côté. Les *Iroquois* traverserent aussi-tôt à cette Isle, nommée depuis aux *Rencontres*. Les *Nadouessis* soupçonnant leur dessein, sans sçavoir quel étoit ce peuple, (car ils ne connoissent les *Iroquois* que de réputation) se hâterent de les joindre. Les deux partis se posterent chacun sur une pointe de l'Isle, ce sont les deux endroits designez sur ma Carte par deux croix. Ils ne fu-

rent pas plûtôt en vûë que les *Iroquois* s'écrierent *qui êtes-vous ? Nadoueſſis*, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchiſe. *Et où allez-vous*, continuërent les *Iroquois ?* A la chaſſe aux Bœufs, repliquerent les *Nadoueſſis* ; mais vous *Iroquois, quel eſt vôtre but ?* Nous allons, repartirent-ils, à la chaſſe aux hommes : Et bien dirent les *Nadoueſſis, nous ſommes des hommes, n'allez pas plus loin.* Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Iſle, enſuite le Chef des *Nadoueſſis* ayant briſé tous ſes Canots à coups de hache, il dit à ſes Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baiſſée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçûrent d'abord avec une nuée de flêches ; mais les autres ayant eſſuyé cette premiere décharge qui ne laiſſa pas de leur tuër quatre-vingt hommes, fondirent la maſſuë à la main ſur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à platte couture. Ce Combat qui dura deux heures, fut ſi chaud que deux cens ſoixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reſte du parti fut pris, pas un ſeul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de ſe ſauver ſur la fin du combat, le Chef victorieux les fit pourſuivre par dix ou douze des ſiens dans un des Canots qui lui reſtoit pour butin, ſi bien qu'on atteignit les Fuyards qui furent tous noyez. Aprés cette victoire, ils couperent le nez & les oreilles aux

deux Prisonniers les plus agiles, & les ayant munis de fusils, de poudre & de plomb, ils leur laisserent la liberté de retourner dans leur Païs, pour dire à leurs Compatriotes qu'ils ne se servissent plus de femmes pour faire la chasse aux hommes.

Le douziéme nous arrivâmes au Village des *Otentas* où nous remplimes nos Canots, avec une copieuse provision de bled d'Inde, dont ces Peuples font une abondante recolte. Ils nous dirent que leur Riviere étoit assez rapide, qu'elle tiroit sa source des Montagnes voisines, & que vers le haut elle étoit habitée en plusieurs Villages par les *Panimaha*, les *Paneassa* & *Patonka*; mais comme le tems me pressoit, & que je ne voyois point d'apparence d'apprendre ce que je voulois sçavoir, touchant les Espagnols, j'en partis le lendemain treiziéme, & au bout de quatre jours je gagnai à la faveur du courant & de la rame, la Riviere des *Missouris*. Ensuite refoulant son courant, qui est pour le moins aussi rapide que celui du *Missisipi* l'étoit alors, j'arrivai le dix-huitiéme au premier Village des *Missouris*. Je ne m'y arrêtai que pour faire quelques presens qui me valurent une centaine de Cocs d'Indes; ces Peuples ayant leurs Cabanes trés-bien fournies de ces munitions de broche. Etant remontez en Canot, nous voguâmes de force, & le soir suivant nous mîmes pied à terre prés du second Village. Aussi-tôt je détachai un Sergent avec dix Soldats pour y accompagner nos *Outagamis*, pendant que mes

gens cabanoient & débarquoient leurs Canots. Par malheur, les uns ni les autres ne pûrent se faire entendre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient sur le point de faire main basse sur nos gens, lors qu'un bon Vieillard se mit à crier que ces étrangers n'étoient pas seuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De sorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & résolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures aprés minuit deux hommes s'aprocherent du Cabanage, criant en langue *Ilinoise* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contens d'apprendre qu'il y avoit des gens avec lesquels ils pourroient se faire entendre, répondirent en *Ilinois*, que dés que le Soleil paroîtroit ils seroient les biens venus, ce qui arriva ; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçû, me persecuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & passer tous ces coquins au fil de l'épée : Je leur répondis, que nous devions être plus sages qu'eux, & mettre nôtre aplication non à nous venger inutilement, mais à découvrir les choses que nous cherchions dans nôtre route. Dés le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & aprés nous avoir interrogez plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devroit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le salut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures se passe-

rent ſans voir paroître perſonne. A la fin, & l'impatience nous prenant déja, nous apperçûmes ce Chef qui nous aborda preſque en tremblant. Il étoit accompagné de quelques-uns des ſiens, chargez de viandes boucanées, de ſacs de bled d'Inde, de raiſins ſecs, & de quelques peaux de chevreüils teintes de diverſes couleurs. Je répondis à ſon preſent par un autre de moindre conſéquence. Enſuite, je fis lier une converſation entre mes *Outagamis*, & ſes deux meſſagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tout ce qui concernoit le Païs; mais ce Chef répondit conſtamment à ces *Outagamis* qu'il n'en ſçavoit rien, mais que je l'apprendrois par d'autres Nations qui habitoient plus avant dans la Riviere. Si j'avois été du ſentiment des *Outagamis*, nous euſſions fait de vaillans exploits; mais il s'agiſſoit d'être éclaircis de pluſieurs choſes que nous n'aurions pas appris en brûlant ſon Village: Enfin, le même jour à deux heures aprés midi, nous nous rembarquâmes pour remonter un peu plus avant, & aprés avoir vogué prés de quatre heures nous trouvâmes la Riviere des *Oſages*, à l'embouchure de laquelle nous cabanâmes: Nous eûmes trois ou quatre fauſſes allarmes durant la nuit par des Bœufs ſauvages, ſur leſquels nous nous vengeâmes avantageuſement; car le lendemain nous en fimes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye qui ſurvint nous permit à peine de ſortir de nos Cabanes. Cette pluye ayant ceſſé vers le ſoir, & lors que je faiſois tranſporter à nôtre petit

Camp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes paroître une Armée de Sauvages qui venoit droit à nous. Alors mes gens tâchant de se retrancher, & de décharger leurs fusils avec des tirebours pour les recharger de nouveau, quelqu'un ayant tiré son coup en l'air pour avoir plûtôt fait, toute cette troupe disparût, s'enfuyant deçà & delà, comme les Peuples de la *Riviere Longue*, les uns ni les autres n'ayant jamais vû ni manié d'armes à feu. Cette rencontre m'obligea de me rembarquer le soir même pour retourner sur mes pas, & pour satisfaire les *Outagamis*. Nous abordâmes prés du Village vers la minuit, & nous tenant dans un profond silence, nous attendîmes le jour; ensuite nous voguâmes jusqu'au pied de leur Fort, où étant entrez, nous y fîmes une décharge en l'air, ce qui donna tellement l'épouvente aux femmes, aux enfans & aux vieillards, (car les Guerriers étoient ceux-là même qui avoient voulu nous attaquer le jour précedent) qu'ils se sauvoient deçà & delà, criant misericorde. Alors les *Outagamis* s'écrierent qu'il falloit que tout le monde sortit de ce Village; donnant le tems aux femmes desolées d'enlever leurs enfans, & lors que toute cette canaille en fut sortie, nous y mîmes le feu de tous côtez. Ensuite, nous continuâmes à décendre cette Riviere rapide. Le vingt-cinq à bonne heure, nous entrâmes dans le Fleuve de *Missisipi*, & le lendemain à trois heures aprés midi nous apperçûmes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient

à la chasse des Bœufs, dont toutes les prairies étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dés que ces Chasseurs nous eûrent découverts ils nous appellerent, en nous faisant signe d'approcher. Comme nous ne sçavions ni quels gens c'étoient, ni en quel nombre, nous hesitâmes un peu; mais à la fin nous allâmes aborder à portée de mousquet au dessus d'eux, en leur criant qu'ils ne s'approchassent pas de nous tous à la fois. Alors quatre des leurs vinrent droit à nous d'un visage riant, en nous disant en langue *Ilinoise* qu'ils étoient *Akansas*. Cette nouvelle nous parût vraye, car ils avoient quelques coûteaux, ciseaux pendus au coû, & mêmes de petites haches dont les *Ilinois* leur font present quand ils les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils ne fussent de cette Nation si connuë de Mr. *de la Salle*, & de plusieurs autres François, nous débarquâmes au même lieu, & aprés avoir dansé & chanté, ils nous régalerent de toutes sortes de viandes. Le lendemain, ils nous montrerent un Crocodile qu'ils avoient assommé depuis deux jours, de la maniere que je vous l'expliquerai ailleurs. Ensuite ils firent devant nous une chasse d'adresse à une lieuë de là, car c'est leur coûtume, lors qu'ils veulent se divertir, de prendre les Bœufs des differentes manieres que vous voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer des *Espagnols* à ces Peuples, mais ils ne m'en donnerent aucun éclaircissement; ils me dirent seulement que les *Missouris* & les *Osages* étoient des Peuples nombreux & méchans, qui n'a-

voient


Tome 1.er pag. 174
Bœufs Sauvages
Bœuf Sauvage pris par les cornes avec des cordes
Crocodile allant devorer un petit Veau
Bœuf attaqué à coup de lance
Sauvage sauté sur un bœuf
Lac ou Fleuve
Sauvages boucanant des viandes

voient ni courage ni bonne foi, que leurs Rivieres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux. Enfin, aprés avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous séparâmes pour continuër nôtre voyage jusqu'à la Riviere *Ouabach*, faisant toûjours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choses incroyables. Le jour suivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviere, pour voir en sondant si ce que les Sauvages rapportent de sa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois brasses & demie d'eau : Il est vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviere paroissoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire; quoiqu'il en soit, on dit qu'elle est naviguable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eut permis de la remonter jusqu'à sa source, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve jusqu'à la Riviere des *Ilinois* avec assez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout-à-fait violens : Cependant nous arrivâmes à cette Riviere le neuviéme d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Missisipi* avant que de le quitter, c'est que sa moindre largeur est d'une demie lieuë, & sa moindre profondeur d'une brasse & demie d'eau, qu'il n'est pas trop rapide durant sept ou huit mois de l'année, selon le raport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de sable, je n'y en vis point. Ce Fleuve est rempli d'Isles, lesquelles paroissant comme autant de bocages par une grande quan-

tité d'arbres, ils font dans le tems de la verdure un aspect fort agréable; Il est bordé de bois, de prairies & de côteaux. Je ne sçai d'ailleurs si ce Fleuve serpente; mais autant que j'ai pû le remarquer, son cours est fort different de celui de nos Fleuves de France; car je vous dirai ici en passant que les Rivieres de l'Amerique courent assez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il est riche par lui-même par la bonté du climat, par la quantité prodigieuse de Bœufs, de Cerfs, de Chevreüils, de Cocqs d'Inde qui paissent sur ces rivages. On y voit aussi d'autres bêtes & Oiseaux, dont je ne sçaurois vous parler, sans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chasses & des pêches de differentes especes d'Animaux, aussi-bien que des rencontres de Sauvages; & tout ce détail vous rebuteroit par sa longueur. Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triste état, dépoüillez de verdure, & sur tout les treilles dont la beauté des grapes & la grosseur des grains vous surprendroient. J'ai mangé de ces raisins dessechez au Soleil, comme je vous ai dit; le goût m'en a parû merveilleux. Pour des Castors ils y sont aussi rares que sur la *Riviere Longue*, où je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peuples font des fourures pour l'hiver. Je partis donc de la Riviere des *Ilinois* le dixiéme d'Avril, & à la faveur d'un vent d'Oüest-Sud-Oüest, nous

gagnâmes en ſix jours le Fort de *Crevecœur*. J'y trouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez poſſibles. Les *Ilinois* l'honorent infiniment, & avec raiſon. Je reſtai trois jours dans ce Fort, où il y avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Ilinois*, au Village deſquels j'arrivai le vingtiéme. Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée : Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus conſiderables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Brezil, cent livres de poudre, deux cens livres de balles, avec quelques armes. Cette largeſſe me fut fort utile, & les anima ſi bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le vingt-quatriéme j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut-là que mes *Oumamis* me quitterent pour s'en retourner chez eux, auſſi contens de moi que du preſent que je leur fis de quelques fuſils & de quelques piſtolets. Le vingt-cinquiéme je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme, j'entrai le vingt-huitiéme dans la Riviére des *Oumamis* ; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. *de la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils diſoient avoir bien merité ce ſupplice ; ils vouloient même que nous priſſions plaiſir à le voir, car les Sauvages ſe ſcandaliſent qu'on ne ſe divertiſſe pas de ces tragedies réelles. Ce ſpectacle me fit

horreur, car on faiſoit ſouffrir à ces malheureux des tourmens inconcevables, cela me fit réſoudre à me rembarquer au plus vîte, & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur diſant que mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, ne manqueroient pas de ſe ſaouler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'enſuite ils feroient un deſordre qu'il me ſeroit impoſſible d'empêcher. Ainſi je me rembarquai, & aprés avoir côtoyé ce Lac, & traverſé la Baye de l'*Ours qui dort.* Je mis pied à terre à *Miſſilimakinac* le vingt-deuxiéme du mois preſent, j'appris que le Sieur de *S. Pierre de Repantigni*, qui étoit monté ſur les glaces de *Quebec* juſqu'à ce poſte-là, que Mr. *de Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même tems ſes Nations alliées, ils les envoyoit avertir de ceſſer d'aller en parti chez ces Barbares, Il me dit auſſi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poſte, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui eſt un des Chefs des *Hurons*, à deſcendre à la Colonie, afin de le faire pendre, ce que ce Sauvage ayant ſçû, il publia par tout qu'il vouloit faire ce voyage exprés pour lui en faire le défi. C'eſt ce qu'il doit executer en partant demain avec une grande troupe d'*Outaouas* & de Coureurs de bois, qui deſcendent ſous le commandement de Mr. *Dulhut.* Au reſte, j'ai déja diſperſé les Soldats de mon détachement en pluſieurs Canots parmi des Sauvages & des Coureurs de bois, & comme j'ai des affaires à ré-

gler ici, je ſuis contraint d'y demeurer encore ſept ou huit jours. Voilà, Monſieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'eſſentiel ; j'aurois pû la groſſir davantage, mais j'ai crû que le reſte n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curioſité. Quand au Lac des *Ilinois* il a trois cens lieuës de tour, comme vous le verrez ſur ma Carte par l'échelle des lieuës. Car je ne ſçaurois m'aſſujettir à tracer dans une lettre les differentes diſtances des lieux. Ce Lac eſt ſitué dans un beau climat ; ſes rivages ſont couverts de bois de ſapins & de haute futaye ; mais peu de prairies. La Riviere des *Oumamis* ne vaut pas la peine d'en parler. La Baye de *l'Ours qui dort* eſt aſſez grande, c'eſt ſur la Riviere qui s'y décharge que les *Outaouas* ont coûtume de faire tous les trois ans leurs chaſſes de Caſtors. Au reſte, il n'y a ni battures, ni rochers, ni bancs de ſable dans ce Lac. Les terres qui le bordent du côté Meridional ſont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu, Monſieur, ſoyez perſuadé que je me ferai toûjours un ſenſible plaiſir de vous amuſer, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux.

Au reſte je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage ſoit ſi abregée ; il me faudroit plus de tems & de loiſir que je n'en ai à preſent pour vous particulariſer quantité de choſes curieuſes, dont le détail ſeroit un peu trop long. Il ſuffit que je vous envoye

l'essentiel, en attendant que je puisse moi-même vous faire le recit d'une infinité d'avantures, de rencontres & d'observations, capables de reveiller l'esprit des réflexionnaires. Le mien est trop superficiel pour philosopher sur l'origine, la croyance, les mœurs & les manieres de tant de Sauvages, non plus que sur l'étenduë de ce Continent vers l'Oüest. Je me suis contenté seulement de faire réflexion sur les causes du mauvais succez des découvertes que plusieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amerique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de Mr. *de la Salle* & de quelques autres malheureux découvreurs ont sçû donner de trés-grandes leçons à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'appartient pas à toutes sortes de personnes de s'en mêler, *non licet omnibus adirè Corinthum*. Il seroit trés-facile de penetrer jusqu'au fonds des Païs Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut. Je suppose premierement qu'au lieu de Canots on se servit de certaines Chaloupes d'une construction particuliere qui tirassent peu d'eau, qui fussent legeres de bois & portatives, lesquelles contenant treize hommes avec trente-cinq ou quarante quintaux de pesanteur, resistassent vigoureusement aux vagues des grands Lacs. Il ne suffit pas d'avoir du courage, de la santé & de la vigilance pour faire ces entreprises. Il

faut bien d'autres talens qui se trouvent rarement en une même personne. La conduite de trois cens hommes avec lesquels on pourroit faire ces découvertes me paroît assez épineuse. C'est ici que l'industrie & la patience sont necessaires pour contenir une pareille troupe dans le devoir. Les séditions, les querelles & mille autres desordres n'arrivent que trop souvent parmi des gens qui étant éloignez des Villes se trouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force de leurs superieurs. Il s'agit ici de dissimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal; la voye de la douceur est la plus sûre pour celui qui conduit la troupe: S'il arrive quelque mutinerie ou mauvais complots, il faut que les Officiers tâchent d'y remedier, en persuadant aux mutins qu'il seroit fâcheux d'en donner connoissance à leur Commandant. Celui-ci doit toûjours faire semblant d'ignorer ce qui se passe; si ce n'est que le mal éclate en sa presence; car alors il est indispensablement obligé de les punir à la sourdine au plûtôt, à moins que sa prudence ne l'engage d'en retarder l'execution lors qu'il en prévoit les suites fâcheuses. On leur doit tolerer mille choses en ces Voyages, dont on auroit toute sorte de raison de les châtier ailleurs. C'est-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec les Sauvagesses, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leurs négligences à faire

la garde comme il faut, & toutes les autres choses qui ne tendent ni à la desobeïssance ni à la revolte. Il doit avoir le soin de choisir dans sa Troupe un espion, lequel étant bien récompensé l'informe adroitement de tout ce qui se passe, afin d'y remedier directement ou indirectement. Il est question de découvrir avec beaucoup de finesse & de secret un chef de cabale, & lorsque le Commandant en est tellement éclairci qu'il ne lui est plus permis de douter du crime, il est expedient de s'en défaire avec tant d'adresse, qu'on ne sçache ce qu'il est devenu.

Au reste, il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occasions, les fatiguer le moins qu'il est possible ; les exciter à se réjoüir, à joüer, à danser, & en même temps les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puisse se servir pour les contenir dans leur devoir, c'est la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui-même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Ecclesiastiques, ils font plus de mal que de bien en ces sortes de Voyages ; ce qui fait que je m'en passerois. Celui qui se charge de ces découvertes doit bien choisir ses gens ; car tout le monde n'est pas propre à cela. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperament sec & d'une humeur paisible, qui soient actifs, courageux, & accoûtumez aux fatigues des Voyages. Parmi ces trois

cens personnes il y doit avoir des charpentiers de chaloupes, des armuriers, des scieurs de long avec tous leurs outils, des chasseurs, des pêcheurs. Outre cela, des Chirurgiens qui ne portent autre chose que des rasoirs, des lancettes, des drogues pour les blessures, de l'orvietan & du sené. Tous les gens de la troupe doivent être munis de capots, de buffe & de botines pour resister à la fléche, car les Sauvages des Païs dont je parle n'ont jamais vû d'armes à feu, comme je vous l'ai déja dit. Il faut avec cela qu'ils soient armez d'un fusil à deux coups, d'un pistolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant aura le soin de faire provision d'une assez grande quantité de peaux de Cerfs, d'Orignal, ou de Bœuf, qu'il fera coudre les unes aux autres pour faire l'enceinte de son Camp, par le moyen de quelques piquets plantez de distance à autre. J'en avois suffisamment pour garnir un quarré de trente pieds sur chaque face, parce que chaque peau ayant cinq pieds de hauteur, & prés de quatre de largeur, j'en fis faire deux bandes de huit peaux chacune, qui étoient tenduës & levées en un instant. Il faut avoir des Canonieres de Cœti de huit pieds de longueur & de six de largeur, deux Moulins à bras, qui sont de petites machines portatives comme de grands Moulins à Caffé. On s'en sert pour moudre du bled d'Inde avec beaucoup de facilité. On portera des clouds de toutes especes, des pics,

des pioches, des bêches, des haches, des ameçons, du ſavon & du coton à faire des chandelles. Je ſuppoſe ſur tout qu'on ſera muni de bonne poudre, d'eau de vie, de tabac de Breſil, & de mille autres choſes qu'on eſt obligé de preſenter aux Nations Sauvages qu'on découvre. Le Commandant ſe munira pareillement d'un Aſtrolabe, d'un demi cercle, de pluſieurs bouſſoles ou compas ſimples & à variation, d'une pierre d'aiman, de deux groſſes montres de trois pouces de diametre, de pinceaux, de couleurs, de papier à deſſein, & autre pour faire ſes Journaux & ſes Cartes, pour déſigner les bêtes terreſtres, volatiles & aquatiques, les arbres, les plantes & les grains, & generalement tout ce qui lui paroîtra digne de ſa curioſité. Je ſerois auſſi d'avis qu'il eût des trompettes & quelques joüeurs de violon, tant pour réjoüir ſa troupe que pour cauſer de l'admiration aux Sauvages. Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé qu'avec cet équipage tout homme d'eſprit, de conduite & de détail, c'eſt-à-dire ſoigneux, prévoyant, ſage & de bon exemple, mais ſur tout patient, moderé, & d'un talent à trouver des expediens à tout, peut aller hardiment tête levée dans tous les Païs Occidentaux de Canada ſans rien craindre. Pour moi je vous avouë que ſi j'avois toutes ces qualitez-là je m'eſtimerois fort heureux d'être employé à faire cette entrepriſe, tant pour la gloire du Roi que pour ma propre ſatisfaction, car

enfin j'ai tant goûté de plaisir dans mes Voyages par la diversité continuelle d'objets, que je n'ai presque pas eu le tems de m'apercevoir de mes peines & de mes fatigues.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 28. Mai 1689.

LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac *pour la* Colonie. *Description des Païs, des Rivieres & des passages qu'on trouve en chemin. Incursion funeste des* Iroquois *dans l'Isle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada *du Comte de ce nom, & du rappel de Mr. le Marquis de* Denonville.

MONSIEUR,

Je vous écrivis de *Missilimakinac* le 28. de Mai, & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal*, en compagnie de douze *Outaouas*, divisez en deux Canots, qui firent toute la diligence possible. Je joignis le 23. à la *Riviere Creuse* la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût afin de m'empêcher de passer outre en si foible compagnie. Il vouloit me persuader de décendre avec lui, me representant que si mes douze Conducteurs apercevoient

dans les Portages ou dans les Rivieres quelques vestiges ou apparences qui leur fissent aprehender la rencontre des *Iroquois*, ils m'abandonneroient avec leurs Canots, & s'enfuïroient dans les bois à toute jambe pour éviter de tomber entre leurs mains. Je rejettai cet avis, dont je fus à la veille de me repentir, car ce qu'il m'avoit prédit pensa m'arriver au *Long Saut*; ils furent sur le point de se sauver dans les Forêts. En ce cas, j'aurois tâché de les suivre, puis que de deux maux il faut éviter le pire. Je rencontrai Mr. de *Sainte Helene* dans la grande Riviere des *Outaouas*, prés de la Riviere du *Liévre*. Il étoit à la tête d'un parti de Coureurs de bois, & s'en alloit à la Baye de *Hudson*, pour reprendre quelques Forts que les Anglois nous ont enlevez. Il m'aprit le passage de Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*, & qu'à son arrivée le Roi Jacques s'étoit retiré en France : Que ce Prince avoit été proclamé Roi, ce qui sembloit présager une rude & sanglante guerre en Europe. Je vous avouë que cette nouvelle me surprit extrêmement, & quoi qu'elle m'a été dite par un homme sur la parole duquel je compte beaucoup, j'ai eu toute la peine imaginable de pouvoir croire qu'une révolution aussi grande ait pû se faire en si peu de tems & sans éfusion de sang, faisant reflexion sur tout à l'alliance qu'on y a entre nôtre Cour & celle d'Angleterre, & l'interêt qu'ont les deux Monarques de s'entr'aider. J'arrivai au *Monreal* le 9. Juillet, aprés avoir

ſauté pluſieurs Cataractes affreux dans la gran-de *Riviere des Outaouas*, & fait quinze ou vingt portages, entre leſquels il y en a de plus d'une lieuë de diſtance. De *Miſſilimakinac* à la *Riviere des François*, la Navigation eſt aſſez aſſurée, car en côtoyant le Lac des *Hurons* on trouve une infinité d'Iſles qui ſervent d'abri. On remonte cette Riviere avec aſſez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante & de cent pas, enſuite on entre dans le Lac des *Nepicerinis*, d'où l'on fait encore un portage de deux lieuës pour gagner une autre Riviere, où on ſaute ſix ou ſept chûtes d'eau. De celle-cy on fait derechef un portage juſqu'à la *Riviere Creuſe*, qui ſe décharge par de ſemblables courants précipitiez dans la grande *Riviere des Outaouas*, proche du lieu qu'on appelle *Mataouan*. On ne quitte plus cette Riviere, ſi ce n'eſt au bout de l'Iſle de *Monreal*, où elle ſe perd dans le grand Fleuve de *Saint Laurent*. Ces deux Rivieres ſe joignent avec beaucoup de tranquilité; car aprés avoir quitté leur lit affreux, elles forment le petit Lac *Saint Loüis*. Je penſai perir au Sant qui porte ce même nom à trois lieuës de *Monreal*, car nôtre Canot ayant tourné dans les boüillons, je fus tranſporté par la force du courant juſqu'au pied de ce Cataracte, ſur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier *de Vaudreüil* me retira par un hazard extraordinaire. Le Canot & les Pelleteries des ſix Sauvages fu-

rent perdus, & un d'eux malheureusement noyé; voilà le seul risque que j'aye couru pendant le cours de mes Voyages. Dés que j'eus mis pied à terre, j'accourus en diligence à l'auberge pour me délasser, & me dedommager de l'abstinence que j'avois été obligé de faire. Le lendemain j'allai voir Mr. *de Denonville* & Mr. *de Champigni*, ausquels je rendis compte de mes Voyages, en leur donnant avis de la grande troupe de Coureurs de bois & de Sauvages qui devoient arriver au plûtôt, & qui parûrent en effet au bout des quinze jours en cette Ville-là. Le *Rat* qui étoit décendu & retourné chez lui, malgré les risques dont il étoit menacé, comme je vous l'ai déja dit, fit voir qu'il s'en moquoit. Je ne puis m'empêcher de vous faire une disgression qui sera de longue étenduë, pour vous apprendre le malicieux stratagême dont ce rusé Sauvage se servit l'année derniere, afin d'empêcher que Mr. *de Denonville* ne fit la Paix avec les *Iroquois*. Je n'aurois pas manqué de vous en faire le recit dans ma précedente Lettre, si le tems me l'eut permis; la voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Conseil des *Hurons*, âgé de quarante ans, & galant homme s'il en fut, se voyant pressé, prié & sollicité de la part de Mr. *de Denonville*, pour entrer dans son Alliance l'année 1687. comme je vous l'ai déja marqué, y consentit à la fin, avec cette clause que la guerre ne finiroit que par la destruction totale des *Iroquois*, ce

que ce Gouverneur lui fit promettre, & dont il l'assura lui-même le troisiéme Septembre de la même année, c'est-à-dire deux jours avant que je partisse de *Niagara* pour mon voyage des grands Lacs. Ce Sauvage comptant sur la promesse de Mr. *de Denonville*, partit *de Missilimakinac* à la tête de cent Guerriers, comme je vous l'ai expliqué en ma quatorziéme Lettre, pour aller aux Païs des *Iroquois*, à dessein de faire quelque coup d'éclat. Cependant comme il étoit question d'agir prudemment en cette rencontre, il jugea à propos de passer au Fort *Frontenac* pour prendre langue. Dés qu'il y fut arrivé, le Commandant lui dit que Mr. *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*, dont il attendoit les Ambassadeurs avec des Otages qu'ils devoient conduire à *Monreal* dans huit ou dix jours, pour conclure le Traité; que par conséquent il étoit à propos qu'il s'en retournât à *Missilimakinac* avec tous ses Guerriers, sans passer outre. Le Sauvage fort étonné d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit si peu, & qui étoit si fâcheuse pour lui & pour toute sa Nation, qu'il prévoyoit être sacrifiée pour le salut des François, répondit au Commandant que *cela étoit raisonnable*, mais au lieu de suivre le conseil qu'il lui avoit donné, il s'en alla attendre les Ambassadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroits des Cataractes, où il falloit absolument qu'ils abordassent. A peine y demeura-t'il quatre ou cinq jours que ces malheureux Députez

accompagnez de quarante jeunes hommes, arriverent, lesquels furent tous tuez ou pris en débarquant. Aussi-tôt que les prisonniers furent liez, ce rusé Sauvage leur dit, que le Gouverneur des François l'ayant fait avertir de se trouver-là pour y attendre un parti de cinquante Guerriers qui devoient y passer un tel tems, il étoit venu se saisir de ce poste. Ces *Iroquois* fort surpris de la perfidie qu'ils croyoient que Mr. *de Denonville* leur faisoit, raconterent au *Rat* le sujet de leur voyage. Alors ce *Huron* faisant le desesperé & le furieux, commença à déclamer (pour mieux jouër son rôle) contre Mr. *de Denonville*, disant qu'il se vangeroit tôt ou tard de ce qu'il s'étoit servi de lui pour la plus horrible trahison qui eût jamais été faite; & regardant ensuite fixement tous ces prisonniers, entre lesquels se trouvoit le principal Ambassadeur nommé *Theganesorens*, il leur dit: *Allez mes Freres, je vous délie & vous renvoye chez vos gens, quoique nous ayons la Guerre avec vous. C'est le Gouverneur des François qui m'a fait faire une action si noire, que je ne m'en consolerai jamais, à moins que vos cinq Nations n'en tirent une juste vengeance.* Il n'en fallut pas davantage pour persuader ces *Iroquois* de la sincerité des paroles du *Rat*, & sur le champ même ils l'assurerent qu'en cas qu'il voulut faire la Paix de son particulier, les cinq Nations y consentiroient. Quoi qu'il en soit, le *Rat* qui ne perdit qu'un seul homme dans cette occasion, voulut garder un esclave *Chaoua-*

non adopté des *Iroquois* pour remplacer le *Huron* qui avoit été tué; & aprés avoir donné des fusils, de la poudre & des balles à ces prisonniers *Iroquois* pour s'en retourner à leurs Païs, il prit la route de *Missilimakinac*, où il presenta au Commandant François l'Esclave qu'il avoit amené. Celui-ci ne fut pas plûtôt livré, qu'on le condamna à être fusillé, parce qu'on ignoroit que Mr. *de Denonville* voulut faire la Paix avec les *Iroquois*. Ce miserable eut beau raconter son avanture & celle des Ambassadeurs, on s'imagina que la crainte d'aller à l'autre monde le faisoit parler, d'autant plus que le *Rat* & ses Guerriers disoient qu'il radotoit, tellement que nos François tuërent ce pauvre malheureux, malgré toutes les raisons qu'il pût alleguer. Le jour même le *Rat* appellant un ancien Esclave *Iroquois* qui le servoit depuis long-tems, lui dit, qu'il avoit resolu de lui donner la liberté de s'en retourner dans sa Patrie, pour passer le reste de ses jours avec les gens de sa Nation, & qu'étant témoin occulaire du mauvais traitement que les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'ils avoient fusillé; malgré tout ce qu'il avoit pû dire à leur Commandant pour se justifier, il ne devoit pas manquer de leur raconter une action si noire. Cét Esclave s'acquitta si ponctuellement de sa commission, que les *Iroquois* firent peu de tems aprés l'incursion suivante, dans le tems que Mr. *de Denonville* ne songeoit à rien moins qu'à une semblable visite, d'autant qu'il avoit eu la précaution de faire sçavoir aux *Iroquois*

qu'il desaprouvoit tellement la trahison du *Rat*, qu'il avoit envie de le faire pendre. Cela est si vrai, qu'il attendoit à tous momens dix ou douze Députez pour faire cette Paix tant desirée. Ils arriverent en effet au bout de quelque temps, mais en plus grand nombre, pour un dessein bien different de celui que ce Gouverneur s'en étoit promis. Ils débarquerent au bout de l'Isle au nombre de douze cens Guerriers, qui brûlerent & saccagerent toutes ses habitations. Ils firent un massacre épouventable d'hommes, de femmes & d'enfans. Madame *de Denonville* qui se trouvoit alors avec Monsieur son Epoux à *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop assurée; la consternation étoit generale, car on craignoit extrêmement l'aproche de ces Barbares, qui n'étoient qu'à trois lieuës de *Monreal*. Ils bloquerent deux Forts, aprés avoir brûlé toutes les habitations d'alentour. Cependant Mr. *de Denonville* y envoya un détachement de cent Soldats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas faire sortir de la Ville un plus grand nombre de combattans; mais ceux-cy furent tous pris ou taillez en pieces, car il ne s'en sauva que douze Sauvages, un Soldat, & Mr. *de Longueil* Commandant de ce détachement, qui aprés avoir eu la cuisse cassée, fut emporté par ces douze Alliez; les autres Officiers, à sçavoir les Sieurs de la *Raberre*, *Saint Pierre-Denis*, *la Plante* & *Ville-Denté*, furent pris. Ces Barbares desolerent presque toute l'Isle, & ne perdirent que trois des leurs, lesquels aprés s'ê-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouverent aux habitations, furent attirez dans un Fort par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient esclave depuis quelques années. Dés que ces *Iroquois* infortunez furent dans ce Fort, on les jetta dans une cave, afin qu'ils cuvassent leur vin; mais s'étant éveillez ils se repentirent sans doute d'en avoir tant bû. Ils se mirent aussi-tôt à chanter, & lors qu'on vint pour les lier & les amener au *Monreal*, ils se saisirent de quelques bâtons qu'ils trouverent dans cette cave, & se deffendirent avec tant de vigueur & d'intrepidité, qu'on fut obligé de les tuër à coups de fusil dans le lieu même. Ce vacher qui fut amené à Mr. *de* » *Denonville*, lui dit, que le coup de *Rat* étoit » irréparable, que les cinq Nations *Iroquoises* » avoient cét outrage si fort à cœur, qu'il se» roit impossible de les porter si-tôt à la Paix, » & qu'elles blâment si peu l'action de ce *Hu-* » *ron*, qu'elles étoient prêtes d'entrer en Traité » avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec son par» ti que ce qu'un bon Guerrier & un bon Al» lié devoit faire. Ces Barbares n'eurent pas plûtôt achevé de mettre tout à feu & à sang, qu'ils se rembarquerent pour retourner à leur Païs chargez du butin qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune opposition dans leur retraite. Cette funeste incursion à laquelle Mr. *de Denonville* ne s'attendoit point, comme je vous l'ai déja dit, l'étonna sans doute, & lui fournit une ample matiere à reflexion. Déja il étoit impossible qu'il pût entretenir plus long-tems le *Fort de*

Frontenac, où les vivres commençoient à manquer. Il ne pouvoit le ſecourir qu'en expoſant bien du monde aux paſſages des Cataractes, dont je vous ai parlé tant de fois. Il falut donc prendre le parti d'en tirer la Garniſon & de faire ſauter ce Fort, il n'étoit plus queſtion que de trouver des gens qui en portaſſent l'ordre au Commandant, ce que perſonne n'oſoit entreprendre. Dans cét embaras le Sieur de *Saint Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y aller ſeul au travers des bois; ce qu'il executa heureuſement. Cette nouvelle réjoüit extrémement Mr. *de Valrénes*, qui commandoit alors dans ce Fort, lequel ayant fait miner les quatre Baſtions, crût qu'avec la poudre qu'on y mit, cela étoit ſuffiſant pour les faire ſauter. Enſuite il s'embarqua pour décendre les Cataractes du Fleuve juſqu'à *Monreal*, où il trouva Mr. *de Denonville* qu'il accompagna juſqu'ici. Cet Officier ne ſe contenta pas d'abandonner le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela mettre en feu trois grandes Barques qui avoient accoûtumé de Naviguer ſur le Lac, tant pour intimider les *Iroquois* en tems de guerre, que pour leur porter des Marchandiſes en tems de Paix. Mr. *de Denonville* ne pouvoit mieux faire qu'en abandonnant ce Fort, auſſi-bien que celuy de *Niagara*, car aſſurément ces deux poſtes ſont inſoûtenables par la difficulté des Cataractes inacceſſibles, où dix *Iroquois* embuſquez pourroient aiſément arrêter mille François à coups de pierres. Il eſt vray que

le ſalut & la conſervation de nos Colonies dépendoient abſolument de ces deux Forts, qui ſembloient être garants de la deſtruction totale des *Iroquois*, car ils n'auroient pû s'écarter de leurs Villages pour aller à la chaſſe ou à la pêche ſans courir riſque d'être égorgez par nos Sauvages amis, leſquels aſſurez d'une retraite auroient fait des incurſions continuelles dans le Païs de ces Barbares, qui manquant de Caſtors pour trafiquer des fuſils, de la poudre, des bales & des filets, ſeroient morts de faim, ou tout au moins ils auroient été contraints d'abandonner leurs Païs.

A la fin de Septembre Mr. *de Bonaventure*, Capitaine & Proprietaire d'un Vaiſſeau Marchand, arriva dans ce Port, portant la nouvelle du retour de Mr. *de Frontenac* en qualité de Gouverneur General à la place de Mr. *de Denonville*, que Mr. le Duc de *Beauvillers* avoit propoſé au Roi pour être Sous-Gouverneur des Princes ſes petits-fils. Quelques perſonnes ſont fâchées du rapel de Mr. *de Denonville*, & du retour de Mr. *de Frontenac*. On prétend que les Reverens Peres Jeſuites ſont de ce nombre, car s'il en faut croire l'Hiſtoire du Païs, ils n'avoient pas peu contribué à le faire rapeller en France il y a ſept ou huit ans, de concert avec l'Intendant *du Cheſneau* & le Conſeil Souverain, par des accuſations qui produiſirent l'effet qu'ils s'en étoient promis, & dont le Roi paroît entiérement deſabuſé, puis qu'il le renvoye encore une fois dans ce Gou-

vernement. Cependant les Conſeillers les plus coupables ne ſçavent à quelle ſauce manger ce poiſſon, ne doutant point que ce nouveau Gouverneur ne conſerve un juſte reſſentiment du paſſé. Mais les Nobles, les Marchands, & tous les Habitans en general ſe préparent à faire de grandes réjoüiſſances à l'arrivée de ce Gouverneur, qu'ils attendent avec autant d'impatience que les Juifs font le *Meſſie.* Les Sauvages mêmes des environs de la Colonie ſemblent en avoir une joye extraordinaire. Cela n'eſt pas ſurprenant, car ce Gouverneur s'eſt fait conſiderer, non ſeulement des François, mais encore de tous les Peuples de ce vaſte Continent qui le regardoient autrefois comme leur Ange tutelaire. Mr. *de Denonville* commence à faire plier bagage, c'eſt tout ce que j'en puis dire, ce n'eſt pas à moi de me mêler d'un nombre infini d'affaires qui ne regardent que ſon interêt particulier, s'il a bien ou mal fait durant le tems de ſon Gouvernement, ſi on l'a aimé ou haï je n'en ſçai rien, s'il a fait bonne ou mauvaiſe chere je ne ſçaurois vous le dire, ne m'étant jamais trouvé à ſa table. Adieu.

Je fais état de partir pour la *Rochelle* lors que le Vaiſſeau qui porte ce nouveau Gouverneur fera voile pour s'en retourner en France.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Quebec le 28. Septembre 1689.

LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte de Frontenac. *Sa réception. Son Voyage à* Monreal. *Rétabliſſement du* Fort de Frontenac.

MONSIEUR,

La méchante nouvelle que vous me donnez de l'adjudication de la Terre de *Lahontan* me mettroit au deſeſpoir, ſi vous ne m'aſſuriez en même tems que je pourrois la r'avoir au bout d'un ſiecle (ſi j'avois le malheur de vivre ſi long-tems) pourvû que je rembourſe le poſſeſſeur de la ſomme qu'il en a payée, & prouvant que j'étois actuellement dans le ſervice aux extrémitez du monde, lorſqu'elle ſe vendit. Au reſte Mr. de *Frontenac* a révoqué mon congé, m'offrant ſa bourſe & ſa table; mes raiſons ne le touchant point, & il faut obéïr.

Ce nouveau Gouverneur arriva à *Quebec* le quinze d'Octobre, mit pied à terre ſur les huit heures du ſoir, & fut reçû au flambeau tant de

la

la Ville que de la Rade, par le Conſeil Souverain, & par tous les habitans qui étoient ſous les armes. On fit trois décharges de Canon & de Mouſqueterie, & les feux de joye furent accompagnez d'illuminations à toutes les fenêtres des maiſons de la Ville, ce ſoir même tous les Corps de *Canada* le complimenterent, & ſur tout les Jeſuites, qui lui firent une Harangue fort pathetique, où le cœur avoit moins de part que la bouche. Le lendemain il fut viſité de toutes les Dames, dont la joye ſecrete ſe remarquoit autant ſur leur viſage qu'en leurs paroles. Pluſieurs perſonnes firent joüër des feux d'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum* à la grande Egliſe, où ce Gouverneur ſe trouva. Ces réjoüiſſances durerent en augmentant de jour en jour; juſqu'à ce qu'il partit pour le *Monreal*, ce qui eſt une marque du plaiſir qu'on ſe fait de ſon retour, & de l'aſſurance que l'on a, que par ſa ſage conduite & ſon eſprit ſublime, il conſervera le repos & la tranquilité qu'il a toûjours ſçû y maintenir pendant les dix années de ſon premier Gouvernement. Il eſt adoré de tout le monde, on l'appelle *Redemptor Patriæ*, ce Titre lui convient, car ſur le raport de tous les habitans de ces Colonies, tout étoit dans le Cahos, dans la confuſion & dans la pauvreté la premiere fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois* avoient brûlé toutes les Plantations, & égorgé des milliers de François; le laboureur étoit aſſommé dans ſon champ; le Voyageur étoit enlevé dans ſes courſes, & le Marchand

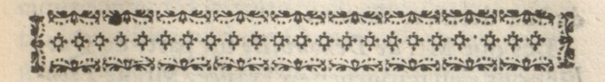
ruïné par le manque de Commerce ; la famine desoloit tout le monde, la guerre faisoit abandonner le païs : en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr, si ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares, de la maniere que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquiéme Lettre. Cét ouvrage qui ne vous paroîtra peut-être pas d'une aussi grande conséquence que je vous le dépeins, l'est cependant plus que vous ne sçauriez vous imaginer ; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié personnelle, au lieu que dans toutes les ruptures qui se font en Europe, la vengeance y a moins de part que l'interêt. Mr. de *S. Valiers* Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Printems passé dans une barque qu'il freta pour le transporter à *l'Acadie*, à *l'Isle de Terre-Neuve*, & autres païs de son Diocése. Mr. *de Frontenac* se mit en Canot quatre ou cinq jours aprés son arrivée pour aller au *Monreal*, où j'eus l'honneur de l'accompagner : On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une saison si froide & si avancée ; car comme je vous ai déja dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaisses & plus fortes que celles de Paris en Janvier, ce qui ne devroit pas naturellement arriver. On eut beau lui representer toutes ces difficultez & plusieurs autres, il ne laissa pas au sortir des fatigues de la Mer & à la soixante-huitiéme année de son âge de se jetter en Canot. Il avoit si fort à cœur l'abandon du

Fort de *Frontenac* qu'il eût été lui-même jusques-là, si les Nobles, les Prêtres, & les habitans du *Monreal* ne l'eussent prié à mains jointes de ne pas exposer sa personne aux dangers des passages, des Sauts & des Cataractes qu'on est obligé de franchir. Plusieurs Gentilhommes *Canadiens* suivis d'une centaine de Coureurs de bois se risquoient sous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, sous les Bastions duquel, comme je vous ai dit dans ma derniere Lettre, Mr. de *Valrénes* avoit mis des poudres pour les faire sauter en se retirant; heureusement le dommage n'a pas été si grand qu'on se l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, relevent déja quelques toises de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. *de Frontenac* en reçût des nouvelles hier au soir, qui fut le sixiéme jour aprés son retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que Mr. *de Denonville* avoit envoyé aux galeres dont je vous ai parlé dans ma treiziéme Lettre. Le reste de ces malheureux a peri dans les chaînes. Parmi ceux que Mr. *de Frontenac* a amené avec lui, le plus considerable de cette troupe infortunée se nomme *Oreouahè*. Il est vrai que comme chef des *Goyogouans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'est en reconnoissance de l'attachement qu'il marque avoir, tant pour Mr. *de Frontenac* que pour la Nation Françoise, que ce Gou-

verneur le logea dans ſon Château. On ſe flâte de pouvoir faire quelque accommodement avec les cinq Nations *Iroquoiſes* par l'entremiſe de ce Chef, & il ſemble que l'on ſe diſpoſe de leur faire des propoſitions de paix, mais j'en augure un mauvais ſuccez par trois bonnes raiſons. Je les ai déja repreſentées à Mr. *de Frontenac*, qui m'a dit qu'aprés le départ des Vaiſſeaux, il s'entretiendroit avec moi ſur cette affaire. Je ne vous dis rien de ſon entrevûë avec Monſieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatos parietes.* Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'eſperance d'être avancez. Les Vaiſſeaux partiront demain ſelon toutes les apparences, car le vent d'Oüeſt eſt clair & moderé; d'ailleurs, la ſaiſon de quitter le Port eſt ſur la fin. Adieu Monſieur.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Quebec ce 15. Novembre 1689.



LETTRE XIX.

Qui contient les incursions faites à la Nouvelle Angleterre, *& à la* Nouvelle York. *Funeste Ambassade des* François *chez les* Iroquois. *Entreprise mal concertée des* Anglois *& des* Iroquois, *venant par terre attaquer la* Colonie.

MONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaisseau Rochelois chargé de vin & d'eau de vie arriva à *Quebec*, d'où le Capitaine a eu soin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du Commerce du *Canada* en general : Il m'est impossible de vous donner cette satisfaction presentement, parce que je ne le connois pas encore assez à fond pour vous en pouvoir donner une idée distincte : mais je vous assure que je vous envoyerai un jour des Memoires si exacts, que vous aurez sujet d'en être satisfait. Cependant contentez-vous d'aprendre

ce qui s'est passé dans ce Païs depuis la datte de ma derniere Lettre.

Dés que Mr. *de Denonville* fut parti de *Quebec* pour s'en retourner en France, Mr. *de Frontenac* prit possession du Fort, qui est la residence ordinaire des Gouverneurs Generaux, & il ordonna au meilleur Architecte de se préparer à le rebâtir de nouveau le plûtôt qu'il se pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. *d'Ibleville* s'offrit de saccager une petite Ville de la *Nouvelle York* que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent aussi à tous les Gouverneurs Généraux de cette Colonie Angloise. Ce Gentilhomme *Canadien* fut suivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages : Ce parti fit cette expedition sur les néges & sur les glaces, quoique cette course fut de trois cens lieuës pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réüssit à merveilles, car aprés avoir pillé, brûlé & saccagé cette bicoque & ses environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entierement. Mr. *de Pontneuf*, aussi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de trois cens hommes, moitié Coureurs de bois & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois, appellé *Kenebeki*, situé sur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les Frontieres de *l'Acadie*. La Garnison de ce Fort se défendit courageusement; cependant comme on y jetta quantité de Grenades & d'autres feux

d'artifices pendant que les Sauvages ſapoient ou eſcaladoient les paliſſades de tous côtez (contre leur coûtume) le Commandant fut obligé de ſe rendre à diſcretion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir, mais que ſans les Sauvages cette entrepriſe eût indubitablement échoüé.

Dés que la Navigation fut libre, Mr. *de Frontenac* voulut m'engager à partir pour faire des propoſitions de Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que ſa bourſe & ſa table m'ayant été ouvertes durant l'hiver, je ne pouvois m'imaginer qu'il eut envie de ſe défaire ſi-tôt de moi. Cette repartie l'obligeant de me faire expliquer, je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu ſa Couronne & la Guerre étant déclarée, les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York*, ne manqueroient pas de faire leur poſſible pour exciter ces bandits à redoubler leurs incurſions : Qu'ils leur fourniroient pour cet effet des munitions *gratis*, & qu'ils ſe joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes ; que d'ailleurs le coup du *Rat* les avoit tellement irritez, qu'il me paroiſſoit impoſſible de les appaiſer, & qu'ainſi je le ſupplois de vouloir bien jetter les yeux ſur quelque autre perſonne, en cas qu'il perſeverât dans le deſſein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choiſi pour cette funeſte Ambaſſade, & certain *Colin* Interpréte de la langue *Iroquoiſe*, avec deux jeunes *Canadiens*, l'accompagnerent en ce malheureux Voyage qu'ils firent en Ca-

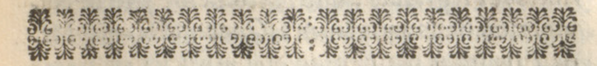
not. Dés qu'ils parûrent à la vûë du Village des *Onnontagues*, on les vint honorer d'une salve de coups de bâton, on les y conduit avec la même ceremonie ; cortége fort desagréable pour un homme qui vient faire des propositions de Paix. Les Anciens s'étant aussi-tôt assemblez, jugerent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agniez* ou *Onnoyoutes* de les aller attendre sur le Fleuve, aux passages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renvoyeroient un à *Quebec* & rameneroient le quatriéme à leur Village, où il se trouveroit des Anglois qui le fusilleroient, c'est-à-dire qu'ils vouloient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambassadeurs ; tant il est vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne se fût lors trouvé chez ces Barbares des gens de la *Nouvelle York*, qui étoient venus exprés pour les animer contre nous. Ils sçûrent si bien s'emparer de ces esprits déja portez d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes Barbares les brûlerent tous vifs, à la reserve du *Chevalier Do*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baston*, pour tirer des lumiéres & des connoissances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois sur ce sujet, par des esclaves qui se sont sauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuse nouvelle ayant surpris Monsieur de *Frontenac*, lui fit dire que de vingt Capitaines qui s'étoient offerts

pour executer cette Commiſſion, & qui ſe ſeroient fait un honneur de s'en charger, j'avois été le ſeul capable d'en prévoir le ſuccez. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un peſant Brigantin que ſon Capitaine des Gardes fit conſtruire l'Hiver paſſé. Mr. l'Intendant & Madame ſon Epouſe ſe mirent auſſi dans ce vénérable Bâtiment, & comme rien ne nous preſſoit, nous demeurâmes dix ou douze jours en chemin, faiſant tous les ſoirs une chere de Roi. Mr. *de Frontenac* fit tracer un Fort en paſſant à la *Ville des trois Rivieres*, dont je vous ai parlé. Quinze jours aprés nôtre arrivée en celle-ci, certain Sauvage nommé *la Plake* le vint avertir qu'il avoit découvert un Corps de mille *Anglois*, & de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient pour nous attaquer. Sur cette nouvelle toutes nos Troupes traverſerent la Prairie *de la Madelaine* vis-à-vis de cette Ville, & nous y campâmes avec trois ou quatre cens Sauvages amis, pour les attendre de pied ferme. Dés que nôtre Camp fut formé, Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois petits partis Sauvages pour obſerver la marche des ennemis. Ils s'en retournerent aprés avoir ſurpris quelques *Iroquois* écartez, chaſſant aux environs du Lac *Champlain*. Ces priſonniers nous dirent que ces *Anglois* n'ayant pû réſiſter aux fatigues du voyage, & ne s'étant pas pourvûs d'une ſuffiſante quantité de vivres, les uns & les autres étoient retournez en leur Païs. Ce rapport ayant été confirmé par d'autres Sauvages, nos Troupes

décamperent, & revinrent ici, d'où je fus détaché quelques jours aprés, pour aller commander un détachement de Soldats destinez à soûtenir les Moissonneurs du *Fort Roland*, situé dans cette Isle. Dés que les récoltes furent faites, je revins ici en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui décendirent de leur Païs, pour faire leur commerce ordinaire de Pelleteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitiéme Lettre.) Ils demeurerent ici quinze jours, ensuite ils s'en retournerent à leurs Païs. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé de plus considerable depuis l'année passée. Je suis sur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr. *de Frontenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je suis à mon ordinaire,

Vôtre, &c.

A Monreal ce 2. Octobre 1691.



LETTRE XX.

Qui contient une ſeconde entrepriſe conſiderable des Anglois *par Mer, trés-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la réponſe verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France.

MONSIEUR,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoye la relation de tout ce qui s'eſt paſſé en *Canada* depuis la datte de ma derniere Lettre. Peu de jours aprés un Canot que le Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. *de Frontenac* qu'une Flote Angloiſe forte de trente-quatre voiles paroiſſoit proche de *Tadouſſac*. Auſſi-tôt il ſe jetta dans ſon Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour, afin de devancer l'ennemi, ce qui fut heureuſement executé. Il donna ordre à Mr. *de Callieres* de faire décendre autant d'habitans qu'il ſeroit poſſible. La diligence que nous

fîmes fut si grande, que le troisiéme jour de Navigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dés que Mr. de *Frontenac* eût débarqué il visita les postes les plus foibles, & les fit fortifier sans perdre de tems. Il fit faire des batteries en plusieurs endroits, & quoi que nous n'eussions dans cette Capitale que douze pieds de gros Canon, & peu de munitions de guerre, il parut tout-à-fait résolu de resister aux efforts de cette Flote, laquelle par bonheur pour nous, s'amusoit à gober des mouches à deux lieuës de *Quebec*. Cependant nous profitions de leur lenteur, travaillant sans relâche à nous mettre en état de défense. Nos Troupes, nos Milices & nos Sauvages arrivoient de tous côtez. Il est certain que si le Commandant de cette Flote eût fait sa décente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours aprés, il auroit emporté cette Place sans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas deux cens François dans la Ville, qui étoit ouverte de tous côtez, mais au lieu de cela il perdit trois jours à son dernier moüillage, vers la pointe de l'*Isle d'Orleans*, tenant conseil sur conseil avec les Capitaines de ses Vaisseaux, sans qu'ils pûssent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet*, qui étoit dans sa Barque avec sa femme & sa belle-mere, fut pris par cette Flote sur le Fleuve *Saint Laurent*. Trois Navires Marchands qui venoient de France, & un autre qui venoit de la *Baye de Hudson* chargé de Castors, entrerent dans la Riviere du *Saguenay* par *Tadoussac*, où ils se

cacherent & mirent leurs Canons à terre & dresserent de bonnes batteries. Enfin les Officiers de la Flote ennemie s'accorderent, aprés avoir passé trois ou quatre jours à d'inutiles déliberations, pendant lequel temps il nous arrivoit de toutes parts des foules d'Habitans & de Soldats. Le Commandant Anglois nommé Ser *William Phips*, fit partir de son bord une Chaloupe portant Pavillon François à son Avant, laquelle s'approcha de la Ville sonnant de la Trompette. Mr. *de Frontenac* en fit partir une pour aller à sa rencontre avec un Officier François : celui-ci y trouva un Major *Anglois* qui lui fit entendre qu'étant chargé d'une Lettre que son Général écrivoit au Gouverneur de *Canada*, il croyoit qu'on lui permettroit de la presenter lui-même. L'Officier François l'ayant fait embarquer dans sa Chaloupe lui fit bander les yeux & l'amena jusqu'à la Chambre de Mr. *de Frontenac*, où aprés lui avoir ôté le bandeau qui couvroit la moitié de son visage, il lui remit sa Lettre, qui contenoit en substance ce qui suit.

Moi Chevalier William Phips *commandant par Mer & par Terre les Forces de la* Nouvelle Angleterre, *au Comte de* Frontenac *Gouverneur Général de* Quebec, *par les Ordres & au nom de* Guillaume III. *& de* Marie, *Roi & Reine d'Angleterre, je viens pour me rendre Maître de ce Païs. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes,*

Châteaux, Forteresses, Bourgades & vos Personnes à ma discretion, vous assûrant toute sorte de bon traitement, douceur & humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai par le secours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attens une réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dés que j'aurai commencé des hostilitez. Signé William Phips.

Aprés que l'Interprête eût expliqué cette Lettre à Mr. *de Frontenac* qui étoit environné d'Officiers, il ordonna au Capitaine de ses Gardes de faire planter un Gibet devant le Fort pour faire pendre ce pauvre Major, qui selon toutes les apparences devoit entendre le François, puis qu'il fut sur le point de s'évanoüir lors qu'il entendit prononcer cette funeste Sentence. Il n'avoit pas tout le tort, car il l'eût été effectivement si l'Evêque & l'Intendant qui se trouverent-là tous les deux presens pour son bonheur, n'eussent intercedé en sa faveur. Mr. *de Frontenac* prétendoit que c'étoit une Flote de Fourbans ou gens sans aveu, puis que le Roi d'Angleterre étoit en France; » Mais à la fin, s'é-
» tant appaisé, il dit à ce Major de s'en retour-
» ner incessamment à bord de son Amiral, con-
» tre lequel il se deffendroit mieux qu'il n'en
» seroit attaqué; qu'il ne connoissoit d'autre
» Roi de la Grand' Bretagne que *Jacques II*.

que ses Sujets rebelles étoient des Pirates, «
dont il ne craignoit ni la force ni les menaces. «
Il finit sa réponse en jettant au nez du Major la lettre de son Amiral, ensuite il lui tourna le dos. Alors ce pauvre Ambassadeur un peu rassuré prit la liberté de demander à Mr. *de Frontenac*, portant sa montre à l'œil, s'il ne vouloit pas lui donner sa réponse par écrit avant que l'heure fut passée. Mais il lui répondit, avec autant de fierté que de dédain, que son Commandant ne meritoit pas qu'il répondit à son compliment d'autre maniere que par la bouche des Mousquets & des Canons. Ces paroles ne furent pas plûtôt prononcées qu'on lui fit reprendre sa Lettre, ensuite on lui rebanda les yeux, & on le ramena à la Chaloupe d'où il vogua à toute force vers la Flote.

Le lendemain à deux heures aprés midi soixante Chaloupes abordérent à terre, transportant mille ou douze cens hommes, qui resterent sur le sable en fort bon ordre, en même tems ces Chaloupes retournerent à leurs Vaisseaux, & revinrent encore deux fois au même lieu avec le même nombre de troupes, aussi-tôt aprés ils formerent plusieurs Bataillons, & se mirent en marche Tambour battant, Drapeaux déployez du côté de la Ville. Cette descente qui se fit vis-à-vis l'*Isle d'Orleans*, à une lieuë & demie au dessous de *Quebec*, n'agit pourtant pas si diligemment que nos Sauvages accompagnez de deux cens Coureurs de bois, & de cinquante Officiers, n'eussent le tems de s'aller po-

ster dans un taillis de brouſſailles épaiſſes, ſitué à demie lieuë de leur débarquement. Comme avec une ſi petite troupe il étoit impoſſible de ſe battre à découvert, il falut donc ſe réſoudre de combattre à la maniere des Sauvages, c'eſt-à-dire dreſſer embuſcade ſur embuſcade dans ce bois taillis, qui avoit un quart de lieuë de traverſe. Cette maniere de faire la guerre nous réüſſit à merveilles; car nous étant poſtez au milieu de ce bois, nous laiſſâmes entrer les Anglois, enſuite nous fîmes nos décharges ſur eux, & nous nous couchâmes ventre à terre juſques à ce qu'ils euſſent fait les leurs, aprés cela nous nous relevâmes, & courant en Pelotons deçà & delà, nous réïterâmes nos décharges avec tant de ſuccez, que ces Milices Angloiſes ayant apperçû nos Sauvages, la confuſion & le deſordre ſe mit parmi eux, & leurs Bataillons furent rompus; alors chacun cherchant ſon ſalut dans la fuite, ils ſe ſauverent pêle & mêle, en criant *Indians*, *Indians*, ce qui fut cauſe que nos Sauvages firent une ſanglante boucherie ce jour-là, car nous comptâmes environ trois cens hommes étendus ſur la place, ſans autre perte de nôtre côté que de dix Coureurs de bois, quatre Officiers & deux Sauvages.

Le lendemain les Anglois débarquerent quatre pieces de Canon de bronze montez ſur des affuts de Campagne, & ils ſe battirent vigoureuſement, quoi qu'ils fuſſent auſſi mal diſciplinez que des gens ramaſſez peuvent l'être: Car on peut dire qu'ils ne manquerent point de coura-

ge, & que s'ils ne réüssirent pas, c'est parce qu'ils ne connoissoient aucune discipline militaire, qu'ils étoient affoiblis des fatigues de la Mer, & qu'enfin le Chevalier *William Phips* manqua tellement de conduite en cette entreprise, qu'il n'auroit pû mieux faire s'il eût été d'intelligence avec nous pour demeurer les bras croisez. Ce jour-là se passa plus tranquillement que le suivant. Ils voulurent tenter de nouveau le passage de ce bois à la faveur de leur Artillerie, mais ils perdirent encore trois ou quatre cens hommes, & furent ensuite obligez de regagner incessamment le lieu de leur débarquement. De nôtre côté nous perdîmes Mr. de *Sainte Helene*, qui mourut d'une blessure qu'il reçût à la jambe, & environ quarante hommes, tant François que Sauvages. Cette victoire que nous remportâmes sur les Anglois, nous encouragea tellement que nous les suivîmes jusques à leur Camp, auprés duquel nous passâmes la nuit couchez sur le ventre, dans le dessein de les attaquer à la pointe du jour. Ils nous en épargnerent la peine, car ils s'embarquerent à minuit en si grande confusion, que nous en tuâmes encore environ cinquante, plûtôt par hazard que par adresse, dans le tems qu'ils se jettoient dans leurs chaloupes. Le jour étant survenu nous fîmes transporter à *Quebec* leurs tentes & leurs Canons qu'ils nous avoient laissez, pendant que les Sauvages s'occupoient à chercher les morts dans le bois pour les dépoüiller.

Le même jour que la décente se fit, *William Phips* leva l'ancre, & vint moüiller avec quatre gros Vaisseaux à la portée du mousquet de la basse Ville, où nous n'avions qu'une seule Batterie de six Canons de huit livres de balle. Ils canonnerent pendant vingt-quatre heures de si bonne grace, que le feu de leurs Canons égaloient celui de la Mousqueterie. Le dommage qu'ils firent aux toits des maisons ne se monta qu'à cinq ou six pistoles, car pour les murailles elles sont si dures, comme je vous l'ai expliqué dans ma premiere Lettre, que les boulets ne les sçauroient entamer.

Lors que *William Phips* eut fini ses glorieux exploits, il envoya demander à Mr. de *Frontenac* quelques prisonniers Anglois, en échange du Sieur *Joliet*, de sa femme, de sa mere, & de quelques matelots, ce qui fut executé sur le champ. Ensuite sa Flote appareilla pour s'en retourner. Dés que les trois Vaisseaux marchands qui s'étoient cachez dans la Riviere du *Saguenay*, l'eurent aperçûë au dessous de *Tadoussac*, filant à pleine voile à la faveur d'un vent d'Ouest, ils rembarquerent leurs Canons, & continuant leur voyage avec plaisir ils gagnerent *Quebec* le douze Novembre. A peine eurent-ils mis leur Cargaison à terre, que le grand froid produisit tant de glaces sur le Fleuve, que ces Vaisseaux en furent si endommagez qu'on fut obligé de les échoüer au *Cul de Sac*. Cette fâcheuse gelée me chagrina pour le moins autant que Mr. *de Frontenac*, car je me voyois réduit à passer

encore un Hyver en Canada, & ce General étoit en peine comment il pourroit donner avis au Roi de cette entreprise ; mais il survint tout à coup une pluye, suivie d'un dégel, qui nous réjoüit extrêmement l'un & l'autre. Aussi-tôt il fit agréer & apareiller une Fregate desagréée, avec tant de diligence que son lest, ses voiles, ses cordages & ses mâtures, se trouverent en état presque dans le même temps qu'il en donna l'ordre. Dés qu'elle fut prête à faire voile il me dit qu'il s'agissoit de faire un coup d'état en gagnant la France le plûtôt qu'il se pourroit, & que je devois plûtôt perir que de me laisser prendre par les Ennemis, ou de relâcher en quelque Port que ce fut. Il accompagna ce discours d'une lettre particuliere pour Monsieur de *Seignelay*, qui contenoit des choses trés-avantageuses pour moy. Je partis le vingt-sixiéme de Novembre, ce qu'on n'avoit jamais vû jusqu'alors. Il est vrai que nous l'échapâmes belle à l'*Isle aux Coudres*, où le vent de Nord-Est nous surprit avec une telle impetuosité, qu'aprés avoir moüillé nous pensâmes chansir sous les ancres durant la nuit. Le reste de la traverse fut assez heureux jusqu'ici, car nous n'essuyâmes qu'une seule tempête. Cependant les vents contraires que nous trouvâmes à cent cinquante lieuës des côtes de France, nous obligerent à louvoyer long-temps, ce qui est cause que nôtre voyage vous paroîtra si long. Enfin me voici, graces au Seigneur, heureusement débarqué en cette Ville, d'où je partirai de-

main pour *Versailles*. J'aprens que vous êtes en Province, & que Mr. de *Seignelay* est allé faire le voyage d'un autre monde, bien different de celui d'où je viens. C'est assurément le plus grand malheur qui pouvoit arriver à la Marine de France, aux Colonies des deux Ameriques, & de moi en particulier, puisque la lettre que Mr. *de Frontenac* lui écrivoit en ma faveur m'est inutile par sa mort.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A la Rochelle le 12. Janvier 1692.

LETTRE XXI.

Qui contient une deſcription des Bureaux des Miniſtres d'Etat, & les ſervices mal récompenſez à la Cour.

MONSIEUR,

Je reçûs à *Paris* la lettre que vous m'écrivites il y a deux mois, mais je ne pûs y répondre, parce que mes affaires n'étoient pas encore finies. A preſent que je ſuis de retour à la *Rochelle*, j'ai tout le loiſir de vous informer de ce qui m'eſt arrivé depuis mon retour en France. Dés que j'arrivai à *Verſailles* je fus ſaluër Mr. *de Pontchartrain* qui avoit ſuccedé à Mr. *de Seignelai*. Je lui dis que Mr. *de Frontenac* m'avoit donné une lettre pour ce Miniſtre, où il lui faiſoit mention de mes ſervices. Je lui remontrai qu'ayant trouvé mes biens ſaiſis & pluſieurs procés à vuider, où ma preſence étoit neceſſaire, je croyois que le Roi voudroit bien agréer que je quittaſſe le ſervice. Il me répondit qu'il étoit informé de l'état de mes affaires, auſquelles j'avois tout le tems de vâquer juſqu'au départ des derniers Vaiſſeaux qui doivent

partir cette année pour *Quebec*, où il prétend que je retourne. Cette réponse me fit quitter *Versailles* pour aller à *Paris*, où mes parens me plongerent dans la Consultation de plusieurs Avocats, qui trouverent mes affaires si broüillées, qu'ils ne croyoient pas que j'en pûsse voir si-tôt la fin. Cependant les écus que je fus obligé de débourser pour cette Consultation, me dégoûta si fort de plaider contre des parties si accreditées au Parlement de Paris, que j'aimai presque autant perdre ma legitime, que d'entrer en procés avec celles. Je ne laissai pourtant pas de demander une provision sur mes biens confisquez en vertu de ce que j'étois actuellement au service. Ce fut avec tant de peine & de frais que je la sollicitai, que quand ces puissans Adversaires n'auroient pas eu le pouvoir de l'empêcher, la somme qu'on auroit pû m'ajuger, n'auroit pas été suffisante pour payer les dépens que je fus obligé de faire. Messieurs de *Bragelone* sont fort honnêtes gens, comme vous sçavez. Il est vrai que comme ils aiment plus les pistoles que leurs Parens, ils se contenterent de m'honorer de leurs conseils, mais leur liberalité ne s'étendit pas plus loin, & j'aurois été trés-mal dans mes affaires si je n'avois pas trouvé d'autre ressource que la leur. L'Abbé d'*Ecouttes* plus liberal, quoique moins riche qu'eux, me fit present de cent loüis, que j'employai aux frais que j'ai été obligé de faire pour être reçû dans l'Ordre de *S. Lazare*, dont la ceremonie qui s'en fit dans la chambre de Mr. de *Lon-*

vois dura moins de temps que celui de compter la ſomme au Treſor. J'eſperois que ce genereux Abbé me donneroit enſuite quelques Benefices ſimples dont il pouvoit ſe défaire en ma faveur ſans s'incommoder, mais un ſcrupule de conſcience l'en empêcha. Il fallut donc me reſoudre à la fin d'aller à *Verſailles* pour y faire le métier de ſolliciteur d'emploi, qui eſt le plus dur & le plus chagrinant qui ſoit au monde. Imaginez-vous, Monſieur, qu'à ce Royal ſejour les écus s'envolent ſans qu'on ſçache qu'elle route ils prennent. Il faut demeurer patiemment cinq ou ſix heures par jour dans les appartemens de Mr. *de Pontchartrain*, pour ſe faire voir toutes les fois qu'il ſort & qu'il entre.

A peine commence-t-il à paroître que chacun s'empreſſe à preſenter des Memoires accompagnez de cinquante raiſons, que le vent emporte ordinairement. A meſure qu'il reçoit ces Placets, il les donne à quelque Secretaire qui le ſuit, celui-ci les porte à Meſſieurs de *la Touche, de Begon, & de Saluberri*, dont les Laquais reçoivent les piſtoles de la plûpart des Officiers, qui ſans cet expedient couroient grand riſque de s'enrumer à la porte des Bureaux de ces Commis; c'eſt, dis-je, d'où leur bon & leur mauvais deſtin doit neceſſairement ſortir. Deſabuſez-vous, Monſieur, de la protection des Grands Seigneurs, le tems n'eſt plus que les Miniſtres leur accordent tout ce qu'ils demandoient pour leurs bâtards, pour leurs laquais, ou pour leurs vaſſaux. Il n'y a que deux ou trois

Princes ou Ducs de la grande faveur qui veüillent ſe mêler de proteger les gens qui ne leur appartiennent point, encore s'ils le font, c'eſt bien rarement, car vous ſçavez que la Nobleſſe de France étant aſſez mal dans ſes affaires, ces gros Seigneurs ont ſouvent de pauvres Alliez pour leſquels ils ſont obligez de demander des Emplois qui les faſſent ſubſiſter. Les Miniſtres ſont aujourd'hui ſur le pied de tout refuſer aux premiers de la Cour, en leur répondant que le Roi veut ceci, & qu'il ne veut pas cela: & pour ce qui eſt du merite on ne le reçoit point dans leurs Bureaux; c'eſt un monſtre ſi effroyable, qu'il eſt en horreur chez la plûpart de ces Miniſtres. Ce ſont eux, pour ainſi dire, qui diſpoſent des charges, quoi qu'il paroiſſe que ce ſoit le Roi. Ils font tout ce qu'ils veulent ſans être obligez de lui rendre compte, car il s'en raporte à leur zéle & à l'attachement qu'ils doivent avoir pour le bien de ſon ſervice. Ils lui portent des extraits où le merite des Officiers qu'ils prétendent avancer, eſt ſuppoſé, ou du moins trés-exageré. Mais les Memoires de ceux qui ne leur plaiſent pas, n'ont garde de paroître. Je ſuis bien fâché d'être obligé de vous dire cette verité, je ne cite aucun Miniſtre en particulier, car ils ne ſont pas tous ſur ce pied-là. J'en connois qui ſeroient au deſeſpoir de faire la moindre injuſtice à qui que ce ſoit, & qui ne ſouffriroient pas que leurs Suiſſes, leurs Laquais, ni même leurs Commis, s'intriguaſſent pour l'avancement de certaines gens par la voye des

des piſtoles. Ces habiles intriguans font indirectement plus d'Officiers que vous n'avez de cheveux à la tête, ce qui fait qu'on les ſaluë d'une lieuë, & qu'on les traite auſſi ſérieuſement de *Monſieur* que leur maître de *Monſeigneur* & de *Grandeur*. Ce ſont des titres que nos Miniſtres & nos Secretaires d'Etat ont acquis auſſi glorieuſement que nos Evêques. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Officiers Generaux eux-mêmes ont toûjours à la bouche les mots de Monſeigneur & de Grandeur, en attendant que celui d'Excellence s'y joigne auſſi. Je vous jure, Monſieur, que je pourrois trouver matiere à compoſer un Livre de trois cens pages *in Folio*, ſi je voulois faire un ample détail des intrigues des Bureaux, des moyens dont les ſolliciteurs ſe ſervent pour venir à leurs fins, des inſignes friponneries de certaines gens, & de la patience dont il faut que les Officiers ſe muniſſent ; du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur merite, & generalement de toutes les injuſtices qui ſe font à l'inſçû du Roi. Quoiqu'il en ſoit, aprés avoir inutilement ſollicité ce que je croyois être en droit d'obtenir en reconnoiſſance de mes ſervices, on ſe contenta de me dire que le Roi ordonnoit à Mr. *de Frontenac* de me pourvoir le plus avantageuſement qu'il le pourroit quand l'occaſion s'en preſenteroit ; de ſorte qu'il me fallut contenter de cette réponſe,

& me résoudre à demeurer éternellement Capitaine, sachant bien que ce Gouverneur ne me pouvoit donner rien au-delà.

Je partis de *Versailles* pour me rendre incessamment en cette Ville, d'où j'allai recevoir les ordres de Mr. de *Rochefort*. Il me dit qu'on préparoit le Vaisseau l'*Honoré*, & qu'aussi-tôt qu'il seroit prêt je pourrois faire voile. Il me recommanda le Chevalier de *Maupeou*, neveu de Madame de *Pontchartrain*, qui doit faire le voyage avec moi. Ce Gentilhomme, curieux de voir les Terres de *Canada*, est venu de Paris trés-bien accompagné, on a beau lui representer la longueur du voyage, les incommoditez de la Mer, & le peu d'agrément qu'on trouve en ce Païs-là, toutes ces raisons ne servent qu'à augmenter sa curiosité. Mr. le Comte *d'Aunai* doit nous escorter jusques à ce que nous soyons Nord & Sud du *Cap de Finistere*, & lors que nous serons à cette hauteur il reviendra à *Rochefort*. Nous n'attendons autre chose que le vent pour mettre en Mer.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A la Rochelle le 26. Juillet 1691.


Tome 1.er Page 225
Combat entre deux Vaisseaux
Anglois et François .



LETTRE XXII.

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle *pour* Quebec, *sa navigation jusqu'à l'entrée du fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaisseau Anglois qu'il combatit. Son Vaisseau échoüé. Navigation du fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti d'*Anglois *&* d'Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoises.*

MONSIEUR,

Deux jours aprés que je vous eus écrit, nous appareillâmes de la Rade de la *Rochelle*, pour faire la grande traverse de *Canada*. Le 5. Aoust nous apperçûmes un grand Vaisseau à qui Mr. le Comte d'*Aunai* donna chasse, & comme le sien étoit meilleur voilier, au bout de trois heures il se trouva bord à bord de ce Navire, lequel arbora sur le champ son Pavillon *Génois*. On tira quelques coups de Canon sur son Avant pour l'obliger de l'amener, mais l'obstination du Capitaine fut

cause que Mr. d'*Aunai* fit tirer sur le Corps du Vaisseau, dont quatre ou cinq Matelots en ayant perdu la vie, le reste de l'équipage fut obligé de mettre la Chaloupe en Mer pour porter à son bord ses Passeports & Connoissemens. Le 10. aprés avoir pris hauteur, & les Pilotes s'estimant être Nord & Sud du Cap *Finisterre*, Mr. d'*Aunai* m'envoya son Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. Je lui écrivis une Lettre de remerciment. Le Pere *Rechefer* Jesuite, qui avoit été plusieurs années Superieur du Collége de *Quebec*, où il alloit encore en la même qualité, fut obligé de se jetter dans ce Canot pour retourner en France, s'étant trouvé incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23. d'Aoust nous essuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oüest, qui dura vingt-quatre heures à cent lieuës du Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie, il survint un vent de Nord-Est, qui nous poussa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuve *Saint Laurent*. Le 6. Septembre nous découvrîmes un Vaisseau qui de la Côte de *Gaspé* portoit sur nous à pleine voile. Nous crûmes d'abord qu'il étoit François & qu'il venoit de *Quebec*, mais sa manœuvre nous l'ayant fait connoître une heure aprés pour ennemi, nous nous mîmes en état de combattre, & comme il n'étoit pas plus d'une lieuë au vent lors que nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas en arrivant à pleine voile de se trouver

bien-tôt à la portée du mousquet. Il arbora d'abord Pavillon *Anglois* en nous lâchant sa bordée. Nous arborâmes aussi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faisant toûjours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit sans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quittes pour deux Matelots estropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mats, dans nos Vergues, & dans les œuvres mortes. Deux jours aprés nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux* & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaisseaux Marchands. Il me donna des rafraîchissemens, & il m'apprit quelques nouvelles du *Canada* qui me firent plaisir. Nous poursuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüest, qui nous obligea de courir bord sur bord jusqu'à *Port-neuf* prés de *Tadoussac*. Nous échoüâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtier, qui pour s'être obstiné à donner fonds trop prés de terre, pensa être la cause d'un naufrage. A minuit le Vaisseau donna de si fortes culées, que je le croyois entr'ouvert; mais la marée se retirant peu à peu, il demeura couché sur le côté sans paroître endommagé. Je fis porter aussi-tôt un ancre de toüée en large, amarré à plusieurs grêlins épices bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaisseau à flot, je fis haller

dessus avec le Cabestan. Le treize nous moüillâmes prés de *l'Isle Rouge*, & le lendemain 14. nous franchîmes ce passage sans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-Est.

Le 15. nous moüillâmes à *l'Isle aux Liévres*. Le 16. nous passâmes *l'Isle aux Coudres*, le 17. nous arrivâmes à la traverse du *Cap Tourmente*, & le jour suivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reste, nous eûmes les plus beaux jours du Soleil qu'on ait jamais eu de l'embouchure du Fleuve jusqu'ici. J'eus tout le loisir & la commodité de considerer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Rivieres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaisseaux avoient accoûtumé de ranger celle du Nord, où il ne se trouve que le moüillage des *Papinachois*, les *Sept Isles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la trahison ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüest, qui regne les trois quarts de l'année sur ce Fleuve, étoit cause qu'on n'osoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Aoust qui puissent être les assurateurs d'un Vaisseau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud seroit sans cela plus belle, plus facile, & moins dangereuse que l'autre, parce qu'on pourroit moüiller tous les soirs à l'entrée des Rivieres qui se déchargent le long de cette Côte, & qu'ainsi l'on ne seroit pas exposé

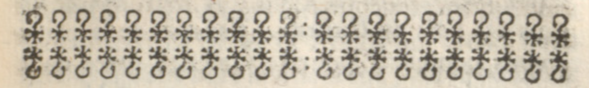
de louvoyer nuit & jour, en virant sans cesse de bord, comme on est obligé de faire lors qu'on range celle du Nord. Voilà, Monsieur, ce que j'ai à vous dire de la Navigation de ce Fleuve, dont j'aurai occasion de vous parler encore. Dés que nôtre Vaisseau fut afourché devant *Quebec*, je mis pied à terre avec Mr. le Chevalier de *Meaupou* que je conduisis chez Mr. de *Frontenac*, qui comme à moi voulut bien lui faire offre de sa table & de sa maison. « On m'apprit que trois cens *Anglois* & deux cens *Iroquois* « s'étoient approchez il y a deux mois de « l'Isle de *Monreal*; que le Gouverneur de « cette Isle ayant fait passer quinze Compa- « gnies de l'autre côté du Fleuve dans la « Prairie de *la Madeleine* pour les attendre « de pied ferme, qu'un détachement de ce « Parti ennemi avoit surpris, à la faveur de « la nuit, les sentinelles avancées, & que « tout le Corps ayant joint, ils donnerent « tête baissée avec tant d'intrepidité & de « courage sur les Corps de Garde & sur le « Camp dans un même tems, qu'il étoit re- « sté sur la place plus de trois cens Soldats, « deux Capitaines, six Lieutenans, & cinq « Enseignes, & qu'aprés cette fatale expedi- « tion Mr. de *Valrénes* Capitaine de Marine « étoit parti de *Monreal* avec un détache- « ment de François & de Sauvages pour al- « ler au Fort *Chambli* (de crainte que ces « *Iroquois* ne s'emparassent de ce poste) le- «

quel ayant rencontré dans sa route un au- «
tre Parti d'*Anglois* & d'*Iroquois*, il les «
avoit attaquez avec vigueur, & les avoit «
défaits. «

Toutes ces differentes avantures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à faire une bonne Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*. Mr. de *Frontenac* a donné les ordres necessaires aux Habitations circonvoisines, pour faire transporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hyver aux environs de cette Ville. Adieu, Monsieur, les derniers Vaisseaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Quebec le 10. Novembre 1691.



LETTRE XXIII.

Qui contient la prise de quelques Bâtimens Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait : un brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares surprend des Coureurs de bois : est ensuite surpris lui-même. Mr. de* Frontenac *propose un projet d'entreprise à l'Auteur. L'Auteur part dans une fregate pour aller en* France, *& relâche à* Plaisance, *où une flote* Angloise *vient pour enlever ce poste. Elle manque son coup. L'Auteur continuë son voyage.*

MONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je suis parti inopinément, pour repasser en France deux mois aprés avoir reçû vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité. Vous me dites que vous êtes satisfait de la description que je vous ai envoyée du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous

ſeriez bien-aiſe d'en avoir une auſſi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le preſent, parce qu'il me faut du temps pour mettre tous mes Memoires en ordre, c'eſt pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de ſuſpendre vôtre curioſité pour quelque temps. En attendant, voici la relation de ce qui eſt arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaiſir. Auſſi-tôt que les Vaiſſeaux furent partis de *Quebec* l'année derniere, Mr. *de Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les materiaux propres pour la conſtruction de quelques redoutes de pierres y ayant été tranſportez, il la fit fortifier durant l'Été. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené priſonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre*, nommé Mr. *Nelſon*, qui fut pris dans la Riviere de *Kenebeki* ſur les Côtes de l'*Acadie*, avec trois Bâtimens qui lui appartenoient, & comme il eſt fort galant homme, Mr. *de Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute ſorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier de *Beaucour*, pour aller ſur les glaces du côté du Fort de *Frontenac*, cinquante Sauvages amis ſe joignirent à ce Parti. Ils rencontrerent à trente ou quarante lieuës du *Monreal* une troupe de ſoixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les piſtes de quelques-uns de leurs Chaſſeurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour

ſuivant ils furent tous ſurpris, égorgez, ou faits priſonniers. Le Sr. *de la Plante* qui vivoit dans l'eſclavage chez ces malheureux, eût le bonheur de ſe trouver envelopé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ſes Maîtres, s'il n'eût crié de toute ſa force; *miſericorde; ſauvez-moi, je ſuis François.* Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeſte incurſion que ces tigres firent dans l'Iſle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-ſeptiéme Lettre. Le Chevalier de *Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec ſon Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait priſonniers, qui furent auſſi-tôt conduits à *Quebec.* Dés qu'ils y furent arrivez, Mr. *de Frontenac* condamna fort judicieuſement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'Intendante & les Jeſuites, qu'il n'y eût point de ſuplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire moderer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inexorable, & les Jeſuites employerent en vain toute leur éloquence pour ce ſujet. « Ce Gouverneur leur répondit, qu'il falloit « de toute neceſſité faire un exemple rigoureux « pour intimider les *Iroquois*; que comme ces « Barbares brûlent preſque tous les François qui « ont le malheur de tomber entre leurs mains, « il falloit les traiter de la même maniere, puis « que l'indulgence qu'on avoit eu pour eux juſ- « qu'à preſent, sembloit les authoriſer de s'ap- « procher de nos Plantations, d'autant plus qu'ils «

» ne courroient point d'autre risque, que celui
» d'être pris & gardez en faisant bonne chere
» chez leurs Maîtres, mais que dés qu'ils ap-
» prendront que les François les font brûler, ils
» se garderoient bien de s'avancer à l'avenir
» avec tant de hardiesse jusqu'aux portes de nos
» Villes; & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro-
» noncé, il falloit que ces deux malheureux se
» préparassent à faire le voyage de l'autre monde.
L'obstination de Mr. *de Frontenac* parut surprenante, lui qui avoit peu de tems auparavant favorisé l'évasion de trois ou quatre personnes coupables de mort, aux instantes prieres de Madame l'Intendante; nonobstant la ferme resolution de Mr. *de Frontenac*, elle ne laissa pas de redoubler ses instances, mais elle ne pût jamais le flechir à l'égard de ces deux miserables. Il fallut donc leur envoyer des Jesuites pour les baptiser & les engager à reconnoître la Trinité, l'Incarnation, les Joyes du Paradis, & leur representer les peines de l'Enfer dans l'espace de huit ou dix heures. Vous m'avoüerez, Monsieur, que c'est traiter ces grands Misteres bien cavalierement, & les exposer à la risée d'un *Iroquois*, que de les lui vouloir faire comprendre si à la hâte. S'ils prirent ces veritez pour des chansons, je n'en sçai rien, mais ce que je puis vous dire, c'est que du moment qu'on leur eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyerent ces bons Peres sans les vouloir écouter, ensuite ils se mirent à chanter la Chanson de mort suivant la coûtume Sauvage. Quelque cha-

ritable personne leur ayant fait jetter un coûteau dans la prison, le moins courageux des deux se le plongea dans le sein, dont il mourut sur le champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Lorete* âgez de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, & l'amenerent sur le *Cap au Diamant* où ils avoient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifference que Socrate n'auroit fait, s'il se fut trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter, « qu'il étoit Guerrier, brave & intrepide, que le genre de mort « le plus cruel ne pourroit jamais ébranler son « courage, qu'il n'y auroit point de tourmens « capables de lui arracher un cri, que son ca- « marade avoit été un poltron de s'être tué lui- « même par la crainte des tourmens ; & qu'en- « fin s'il étoit brûlé, il avoit la consolation d'a- « voir fait le même traitement à plusieurs *Fran-* « *çois* & *Hurons*. Tout ce qu'il disoit étoit vrai, « sur tout à l'égard de son courage & de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute verité qu'il ne jetta ni larmes, ni soûpirs ; au contraire, pendant qu'il souffroit les plus horribles tourmens qu'on puisse inventer, & qui durerent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter. On lui rissola la plante des pieds devant deux grosses pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure : on fuma le bout de ses doigts dans le Fourneau des pipes allumées, sans qu'il retirât la main. Ensuite on lui coupa les jointures les unes aprés les autres : On tordit les

nerfs de ses jambes & de ses bras avec une petite verge de fer, de telle maniere qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Enfin aprés plusieurs autres supplices on leva sa chevelure, de sorte qu'il ne lui restoit que le crane, sur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du sable brûlant, lors qu'un esclave des *Hurons* de *Lorete*, le vint assommer d'un coup de massuë, qu'il lui déchargea sur la tête par ordre de Madame l'Intendante pour faire cesser son martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curiosité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre miserable jusqu'au dernier moment de sa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me suis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y sçaurois penser sans peine. C'est un spectacle où on est obligé d'assister lors qu'on se trouve malheureusement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs prisonniers de guerre; car comme je vous l'ai dit dans une de mes lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce qui est de plus gênant pour un honnête homme, c'est qu'il est obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait souffrir à ces sortes de martyrs, car si l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compassion pour eux, on passeroit dans leur esprit pour un homme sans courage.

Dés que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Mon-*

real pour aller dans les Lacs des Castors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduisoient plusieurs Canots chargez de marchandises propre aux Sauvages. Ils rencontrerent en faisant le partage du *Long Saut* dans la Riviére des *Outaouas* soixante *Iroquois*, qui les ayant surpris les égorgérent, à la réserve de quatre, qui furent assez heureux d'échaper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal*. Aussi-tôt qu'on eût appris ce funeste accident, Mr. le Chevalier *de Vaudreüil* se mit en Canots avec un détachement pour aller à la poursuite de ce Parti *Iroquois*: il fut suivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne sçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les surprit & les attaqua avec vigueur, ils se battirent en desesperez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à plusieurs de nos Sauvages; & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprés de laquelle on les régala d'une salve de coups de bâtons.

Vers le commencement du mois de Juillet, Mr. *de Frontenac* ayant reçû quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entreprise, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-temps; & comme il n'avoit pas d'abord consideré avec assez d'attention tous les avantages que l'on en pourroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'exe-

cuter, c'est ce qui lui avoit fait négliger cette affaire ; voici en quoi elle consiste.

Je vous ai marqué par ma dix-septiéme Lettre la conséquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagra*, & que dans la conjoncture où se trouvoit alors Mr. *de Denonville*, il lui étoit impossible de les pouvoir conserver. Vous aurez aussi remarqué les avantages que les Sauvages ont sur les Européans dans la maniere de faire la guerre dans les Forêts de ce vaste Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos seules forces, nous sommes obligez de toute necessité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il est certain que comme ils prévoyent que si ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils seront subjuguez par ces Barbares, comme il est arrivé à plusieurs autres Nations ; il est de leur interêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'executer, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils sont, ils ne seront pas assez dépourvûs de bon sens pour s'écarter deux ou trois cens lieuës de leurs Païs, & aller faire la guerre à leurs ennemis, sans être sûrs de trouver une retraite, pour pouvoir s'y reposer & y prendre des munitions. Il n'est donc question que de construire des Forts sur les Terres des *Iroquois*, & de les conserver malgré eux. C'est, Monsieur, ce que j'ai proposé il y a plus d'un an à Mr. *de Frontenac*, & c'est

ce qu'il veut que j'entreprenne aujourd'hui. Je prétends donc de faire ſubſiſter trois Forts par la voye des Lacs, avec des Bâtimens qui vogueront à la rame que je ferai conſtruire à ma fantaiſie, leſquels étant legers & de grand port, caleront & navigueront également bien à la rame & à la voile, & ſeront même de bonne défenſe contre l'impétuoſité des flots. Je demande cinquante Matelots *Baſques*, car ils ſont connus pour les plus adroits & les plus habiles Mariniers qui ſoient au monde. Il me faut encore deux cens Soldats choiſis dans les Troupes *de Canada*. Je ferai trois petits Fortins en differens endroits, l'un à la décharge du *Lac Errié*, que vous verrez ſur ma Carte de *Canada*, ſous le nom de *Fort ſuppoſé*, auſſi-bien que les deux autres. Je conſtruirai le ſecond au même lieu où étoit celui que j'ai maintenu les années 1687. & 1688. & dont je vous ai parlé dans ma quatorziéme & quinziéme Lettre; & le troiſiéme à la pointe de l'embouchure de la Baye *de Toronto* ſur le même Lac: quatre-vingt-dix hommes ſuffiront pour garder ces trois Redoutes, & moins encore, car les *Iroquois* qui n'ont jamais vû de Canon qu'en peinture, & auſquels une once de poudre eſt plus précieuſe qu'un Loüis d'or, ne ſe ſont jamais ingerez d'attaquer aucune ſorte de Fortification. Je demande au Roi pour l'execution de cette entrepriſe quinze mille écus par an, pour nourriture, entretien, ſubſiſtance & ſalaire de ces deux cens

cinquante hommes. Il m'eſt trés-facile de tranſporter avec ces Bâtimens quatre cens Sauvages dans le Païs des *Iroquois*, quand je voudrai. J'en puis convoyer deux mille, & porter autant de ſacs de bled d'Inde qu'il en faudra pour l'entretien de ces Forts durant l'Hiver & l'Eté. Il eſt aiſé de faire des Chaſſes abondantes dans toutes les Iſles, d'entreprendre des traverſes dans les Lacs, de pourſuivre les *Iroquois* dans leurs Canots & les couler à fond avec d'autant plus de facilité, que mes Bâtimens ſeront legers, & mes gens s'y battront à couvert. Enfin, ſi vous voyez le Memoire que je dois preſenter à Mr. *de Pontchartrain*, vous trouveriez que cette entrepriſe eſt la plus belle & la plus utile qu'on puiſſe faire pour chagriner les *Iroquois* en temps de guerre, & les contenir dans leur devoir en tems de paix. Mr. *de Frontenac* y joignit une Lettre particuliere pour Mr. *de Pontchartrain*; dans laquelle il lui marque que ce projet étant bien executé, ces redoutables ennemis ſeront obligez dés la ſeconde année d'abandonner leur Païs. Il ajoûte à cela qu'il me juge aſſez capable de conduire cette entrepriſe, & qu'il croit que je réüſſirai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres perſonnes qui connoiſſent mieux que moi le Païs & les manieres des Sauvages : d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me ſuis aquis leur eſtime & leur amitié, & c'eſt à mon avis la ſeule raiſon qui a engagé Mr. *de Frontenac* de me choiſir préfé-

rablement à tout autre. Le 27. Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ses paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée selon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile au bout de cinq ou six jours de Navigation, nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaisseaux Marchands qui venoient de France sous l'escorte de Mr. *d'Iberville*, qui montoit le Vaisseau nommé *le Poli*. Le 8. d'Aoust nous sortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüest & d'un jour si clair & si serain, que nous découvrîmes l'Isle du *Cap Bretron* & celle de *Terre-Neuve*, aussi distinctement que si nous en eussions été à la portée du mousquet. Les neuf ou dix jours qui suivirent furent bien differens, à peine pouvoit-on se voir de la prouë à la poupe de l'artimon, car il survint tout-à-coup des brunes les plus obscures & les plus épaisses que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems-là l'horison s'étant nettoyé, nous portâmes sur l'Isle de *Terre-Neuve*, nous découvrîmes le *Cap Sainte Marie*, ensuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaisance*. J'y trouvai environ 50. Vaisseaux de Pêcheurs, la plûpart *Basques*, en compagnie desquels je croyois passer en France quelques jours aprés; mais comme on ne dispose pas toûjours du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour se préparer, & lors que nous fûmes prêts d'en sor-

tir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaiſſeaux *Anglois* avoient moüillé vers le *Cap Sainte Marie*. Cet avis ſe trouva veritable, car le 15. de Septembre ils moüillerent à la vûë de *Plaiſance*. Le 16. ils leverent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnerent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne ſe trouva pas peu embaraſſé, n'ayant que cinquante Soldats dans ſon Fort, trés-peu de munitions. Outre cela, ce poſte étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparaſſent de cette hauteur. Je pris ſoixante Matelots *Baſques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulaſſent tenter une décente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réüſſis effectivement ſans tirer un coup de mouſquet. Il arriva que ſept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu arborer à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, ſe jetterent à découvert malgré moi, un peu trop tôt ſur le rivage, & par ce moyen obligerent les *Anglois* à changer de route & à voguer à force de bras juſques derriere un petit Cap, où ils jetterent un baril de goudron, qui brûla deux arpens de brouſſailles. Le 18. à minuit ayant aperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à ſon Avant & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus inceſſamment. Le Gouverneur qui avoit eu le ſoin d'envoyer une



Tom. Ier Pag. 242
TABLE
des renvois.
A. Fort de Plaisance.
B. Redoute tracée et proposée.
C. Habitation.
D. Greve surquoy on seche les moruës.
Echelle d'une petite Lieuë.
1. quart
1/2
1. lieuë
renvois
E. Montagne couverte de bois.
F. Vieux Fort du temps jadis.
G. Port de Plaisance
H. Rade de Plaisance
I. Lieu ou les moruës se peschent
L. Bassin de peu d'eau.
M. Riviere ou les Saumons se peschent.
N. Lieu appellé la Fontaine au pied du mont.
O. Premier mouillage de la Flote Angloise
P. Lieu ou la Flote Canone le Fort.
Q. Chaloupe Angloise portant deux Officiers.
X. Vaisseaux François moüillés dans le port.
Pointe Verte
Route des Vaisseaux
Rochers
Rochers
la Grande Baye de Plaisance

de ces Chaloupes au devant d'elle, portant même Pavillon, fut trés-surpris de voir qu'elle revenoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral souhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à son bord ; ce qui fut executé. L'on détacha Mr. *de Coste-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dés que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir, & nous fit toutes sortes d'honnêtetez. Il nous régala de confiture & de plusieurs sortes de vins, dont nous bûmes à la santé des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout son Vaisseau jusqu'aux Batteries mêmes ; ensuite il dit au Sieur de *Coste-belle*, qu'il seroit bien fâché d'être obligé de se rendre maître de *Plaisance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entreprise seroit funeste au Gouverneur, à la Garnison & aux habitans, parce qu'il lui seroit fort difficile d'empêcher le pillage & le desordre : que pour éviter ce malheur-là, il seroit de la prudence du Gouverneur de se rendre à composition. L'Officier bien instruit des intentions du même Gouverneur, répondit de sa part qu'il étoit disposé à se défendre vigoureusement, & à faire sauter la Place, plûtôt que de la ceder aux ennemis du Roi son Maître. Les complimens finis de part & d'autre, nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embrassant, qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous saluër de son Canon ; en récompense il fit crier cinq ou six

fois, *Vive le Roi*; en débordant du Vaiſſeau; nous lui rendîmes le même nombre de cris; enſuite il nous remercia d'un ſeptiéme qui mit fin à la ceremonie. Dés que nous fûmes arrivez au Fort, Mr. *de Coſte-belle* informa le Gouverneur des forces de cet armement. Le *Saint Albans*, Vaiſſeau d'où nous venions, avoit ſoixante & ſix pieces montées, & pour le moins ſix cens hommes d'équipage, mais les autres nous parûrent plus petits. Le lendemain 19. ils s'approcherent juſqu'à la portée du Canon du Fort, où ils moüillerent en croupiere, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y en envoya une pour ſçavoir ce qu'elle demandoit. L'Anglois qui la commandoit, répondit que ſon Amiral envoyoit avertir qu'en cas qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour ſignal. J'étois alors à *la Fontaine*, dont je vous ai parlé, pour m'oppoſer à leur décente; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'emparer de *Plaiſance*. Ils devoient bien faire reflexion que leur Canon ſeroit abſolument inutile contre un rampart impénétrable; & que c'étoit pour parler proverbialement, tirer ſa poudre aux Moineaux que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant c'étoit une expedition de commande pour eux, il faloit obéïr aux ordres de Mr. le *Prince d'Orange*, & s'expoſer en même temps à ſe faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver, ſi nous euſſions eu

aſſez de poudre & des boulets, car ce canonnement dura prés de cinq heures.

Le jour ſuivant 20. du mois, un Pilote François priſonnier ſe ſauva du bord de l'Amiral, s'étant jetté à la Mer durant la nuit. Il aborda au lieu où j'étois embuſqué, & aprés m'avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit paſſé ſur la Flote, je le fis conduire chez le Gouverneur. Il me dit que la décente qu'ils avoient voulu tenter étoit de ſept ou huit cens hommes, mais qu'ayant crû trouver quatorze ou quinze cens Matelots prêts à s'y oppoſer, ils avoient jugé à propos de changer de réſolution; qu'ils s'étoient imaginez que mes ſoixante *Baſques*, qui malgré moi parûrent au rivage de *la Fontaine*, n'avoient autre deſſein que de les attirer dans un piege qu'on leur tendoit, en les obligeant de s'approcher plus librement. Le 21. ils appareillerent à la faveur d'un vent de Nord-Eſt, aprés avoir brûlé toutes les habitations de la *Pointe verte*, où le Gouverneur avoit eu la précaution d'envoyer le jour même un détachement, qui par la difficulté des chemins impratiquables, n'y pût arriver à temps pour s'y oppoſer. Ce qu'on peut dire, c'eſt que ſans les Capitaines *Baſques* qui ſe trouverent à *Plaiſance*, les Anglois s'en fuſſent indubitablement rendus les maîtres. Je vous en feray quelque jour tomber d'accord. On peut donc aſſurer que c'eſt principalement à eux que l'on doit la conſervation de cette Place. Les *Anglois* ont perdu ſix hommes dans cette ſanglante

& meurtriere expedition ; & de nôtre côté le Sieur *Boat* Lieutenant d'un Vaisseau *Nantois*, eût un bras emporté. Au reste, ces Anglois firent tout ce qu'on pouvoit faire au monde, desorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le sixiéme Octobre je me rembarquai pour achever mon Voyage, & je fis la traverse en compagnie de plusieurs autres Vaisseaux. Les vents d'Oüest nous favoriserent si agréablement, que le vingt-troisiéme nous moüillâmes l'ancre à la Ville de *Saint Nazere*, située à huit ou neuf lieuës d'ici, d'où je partis incessamment pour *Versailles*. Cependant, je suis, Monsieur,

Vôtre, &c.

A Nantes, le 15. Octobre 1692.

LETTRE



LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entreprise par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi a donné à l'Auteur la Lieutenance de Roi de l'*Isle de Terre-Neuve, *&c. avec une Compagnie Franche.*

MONSIEUR,

Je suis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre passé. Je reviens de la Cour, où j'ai presenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. *de Frontenac*, & le memoire dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'executasse le projet d'entreprise que je proposois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient necessaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. *de Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut. On a même trouvé cet inconvenient, que dés que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs seroient entierement parachevez, nos

Sauvages amis & confédérez s'attacheroient plûtôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaisir de faire la chasse des Castors, ce qui causeroit un dommage considerable aux Colonies de *Canada*, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le Commerce de Pelletries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne seront point fâchez qu'on neglige de faire ces Forts; car ils ont trop d'interêt à la conservation des *Iroquois* : de plus ils sont toûjours à portée de fournir des Marchandises aux Nations Sauvages qui nous sont alliées, comme ils ont déja fait. Au reste j'ai toute sorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous attaquerent à *Plaisance* l'année derniere; car ils publierent sans raison, dés qu'ils furent arrivez en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déja mandé que je ne les avois point empêché de débarquer à l'endroit où j'étois posté avec soixante Basques. Ils m'attribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur, que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes, sans l'avoir merité par cet endroit-là. Vous voyez, Monsieur, qu'on récompense trés-souvent des personnes qui n'ont d'autre protecteurs au monde que le pur hazard, cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit, j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je

vous ai parlé, car la vie Solitaire me charme, & les manieres des Sauvages ſont tout-à-fait de mon goût. Nôtre ſiecle eſt ſi corrompu qu'il ſemble que les Européans ſe ſoient fait une loi de s'acharner les uns ſur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange ſi je regrette les pauvres Ameriquains qui m'ont fait tant de plaiſir. Je dois partir aprés demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere*. Meſſieurs *d'Angui* Marchands de *Nantes* ſe ſont chargez d'entretenir la garniſon de *Plaiſance*, moyennant certaines permiſſions de la Cour, qui leur prête le Vaiſſeau dans lequel je dois faire la traverſe. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de quelques Vaiſſeaux de *Saint Jean de Luz*, qui doivent partir de ce lieu-là dans deux mois, pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaiſance*.

Au reſte, je ne puis achever cette lettre, ſans vous faire le recit d'une diſpute que j'eus dernierement à l'Auberge avec un Medecin Portugais qui avoit fait pluſieurs voyages à *Angola*, au *Brezil* & à *Goa*. Il ſoûtenoit que les Peuples des Continens de l'Amerique, de l'Aſie & de l'Affrique étoient iſſus de trois Peres differens. Voici comme il le prouvoit. Les Ameriquains different des Aſiatiques, car ils n'ont ni poil, ni barbe; les traits de leur viſage, leur couleur & leurs coûtumes ſont differentes; outre que n'ayant ni tien ni mien, ils vivent en commun ſans proprieté de biens, au contraire des Aſiaſtiques. Il ajoûtoit à cela que l'A-

merique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que personne eût pû passer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'usage de l'aimant ; que les Affriquains étant noirs & camards, avec la levre monstreuse, le visage plat, la tête cotonnée, le naturel, les mœurs & le temperament different des Ameriquains, il croyoit impossible que ces deux sortes de Peuples tirassent leur origine d'Adam, à qui ce Medecin donnoit à peu prés la figure & l'air d'un Turc ou d'un Persan. Je lui répondis aussi-tôt que quand sa foi ne me persuaderoit pas évidemment que tous les hommes sont generalement décendus de ce premier Pere, son raisonnement ne seroit pas assez fort pour me prouver le contraire, puisque la difference qui se trouve entre les Peuples de l'Amerique & ceux de l'Affrique ne provient d'aucune autre cause, que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela est si vrai qu'un homme & une femme Négre, un Sauvage & une Sauvagesse * transplantez en Europe produiroient des enfans, qui dans quatre ou cinq generations seroient infailliblement aussi blancs que les plus Anciens Européans. Le Medecin nia ce fait, en soûtenant que les descendans de ce Négre & de cette Négresse y naîtroient aussi noirs qu'en *Guinée*, mais qu'ensuite les rayons du Soleil en Europe étant plus

* *Sauvagesse. Ce mot paroît un peu rude, mais l'usage le fait trouver plus doux, sans cela il faudroit dire une femme Sauvage.*

obliques & moins brulants qu'en Affrique, ces enfans n'aquereroient pas ce lustre noir ou le hâle qu'on distingue aisément sur la peau noire des Négres qui sont élevez dans leurs propres Païs. Pour mieux appuyer son hypotheze il assuroit avoir vû quantité de Négres à Lisbonne aussi noirs qu'en Affrique, quoi que leurs trisayeuls eussent été transportez en Portugal depuis long-temps; il ajoûta encore à cela que les descendans des premiers Portugais qui habiterent *Angola*, le *Cap vert* &c. il y a plus de cent ans, sont si peu bazanez qu'il est impossible de les distinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver son raisonnement par un fait incontestable, qui est que si les rayons du Soleil étoient la cause de la noirceur des Négres, il s'ensuivroit que les Braziliens situez sous le même degré de l'équateur, que les Afriquains devroient être aussi noirs qu'eux, ce qui n'est pas; car il est constant que leur teint paroît aussi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il soûtint encore que les descendans des premiers Sauvages du Brezil, qu'on a transporté en Portugal depuis plus d'un siecle, ont aussi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres, & qu'au contraire les descendans des premiers Portugais qui peuplerent les Colonies du Brezil sont aussi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal: cependant (continua-t-il) quoique tout ce que j'avance soit absolument vrai; il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglement que les enfans des

Afriquains & des Ameriquains dégenerent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les meres se laissent caresser par les Europeans, ce qui fait qu'on voit tant de mulatres aux Isles de l'*Amerique*, en *Espagne* & en *Portugal*; Au lieu que si elles étoient aussi-bien gardées en Europe, que les Portugaises le sont en Afrique & en Amerique, les enfans des Braziliennes ne dégenereroient non plus que les enfans des Portugaises. Voila, Monsieur, le raisonnement de ce Docteur qui rencontre assez bien sur la fin. Cependant son principe est trés-faux & trés-absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être dépourvû de foi, de bon sens & de jugement, qu'Adam est le seul Pere de tous les hommes. Il est sûr que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'Amerique n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur visage & leur couleur un peu olivâtre marquent une grande difference entr'eux & les Europeans. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air & des alimens. Car sur ce pied-là les descendans des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a prés de cens ans, & qui pour la plupart courent les bois, vivant comme les Sauvages, devroient être sans barbe, sans poil, & dégénerer aussi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dés que ce Medecin eût allegué toutes ces raisons il changea de propos, & pour mieux étaler ses extravagances, il me demanda ce que je pensois du salut de

tant d'Ameriquains aufquels vrai-femblablement l'Evangile n'avoit jamais été annoncée. Vous devez bien croire, Monfieur, que je n'héfitai pas à les condamner de plein vol au feu éternel; ce qui le fâcha fi fort qu'il penfa me dévifager. » Comment (dit-il) peut-on damner ces pauvres gens avec tant d'affurance : il eft pro- « bable que leur premier Pere, bien loin de « pécher comme nôtre Adam, doit avoir eu « l'ame bonne & le cœur droit, puis que fes « defcendants fuivent exactement la loi de l'é- « quité naturelle, exprimées en Latin par ces « paroles fi connuës, *Alteri ne feceris quod ti-* « *bi fieri non vis*; & que n'admettant point de « proprieté, de biens, de diftinction ni de fu- « bordination entr'eux, ils vivent comme freres, « fans difpute, fans procez, fans loix & fans ma- « lice; mais fuppofons, ajoûta-t-il, qui font « originaires d'Adam, on ne doit pas croire qu'ils « font damnez pour ignorer les veritez du Chri- « ftianifme; car enfin Dieu peut leur imputer le « fang de Jefus-Chrift par des voyes fecrettes & « incomprehenfibles; & d'ailleurs (le libre ar- « bitre fuppofé) fa divine Majefté fans doute a « plus d'égard aux mœurs qu'au culte & qu'à la « créance; le défaut de connoiffance, pourfui- « vit-il, eft un malheur, mais non pas un cri- « me, & qui fçait fi Dieu ne veut pas être ho- « noré par une infinité d'hommages & de ref- « pects differens, comme par les Sacrifices, les « danfes, les chanfons & autres ceremonies des « Ameriquains? A peine eût-il ceffé de parler «

que je le relançai vigoureusement sur les points précédents, mais aprés lui avoir fait entendre que si parmi les *multi vocati* qui font une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Ameriquains sont bien à plaindre. Il me répondit éfrontement que j'étois aveugle de déterminer en dernier ressort qu'ils étoient au nombre des reprouvez, & de les damner sans quartier, parce que c'étoit insulter à la Sagesse de Dieu, de la faire agir aussi capricieusement envers ses Creatures que le potier de Saint Paul envers ses deux vases. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme sans foi, il me paya de ces sottes paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur misteriis sacris interpello; sed fidem illam quæ bonæ mentis soror est, quæque rectam rationem amat.* Jugez de là, Monsieur, si ce brave Medecin eût pû transporter les montagnes.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nantes, ce 10. Mai. 1693.



LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaiſance. *Une flote de trente Vaiſſeaux* Anglois *vient pour ſe ſaiſir de cette Place. Elle s'en retourne aprés avoir manqué ſon coup. Raiſons du mauvais ſuccez des* Anglois *en toutes leurs entrepriſes d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaiſance. *Départ de l'Auteur pour le* Portugal. *Combat contre un Corſaire de* Fleſſingue, *&c.*

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne ſoyez ſenſiblement touché de ma triſte & fatale avanture dont je vais vous faire le recit. Vous ſçaurez d'abord qu'aprés avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12. de Mai dernier. Nôtre traverſe ne fut ni longue ni courte, puis que nous

arrivâmes au Port de *Plaisance* le 20. de Juin, aprés avoir fait une prise Angloise, chargée de Tabac, sur les écores du *Banc de Terre-Neuve*. Dés que j'eus mis pied à terre, j'allai saluër Mr. *de Broüillon* Gouverneur de *Plaisance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de servir sous les ordres d'un si sage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien surpris que j'eusse sollicité mes emplois, sans lui en avoir communiqué le dessein l'année précedente; & qu'il voyoit bien que le projet d'entreprise pour les *Lacs de Canada* (dont je lui avois parlé) étoit faussement inventé. J'eus beau vouloir lui persuader le contraire, il ne me fut jamais possible de le desabuser. Cependant je fis décendre mes meubles à terre, & je pris la Maison d'un particulier, en attendant que j'en eusse fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence, qu'elle fut achevée en Septembre par le secours des Charpentiers des Vaisseaux, que tous les Capitaines *Basques* me préterent sans interêt. Le 18. Juillet le Sieur *Berai* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaisance* dans un de ses Vaisseaux: ce fut lui qui m'aporta la lettre, par laquelle vous me témoignez, que comme vôtre neveu desire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous seriez bien-aise que je vous envoyasse un Dictionnaire de la langue des Sauvages avec les Memoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on apperçût une *Flote Angloise* de 24. Vaisseaux, qui moüilla à la Rade presque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit

commandée par le Chevalier *Francisco Welther*, qui revenant de la Martinique où il étoit allé pour s'emparer de cette Isle, avoit passé à la *Nouvelle Angleterre*, à dessein d'y prendre des Troupes & des munitions pour se rendre maître de *Plaisance*, mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement construite sur le haut de la Montagne dont je vous ai parlé dans ma penultiéme Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons sur ce poste élevé, qui incommoderent tellement les Vaisseaux de sa Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plûtôt qu'ils n'eussent voulu. La faute des *Anglois* en cette occasion, est celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parûrent devant la Place. J'ai déja remarqué plusieurs fois que les entreprises n'échoüent ordinairement que pour vouloir un peu temporiser; j'en pourrois citer pour le moins quinze ou seize exemples de ma connoissance. Je reviens presentement à l'animosité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois sollicité mes emplois sans sa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit depuis le jour de mon arrivée jusqu'à celui de mon départ, il ne se contenta pas de s'approprier les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paye des Soldats employez à la Pêche des Moruës par les Habi-

tans, & de faire travailler les autres ſans ſalaire. Je ne vous parle point des concuſſions qu'il fait ouvertement, car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaiſir de faire des preſens à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini ſi j'entreprenois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnerent tous les autres; le 20. Novembre, c'eſt-à-dire, un mois aprés le départ de nos Vaiſſeaux Pêcheurs, m'étant aviſé de donner à ſoûper à quelques Habitans, il entra maſqué dans ma maiſon avec ſes Valets, caſſant vîtres, bouteilles, verres, & renverſant tables, chaiſes, armoires, & tout ce qu'il trouva ſous ſa main. Avant que j'euſſe le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes piſtolets, cette troupe inſolente diſparut fort à propos; car je l'aurois chargée & même pourſuivie, ſi les Conviez ne m'euſſent retenu. Le lendemain ſes Valets firent main baſſe ſur les miens, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être roüez de coups de bâtons. Cette ſeconde inſulte ayant pouſſé ma patience à bout, je méditois les moyens de rendre la pareille à ces Aſſaſſins, lors que les Recolets me remontrerent que pour ne pas alterer le ſervice du Roi, il falloit que je diſſimulaſſe mon reſſentiment. Je pris donc le parti de me renfermer & de m'attacher à la le-

ſture, pour tâcher de diſſiper le chagrin que je reſſentois de ne pouvoir pas lever le maſque. Voici la troiſiéme piece qu'il me joüa au bout de trois jours, il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demie lieuë de la Place : Tellement qu'ayant été ſurpris dans leur travail, on les lia & on les amena priſonniers ſur le pied de Deſerteurs, ſous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place ſans ſa permiſſion : & ce qui auroit été de plus funeſte pour ces deux pauvres innocens, c'eſt que ſans les inſtantes prieres des Recolets & de ſes Maîtreſſes, il leur auroit fait caſſer la tête en vûë de me chagriner. Aprés cet incident, les Recolets me conſeillerent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien ceſſer toutes ſes perſecutions, en l'aſſurant que j'étois entierement ſon ſerviteur & ſon ami. *Durus eſt, hic ſermo.* Cependant quelque répugnance que j'euſſe à me rendre à un avis ſi contraire à la Nature, laquelle, je vous avouë, pâtiſſoit furieuſement chez moi, je ne laiſſai pas de me vaincre aprés m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans ſa Chambre, & nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus ſoûmis que n'auroit fait un eſclave. J'ai honte de vous en faire l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je penſe à cette baſſeſſe. Quoi qu'il en ſoit, au lieu d'écouter mes raiſons & de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une ſi grande

fureur, qu'il me chargea d'un torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'eſt ici, Monſieur, où le ſervice du Roi l'emporta ſur les devoirs de l'honneur, car je me contentai de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été aſſaſſiné par ſes Domeſtiques; le deſordre que cette affaire cauſa, ſeroit de trop longue diſcuſſion. Il vaut mieux en venir au fait, & vous aſſurer qu'il m'auroit fait arrêter, ſi les Habitans avoient paru être dans ſes interêts. Il prétendoit avoir été inſulté, & par conſéquent être en droit de ſe venger à quelque prix que ce fût: mais le ſort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs-là, lui fournit une ample matiere à réflexion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus ſûr, tant il étoit perſuadé que ſi je l'euſſe percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favoriſé ma retraite chez les *Anglois* du voiſinage de *Plaiſance*. Cependant les Recolets qui vouloient appaiſer ces troubles naiſſans n'eurent point de peine à nous racommoder, lui remontrant de quelle conſéquence il étoit de vivre en bonne intelligence enſemble, pour éviter les ſuites fâcheuſes qui reſulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette propoſition d'accommodement lui fut trés-agréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de diſſimuler ſon reſſentiment par des marques exterieures d'amitié. Ainſi nous nous vîmes & nous nous embraſſâmes avec proteſtation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit

pû paſſer entre nous. Aprés cette reconciliation, j'avois lieu de me perſuader que ſon cœur ne démentiroit pas ſa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut aſſez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où ſon honneur paroiſſoit un peu proſtitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter enſuite aux Procés verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des fauſſetez qu'il auroit dû taire. Il eſt inutile de vous mander la voye dont le hazard ſe ſervit pour faire tomber ſes papiers entre mes mains, cette indiſcretion pourroit être deſavantageuſe à quelques perſonnes que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire que dés que les Recolets eurent vû & lû ſes ſuppoſitions contenuës dans ſes écrits, ils n'heſiterent point à me conſeiller de prendre mes précautions, me déclarant ingénûëment qu'ils ne prétendoient plus ſe mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoiſſoient avoir innocemment concouru à ma perte, en rétabliſſant la Paix entre lui & moi. Cét avis ſalutaire me fit appercevoir le riſque où j'étois expoſé ſi je demeurois plus long-tems à *Plaiſance*; deſorte que la crainte d'aller à la Baſtille aprés l'arrivée des vaiſſeaux de France, me fit réſoudre à retourner aux eſperances de ma fortune en quittant mes emplois. Dés que les Habitans aprîrent cette nouvelle, ils acourûrent tous chez moi (à la reſerve de trois ou quatre) pour m'aſſurer qu'ils étoient prêts de ſigner mes Procés verbaux, en cas que je vouluſſe changer de réſolution. Mais au lieu d'ac-

cepter cette offre je leur fis entendre en les remerciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient de
» méchantes affaires, & qu'on les regarderoit à
» la Cour comme des seditieux & des perturba-
» teurs du repos public, puisque par un déte-
» stable principe de Politique, l'inferieur a toû-
» jours tort, quelque bonne raison qu'il puisse avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas réduit à ce point fatal de quitter des emplois qui sembloient me conduire insensiblement à quelque grosse fortune; mais enfin le sejour de la Bastille occupoit si fort mon esprit que je ne balançai plus, aprés avoir bien reflechi sur la situation fâcheuse où je me trouvois, à m'embarquer sur un petit Vaisseau qui étoit le seul & le dernier qui devoit passer en France. La proposition que je fis au Capitaine de lui faire un present de mille écus fut si bien reçûë, qu'il s'engagea de me jetter sur les côtes de Portugal, moyennant cette somme, à condition que je garderois le secret. Le meilleur de l'affaire est que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Bellisle*, de *l'Isle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter aussi-tôt que je serois débarqué. Il croyoit avec raison que nôtre Vaisseau devoit aborder à l'un de ces trois Ports, mais trois cens pistoles remises fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne sont guere accoûtumez à manier de l'or, font un effet merveilleux, car cette somme dont je ne me défaisois pas sans peine me sauva la liberté & peut-être la vie.

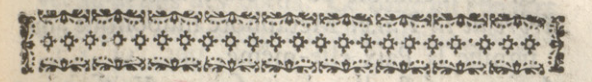
Je m'embarquai donc le quatorze du mois dernier malgré tous les risques qu'on est obligé de courir, quand on est assez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'espace de Mer, qui s'étend depuis l'Isle de *Terre-Neuve* jusqu'en France. Il est inutile de vous dire que je laissai quantité de meuble à *Plaisance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux suivre la route & vous dire que nous essuyâmes trois coups de vents effroyables, sans recevoir aucun coup de mer, & que nous singlâmes à mâts & à cordes cent cinquante lieuës, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, souflant du Nord-Oüest. Celle-ci fut si violente que les Matelots s'embrassoient & se disoient le dernier adieu, ne faisant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcasse de nôtre Vaisseau nous abîmât sans ressource. Si cette bourrasque nous fit peur, les vents contraires de l'Est & du Nord-Est que nous rencontrâmes à cent lieuës vers l'Oüest du Cap de *Finisterre*, nous causerent bien autant de frayeur, car nous fûmes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, ensuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fûmes attaquez par un Armateur de Flessingue, qui ne pouvant nous aborder à cause de l'agitation des Flots se contenta de nous Canonner avec si peu de succez qu'il n'en couta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez,

qu'aprés nous être séparez de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne pûmes presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y remediâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseau trouvant alors un beau prétexte de relâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projetté, fit porter au Sud-est pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eût pû nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœuvre, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommencer le Combat dés qu'il feroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas comme nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car aprés avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein, à la vûë de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous puissions gagner le moüillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé, le Gouverneur de *Plaisance* auroit peut-être eu raison de s'écrier joyeusement *incidit in Sillam*, &c. mais grace à Dieu nous en fûmes quittes pour la peur. Dés que nous eûmes donné fond, je comptai les mille écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de sa vie. La Chaloupe ne fut pas plûtôt à l'eau que je descendis à terre avec toutes mes hardes ; & dés que je fus en

cette Ville, je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence, que le lendemain il leva l'ancre pour continuër son voyage en France. Au reste j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toûjours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recüeil de mots les plus necessaires de la langue Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois est la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce Païs-là je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traverse, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui sont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en relisant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'aprendrai que vous êtes content des Memoires qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoissez facilement que j'ai renoncé à toute sorte d'attachement de Patrie, pour dire la verité, depuis l'année 1683. jusqu'à present. Les curieuses Anecdotes que j'écris de ce tems-là divertiront sans doute vos amis, pourvû qu'ils ne soient pas de ces insuportables dévots qui se feroient crucifier plûtôt que de souffrir qu'on fraude un

Ecclesiastique. Je vous prie de m'écrire à Lisbonne & de me mander ce que vous aurez apris touchant mon affaire. Vous avez d'assez bonnes correspondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ses presens, lui réüssiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peste de tout son cœur de n'avoir pas trouvé le contrechifre de mes intentions. Quoi qu'il en soit, il est autant de son interêt de me faire donner la mort, (selon les faits dont il m'accuse faussement) qu'il est de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied-là, plus il vivra plus je serai vangé, & par consequent j'aurai lieu de me consoler aisément de la perte de mes Emplois & de la disgrace du Roi.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.



EXPLICATION DE QUELQUES TERMES QUI SE TROUVENT DANS LE PREMIER TOME.

A

AFourcher, c'eſt jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaiſſeau, pour le tenir ferme & l'aſſurer contre le flux & reflux, en l'empêchant de retourner ſur ſon Cable.

Allege, c'eſt-à-dire, vuide, ſans charge.

A mats & à corde, c'eſt être à ſec, c'eſt-à-dire, ſans voiles.

Amener les Voiles ou *Pavillon*, c'eſt les abaiſſer à cauſe de l'excez du vent, ou pour ſe rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'eſt faire les travaux neceſſaires pour mettre un Vaiſſeau en état de par-

tir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Métaphore ſimbolique, qui ſignifie la Paix elle-même.

Arriver, c'eſt aller droit ſur un Vaiſſeau ou ſur une terre à la faveur d'un vent large, ou d'un vent en poupe.

Aterrage, c'eſt l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la ſureté du Vaiſſeau & le repos des Pilotes.

Aſtrolabe, eſt un inſtrument de Mathématique dont il eſt preſque impoſſible de ſe ſervir en pleine Mer, à cauſe de l'agitation des flots. Il y en a de deux ſortes. Les premieres dont les Pilotes ſe ſervent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer eſt unie comme la glace d'un Miroir. Celles-cy ne ſont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptres, qui ſervent à conduire le rayon viſuel juſqu'à cet Aſtre. Les dernieres dont les Mathematiciens ont accoûtumé de ſe ſervir pour des Obſervations Aſtronomiques ſont garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B

B*Anc de Terre-Neuve*, ou *Banc* en general, eſt une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau eſt éle-

vée au-dessus des bords. Ce Banc est couvert de trente ou quarante brasses d'eau, & pavé de Moruës.

Bande. Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme jusqu'à present. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande* du *Nord*, on entend l'espace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüest* jusqu'au *Nord-Est*: par la *Bande* de l'*Est* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Est* jusqu'au *Sud-Est*; par la *Bande* du *Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Est* jusqu'au *Sud-Oüest*, & par la *Bande* de l'*Oüest* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* jusqu'au *Nord-Oüest*.

Bassin. C'est une petite espace d'eau dormante, à peu prés comme un Etang.

Battures, sont des basses ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent jusqu'à cinq ou six pieds, plus ou moins, de la surface de cét élement; ce qui empêche que les Vaisseaux, les Barques, &c. ne puissent flotter au-dessus.

Boüillons. Ce sont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cause des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bouteux. Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en servent à prendre du Poisson sur les bords sablonneux, & sur tout des Anguilles, sur les

bords du Fleuve de *Saint Laurent.*

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu prés ſemblables aux Bouteux qui ſervent au même uſage.

Braſſe. Eſt une meſure de cinq pieds parmi les Navigateurs François.

Brigantin. Eſt un petit Bâtiment de rame & de voile, leger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux point. Il eſt aigu à poupe comme à proüe, & il eſt pincé pour bien aller.

C

C*Alumet*, en general, eſt une Pipe. C'eſt un mot Normand, qui vient de Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établiſſemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs-là, & il s'eſt conſervé juſqu'à preſent parmi les François qui y ſont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou Pipe, *Ganondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Poagan.*

Canadiens, ſont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Iſles de l'Amerique Meridionale *Creoles.*

Capa y d'eſpada. C'eſt un tître de Gaſcogne que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conſeillers du Conſeil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe,

be, ni épée, ſe contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Cargue. Carguer les voiles, c'eſt les pliſſer ou les raſſembler en un tas vers le haut des mâts, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on raſſemble en long. Cette manœuvre ſe fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordages d'une bourſe.

Caſſe-tête. Ce mot ſignifie maſſuë. Les Sauvages l'appellent *Oſſan Ouſtik*, c'eſt-à-dire, que *Oſſan*, ſignifie *Caſſe*, & *Ouſtik*, ſignifie *Tête*. Ainſi ces deux mots ſignifient *Caſſe-tête*.

Chenail. C'eſt une étenduë d'eau aſſez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails, ou chenaux, ſont bordez de fonds plats; ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui ſe conduiſent par le moyen de ces marques, ou même par la ſonde, car ils riſqueroient de perdre leur Vaiſſeau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail*.

Cliſſes. Ce ſont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaiſſeur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & auſſi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il eſt plus grand que les Compas ou Bouſſoles ordinaires. On s'en ſert pour remarquer les mouvemens inégaux de

l'aiguille aimantée, laquelle Nord-Este incessamment dans l'autre Hemisphere, au lieu qu'elle est Nord-Oüeste toûjours en celui-ci : c'est-à-dire au deçà de la Ligne Equinoxiale. Desorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrez, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une aliade & d'un fil, qui coupant un verre dudit Compas en deux parties égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil se couche, qui est le vrai tems propre à faire cette observation ; car au lever de cet Astre & à son Midi, on peut se tromper à cause des refractions ; ou, &c.

Coureurs de bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* ausquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de transporter des Marchandises dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on dévroit, ce me semble, les appeller plûtôt Coureurs de risque, que Coureurs de bois.

Courir bord sur bord. C'est la même chose que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D

DOnner des Culées. C'eſt lors qu'un Vaiſſeau touche à terre de la poupe ſeulement. Il faut que l'extrêmité de la quille ſoit bien forte pour reſiſter à quelques culées, lors que le fonds eſt un peu dur & l'eau un peu agitée.

Donner la Chaſſe. C'eſt-à-dire, pourſuivre un Bâtiment, courir ſur lui, le forcer à prendre la fuite, & à s'eſquiver s'il peut.

Donner fond. Donner fond, c'eſt la même choſe que moüiller l'ancre, où la jetter au fond de la Mer ou d'une Riviere.

E

ECores. Sont les bords d'un Banc, leſquels ſont eſcarpez comme une muraille.

F

FEſtin d'Union. Terme dont les *Iroquois* ſe ſervent pour ſignifier le renouvellement d'alliance entre les cinq Cabanes, c'eſt-à-dire, entre les cinq Nations *Iroquoiſes*.

Flot. Bâtiment à flot, c'eſt lors qu'il flotte ſur l'eau ſans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux ſens. Celui de ma Lettre eſt le chargement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être tranſporté

d'un lieu à un autre ; un fret de personnes, de bled, de liége ou de plume, est plus mauvais qu'aucun autre, parce que ces choses remplissent un Bâtiment sans le charger, au contraire, des Marchandises pesantes, à sçavoir le Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

G

G*Ouverner*. C'est conduire un Vaisseau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un chevail par le secours de la bride) lors qu'il fait assez de vent pour le faire mouvoir ; car sans cela tout Navire est plus immobile qu'un Gouteux dans son fauteüil.

Grelins épisses. Sont des cordages amarez bout à bout, entrelassez & joints les uns au bout des autres, par le moyen des chevilles de fer, qu'on appelle des Cornets d'épisse.

H

H*Uniers*. Sont deux Voiles convenables aux deux mâts de Hune d'un Vaisseau, lesquels sont directement situez ou posez sur les deux plus grands mâts.

K

K*Itchi Okima*. C'est ainsi que tous les Sauvages, dont les langages se rapportent à celui des *Algonkins*, nomment les Gouver-

neurs Generaux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui ſignifie *Grand*, & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine*. Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onnontio*.

L

L*Atitude*. Il n'y a perſonne qui ne ſçache que ce n'eſt autre choſe que la hauteur du Pôle, ou l'éloignement compris depuis un lieu fixe juſqu'à l'Equateur.

Louvoyer. C'eſt aller en zigue-zague comme un ivrogne, lors que le vent eſt contraire, car alors on eſt obligé de faire des bordées tantôt à droit & tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il eſt poſſible, pour le ſoûtenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne ſans dériver, portant toutes ſes voiles, pourvû que la Mer ſoit belle prés de quatre lieuës à droite route, & dix qu'il a fait en louvoyant.

M

M*Aîtres* ou *Précintes*. Sont deux lattes ou perches rondes du bois dur d'une ſeule piece, leſquelles régnent d'un bout du Canot à l'autre, à ſçavoir une de chaque côté. C'eſt ce qui ſoûtient ce petit Bâtiment, parce que les Barres & les Varangues y ſont liées ou enchaſſées.

Molir. C'est se rallentir, diminuër ou cesser peu à peu. On dit le vent molit, pour dire que le vent tombe, qu'il est aux abois.

P

PArages. Ce sont de certains espaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Isles, deux Terres ou deux degrez de latitude.

Perroquets. Ce sont deux petits mâts situez ou postez sur les mâts de Hune. Ce sont aussi les voiles convenables à ces deux petits mâts.

Portage. Faire portage, c'est transporter les Canots par terre d'un lieu à un autre; c'est-à-dire, du pied du Cataracte jusqu'au dessus, ou d'une Riviere à un autre.

Porter. Porter sur une terre, c'est aller droit à elle pour la reconnoître.

Poupe. C'est l'extrêmité ou la queuë d'un Vaisseau. Le Gouvernail y est placé & soûtenu par les gons de l'Estambord, où les vis du Gouvernail sont enchassez.

Prouë. C'est la tête ou l'avant d'un Vaisseau qui coupe les flots, c'est-à-dire, le bout ou l'extrêmité d'un Vaisseau qui se presente le premier à la Mer.

Q

QUille. C'est l'ame d'un Bâtiment, c'est-à-dire une longue piece du meilleur bois qu'on puisse trouver, ou plusieurs jointes ensem-

ble, pour ſupporter le grand faix de toutes les pieces de charpente qu'on employe à la conſtruction.

R

R*Adouber.* C'eſt-à-dire, racommoder, réparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'on met aux Barques dont il eſt parlé.

Ranger. Ranger une Terre, une Iſle, par Côte, &c. c'eſt les côtoyer à bonne & raiſonnable diſtance.

Refouler. C'eſt forcer la marée ou refouler les courants d'une Riviere, c'eſt-à-dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courants ou les marées.

Régner. Vents qui régnent, ſont ceux qui parmi les trente-deux ſoufflent plus ſouvent ou plus conſtamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez régnent depuis les *Canaries* juſqu'aux Iſles de l'Amérique, ſoufflant de la bande de l'Eſt depuis que le monde eſt monde ſans jamais s'écarter de cette partie du Ciel.

Ruche. Eſt un inſtrument pour la Pêche ſemblable à des Ruches d'Abeilles.

S

SAncir ou *chanſir*, c'eſt-à-dire couler bas, couler à fond, périr, ſe perdre. *Sancir* ſous les ancres, c'eſt être briſé & fracaſſé par les coups de Mer, ce qui arrive aux viéux Vaiſſeaux en de mauvaiſes Rades foraines.

Sauter. Sauter une Caſcade ; un Saut, un Cataracte, c'eſt-à-dire deſcendre en bâteau ces dangereux précipices, en ſuivant le fil de l'eau & manœuvrant avec beaucoup d'adreſſe.

Scier. C'eſt nager à rebours, tant pour aider le Timonier à gouverner ſon Bâteau, que pour le retenir dans un courant, ou pour lui faire preſenter la prouë au fil de l'eau quand le Gouvernail eſt endormi.

Scorbut. Eſt une corruption dans la maſſe du ſang. Il y en a de deux ſortes : Le Scorbut terreſtre & le Scorbut aquatique, appellé vulgairement le mal de terre. Le premier ſe contente d'accabler ſon homme d'infirmitez incurables qui le menent peu à peu au tombeau ; & le ſecond conduit infailliblement à la mort en ſept ou huit jours, à moins qu'on ne mette le pied ſur la terre, ce qui eſt le ſeul remede.

Siller ou *ſingler*, c'eſt-à-dire, pouſſer en avant, fendre l'eau de bonne grace, avancer chemin, &c.

T

TOulet. Est une cheville de bois dur qu'on enchasse en certains trous, menagez de deux en deux pieds dans le plat-bord d'une Chaloupe.

Traîneaux. C'est une voitre ou machine construite en figure de quarré long sur deux petites pieces de bois de quatre pieds de longueur & de six pouces de largeur, où sont cloüez plusieurs cerceaux couverts de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux pieces sont d'un bois dur trés-bien poli, afin de mieux glisser sur la nége & sur la glace. Ceux-ci sont les traîneaux à cheval; car ceux dont on se sert avec deux ou quatre Dogues, sont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luisant; lesquelles ont un demi pouce d'épaisseur, cinq pieds de longueur, & un demi de largeur.

V

VArangues. Celles-ci sont à peu prés de la figure des Varangues plattes des Flûtes, avec cette difference qu'elles embrassent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles sont enchassées. Leur

épaiſſeur eſt de trois écus, & leur largeur eſt de quatre pouces.

Vent frais. Eſt un vent moderé, qui ſouffle également ſans ravaler.

Voguer. C'eſt faire avancer un Bâtiment de rame par le ſecours de ſes Avirons.

Fin du premier Tome.

MEMOIRES
DE
L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE,
OU
LA SUITE DES VOYAGES
DE
MR LE BARON DE LAHONTAN.

Qui contiennent la Description d'une grande étenduë de païs de ce Continent, l'interêt des François & des Anglois, leurs Commerces, leurs Navigations, les Mœurs & les Coûtumes des Sauvages, &c.

Avec un petit Dictionnaire de la Langue du Païs.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

Et augmenté dans ce second Tome de la maniere dont les Sauvages se régalent.

A LA HAYE,
Chez les freres LHONORE', Marchands Libraires.
M. DCCIX.

MEMOIRES DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE, OU LA SUITE DES VOYAGES DE MR. LE BARON DE LAHONTAN.

JE vous ai parlé des Colonies Angloiſes & Françoiſes, du Commerce de *Canada*, de la navigation des Fleuves & des Rivieres de ce Païs-là, de celle de l'Europe dans l'*Amerique Septentrionale*, des entrepriſes que les Anglois ont fait pour ſe rendre les maîtres des Colonies Françoiſes, des incurſions que les François ont faites à la *Nouvelle Angleterre* & chez les *Iroquois*; en un mot, j'ai dit tant de choſes qui juſqu'à preſent ont été cachées par raiſon

d'Etat ou de Politique, qu'il ne dépendroit que de vous de me faire de trés-mauvaises affaires à la Cour, si vous êtiez capable de me sacrifier à son ressentiment par la production de mes Lettres.

Tout ce que je vous ai écrit, & tout ce que vous verrez encore dans ces Memoires, sont des veritez plus claires que le jour. Je ne flâte ni n'épargne personne. Je ne suis point partial, je louë des gens qui ne sont pas en état de me faire du bien, & je condamne la conduite de plusieurs autres qui pourroient indirectement me faire du mal; je n'ai point cet esprit d'interêt & de parti qui fait parler certaines gens; je sacrifie tout à l'Amour de la verité; je n'ai point d'autre but que celui de vous marquer les choses comme elles sont; je n'ai diminué ni alteré les faits contenus dans les Lettres que je vous écris depuis 11. ou 12. ans, ni dans ces Memoires. J'ai eu soin de faire des journaux trés-particularisez pendant le cours de mes Voyages; le détail en seroit ennuyeux pour vous, & la peine de les copier avant que de vous les envoyer demanderoit trop de tems. Vous trouverez ici dequoi vous former une idée parfaite du vaste Continent de l'Amerique Septentrionale. Je vous ai écrit vingt-cinq Lettres depuis l'année 1683. jusqu'à present, j'en garde les copies avec beaucoup de soin. Je ne me suis attaché qu'à vous mander les choses les plus essentielles pour ne pas jetter vôtre esprit dans mille embarras d'affaires extraordinaires qui sont arrivées en ce Païs là. Si vous consultez mes Cartes à mesure que


Tom. 2. pag. 5.
CARTE GENERALE
DE CANADA
GRAND ESPACE DE TERRE
DE LABRADOR OU DES ESKIMAUX
Explication des Marques
Sont des Villes Françoises ou Angloises
Sont des Villages Anglois ou François
Sont des Villages des Sauvages
Sont des Nation sauvages detruites par les Yroquois
Sont des Pais propres à faire les chasses de Castors
Ces forts avec de petites Croix sont abandonéz
Sont des Saults ou Cataractes dans les Riuieres
Sont des lieux ou lon porte les Canots dune Riviere l'autre
BAYE DE HUDSON
Port de Nelson
FORT DE NELSON
Isles Danois
Port aux Danois
Entre du grand Lac des Assinipovals
Vn Village dassinipovals
FLE. DE S.T LAURENS
Petit Fort du S.r S.t Germain pour empecher les Assinipoyals de decendre au Port de Nelson
FORT DE KAMAMISTIGOYAN
R. de Lemipissaki
Fort tantost aux Anglois tantost aux François
Fort tantost aux François tantost aux Anglois
R. des Machadibi
Machadibi
Piscouta gami
Menzoni
R. de Michipikoton
R. du Tombeau
Ile Minong
LAC SUPERIEUR
Chagovamigon
Tabitibi
Temiskamine
MATAOVAN
Grand Riviere des Outaouas
Nepiserini
Sauteurs
Jesuites
Nockes
Missisakes
MISSILIMAKINAK
Hurons outaouas François
I. du Detour
Ile de Missilimakinak
LAC DES HURONS
Anse du Tonerre
Baye de Toronto
Fort de Frontenac
Kente
Pais de Chasse de Castor des Yroquois
Chasse de castor des Yroquois
LAC ONTARIO ou de FRONTENAC
LAC ERRIE ou DE CONTI
LAC DES ILINOIS
Fort de Crevecœur
Oumamis
Maskoutens
Kikapous
Sakis
R. des Puants
R. de Ouaricon
FLEVUE DE MISSISIPI
R. Longue
R. de Otenta
R. des Missouris
Tamaroa
Osages R.
Ouabach R.
Andastogueronons
Errieronons
LIMITES DE CANADA
Ces Limites sont justement la route que les Ilinois, Oumamis et autres Sauvages tiennent par terre, de meme celle que les Yroquois suivent pour aller porter la guerre chez les nations jusqu' au de la du Missisipi.
Fort de Niagara
Onontagues
Onneyoutes
Goyogoans
Isonontouans
Agnies
R. de Sagueney
Chikoutimi
Ladoussak
Tadoussak
Papinachois
Moulin a Planches
Fleuve S.t Laurens
Loreto
KEBEK
3. Rivieres
Mon.t Real
Chanbli
Saut de la Chaudiere
Ile aux Coudre
Ile Rouge
aux Lieures
BAYE DE S.t LAURENS
Ile Mingans
Ile Danticostie
Route des Vaisseaux
Gaspé
Ile Percée
Ile Bonauent.
Iles Ramees
Baye des Chaleurs
Ile de Miscou
Miramichi
Iles Brion
Ile de la Madelaine
Ile de Cap breton
Chedaboukton
PAYS D'ACADIE
Port Royal
Passage de Canseau
KENEBEKI
BASTON
NOUVELLE YORK
Orange
MANATE
R. de Manate
NOUVELLE ANGLETERRE
MER
OCEANE
Echelle de 100 lieües a 20 par degre Selon les Navigateurs François
Occident
Orient
Midy
Septentrion

vous relirez les Lettres que je vous ai écrites depuis l'année 1683. vous trouverez tous les lieux dont je fais mention : elles sont trés-particularisées, & j'ose vous assurer qu'il n'en a jamais paru de si correctes. Mon voyage de la *Riviere Longue* m'a donné lieu de faire la petite Carte que je vous ai envoyée de *Missilimakinac* en 1699. dans ma seiziéme Lettre. Il est vrai qu'elle ne marque simplement que cette Riviere & celle des *Missouris*, mais il falloit plus de tems que je n'en ai eu pour pouvoir la rendre plus parfaite par la connoissance des Païs circonvoisins, qui jusqu'à present ont été inconnus à toute la Terre, aussi-bien que cette grande Riviére dans laquelle je n'aurois pas eu la temerité d'entrer sans en avoir été instruit à fond, & sans une bonne escorte. Je mets la Carte de *Canada* à la tête de ces Memoires ; la grace que je vous demande, c'est de ne la communiquer à personne sous mon nom. J'ai ajoûté à la fin de ces Memoires l'explication des termes de *Marine* & autres qui y sont contenus, aussi-bien que dans mes Lettres ; ainsi vous la pourrez consulter lorsque vous lirez des mots que vous n'entendrez pas.

Description abregée du Canada.

VOus croirez, Monsieur, que j'avance un paradoxe en vous disant que la *Nouvelle France*, vulgairement apellée le *Canada*, con-

tient plus de terrain que la moitié de *l'Europe*, mais voici comment je le prouve. Vous sçavez que l'Europe s'étend du Midi au Septentrion depuis le 35. degré de latitude jusques au 72. ou si vous voulez de *Cadix* au *Cap de Nord* sur les Confins de la *Laponie*, & de longitude depuis le 9. degré jusques au 94. c'est-à-dire du Fleuve *Obi* jusqu'à *Dinglebai* en *Irlande*. Cependant, à prendre l'Europe en sa plus grande largeur d'Orient en Occident, par exemple du Canal imaginaire du *Tanais* au *Volga*, jusqu'au *Cap d'Orset* en *Irlande*, elle n'a que 66. degrez en longitude, qui contiennent plus de lieuës que les degrez qu'on lui donne vers le Cercle Polaire, quoi qu'ils soient en plus grand nombre, parce que les degrez de longitude sont inégaux, & comme c'est par l'espace du terrain qu'on doit mesurer les Provinces, les Isles, & les Royaumes, il me semble qu'on en devroit faire de même à l'égard des quatre parties du monde. Messieurs les Geographes qui partagent la Terre au gré de leur imagination dans leur Cabinet, auroient bien pû prendre garde à ce que j'avance s'ils y avoient fait plus d'attention. Venons au *Canada*; tout le monde sçait qu'il s'étend depuis le trente-neuviéme degré de latitude jusques au soixante-cinq, c'est-à-dire du Sud du *Lac Errié* jusqu'au Nord de la *Baye de Hudson*; & en longitude depuis le 284. degré jusqu'au 336. à sçavoir du Fleuve de *Missisipi* jusqu'au *Cap de Rase*, en l'Isle de *Terre-Neuve*. Je dis donc que l'Europe n'a que onze

degrez de latitude & 33. de longitude plus que le *Canada*, où je joints & comprends l'Isle de *Terre-Neuve*, *l'Acadie*, & toutes les autres terres situées au Nord du *Fleuve de Saint Laurent*, qui est la grande Borne ou Limite prétenduë des Païs des François d'avec ceux des Anglois. Si je voulois compter toutes les terres du Nord-Ouest de ce *Canada*, je le trouverois beaucoup plus grand que l'*Europe*, mais je me renferme en ce qui est établi, découvert & pratiqué, ne comprenant que les Païs où les François vont trafiquer des Castors avec les Sauvages, & où ils ont des Forts, des Magasins, des Missions, & de petits établissemens. françois

Il y a plus d'un siecle & demi que le *Canada* a été découvert; *Jean Verasam* fut le premier qui le découvrit, mais à son malheur, car les Sauvages le mangerent. *Jacques Quartier* y alla ensuite; mais aprés avoir monté plus haut que *Quebec* avec son Vaisseau, il repassa en France fort dégoûté de ce Païs-là. A la fin on y envoya d'autres Navigateurs qui reconnurent mieux le *Fleuve de Saint Laurent*, & vers le commencement de ce siécle, il partit de *Roüen* une Colonie qui eût assez de peine à s'y établir, à cause des Sauvages. Quoiqu'il en soit, il est aujourd'hui si peuplé, qu'on y compte 180000. ames. Je vous ai déja dit dans mes Lettres quelque chose de ce Païs-là, ainsi je ne m'appliquerai qu'à vous marquer les principaux endroits, & ce qui peut satisfaire davantage vôtre curiosité.

La source du *Fleuve de Saint Laurent* nous

a été inconnuë jusqu'à present ; car quoiqu'on l'ait remonté jusqu'à sept ou huit cens lieuës, on n'en a pû trouver l'origine. Le plus loin que les Coureurs de bois ayent été, c'est au *Lac de Lenemipignon* qui se décharge dans le *Lac Superieur*. Le *Lac Superieur* dans celui des *Hurons*. Le *Lac* des *Hurons* dans le *Lac Errié* ou de *Conti*. Le *Lac Errié* dans le *Lac de Frontenac*, & celui-ci forme ce grand Fleuve qui coule vingt lieuës assez paisiblement, ensuite trente autres avec beaucoup de rapidité jusqu'à la Ville de *Monreal*, d'où il continuë son cours avec moderation jusqu'à celle de *Quebec*, s'élargissant delà peu à peu jusqu'à son embouchure, qui en est éloignée de plus de 100. lieuës. S'il en faut croire les Sauvages du Nord, ce Fleuve sort du grand Lac des *Assinipouals*, qu'ils disent être plus vaste qu'aucun de ceux que j'ai nommé, & ce Lac des *Assinipouals* est situé à cinquante ou soixante lieuës de celui de *Lenemipignon*, où ce Fleuve a vingt ou vingt-deux lieuës de largeur à son embouchure, au milieu de laquelle on voit l'Isle d'*Anticostie* qui en a vingt de longueur. Elle appartient au Sieur *Joliet* Canadien, qui y a fait faire un petit magasin fortifié, afin que les marchandises & sa famille soient à l'abri des surprises des *Eskimaux*, dont je vous parlerai dans la suite ; c'est avec d'autres Nations Sauvages, à sçavoir les *Montagnois* & les *Papipanachois*, qu'il trafique des armes & des munitions pour des peaux des Loups marins & quelques autres Pelleteries,

Vis-à-vis de cette Isle on trouve l'*Isle percée*, à la Côte du Sud. C'est un gros rocher percé à jour, sous lequel les Chaloupes seulement peuvent passer. Les *Basques* & les *Normands* ont accoûtumé d'y faire la Pêche des Moruës en tems de Paix. Elle y est trés-abondante, & ces Poissons y sont plus grands & plus propres à faire secher que ceux de *Terre-Neuve*; mais il y a deux grandes incommoditez, l'une que les Vaisseaux y courent du risque, s'ils ne sont amarrez à de bons cables & arrêtez par de bonnes ancres. L'autre inconvenient, c'est qu'il n'y a ni gravier ni cailloux pour étendre ces Poissons au Soleil, & qu'on est obligé de se servir de vignaux, qui sont des especes de clayes.

Outre ce lieu de Pêche il y en a d'autres du même côté à quelques lieuës plus haut dans le Fleuve, à sçavoir celui de *Gaspé*, où les équipages des Vaisseaux font quelquefois le Commerce de Pelleteries avec les *Gaspesiens*, ce qui porte préjudice aux Proprietaires de cette Riviere. Les autres sont vers les *Monts Nôtre-Dame*, dans les petites Bayes ou Rivieres qui se déchargent dans le Fleuve.

De l'autre côté du Fleuve, on voit la grand' terre de *Labrador* ou des *Eskimaux*, qui sont des Peuples si feroces, qu'on n'a jamais pû les humaniser. Il semble que le bon homme Homere veüille parler de cette malheureuse Nation Sauvage, en parlant de ces Ciclopes, car il y a trop de raport entr'eux, comme il paroît par ces quatre Vers du neuviéme Livre de

son Odissée, que je trouve trop beaux pour ne pas rapporter ici :

Τοῖσιν δ' οὔτ' ἀγοραὶ βουληφόροι οὔτε θέμιδες.
Αλλ' οἵλ' ὑψηλῶν ὀρέων ναίουσι κάηνα
Εν σπέως γλαφυροῖσι· θεμιστεύει δὲ ἕκαστος
Παίδων ἠδ' ἀλόχων· οὐδ' ἀλλήλων ἀλέγοισι.

Cela veut dire que ces Peuples ne s'embarassent pas de Plaidoyers, ni de multitudes de Loix, qui se plaisent seulement d'habiter le sommet des Montagnes, ou les Cavernes les plus profondes, que là chacun borne son droit à regler sa Famille sans se mettre en peine de son voisin. Les *Danois* sont les premiers qui l'ont découverte, elle est remplie de Ports, de Havres & de Bayes., où les Barques de *Quebec* ont accoûtumé d'aller faire la troque de peaux de Loups marins durant l'Eté avec ces Sauvages. Voici comment elle se fait, dés que ces Barques ont moüillé l'ancre, ces Démons viennent à bord dans de petits Canots de peaux de Loups marins cousuës ensemble, qui sont faits à peu prés comme des navetes de tisseran, au milieu desquels on voit un trou en forme de celui d'une bourse, où ils se renferment assis sur les talons avec des cordes. Ils rament de cette maniere avec de petites paletes, tantôt à droit & tantôt à gauche, sans pancher le corps, crainte de renverser. Dés qu'ils arrivent prés de la Barque, ils montrent leurs Pelleteries au bout

de l'aviron, & demandent en même temps les coûteaux, la poudre & les balles dont ils ont besoin, des fusils, des haches, des chaudieres, &c. enfin chacun montre ce qu'il a, & ce qu'il prétend avoir en échange, tellement que le marché conclu, ils reçoivent & donnent tout au bout d'un bâton. Si les coquins ont la précaution de ne pas entrer dans nos Bâtimens, nous avons aussi celle de ne nous pas laisser investir par une trop grande quantité de Canots, car ils ont enlevé assez souvent de petits Vaisseaux, pendant que les Matelots étoient occupés à manier & à remuër les Pelleteries & les Marchandises. Il faut se tenir bien sur ses gardes durant la nuit, car ils sçavent faire de grandes Chaloupes, qui vont aussi vîte que le vent, & dans lesquelles ils se mettent trente ou quarante. C'est pour cela que les *Malouins*, qui font la Pêche des *Mornës* au petit Nord, & les *Espagnols* à *Portochoua*, sont obligés d'armer des Barques longues pour courir la Côte & les poursuivre, car il n'y a guéres d'années qu'ils ne surprennent à terre les équipages & qu'ils ne les tuënt, enlevant aussi quelquefois les Vaisseaux. Il est constant qu'ils sont plus de trente mille Combattans, mais si lâches & si poltrons, que cinq cens *Clistinos* de la *Baye de Hudson*, ont accoûtumé d'en battre cinq ou six mille. Leur Païs est grand, car il s'étend depuis la Côte qui est vis-à-vis des Isles de *Mingan* jusques au *Détroit de Hudson*. Ils passent tous les jours à l'*Isle de Terre-Neuve*

par le *Détroit de Bellisle*, qui n'a que sept lieuës de traverse ; & s'ils ne viennent pas jusqu'à *Plaisance*, c'est qu'ils craignent d'y trouver d'autres Sauvages.

A cette terre de *Labrador* est jointe la *Baye de Hudson*, qui s'étend depuis le cinquante-deuxiéme degré de latitude & trente minutes, jusqu'au soixante-troisiéme : Voici d'où cette *Baye* a tiré son nom. Le Capitaine *Henri Hudson*, Anglois de Nation, obtint un Vaisseau Hollandois pour aller à la Chine par un Détroit imaginairement situé au Nord de l'Amerique Septentrionale. Ce fut sur les Memoires d'un Pilote Danois, son ami, qu'il abandonna le premier dessein qu'il avoit formé de prendre sa route par la *Nouvelle Zemble*. Celui-ci qui s'appelloit *Frederic Anschild*, étoit parti de Novegue ou d'Islande quelques jours auparavant, à dessein de trouver un passage pour aller au Japon par le *Détroit de Davis*, qui est ce Détroit chimerique dont je parle. La premiere terre qu'il découvrit, fut la *Baye Sauvage*, située sur la Côte Septentrionale de la Terre de *Labrador*; de-là, rangeant cette Côte, il entra dans un Détroit qu'on appella vingt ou trente ans aprés le Détroit de *Hudson*. Ensuite naviguant toûjours vers l'Oüest, il aborda certaines Côtes situées Nord & Sud. Alors il courut au Nord, se flâtant de trouver un chemin ouvert pour traverser à la Mer de *Jesso*; mais aprés avoir singlé jusqu'à la hauteur du Cercle Polaire, & couru risque de perir mille

fois dans les glaces, sans trouver aucune ouverture ni passage, il prit le parti de retourner sur ses pas. Mais comme la saison étoit fort avancée, & que les glaces couvroient déja la surface de l'eau, il fut obligé d'entrer dans la *Baye de Hudson*, & de passer l'Hiver dans un Port où plusieurs Sauvages fournirent à son équipage durant l'Hiver, des vivres, & de trés-belles Pelleteries. Dés que la Navigation fut libre pour les Vaisseaux, il s'en revint en Dannemark. Cependant *Hudson* l'ayant connu dans la suite, entreprit, sur les Journaux de ce Danois, de passer au *Japon* par le Détroit de *Davis*, mais son entreprise échoüa, de même que celle d'un certain *Button*, & de quelques autres. Quoiqu'il en soit, *Hudson* entra dans la Baye de ce nom, où il reçût quantité de Pelleteries des Sauvages; ensuite il fit la découverte de la *Nouvelle Hollande*, appellée aujourd'hui la *Nouvelle Yorck*, & de quelques autres Terres de la *Nouvelle Angleterre*. Cependant on a tort d'appeller du nom de *Hudson* ce Détroit & cette Baye, puis que celui qui les a premierement découverts, est le Danois *Frederic Anschild*, dont je viens de vous parler, étant le premier Européan qui ait vû les Terres de l'Amerique Septentrionale, & frayé le chemin aux autres. Ce fut ensuite sur les Memoires de ce *Hudson*, que les Anglois firent des tentatives pour établir un commerce avec les Ameriquains. La quantité de Castors & d'autres belles Pelleteries qu'il trafiqua durant l'Hyver avec les Sauvages,

donnerent dans la vuë à quelques Marchands Anglois, qui formerent une Compagnie pour entreprendre ce Nouveau Commerce. Ils fournirent pour cet effet quelques Bâtimens au Capitaine *Nelson*, qui en perdit quelques-uns dans les glaces, vers le Détroit, aprés avoir failli lui-même à perir. Cependant il entra dans la Baye & se plaça à l'embouchure d'une grande Riviere, qui prend sa source vers le Lac des *Assinipoüals*, & se décharge dans cette Baye à l'endroit où il fit construire une redoute défenduë par quelques Canons. Au bout de trois ou quatre ans les Anglois firent d'autres petits Forts aux environs de cette Riviere, ce qui apporta un préjudice considerable au Commerce des François, qui ne trouvoient plus au Nord du *Lac Superieur*, les Sauvages, avec lesquels ils avoient accoûtumé de trafiquer des Pelleteries. Je ne sçai par quelle avanture les nommez des *Grozeliers* & *Ratisson* rencontrerent dans ce grand Lac quelques *Clistinos*, qui leur promirent de les conduire au fond de la Baye, où les Anglois n'avoient pas encore penetré. En effet, ils leur tinrent parole, ils les y menerent, & leur montrerent plusieurs autres Rivieres, au bord desquelles il y avoit apparence de faire des établissemens propres pour y attirer un grand Commerce de Peaux avec plusieurs Nations Sauvages. Ces François s'en retournerent au *Lac Superieur*, par le même chemin, & de-là ils passerent à *Quebec*, où ils proposerent aux Marchands de conduire dans

ce même Lac des Vaiſſeaux, mais on ſe moqua de leur projet. Enfin ſe voyant rebutez, ils allerent en France, croyant qu'on les écouteroit mieux à la Cour, cependant aprés avoir preſenté Memoires ſur Memoires, & dépenſé beaucoup d'argent, on les traita de Viſionnaires. Dans ce tems-là, le Miniſtre du Roi d'Angleterre ne perdit point l'occaſion de les perſuader d'aller à Londres, où ils furent ſi bien écoutez, qu'on leur donna pluſieurs Vaiſſeaux qu'ils y menerent avec aſſez de difficulté, & conſtruiſirent en differens endroits pluſiers Forts trés-avantageux pour le Commerce. On ſe repentit alors en France, mais trop tard, de n'avoir pas fait aſſez d'attention à leurs Mémoires, & ne pouvant plus y remedier, on ſe réſolut d'en chaſſer les Anglois à quelque prix que ce fut : En effet, on y réuſſit aprés les avoir vigoureuſement attaquez par Mer & par Terre, à la reſerve du Fort de *Nelſon* où il n'y avoit point d'apparence de mordre ſi facilement. Les Anglois quelques années aprés ſe réſolurent de faire tout leur poſſible pour reprendre ces poſtes, à quoi ils réüſſirent heureuſement, car ne voulant pas en avoir le démenti, ils débuſquerent à leur tour les François ; & aujourd'hui ceux-ci ſe préparent à leur rendre le change. Au reſte, ce Païs-là eſt ſi froid durant ſept ou huit mois de l'année, que la Mer ſe glace dix pieds d'épaiſſeur, que les arbres & les pierres mêmes ſe fendent, qu'il y

tombe dix ou douze pieds de nége qui couvrent la terre plus de six mois, & que pendant ce temps on n'oseroit sortir de sa maison sans risquer d'avoir le nez, les oreilles & les pieds gelez. La Navigation est si difficile & si dangereuse d'Europe en ce Païs-là, à cause des glaces & des courants; qu'il faut être réduit à la derniere misere, ou possedé d'un aveuglement jusqu'à la folie, pour entreprendre ce détestable voyage.

Il est tems de passer maintenant de la *Baye de Hudson* au *Lac Superieur*. Ce voyage est plus facile à faire sur du papier que réellement, car il faut remonter prés de cent lieuës la Riviere des *Machakandibi*, qui est si rapide & si pleine de Cataractes, qu'à peine six Canoteurs dans un Canot allegé, peuvent-ils en venir à bout en trente ou trente-cinq jours. On trouve à la source de cette Riviere un petit Lac de ce même nom, d'où on est obligé de faire un portage de sept lieuës pour attraper la Riviere de *Michipikoton*, qu'on décend ensuite en dix ou douze jours, quoi qu'on soit obligé de faire quelques portages. Il est vrai qu'on saute plusieurs Cataractes en décendant, où l'on est contraint de porter les Canots ou de les traîner en remontant. Nous voici donc à ce grand *Lac Superieur*, qu'on estime avoir cinq cens lieuës de circuit, y comprenant le tour des Anses & des petits Golfes. Cette petite Mer douce est assez tranquille depuis le commence-

ment de Mai jusqu'à la fin de Septembre. Le côté du Sud est le plus assûré pour la Navigation des Canots par la quantité de Bayes & de petites Rivieres où l'on peut relâcher en cas de tempête. Je ne sçache point qu'il n'y ait aucune Nation Sauvage sédentaire sur les bords de ce Lac, il est vrai que durant l'Eté plusieurs Peuples du Nord vont chasser & pêcher en certains endroits où ils apportent en même temps les Castors qu'ils ont pris durant l'Hiver, pour les troquer avec les Coureurs de bois qui ne manquent pas de les y joindre tous les ans. Ces lieux sont *Bagouasch*, *Lemipisaki* & *Chagouamigon*. Il y a déja quelques années que Mr. *Dulhut* avoit construit un Fort de pieux, dans lequel il avoit des Magazins remplis de toutes sortes de marchandises. Ce poste, qui s'appelloit *Camanistigoyan*, faisoit un tort considerable aux Anglois de la *Baye de Hudson*, parce qu'il épargnoit à quantité de Nations la peine de transporter leurs Pelleteries à cette Baye. Il y a sur ce Lac des Mines de cuivre, dont le métail est si abondant & si pur qu'il n'y a pas un septiéme de déchet. On y voit quelques Isles assez grandes, remplies d'Elans & de Caribous, mais il n'y a gueres de gens qui s'avisent d'y aller exprés pour chasser, à cause du risque de la traverse. Au reste, ce Lac est abondant en Eturgeons, Truites & Poissons blancs. Le froid y est excessif durant six mois de l'année, & la nége se joignant à la gelée, glace ordinairement les eaux de ce Lac jusqu'à dix ou douze lieuës au large.

Du *Lac Superieur*, je passe à celui des *Hurons*, auquel je donne quatre cens lieuës de circonference. Or pour y aller il faut descendre le *Saut Sainte-Marie*, dont je vous ai parlé dans ma quinziéme Lettre. Ce Lac est situé sous un trés-beau climat, comme vous le voyez sur ma Carte. Le côté du Nord est le plus navigable pour les Canots, à cause de la quantité d'Isles sous lesquelles on peut se mettre à l'abri du mauvais temps. Celui du Sud est le plus beau & plus commode pour la Chasse des Bêtes fauves, qui y sont en assez grande quantité. La figure de ce Lac, est à peu prés celle d'un triangle équilatéral. Parmi ses Isles, celle de *Manitoualin* est la plus considerable. Elle a plus de vingt lieuës de longueur & dix de largeur. Les *Outaouas* de la Nation du *Talon* & du *Sable* y habitoient autrefois, mais la crainte des *Iroquois* les a contraints de se retirer avec les autres à *Missilimakinac*. Vis-à-vis de cette Isle habitent en terre-ferme les *Nockés* & les *Missitagues* en deux Villages differents, éloignez de vingt lieuës l'un de l'autre. Vers le bout Oriental de cette même Isle, on trouve la *Riviere des François*, dont je vous ai parlé en ma seiziéme Lettre; elle est aussi large que la Seine à Paris, & de sa source qu'elle tire du Lac des *Nepicerini*, jusqu'à son embouchure, elle n'a tout au plus que quarante lieuës de cours. On voit au Nord Est de cette Riviere la Baye de *Toronto* qui a vingt ou vingt-cinq lieuës de longueur & quinze d'ouverture,

il s'y décharge une Riviere qui sort du petit Lac de même nom, formant plusieurs Cataractes impraticables, tant en descendant qu'en montant. Cette tête d'homme, que vous voyez marquée sur ma Carte au bord de cette Riviere, désigne un gros Village de *Hurons*, que les *Iroquois* ont ruïné. De sa source on peut aller dans le Lac de *Frontenac*, en faisant un portage jusqu'à la Riviere de *Theonontaté* qui s'y décharge. Vous pouvez remarquer au côté Méridional de la Baye de *Toronto* le *Fort supposé*, dont je vous ai fait mention dans ma vingt-troisiéme Lettre : A trente lieuës de-là vers le Sud, l'on trouve le Païs de *Theonontaté* que les *Iroquois* ont presque tout-à-fait dépeuplé de *Hurons*. De-là, je passe droit à mon Fort, sans m'arrêter à vous faire une description inutile des Païsages differens qu'on voit dans l'espace de plus de trente lieuës. Je vous ai parlé tant de fois de ce poste, que je sauterai droit à la Baye du *Sakinac*, sans vous parler de la quantité de battures & de rochers qu'on trouve cachez sous l'eau jusqu'à deux lieuës au large. Cette Baye a seize ou dix-sept lieuës de longueur & six d'ouverture, au milieu de laquelle on voit deux petites Isles trés-utiles aux Voyageurs qui seroient obligez le plus souvent de faire le tour de la Baye, plûtôt que de s'exposer à faire cette traverse en Canot. La Riviere du *Sakinac* se décharge au fond de la Baye. Elle a soixante lieuës de cours assez paisible, n'ayant que trois

petits Cataractes qu'on peut ſauter ſans riſque. Elle eſt auſſi large que la *Seine* au Pont de *Seve*. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont accoûtumé d'y faire de deux ans l'un, de grandes Chaſſes de Caſtors. De cette Riviere à *Miſſilimakinac* il n'y a point d'endroit qui merite la peine d'en parler; je vous ai dit tout ce qu'on pouvoit dire de ce poſte, ſi utile pour le commerce, en vous en envoyant le plan. Ainſi je paſſerai à la deſcription du *Lac Errié*, me ſouvenant de vous avoir fait celle du *Lac des Ilinois* en ma ſeiziéme Lettre.

L'on n'a point eu tort de donner au *Lac Errié* un nom auſſi illuſtre que celui de *Conti*, car s'eſt aſſûrément le plus beau qui ſoit ſur la terre. L'on peut juger de la bonté de ſon climat par les latitudes des Païs qui l'environnent. Son circuit eſt de deux cens trente lieuës, mais par tout d'un aſpect ſi charmant qu'on voit le long de ſes bords des Chênes, des Ormeaux, des Chataigniers, des Noyers, des Pomiers, des Pruniers, & des Treilles, qui portent leurs belles grapes juſqu'au ſommet des Arbres ſur un terrain uni comme la main, ce qui doit ſuffire pour s'en former l'idée du monde la plus agreable. Je ne ſçaurois d'ailleurs vous exprimer la quantité de bêtes fauves & de Poulets d'Inde qu'on voit dans ces bois & dans les vaſtes prairies qu'on découvre du côté du Sud. Les Bœufs Sauvages ſe trouvent au fond de ce Lac ſur les bords de deux belles Rivieres qui s'y déchargent ſans ra-

pides ni Cataractes. Il est abondant en Eturgeons & Poissons blancs, mais les Truites y sont rares aussi-bien que les autres Poissons qu'on pêche dans les *Lacs des Hurons* & des *Ilinois.* Il est aussi sans battures, sans rochers ni bancs de sable; sa profondeur est de quatorze à quinze brasses d'eau. Les Sauvages assûrent que les gros vents n'y souflent qu'en Décembre, Janvier & Févier, quoique rarement, ce que j'ai lieu de croire par le peu qu'il en fit durant l'Hiver que je passai à mon Fort en mille six cens quatre-vingt huit, quoi qu'il fut exposé au *Lac des Hurons.* Les bords de ce Lac ne sont ordinairement frequentez que par des guerriers, soit *Iroquois, Ilinois, Oumamis,* &c. & le risque de s'y arrêter à la chasse est trop grand. Ce qui fait que les Cerfs, les Chevreüils & les Poulets d'Inde courent en troupeaux le long du Rivage dans toute l'étenduë des Terres dont il est environné. Les *Erriéronons* & les *Andastogueronons* qui habitoient au bord de ce Lac aux environs, ont été détruits par les *Iroquois*, aussi-bien que d'autres Nations marquées sur ma Carte. On découvre une pointe de terre du côté du Nord qui avance quinze lieuës au large; & à trente lieuës delà vers l'Orient, on trouve une petite Riviére qui prend sa source prés de la Baye de *Ganaraske* située dans le *Lac Frontenac.* Ce seroit un passage assez court d'un Lac à l'autre si elle n'avoit point de Cataractes. De-là au détroit c'est-à-dire à la décharge de ce Lac il y a trente lieuës. Ce détroit en a quatorze de lon-

gueur & une de largeur. Ce Fort ſuppoſé que vous voyez ſur ma Carte en ce lieu-là, eſt un de ceux dont je vous ai parlé en ma vingt-troiſiéme Lettre. De ce prétendu Fort à la Riviere de Condé il y a vingt lieuës. Cette Riviere a ſoixante lieuës de Cours ſans Cataractes, s'il en faut croire les Sauvages, qui m'ont aſſuré que de ſa ſource, on pouvoit aller dans une autre qui ſe décharge à la Mer, n'y ayant qu'un portage d'une lieuë. De l'une de ces Rivieres à l'autre je n'ai été qu'à l'embouchure de celle de *Condé* où nos *Outaouas* éprouverent leurs jambes, comme je vous l'ai expliqué dans ma quinziéme Lettre. Les Iſles que vous voyez ſur ma Carte ſituées au fond du Lac ſont ces parcs de Chevreüils, & des arbres fruitiers que la Nature a pris plaiſir de faire pouſſer pour nourrir de leurs fruits les Dindons, les Faiſans & les Bêtes fauves. Enfin, ſi la Navigation des Vaiſſeaux étoit libre de *Quebec* juſques dans ce Lac, il y auroit dequoi faire le plus beau, le plus riche & le plus fort le Royaume du monde : car outre toutes les beautez dont je vous parle, il y a de trés-bonnes mines d'argent à vingt lieuës dans les terres le long d'un certain côteau, d'où les Sauvages ont aporté de groſſes pierres qui ont rendu de ce précieux métail avec peu de déchet.

Du *Lac Errié* je tombe dans celui de *Frontenac*, dont je n'ai pû m'empêcher de vous parler dans ma ſeptiéme & troiſiéme Lettre. Ce Lac a, comme je vous ai déja dit, cent quatre-vingt lieuës de circuit ; ſa figure eſt ovale,

& ſa profondeur de 20. à 25. braſſes d'eau. Il s'y décharge du côté du Sud pluſieurs petites Rivieres, à ſçavoir celles des *Tſonontouans*, des *Onnontagues* & de la *Famine*; du côté du Nord, celles de *Ganaraſké* & de *Theonontaté*. Ses bords ſont garnis de bois de haute futaye ſur un terrain aſſez égal, car on n'y voit point de Côtes eſcarpées, y ayant pluſieurs petits Golfes du côté du Nord. On peut aller dans le *Lac des Hurons* par la Riviere de *Theonontaté*, en faiſant un portage de ſept ou huit lieuës juſqu'à celui de *Toronto*, qui s'y décharge par une Riviere de même nom. On peut auſſi paſſer dans le *Lac Errié* par la *Baye de Ganaraſké*, en faiſant une autre portage juſqu'à une petite Riviere pleine de Cataractes. Les Villages des *Onnontagues*, *Tſonontouans*, *Goyogouans* & *Onnoyoutes*, ne ſont pas fort éloignés du *Lac Frontenac*. Ces Peuples *Iroquois* ſont trés-avantageuſement ſitués. Leur Païs eſt beau & fertile, mais les Chevreüils & les Dindons leur manquent, auſſi-bien que les Poiſſons, car leurs Rivieres n'en portent point; deſorte qu'ils ſont obligez de faire leurs Pêches dans le Lac, & de les boucaner enſuite pour les pouvoir garder & tranſporter à leurs Villages. Ils ſont obligés pareillement de s'écarter de leurs Terres pour faire chaſſer des Caſtors durant l'Hiver, ſoit du côté de *Ganaraſké*, du *Lac Toronto*, ou de la grande *Riviere des Outaouas*, où il ſeroit facile de leur couper la gorge, ſi l'on s'y prenoit de la maniere que je vous l'ai expliqué. Je vous ai

aussi parlé des *Forts de Frontenac* & de *Niagara*. Aussi-bien que du *Fleuve Saint Laurent*, qui semble avoir abandonné les Lacs pour courir plus étroitement le long du *Monreal* & de *Quebec*, où ses eaux se mêlant avec celles de la Mer, deviennent si salées qu'on n'en sçauroit plus boire.

Il ne me reste plus qu'à faire la description de l'*Acadie* & de l'*Isle de Terre-Neuve*, qui sont des Païs bien differens l'un de l'autre. Les Côtes de l'*Acadie* s'étendent depuis *Kenebeki*, qui est la Place frontiere de la *Nouvelle Angleterre*, jusqu'à l'*Isle Percée*, situées vers l'embouchure du *Fleuve Saint Laurent*. Ce Païs d'*Acadie* contient prés de trois cens lieuës de Côtes Maritimes, le long desquelles on trouve deux grandes Bayes naviguables, à sçavoir la *Baye Françoise* & celle *des Chaleurs*. Il y a quantité de petites Rivieres dont les entrées sont saines & profondes pour les plus grands Vaisseaux, elles abondent en Saumons dont on pourroit faire des Pêches considerables si on vouloit l'entreprendre, on pêcheroit aussi dans la plûpart de ces Rivieres & des petits Golfes qui les précedent, quantité de Moruës telles qu'à l'*Isle Percée*. Car ces Poissons donnent à la Côte en abondance durant l'Eté, & sur tout aux environs des *Isles du Cap Breton* & *de S. Jean*. Il est vrai que les Ports de la premiere ne peuvent servir qu'à retirer des Barques, & que la seconde n'en a point du tout, mais si ces deux Isles étoient peuplées, leurs Habitans pourroient envoyer

tous les jours leurs Chaloupes à la Pêche, & lors que leurs Moruës seroient prêtes à la fin d'Août, les Vaisseaux pourroient moüiller prés de terre & s'en charger. La Riviere de *Saint Jean*, où les Sieurs d'*Amour* de *Quebec* ont un établissement pour le Commerce des Castors, est trés-belle & trés-fertile en grains, elle est naviguable, jusqu'à douze lieuës de son embouchure. Entre la Pointe *de l'Acadie* & *l'Isle du Cap Breton*, il y a un Canal ou Détroit de Mer d'environ deux lieuës de largeur, assez profond pour porter le plus grand Vaisseau de France : on l'appelle le passage de Canseaux, il seroit plus frequenté qu'il n'est, si les Navires Marchands qui vont en *Canada*, vouloient partir de France vers le 15. de Mars, car ils pourroient passer par-là, étant assurez de trouver en toute saison ce passage libre, au lieu que le chênail du *Cap de Raye*, est souvent rempli de glace en Avril. De cette maniere, les Vaisseaux devroient arriver à *Quebec* au commencement de Mai. Presque toutes les terres de *l'Acadie* sont fertiles en bled, pois, fruits & légumes ; on y distingue assez bien les quatre saisons de l'année, quoi que les trois mois d'Hyver y soient extrêmement froids. On tire de plusieurs endroits des mâtures aussi fortes que celles de *Norvegue*, & l'on y pourroit construire toutes sortes de Bâtimens s'il en étoit besoin, car les Chênes surpassent en bonté ceux de nôtre Europe, s'il en faut croire les Charpentiers : En un mot, ce Païs-là est tout-à-fait beau ; le climat passablement tempe-

ré, l'air pur & ſain, les eaux legeres & claires, & la Chaſſe & la Pêche y ſont abondantes. Les Caſtors, les Loutres, & les Loups Marins, ſont les Animaux qui s'y trouvent les plus communément, ils y ſont même en trés-grand nombre ; ceux qui en aiment les viandes, ſont bien redevables aux Docteurs qui perſuaderent aux Papes de métamorphoſer ces Animaux terreſtres en Poiſſons, car ils en peuvent uſer librement & ſans ſcrupule pendant le Carême. Au reſte, la connoiſſance que j'ai de ce Païs-là, me fait prévoir que tôt ou tard les Anglois s'en rendront les Maîtres. Les raiſons que j'en pourrois donner ſont trés-paiſibles ; ils ont déja commencé à ruïner le Commerce des Pelleteries que nos François avoient accoûtumé de faire avec les Sauvages, & ils acheveront bien-tôt de le perdre entierement. Nos François veulent vendre trop cher leurs Marchandiſes, quoi qu'elles ne ſoient pas ſi bonnes que celles des Anglois, qui les donnent pourtant à meilleur marché. Ce ſeroit dommage de laiſſer aux Anglois un Païs dont le Commerce des Pelleteries & les Pêches de Moruës leur en ont fait ſi ſouvent tenter la conquête. Il eſt impoſſible qu'on les empêche d'enlever les établiſſemens des Côtes de *l'Acadie*, par l'éloignement où ils ſont les uns des autres ; ils y réüſſiront comme ils ont déja fait. Les Gouverneurs François ont les mêmes vûës que ceux de bien d'autres poſtes d'Outre-Mer. Ils conſiderent leur emploi comme une mine d'or qu'on leur donne pour en tirer dequoi

s'enrichir ; ainſi le bien public ne marche jamais qu'aprés leur interêt particulier. Mr. *de Meneval* laiſſa prendre le *Port-Royal* aux Anglois, parce que la Place n'étoit revêtuë que de ſimples paliſſades, & pourquoi n'étoit-elle pas mieux fortifiée ? C'eſt qu'il croyoit avoir le tems de remplir ſa bourſe avant que les Anglois s'aviſaſſent de l'attaquer. Ce Gouverneur avoit relevé Mr. *Perrot*, qui fut caſſé honteuſement pour avoir fait la principale occupation de s'enrichir, qui étant repaſſé enſuite en France revint avec pluſieurs Vaiſſeaux chargez de Marchandiſes, pour faire en ce Païs-là la profeſſion d'un Négociant particulier. Celui-ci dans le temps de ſon Gouvernement, laiſſa prendre aux Anglois pluſieurs poſtes avantageux ſans ſe donner aucun mouvement, il ſe contentoit d'aller dans ſes Barques de Riviere en Riviere pour trafiquer avec les Sauvages, & aprés ſa caſſation, non content de faire ſon commerce ſur les Côtes de *l'Acadie*, il voulut aller ſur celles des Anglois, mais il lui en coûta cher, car quelques Corſaires l'ayant ſurpris, enleverent ſes Barques & lui donnerent enſuite la *Calle ſeche*, dont il mourut ſur le champ. Les trois principales Nations Sauvages qui habitent ſur les Côtes, ſont les *Abenakis*, les *Mikemak*, & les *Canibas*. Il y en a quelques autres errantes, qui vont & viennent de *l'Acadie* à la *Nouvelle Angleterre*, qu'on appelle *Mahingans*, *Soccokis* & *Openango*. Les trois premieres, qui ſont fixées dans leurs Habita-

tions, sont étroitement liées d'amitié & d'interêt avec les François, & l'on peut dire, qu'en tems de guerre ils font des incursions si dommageables au Colonies Angloises, que nous devons avoir soin d'entretenir sans cesse une bonne intelligence avec eux. Le Baron de *Saint Casteins* Gentilhomme *d'Oleron en Bearn*, s'est rendu si recommandable parmi les *Abenakis* depuis vingt & tant d'années, vivant à la Sauvage, qu'ils le regardent aujourd'hui comme leur Dieu tutelaire. Il étoit autrefois Officier de *Carignan* en *Canada*, mais dés que ce Régiment fût cassé, il se jetta chez ces Sauvages dont il avoit appris la langue. Il se maria à leur maniere, préferant les Forêts de *l'Acadie*, aux Monts *Pirenées*, dont son Païs est environné. Il vécut les premieres années avec eux d'une maniere à s'en faire estimer au delà de tout ce qu'on peut dire. Ils le firent grand Chef, qui est comme le Souverain de la Nation, & peu à peu il a travaillé à se faire une fortune dont tout autre que lui sçauroit profiter, en retirant de ce Païs-là plus de deux ou trois cens mille écus qu'il a dans ses coffres en belle monnoye d'or. Cependant il ne s'en sert qu'à acheter des Marchandises pour faire des presens à ses Confreres les Sauvages, qui lui font ensuite au retour de leurs chasses des presens de Castors d'une tripe valeur. Les Gouverneurs Generaux de *Canada* le ménagent, & ceux de la *Nouvelle Angleterre* le craignent. Il a plusieurs filles & toutes mariées trés-avantageusement avec des

François, ayant donné un riche dot à chacune. Il n'a jamais changé de femme, pour apprendre aux Sauvages que Dieu n'aime point les hommes inconstans. On dit qu'il tâche de convertir ces pauvres Peuples, mais que ses paroles ne produisant aucun fruit, il est donc inutile que les Jesuites leur prêchent les veritez du Christianisme : cependant ces Peres ne se rebutent pas, ils estiment que le Baptême conféré à un enfant mourant, vaut dix fois la peine & le chagrin d'habiter avec ces Peuples.

Le *Port-Royal*, Ville Capitale ou l'unique de *l'Acadie*, n'est, au bout du compte, qu'une trés-petite Bicoque, qui s'est un peu agrandie depuis le commencement de la guerre 1689. par l'abord de quantité d'Habitans des Côtes du voisinage de *Baston*, Capitale de la *Nouvelle Angleterre*. Il s'y en jetta beaucoup, dans la crainte qu'ils eurent que les Anglois ne les pillassent & ne les amenassent en leur Païs. Mr. *de Meneval*, comme j'ai déja dit, rendit cette Place aux Anglois, ne pouvant soûtenir ce poste avec le peu de François qu'il avoit, parce que les palissades étoient basses & mal en ordre. Il fit sa Capitulation avec le Commandant du Parti qui l'attaqua ; mais il lui manqua de parole, car il en fut traité avec toute sorte d'ignominie & de dureté. Cette Ville est située au 44. degré & 40. minutes de latitude sur le bord d'un trés-beau Bassin de deux lieuës de longueur, & une de largeur, à l'entrée duquel il peut y avoir seize ou dix-huit brasses d'eau d'un côté, (car *l'Isle*

aux Chevres qui est au milieu, semble le partager en deux) & de l'autre six ou sept. Le moüillage est trés-bon en tous les endroits de ce Bassin, au fond duquel on voit une langue de terre, qui fait la séparation de deux Rivieres, où la Marée monte dix ou douze lieuës. Elles sont bordées de trés-belles Prairies où l'on trouve au Printemps & en Automne toutes sortes d'Oyseaux de Riviéres. Le *Port-Royal* n'est donc qu'un petit nombre de Maisons à deux étages & où peu de gens de distinction habitent. Il ne subsiste que par le Commerce de Pelleteries que les Sauvages y viennent échanger pour des Marchandises d'Europe. La Compagnie des Fermiers y avoit autrefois des Magazins dont les Gouverneurs étoient les Commis. Il me seroit assez facile d'en nommer quelques-uns, si je ne craignois que d'autres que vous vinssent à lire ces Memoires.

L'Isle de Terre-Neuve a trois cens lieuës de circonference. Elle est éloignée de France d'environ six cens cinquante lieuës, & de quarante ou cinquante du *grand Banc* de même nom. La Côte Meridionale appartient aux François, qui y ont plusieurs établissemens pour la Pêche des Moruës. L'Orientale est habitée par les Anglois, qui occupent plusieurs postes considérables situez en certains Ports, Bayes & Havres qu'ils ont eu le soin de fortifier. La Côte Occidentale est deserte & n'a jamais eu de Maître jusqu'à present. Cette Isle, dont la figure est triangulaire, est remplie de Montagnes &

de Bois impratiquables. On y trouve de grandes Prairies, ou pour mieux dire de grandes Landes, plûtôt couvertes de mousse que d'herbe. Les terres n'y valent rien du tout, car elles sont mêlées de gravois, de sable & de pierres; ainsi ce n'est que par l'utilité qu'on retire de la Pêche, que les Anglois & les François s'y sont établis. La Chasse des Oiseaux de Riviere, des Perdrix & des Liévres, est assez abondante; mais pour les Cerfs, il est presque impossible de les surprendre, à cause de l'élevation des Montagnes & de l'épaisseur des Bois. On trouve en cette Isle, comme en celle du *Cap Breton*, du Porphire de diverses couleurs. On a pris soin d'en envoyer en France quelques blocs d'échantillon qu'on a trouvé fort beaux, quoi que durs à tailler. J'en ai vû de rouge tacheté de verd de Ciboulle, qui paroissoit le plus curieux du monde; mais par malheur il éclate si fort en le tirant de la Carriere, qu'on ne peut l'employer que par incurstation.

On tire aussi de l'Isle du *Cap Breton*, un Marbre noir ou espece de Bresche vené de gris, qui est dur & reçoit mal le poli. Cette pierre est sujette à s'éclater à cause des fils qui s'y rencontrent, & même elle est difficile à tailler, par l'inégalité de sa dureté & des cloux qui s'y trouvent. Il n'y a point de Sauvages sédentaires en l'Isle de *Terre-Neuve*. Il est vrai que les *Eskimaux* y traversent quelquefois par le Détroit de *Bellisle* avec de grandes Chaloupes, pour surprendre les équipages des Vaisseaux Pêcheurs au

petit Nord. Nos établissemens sont à *Plaisance*, à *l'Isle Saint Pierre*, & dans la *Baye des Trépassez*. Du *Cap de Raye* jusqu'au *Chapeau Rouge*, la Côte est fort saine, mais du *Chapeau Rouge* au *Cap de Raye*, les Rochers la rendent assez dangereuse. Il y a deux obstacles assez grands pour aborder cette Isle. La premiere, que les broüillards y sont si épais jusqu'à vingt lieuës au large durant l'Eté, qu'il n'y a point de Navigateur, quelque habile ou expert qu'il puisse être, assez hardi pour porter le Cap à terre pendant qu'ils durent. Ainsi l'on est toûjours obligé d'attendre quelques jours serains pour atterrer. Le second obstacle, & le plus fâcheux, ce sont les Courants qui portent de côté & d'autre, sans qu'on s'apperçoive de cette variation; ce qui fait que les Vaisseaux donnent à la Côte dans le tems qu'on se croit à dix lieuës au large; mais ce qu'il y a de plus mauvais, c'est que le * Ressac les jettent insensiblement sur les rochers, sans qu'on puisse l'éviter, parce que n'y ayant point de fonds, il est impossible de moüiller l'ancre : C'est ainsi que perit le Vaisseau du Roi *le Joli* en 1692. comme quantité d'autres en differentes occasions.

Plaisance est le poste le plus avantageux & le plus utile au Roi de toute *l'Amerique Septentrionale*, par raport à l'azile qu'y trouvent les Vaisseaux obligez de relâcher quand ils vont en *Canada* ou quand ils en retournent, & même

* *Ressac, mouvement insensible de Mer, ou vagues dormantes qui roulent sur la surface de la Mer.*

pour ceux qui reviennent de *l'Amerique Méridionale*, soit qu'ils fassent de l'eau ou qu'ils manquent de vivres, ou qu'enfin ils ayent été dématez ou incommodez par quelque coup de vent. Cette Place est située au 57. degré & quelques minutes de latitude, presque au fond de la Baye du même nom, qui a vingt & quelques lieuës de longueur, & dix ou douze de largeur. Le Fort est placé sur le bord d'un *Goulet* ou petit détroit de soixante pas de largeur, & de six brasses de profondeur. Il faut que les Vaisseaux rasent, pour ainsi dire, l'angle des Bastions, pour entrer dans le Port, qui peut avoir une lieuë de longueur & un demi quart de largeur. Ce Port est précedé d'une grande & belle Rade d'une lieuë & demie d'étenduë; mais tellement exposée au vent de Nord-Oüest & Nord-Nord-Oüest (qui sont les plus terribles & les plus opiniâtres de tous les vents) & aux furieux soufles desquels ni câbles, ni ancres, ny gros Vaisseaux ne sauroient resister; ce qui n'arrive guére que dans l'arriere saison. Il en coûta un second Vaisseau au Roi de 64. Canons, nommé le *Bon*, la même année que le *Joli* se perdit; & si les quatre ou cinq autres de cette Esquadre n'eussent eu la précaution d'entrer dans le Port, ils auroient infailliblement couru le même sort. Cette Rade qui n'est donc exposée qu'à ces vents de Nord-Oüest & Oüest-Nord-Ouest cache quelques Rochers de la bande de Nord, outre ceux de la *pointe verte*, où plusieurs Habitans ont accoûtumé de faire la Pêche. Vous

pouvez conſiderer toutes ces choſes ſur le plan dont j'accompagnai ma vingt-troiſiéme Lettre. Il vient pour l'ordinaire trente ou quarante Vaiſſeaux de France à *Plaiſance* tous les ans, & quelquefois plus de ſoixante. Les uns y viennent pour faire la Pêche, & les autres pour faire la troque avec les Habitans, qui demeurent l'Eté de l'autre côté du Fort. Le terrain des Habitations s'appelle la *Grand Grave*, parce qu'en effet ce n'eſt que du gravier ſur lequel on étend les moruës pour les faire ſecher au Soleil aprés qu'elles ſont ſalées. Les Habitans & les Vaiſſeaux pêcheurs envoyent tous les jours leurs Chaloupes à la pêche à deux lieuës du Port. Elles reviennent quelquefois ſi chargées, qu'elles paroiſſent comme enſevelies dans la Mer, ne reſtant que les fargues. Cela ſurpaſſe l'imagination. Il faut avoir vû la choſe pour la croire. Cette pêche commence à l'entrée de Juin & finit à la mi-Aouſt. On pêche la boëte dans le Port, c'eſt-à-dire, les petits Poiſſons dont on ſe ſert pour garnir les ameçons des moruës. Les Graves manquent à *Plaiſance*, ce qui fait qu'il n'eſt pas ſi peuplé qu'il devroit être : ſi les Gouverneurs préferoient le ſervice du Roi à l'avidité du gain, on en feroit un poſte conſiderable, & où bien des gens viendroient faire des Graves à leurs dépens; mais pendant que les Gouverneurs pilleront le bien des particuliers, ſous le beau prétexte du ſervice du Roi, qu'ils nomment par tout, je ne voi point d'aparence que cette habitation groſſiſſe & s'étende jamais. N'eſt-ce pas deshonorer ſon Prince & ſon

emploi, que de faire le Pêcheur, le Marchand, le Cabartier, & cent autres métiers de la plus basse mécanique ? N'est-ce pas une tirannie, de forcer les Habitans d'acheter d'un tel ou tel Vaisseau les Marchandises dont ils ont besoin, & de vendre les moruës à d'autres Vaisseaux, où Messieurs les Gouverneurs ont le principal interêt ? N'est-ce pas contrevenir aux Ordonnances de *Loüis XIV.* que de s'aproprier les agrêts & les apparoux des Vaisseaux qui perissent à la Côte ; de retenir les équipages des Navires Marchands pour faire sa pêche ; de vendre les Habitations, d'empêcher de hausser les encheres des effets vendus à l'encan pour se les approprier de pure autorité ; de changer les vivres des troupes dans les Magasins, y prenant de bon biscuit pour y en remettre de mauvais, en faire autant du bœuf & du lard destinez à l'entretien de la Garnison ; obliger les Habitans à donner leurs Valets & leurs Charpentiers pour les employer à des travaux où le service de Sa Majesté a moins de part que celui de la bourse ? Voila des abus qu'on dévroit reformer, si l'on veut que le Roi soit bien servi. Cependant on ne le fait pas, j'en ignore la raison, qu'on la demande aux Commis de Monsieur de *P****. Je suis persuadé que toutes ces pirateries ne viennent point à la connoissance du Roi, car il est trop juste pour les souffrir. Au reste, il ne croit ni bled, ni seigle, ni pois, à *Plaisance*, car la terre n'y vaut rien. Outre que quand elle seroit aussi bonne & aussi fertile qu'en *Canada*,

personne ne s'amuseroit à la cultiver, car un homme gagne plus à pêcher des Moruës durant l'Eté, que dix autres à travailler à la terre. Il y a quelques autres petits Ports dans la grande *Baye* de *Plaisance*, où les *Basques* vont aussi faire la pêche. C'est le petit & le grand *Burin*, *Saint Laurent Martir*, *Chapeauu rouge*, &c.

TABLE DES NATIONS SAUVAGES DE CANADA.

De l'Acadie.

Les Abenakis. Les Micmac. Les Canibas. Les Mahingans. Les Openangos. Les Soccokis. Les Etechemins.	Ceux-ci sont bons Guerriers, plus alertes & moins cruels que les *Iroquois*. Leur langage differe peu de la langue *Algonkine*.

Du Fleuve Saint Laurent, depuis la Mer jusqu'à Monreal.

Les Papinachois. Les Montagnois. Les Gaspesiens.	Langue *Algonkine.*

Les Hurons de Loreto, Langue *Iroquoise.*

Les Abenakis de Silleri. Les Algonkins.	Langue *Algonkine.*

Les Agniez du Saut Saint Loüis, langue *Iroquoise*, braves & bons Guerriers.

Les Iroquois de la Montagne du Monreal, langue *Iroquoise*, bons Guerriers.

Du Lac des Hurons.

Les Hurons, langue *Iroquoise*.
Les Outaouas.
Les Nockes.
Les Missisagues.
Les Attikamek.
} Langue *Algonkine*.
Les Outechipoues, apellez *Sauteurs*, bons Guerriers.

Du Lac des Ilinois, *& des environs.*

Quelques Ilinois à Chegakou.
Les Oumamis, bons Guerriers.
Les Makapoutens.
Les Kikapous, bons Guerriers.
Les Outagamis, bons Guerriers.
Les Malominis.
Les Pouteouatamis.
Les Ojatinons, bons Guerriers.
Les Sakis.
} Langue *Algonkine*, alertes.

Aux environs du Lac de Frontenac.

Les Tsonontouans.
Goyogouans.
Onnontagues.
} Langue differente de l'*Algonkine*.
Onnoyoutes & Agniés, un peu éloignez.

Aux environs de la Riviere des Outaouas.

Les Tabitibi. Les Monzoni. Les Machakandibi. Les Nopemen d'Achirini. Les Nepiſirini. Les Temiskamink.	Langue *Algonkine*, tous poltrons.

Au Nord du Miſſiſipi, *& aux environs du* Lac Superieur, *& de la Baye* de Hudſon.

Les Aſſinipouals. Les Sonkaskitons. Les Ouadbatons. Les Atintons. Les Cliſtinos, braves Gerriers & alertes. Les Eskimaux.	langue *Algonkine.*

Table des Animaux des Païs Meridionaux du Canada.

Bœufs Sauvages.
Cerfs petits.
Chevreüils de trois eſpeces differentes.
Loups, comme en *Europe.*
Loups cerviers, comme en *Europe.*
Michibichi, eſpece de Tigre poltron.

Furets. Belletes.	comme en *Europe.*

Ecureüils cendrez.

Liévres. Lapins.	comme en *Europe.*

Teſſons, comme en *Europe.*
Caſtors blancs, mais rares.
Ours rougeâtres.
Rats muſquez.
Renards rougeâtres, comme en *Europe.*
Crocodilles, au *Miſſiſipi.*
Oſſa, au *Miſſiſipi.*

Ceux des Païs Septentrionaux, ſont.

Orignaux ou Elans.
Caribous.
Renards noirs.
Renards argentez.
Eſpeces de chats Sauvages, appellez *enfans du Diable.*
Carcajoux.
Pores-épics.
Foutereaux.
Martres.
Foüines, comme en *Europe.*
Ours noirs.
Ours blancs.
Siffleurs.
Ecureüils volants.
Liévres blancs.
Caſtors.
Loutres.
Rats muſquez.
Ecureüils Suiſſes.
Grands Cerfs.
Loups Marins.

Explication de ceux dont je n'ai pas fait mention dans mes Lettres.

LE *Michibichi* * eſt un eſpece de *Tigre*, mais plus petit & moins marqueté ; il s'enfuit dés qu'il aperçoit quelqu'un, & s'il trouve un arbre, il y grimpe au plus vîte. Il n'y a point d'animal qu'il n'attaque, & dont il ne vienne facilement à bout, & ce qu'il a de ſingulier par deſſus tous les autres Animaux, c'eſt qu'il court au ſecours des Sauvages lorſqu'il ſe rencontre à la pourſuite des *Ours* & des *Bœufs* ſauvages, alors il ſemble qu'il ne craigne perſonne, il s'élance avec fureur ſur la bête qu'on pourſuit. Les Sauvages diſent que ce ſont des *Manitous*, c'eſt-à-dire, des eſprits qui aiment les hommes, ce qui fait qu'ils les honorent & les conſiderent à tel point, qu'ils aimeroient mieux mourir que d'en tuër un ſeul.

Les *Caſtors blancs* ſont fort eſtimez à cauſe de leur rareté. Quoique leur poil ne ſoit ni ſi grand ni ſi fin que celui des *Caſtors* qui ſont les ordinaires. Il s'en trouve auſſi peu de ces blancs que de parfaitement noirs.

Les *Ours rougeâtres* ſont méchans, ils viennent effrontement attaquer les chaſſeurs, au lieu que les noirs s'enfuyent. Ces premiers ſont plus petits & plus agiles que les derniers.

* *Animaux Meridionaux.*

Les *Crocodiles* du *Missisipi* ne different en rien de ceux de Nil ou des autres endroits. J'ai vû celui d'Angoulême qui est de la même figure que ceux-ci, quoique plus petit. La maniere la plus commune dont les Sauvages les prennent en vie, c'est de leur jetter de grosses cordes d'écorce d'arbre à nœud-coulant sur le col, sur le milieu du corps, dans les pattes, &c. tellement qu'aprés être bien saisis, ils les enferment entre dix ou douze piquets, où ils les attachent aprés les avoir tournés le ventre en haut. En cette posture ils les écorchent sans toucher à la tête ni à la queuë, & leur donnent un habit d'écorce de sapin, où ils mettent le feu en coupant les cordes qui les retiennent. Ils font des cris & des hurlemens effroyables. Au reste, les Sauvages sont trés-souvent devorez par ces animaux, soit en traversant les Rivieres à la nage, ou s'endormant sur le bord. Voyez ce que dit l'Arioste de cet Animal dans la 68. Octave de son 15. Chant.

Vive sub lito è dentro à la Riviera.
E i corpi Umani son le sue vivan de.
De le persone misere è incaute.
Di viandanti è dinfelice naute.

Il faut être aussi fou que le je suis pour m'ériger en Poëte & Traducteur. N'importe, voici comment j'explique cette demi Octave :

Il vit sur le Rivage & dedans la Riviere,
Il écrase les gens d'une dent meurtriere,

Il se nourrit des corps des pauvres Voyageurs,
Des malheureux Passants, & des Navigateurs.

Les *Ossa* sont de petites bêtes comme des *Liévres*, leur ressemblant assez, à la reserve des oreilles & des pieds de derriere. Elles courent & ne grimpent point. Les femelles ont un sac sous le ventre, où leurs petits entrent dés qu'ils sont poursuivis, afin de se sauver avec leur mere, qui d'abord ne manque pas de prendre la fuite.

Les *Renards* * *argentez* sont faits comme ceux de l'Europe, aussi-bien que les noirs. Il s'en trouve peu de ces derniers, & lorsqu'on en peut prendre quelqu'un, on est assuré de le vendre au poids de l'or. C'est dans les païs les plus froids qu'on en voit de cette espece.

Les *Ours blancs* sont monstrueux, extraordinairement longs; leur tête est effroyable, & leur poil fort grand & trés-fourni. Ils sont si feroces, qu'ils viennent hardiment attaquer une Chaloupe de sept ou huit hommes à la Mer. Ils nagent, à ce qu'on prétend, cinq ou six lieuës sans se lasser. Ils vivent de Poisson & de coquillages sur le bord de la Mer, d'où ils ne s'écartent guéres. Je n'en ai vû qu'un seul de ma vie dont j'aurois été devoré si je ne l'avois aperçû de loin, & si je n'eusse eu assez de tems pour me refûgier au *Fort Loüis* de *Plaisance*.

Les *Ecureüils volants*, sont de la grosseur d'un gros *Rat*, couleur de gris blanc : Ils sont aussi

* *Animaux Septentrionaux.*

endormis que ceux des autres eſpeces ſont éveillez ; on les appellent volants, parce qu'ils volent d'un arbre à l'autre, par le moyen d'une certaine peau qui s'étend en forme d'aîle lorſqu'ils font ces petits vols.

Les *Liévres blancs* ne le ſont que l'Hiver, car dés le Printemps ils commencent à devenir gris ; & peu à peu ils reprennent la couleur de ceux de France, qu'ils conſervent juſqu'à la fin de l'Automne.

Ecureüils Suiſſes, ſont de petits animaux comme de petits Rats. On les appellent *Suiſſes*, parce qu'ils ont ſur le corps un poil rayé de noir & de blanc, qui reſſemble à un pourpoint de Suiſſe, & que ces mêmes rayes faiſant un rond ſur chaque cuiſſe ont beaucoup de raport à la calote d'un Suiſſe.

Les *grands Cerfs* ne ſont pas plus grands ni plus gros que ceux que nous avons en *Europe*. On ne les appellent grands que parce qu'il y en a de deux autres eſpeces differentes vers le Sud. Les petits ont la chair beaucoup plus délicate.

Les *Loups Marins*, que quelques-uns appellent *Veaux Marins*, ſont gros comme des Dogues. Ils ſe tiennent quaſi toûjours dans l'eau, ne s'écartant jamais du Rivage de la Mer. Ces animaux rampent plus qu'ils ne marchent, car s'étant élevez de l'eau, ils ne font plus que gliſſer ſur le ſable ou ſur la vaſe : leur tête eſt faite comme celle d'une *Loutre* ; & leurs pieds, ſans jambes, ſont comme la patte d'une *Oye*. Les femelles font leurs petits ſur des rochers ou ſur de

petites Isles prés de la Mer. Ces Animaux vivent de poisson, ils cherchent les Païs froids. La quantité en est surprenante aux environs de l'embouchure du *Fleuve de Saint Laurent.*

Je vous ai parlé des autres animaux de *Canada* dans mes Lettres. Je ne vous dis point la maniere dont les Sauvages les prennent, car je n'aurois jamais fini. Ce qui est de certain, c'est qu'ils vont rarement à la Chasse à faux, & qu'ils ne se servent de leurs Chiens que pour la Chasse des Orignaux, & quelquefois pour celle des Castors, comme je vous l'expliquerai au Chapitre des Chasses sauvages.

Oiseaux des Païs Méridionaux de Canada.

Vautours.
Huards.
Cygnes.
Oyes noires.
Canards noirs.
Plongeons.
Poules d'eau.
Rualles.
Cocqs d'Inde.

} tels qu'en *Europe.*

Perdrix rousses.
Faisans.
Grosses Aigles.
Gruës.
Merles.
Grives.

} tels qu'en *Europe.*

Pigeons ramiers.

Perroquets.
Corbeaux. }
Yrondelles. } tels qu'en *Eurosie.*
Plusieurs sortes d'Oiseaux de Proye, inconnus en *Europe.*
Rossignols, inconnus en *Europe.* Aussi-bien que d'autres petits *Oiseaux* de differentes couleurs, & entr'autres celui qu'on appellé *Oiseau Mouche*, & quantité de *Pellicans.*

Oiseaux des Païs Septentrionaux du Canada.

Outardes. }
Oyes blanches. } tels qu'en *Europe.*
Canards de 10. *ou* 12. *sortes.*
Sarcelles.
Margots ou Mauves.
Grelans.
Sterlets.
Perroquets de Mer.
Moyaques.
Cormarans. }
Becasses. }
Becassines. }
Plongeons. }
Pluviers. } comme en *Europe.*
Vaneaux. }
Herons. }
Courbejoux. }
Chevaliers. }
Bateurs de Faux.

Perdrix blanches.
Grosses Perdrix noires.
Perdrix roussâtres.
Gelinotes de bois.
Tourterelles.
Ortolans blancs.
Etourneaux. } tels qu'en *Europe.*
Corbeaux.
Vautours.
Epreviers. } tels qu'en *Europe.*
Emerillons.
Yrondelles.
Becs de Scie, espece de Canard.

Insectes qui se trouvent en Canada.

Couleuvres.
Aspics.
Serpents à sonnette.
Grenoüilles meuglantes.
Maringoüins ou Cousins.
Taons.
Brulots.

Explication de ceux dont je n'ai pas fait mention dans mes Lettres.

LEs *Huards* * sont des Oiseaux de Riviere gros comme des *Oyes*, & durs comme des ânes. Leur plumage est noir & blanc, leur bec

* *Oiseaux des Païs Méridionaux.*

eſt pointu : Ils ont le coû trés-court : Ils ne font que plonger durant l'Eté, ne pouvant ſe ſervir de leurs aîles. Les Sauvages ſe font un divertiſſement de les forcer durant ce temps-là : Ils ſe mettent en ſept ou huit Canots qui ſe diſperſent pour obliger ces Oiſeaux à replonger dés qu'ils veulent reprendre haleine. Les Sauvages m'ont donné pluſieurs fois cet agréable amuſement pendant les Voyages que j'ai fait avec eux.

Les *Perdrix rouſſes* ſont farouches, petites, & trés-differentes des *Perdrix rouges* qu'on voit en *Europe*, auſſi-bien que les *Faiſans* dont le plumage blanc, mêlé de taches noires, fait une bigarrure fort curieuſe.

Les *Aigles* les plus gros qu'on voye ne le ſont pas plus que les *Cignes*. Ils ont la queuë & la tête blanche, ils combattent ſouvent contre une eſpece de *Vautour*, dont ils ſont ordinairement vaincus : On voit aſſez fréquemment ce combat en voyageant : Il dure autant de tems que l'*Aigle* conſerve la force de ſes aîles.

Les *Pigeons ramiers* ſont plus gros qu'en Europe ; mais ils ne valent rien à manger. Ils ſont hupez & leur tête eſt tout-à-fait belle.

Les *Perroquets* ſe trouvent chez les *Ilinois*, & ſur le Fleuve de *Miſſiſipi* : Ils ſont trés-petits, & n'ont rien de different de ceux qu'on apporte du *Brezil* & de *Cayene*.

L'eſpece de *Roſſignol* que j'ai vû eſt ſinguliere, en ce que cet Oiſeau plus petit que ceux d'*Europe* eſt bleüâtre, que ſon chant eſt plus diverſifié ; qu'ils ſe logent dans des trous d'arbre,

& qu'ils se joignent ordinairement trois ou quatre sur les arbres les plus touffus pour y faire leur ramage ensemble.

L'Oiseau Mouche est un petit Oiseau gros comme le pouce, & son plumage de couleur si changeante, qu'à peine sçauroit-on lui en fixer aucune. Tantôt il paroît rouge, doré, bleu & verd, & il n'y a proprement qu'en la lueur du Soleil qu'on ne voit point changer l'or & le rouge dont il est couvert. Son bec est comme une aiguille, il vole de fleur en fleur comme les *Abeilles* pour en suçer la séve en voltigeant. Il se perche pourtant quelquefois vers le Midi sur de petites branches de Pruniers ou de Cerisiers. J'en ai envoyé en France de morts, car il est comme impossible d'en garder en vie) on les a trouvez fort curieux.

Il y a des *Canards* de dix ou douze sortes. Ceux qu'on appelle *Branchus*, quoi que petits sont les plus beaux; ils ont le plumage du coû si éclatant par la varieté & le vif des couleurs, qu'une fourrure de cette espece n'auroit point de prix en Moscovie ou en Turquie. On les appelle *Branchus*, parce qu'ils se posent sur les branches d'arbre. Il y en a d'une autre espece, noirs comme du geay, qui ont le bec & le tour des yeux rouges.

Les *Margots*, *Goeleans*, *Sterlets*, sont des Oiseaux qui volent incessamment sur les Mers, les Lacs & les Rivieres, pour prendre de petits Poissons : Ils ne valent rien à manger, outre qu'ils n'ont quasi point de corps,

corps, quoi qu'ils paroissent gros comme des *Pigeons.*

Les *Perroquets de Mer* portent le nom de Perroquet, parce qu'ils ont le bec fait comme ceux de terre : Ils ne quittent jamais la Mer, ni ses rivages ; ils volent incessamment sur la surface des eaux pour attraper de petits Poissons : Ils sont noirs & gros comme des Poulardes ; Il y en a quantité sur le *Banc de Terre-Neuve* & prés des Côtes ; les Matelots les prennent avec des ameçons couverts de soye de Moruës qu'ils suspendent à la prouë du Vaisseau.

Les *Moyaques* sont des Oyseaux gros comme des Oyes ; ils ont le cou court & le pied large ; ce qui est surprenant, c'est que leurs œufs qui sont la moitié plus gros que ceux des *Cignes*, n'ont quasi que du jaune, qui est si épais qu'on est obligé d'y mettre de l'eau pour en faire des omelettes.

Les *Perdrix blanches* sont de la grosseur de nos *Perdrix rouges* ; leurs pieds sont couverts d'un duvet si épais, qu'ils ressemblent à ceux d'un Lapereau ; on n'en voit que durant l'Hyver ; il y a des années qu'il n'en paroît presque point, d'autres au contraire en sont si fécondes, que ces Oyseaux ne valent que dix sols la douzaine. Cet animal est le plus stupide du monde, il se laisse assommer à coups de gaule sur la nége sans se donner aucun mouvement, je croi que ce grand étourdissement vient du grand vol qu'il fait de *Groenland* en *Canada.* Cette conjecture n'est point sans fondement, car on remarque que ces

Oiſeaux ne viennent en troupes qu'aprés une longue durée des vents de Nord ou de Nord-Eſt.

Les *Perdrix noires*, ſont tout-à-fait belles; elles ſont plus groſſes que les nôtres; elles ont le bec, le tour des yeux & les pieds, rouges; leur plumage eſt d'un noir trés-bien luſtré. D'ailleurs ces oiſeaux ſont fiers, & ſemblent ſentir en marchant leur beauté. Il eſt vrai qu'ils ſont aſſez rares, auſſi-bien que les *Perdrix rouſſâtres*, qui reſſemblent aux *Cailles* en groſſeur & en vivacité.

Les *Ortolants* ne paroiſſent en *Canada* que l'Hiver; mais je ne crois pas que ce ſoit la couleur naturelle de leur plumage. Il y a de l'apparence qu'ils la reprennent en quelques lieux qu'ils aillent. Pendant l'Eté, on en prend quantité aux environs des granges, avec des filets qu'on tend ſur de la paille; ils ſont aſſez bons quand ils ſont gras, ce qui ſe trouve rarement.

Inſectes.

Les *Couleuvres* en *Canada* ne font point de mal. Les *Aſpics* ſont dangereux, lorſqu'on ſe baigne dans les eaux croupies vers les Païs Meridionaux. Les *Serpens à ſonnette* s'apellent ainſi, parce qu'ils ont au bout de la queuë une eſpece d'étuit où ſont enfermez certains oſſelets qui font un bruit lorſque ces inſectes rampent, qu'on entend de trente pas. Ils fuyent dés qu'ils entendent marcher; & dorment pour l'ordinaire au Soleil, dans les prez ou dans les bois clairs;

ils ne piquent que lors qu'on met le pied ſur eux.

Les *Grenoüilles meuglantes* ſont ainſi appel-lées, parce qu'elles imitent le meuglement d'un bœuf : elles ſont deux fois plus groſſes qu'en *Europe*. Les *Taons* ſont des *Mouches* une fois plus groſſes que les *Abeilles*, mais de la figu-re d'une Mouche ordinaire. Elles ne piquent que depuis le Midi juſqu'à trois heures ; mais ſi violemment, que le ſang en coule. Il eſt vrai que ce n'eſt qu'en certaines Rivieres où on en trouve.

Les *Brulots* ſont des eſpeces de *Cirons* qui s'attachent ſi fort à la peau, qu'il ſemble que leur piqueure ſoit un charbon ou une étincelle de feu. Ces petits animaux ſont imperceptibles & pourtant en aſſez grand nombre.

Poiſſon du Fleuve Saint Laurent, depuis ſon embouchure juſqu'aux Lacs de Canada.

Balenots.
Souffleurs.
Marſoüins blancs.
Saumons, comme en *Europe*.
Anguilles.
Maquereaux, comme en *Europe*.
Harangs.
Gaſparots.
Bar.
Aloſes. } comme en *Europe*.
Moruës.
Plies.

Eperlans.
Turbots. } comme en *Europe*,
Brochets.
Poissons dorez.
Rougets,
Lamproyes.
Merlans, } comme en *Europe*,
Rayes.
Congres.
Vaches marines.

Coquillage.

Houmars.
Ecrevisses.
Petoncles,
Moules.

Poissons des Lacs & des Rivieres qui se déchargent dedans.

Eturgeons.
Poissons armez.
Truite.
Poissons blancs.
Espece de Harangs.
Anguilles,
Barbuës.
Mulets.
Carpes.
Cabot, } comme en *Europe*,
Goujons,

Poissons du Fleuve Missisipi.

Brochets, comme en *Europe*.
Carpes.
Tanches. } comme en *Europe*.
Perches. }
Barbuës, & plusieurs autres inconnus en *Europe*.

Explication de ceux dont je n'ai pas fait mention dans mes Lettres.

LE *Banelot* * est une espece de *Baleine*, mais plus petit & plus charnu, ne rendant point d'huile à proportion des *Baleines* du Nord. Ces poissons entrent dans le Fleuve jusqu'à cinquante ou soixante lieuës en avant.

Les *Soufleurs* sont à peu prés de la même grosseur, mais plus courts & plus noirs; ils jettent l'eau de même que les *Baleines* par un trou qu'ils ont derriere la tête, lorsqu'ils veulent reprendre haleine aprés avoir plongé, ceux-ci suivent ordinairement les Vaisseaux dans le *Fleuve Saint Laurent*.

Les *Marsoüins blancs* sont gros comme des *Bœufs*. Ils suivent toûjours le cours de l'eau. Ils montent avec la marée jusqu'à ce qu'ils trouvent l'eau douce, aprés-quoi ils s'en retournent avec le reflux. Ils sont fort hideux: on en prend souvent devant *Quebec*.

* *Ceux du Fleuve jusqu'aux Lacs.*

Les *Gasperots* sont de petits Poissons à peu prés de la figure d'un Harang. Ils s'approchent de la côte pendant l'Eté, en si grand nombre que les pêcheurs de *Moruës* en prennent autant qu'il leur faut pour servir d'appas à leur pêche. Ils se servent aussi de Harangs lorsque la saison oblige ces derniers Poissons de donner à la côte pour frayer. Au reste, tous les Poissons qui sont d'usage pour l'ameçon ou pour faire mordre les moruës s'appellent *Boëte* en terme de pêche.

Les *Poissons* dorez sont délicats. Ils ont environ quinze pouces de longueur. Leur écaille est jaune, & ils sont fort estimez.

Les *Vaches Marines*, sont des especes de Marsoüins ; elles surpassent en grosseur des Bœufs de Normandie. Elles ont des especes de pattes feüillués comme des Oyes, la tête comme un *Loutre*, & les dents de neuf pouces de longueur, & deux d'épaisseur. C'est l'yvoire le plus estimé : on prétend qu'elles s'écartent du Rivage vers les endroits sabloneux & marécageux.

Il y a aussi des *Houmars* dont l'espece ne me paroît differer en rien de ceux que nous avons en Europe.

Les *Petoncles* sont comme on les voit sur les côtes de France, excepté qu'ils sont plus gros, d'un goût plus agréable, mais d'une chair plus indigeste.

Les *Moules* y sont d'une grosseur extraordinaire & d'un bon goût, mais il est comme impossible d'en pouvoir manger sans se casser

les dents, à cause des *Perles* dont elles sont remplies : je dis perles, mais ce sont plûtôt des graviers par rapport à leur peu de valeur, car j'en apportai à *Paris* cinquante où soixante des plus grosses & des plus belles qu'on n'estime qu'un sol la piece. Cependant on avoit cassé plus de deux milles *Moules* pour les trouver.

Les *Eturgeons* des Lacs ont communément cinq ou six pieds de longueur. J'en ai vû un de dix, & un autre de douze. On les prend avec les filets durant l'Hyver & avec le Harpon durant l'Eté. On prétend qu'il a certaines chairs dans la tête, qui ont le goût du Bœuf, du Mouton & du Veau; mais aprés en avoir goûté plusieurs fois, je n'ai jamais rencontré ces raports prétendus, & j'ai traité cela de pure chimere.

Le *Poisson armé* est de trois pieds & demi de longueur ou environ; il a des écailles si fortes & si dures qu'il est impossible qu'aucun autre poisson puisse l'offencer; ses ennemis sont les *Truites* & les *Brochets*, mais il sçait trés-bien se défendre contre leur attaque par le moyen de son bec pointu qui a un pied de longueur, & qui est aussi dur que sa peau. Il est délicat, & sa chair est aussi ferme que blanche.

Les *Barbuës* des Lacs ont un pied de longueur, mais elles sont tout à fait grosses : on les appelle *Barbuës* à cause de certaines barbes pendantes le long du museau qui sont grosses comme des grains de bled. Celles du *Missisipi* sont monstrueuses, les unes & les autres se prennent

aussi-bien à l'ameçon qu'au filet, & la chair en est assez bonne.

Les *Carpes* du Fleuve de *Missisipi* sont aussi d'une grosseur extraordinaire, & d'un fort bon goût. Elles sont faites comme les nôtres. L'Automne, elles s'aprochent du Rivage & se laissent prendre facilement au filet.

Les plus grosses *Truites* des Lacs ont cinq pieds & demi de longueur, & un pied de diametre, elles ont la chair rouge. On les prend avec de gros ameçons attachez à des branches de fil d'archal.

Les Poissons des Lacs sont meilleurs que ceux de la Mer & des Rivieres, sur tout les *Poissons blancs*, qui surpassent toutes les autres especes en bonté & en délicatesse. Les Sauvages qui habitent sur les bords de ces petites Mers douces, préférent le boüillon de Poisson à celui de viande lorsqu'ils sont malades. Ils se fondent sur l'experience. Les François au contraire, trouvent que les boüillons de *Chevreüil* ou de *Cerfs* ont plus de substance & sont plus restaurants.

Il y a une infinité d'autres petits Poissons dans les Rivieres de *Canada* qu'on ne connoît point en *Europe* : ceux des eaux du Septentrion sont differens de ceux du côté du Midi ; ceux qu'on pêche dans la *Riviere longue*, laquelle se décharge dans le Fleuve de *Missisipi*, sentent si fort la vase & la bourbe qu'il est impossible d'en manger. Il en faut excepter certaines petites truites que les Sauvages pêchent dans quelques

Lacs aux environs, qui ſont un mets aſſez paſſable.

Les Rivieres des *Otentats* & des *Miſſouris* produiſent des poiſſons ſi extraordinaires par leur figure qu'on ne ſçauroit en faire au juſte la deſcription, il faudroit les voir deſſinez ſur le papier. Ces Poiſſons ſont d'aſſez mauvais goût ; cependant les Sauvages en font grand cas ; mais cela vient je crois, de ce qu'ils n'en connoiſſent pas de meilleurs.

Arbres & Fruits des Païs Meridionaux de Canada.

Haiſtres. } comme en *Europe*.
Chênes rouges.
Meriſiers.
Erables.
Frênes. } comme en *Europe*.
Ormeaux.
Foutereaux.
Tillets.
Noyers de deux ſortes.
Châtagniers.
Pommiers.
Poiriers.
Pruniers.
Ceriſiers.
Noiſetiers, comme en *Europe*.
Ceps de Vigne,
Eſpece de Citron.
Melon d'eau.

Citroüilles douces.
Groiselles sauvages.
Pignons de Pin, comme en *Europe*.
Tabac, comme en *Espagne*.

Arbres & Fruits des Païs Septentrionaux de Canada.

Chênes blancs. } comme en *Europe*.
Chênes rouges. }
Bouleau.
Merisiers.
Erables.
Pins.
Epinetes.
Sapins de trois sortes.
Perusse.
Cedres.
Trembles.
Bois blancs.
Aulnes.
Capillaire.
Fraises.
Framboises.
Groiselles.
Bluets.

Explication.

IL faut remarquer que tous les bois de *Canada* sont d'une bonne nature. Ceux qui sont exposez aux vents de Nord sont sujets à geler.

Comme il paroît par une espece de roulure que la gelée fait gerser.

Le *Merisier* est un bois dur, son écorce est grise, le bois en est blanchâtre. Il y en a de gros comme des Barriques, & de la hauteur des *Chênes* les plus élevez. Cet arbre est droit. Il a la feüille ovale, on s'en sert à faire des poutres, des soliveaux, & autres ouvrages de charpente.

Les *Erables* sont à peu prés de la même hauteur & grosseur, avec cette difference que leur écorce est brune & le bois roussâtre. Ils n'ont aucun raport à ceux *d'Europe*. Ceux dont je parle ont une séve admirable, & telle qu'il n'y a point de Limonade, ni d'Eau de Cerise qui ait si bon goût, ni de breuvage au monde qui soit plus salutaire. Pour en tirer cette liqueur on taille l'arbre deux pouces en avant dans le bois, & cette taille qui a dix ou douze pouces de longueur est faite de biais; au bas de cette coupe on enchasse un coûteau dans l'arbre aussi de biais, tellement que l'eau coulant le long de cette taille comme dans une goûtiere, & rencontrant le coûteau qui la traverse, elle coule le long de ce coûteau sous lequel on a le soin de mettre des vases pour la contenir. Tel arbre en peut rendre cinq ou six bouteilles par jour, & tel habitant en *Canada* en pourroit ramasser 20. Bariques du matin au soir, s'il vouloit entailler tous les *Erables* de son habitation. Cette coupe ne porte aucun dommage à l'arbre. On fait de cette séve du Sucre & du Sirop si precieux

qu'on n'a jamais trouvé de remede plus propre à fortifier la poîtrine. Peu de gens ont la patience d'en faire, car comme on n'estimoit jamais les choses communes & ordinaires, il n'y a guéres que les enfans qui se donnent la peine d'entailler ces arbres. Au reste, les *Erables* des Païs Septentrionaux ont plus de séve que ceux des Parties Meridionales, mais cette séve n'a pas tant de douceur.

Il y a des *Noyers* de deux sortes, les uns donnent des noix rondes, les autres longues, mais ces fruits ne valent rien, non plus que les *Châtagnes* sauvages qu'on trouve du côté des *Ilinois*.

Les *Pommes* qui croissent sur certains *Pommiers* sont bonnes cuites, & ne valent rien cruës. Il est vrai que dans le *Missisipi* on en trouve d'une espece à peu prés du goût des *Pommes d'api*. Les Poires sont bonnes, mais rares.

Les *Cerises* ne sont pas de bon goût ; elles sont petites & rouges au dernier point. Les *Chevreüils* s'en accommodent pourtant, & ils ne manquent guéres de se trouver toutes les nuits durant l'Eté sous les *Cerisiers*, & sur tout lors qu'il vente fort.

Il y a de trois especes de *Prunes* admirables. Elles n'ont rien d'approchant des nôtres à l'égard de la figure & de la couleur. Il y en a de longues & menuës, de rondes & grosses, & d'autres tout-à-fait petites.

Les *Ceps de Vigne* embrassent les arbres jusqu'au sommet, si-bien qu'il semble que les

grappes ſoient la veritable production de ces arbres, tant les branches en ſont couvertes. En certains Païs le grain eſt petit & d'un trés-bon goût, mais vers le *Miſſiſipi* la grape eſt longue & groſſe, & le grain de même : On en a fait du vin, qui aprés avoir long-tems cuvé s'eſt trouvé de la même douceur que celui des *Canaries*, & noir comme de l'encre.

Les *Citrons* ſont des fruits ainſi appellez, parce qu'ils en ont ſeulement la figure. Ils n'ont qu'une peau, au lieu d'écorce. Ils croiſſent d'une plante qui s'éleve juſqu'à trois pieds de hauteur, & tout ce qu'elle produit ſe peut reduire à trois ou quatre de ces prétendus Citrons. Ce fruit eſt auſſi ſalutaire que ſa racine eſt dangereuſe; & autant l'un eſt ſain, autant l'autre eſt un ſubtil & mortel poiſon lors qu'on en boit le ſuc. Etant au Fort de *Frontenac* dans l'année 1684. j'ai vû une *Iroquoiſe* qui réſoluë de ſuivre ſon Mari, que la mort venoit de lui enlever, prit de ce funeſte bruvage, aprés avoir, ſelon la formalité ordinaire de ces pauvres aveugles, dit adieu à ſes amis & chanté la chanſon de mort. Le poiſon ne tarda gueres à produire ſon effet, car cette Veuve qu'on regarderoit avec juſtice en Europe comme un miracle de conſtance & de fidelité, n'eût pas plûtôt avalé le jus meurtrier, qu'elle eût deux ou trois friſſonnemens & mourut.

Les *Melons d'eau* que les *Eſpagnols* appellent *Melons d'Alger*, ſont ronds & gros comme une poule, il y en a de rouges & de blancs;

les pepins sont larges, noirs ou rouges. Ils ne different en rien pour le goût de ceux d'*Espagne* & de *Portugal*.

Les *Citroüilles* de ce Païs-ci sont douces & d'une autre nature que celle de l'*Europe*, où plusieurs personnes m'ont assuré, que celles-cy ne sçauroient croître. Elles sont de la grosseur de nos *Melons*; la chair en est jaune comme du *Saffran*: On les fait cuire ordinairement dans le four, mais elles sont meilleures sous les cendres, à la maniere des Sauvages; elles ont presque le même goût que la *marmelade de Pommes*, mais elles sont plus douces. On peut en manger tant que l'appetit le peut permettre, sans craindre d'en être incommodé.

Les *Groiselles sauvages* ne valent rien que confites; mais on ne s'amuse guéres à faire ces sortes de confitures, car le sucre est trop cher en *Canada* pour ne le pas mieux employer.

Des Païs Septentrionaux.

LEs *Bouleaux de Canada* sont trés-differens de ceux qu'on trouve en quelques Provinces de *France*, tant en qualité qu'en grosseur. Les Sauvages se servent de leur écorce pour faire des Canots. Il y en a de blanche & de rouge. L'une & l'autre sont également propres à cela. Celle qui a le moins de veines & de crevasses, est la meilleure; mais la rouge est la plus belle & de plus d'apparence. On fait de petites Corbeil-

les de jeunes *Bouleaux* qui sont recherchez en France : On en peut faire aussi des Livres dont les feüilles sont aussi fines que du papier. Je le sçai par experience, m'en étant servi trés-souvent pour écrire des Journaux de mes Voyages, faute de papier. Au reste, je me souviens d'avoir vû en certaine Bibliotheque de France un Manuscrit de l'Evangile de *saint Matthieu* en langue Gréque sur ces mêmes écorces, & ce qui me parût surprenant, c'est qu'on me dit qu'il étoit écrit depuis mille & tant d'années : Cependant, j'oserois jurer que c'est de l'écorce veritable des *Bouleaux* de la *Nouvelle France*, qui, selon toutes les apparences, n'étoit pas encore découverte.

Les *Pins* sont extrêmement hauts, droits & gros, on s'en sert à faire des mâtures. Les flutes du Roi en transportent souvent en France. On prétend qu'il y en a d'assez grands pour mâter d'une seule piece les Vaisseaux du premier rang.

Les *Epinetes* sont des especes de *Pin*, dont la feüille est plus pointuë & plus grosse : On s'en sert pour la charpente, la matiere qui en découle est d'une odeur qui égale celle de *l'encens*.

Il y a trois sortes de *Sapins* dont on se sert à faire des planches, par le moyen de certains moulins que les Marchands de *Quebec* ont fait construire en quelques endroits.

La *Perusse* seroit tout-à-fait propre à bâtir des Vaisseaux. Cet arbre est le plus propre de tous les bois verds pour cet usage ; parce qu'il est plus

ſerré, que ſes pores ſont plus condenſez, & qu'ils s'imbibent moins que les autres.

Il y a deux ſortes de *Cedres*, des blancs & des rouges; il faut en être bien prés pour diſtinguer l'un d'avec l'autre, parce que l'écorce en eſt preſque ſemblable. Ces arbres ſont bas, touffus, pleins de branches, & a de petites feüilles ſemblables à des fers de Lacet. Le bois en eſt preſque auſſi leger que le liége. Les Sauvages s'en ſervent à faire les cliſſes & les varangues de leurs Canots. Le rouge eſt tout-à-fait curieux, on en peut faire de trés-beaux meubles qui conſervent toûjours une odeur *agreable*.

Les *Trembles* ſont de petits arbriſſeaux qui croiſſent ſur le bord des Etangs, des Rivieres, & des Païs aquatiques & marécageux. Ce bois eſt le mets ordinaire des Caſtors, qui, à l'exemple des fourmis, ont le ſoin d'en faire un amas durant l'Automne aux environs de leurs cabanes, pour vivre lorſque la glace les retient en priſon durant l'hiver.

Le *Bois blanc* eſt un arbre moyen, qui n'eſt ni trop gros ni trop petit. Il eſt preſque auſſi leger que le *Cedre*, & auſſi facile à mettre en œuvre: Les habitans de *Canada* s'en ſervent à faire de petits Canots pour pêcher & pour traverſer les Rivieres.

Le *Capillaire* eſt auſſi commun dans les bois de *Canada* que la *Fougere* dans ceux de *France*. Il eſt eſtimé meilleur que celui des autres Païs. On en fait quantité de Sirop à *Quebec*, pour envoyer à *Paris*, à *Nantes*, à *Roüen*,

& en plusieurs autres Villes du Royaume.

Les *Fraises* & les *Framboises* sont en grande abondance. Elles sont d'un fort bon goût : On y trouve aussi des *Groiselles blanches*, mais elles ne valent rien que pour faire une espece de vinaigre, qui est trés-fort.

Les *Bluets* sont de certains petits grains comme de petites *Cerises*, mais noirs & tout-à-fait ronds. La plante qui les produit est de la grandeur des *Framboisiers*. On s'en sert à plusieurs usages, lorsqu'on les a fait secher au Soleil ou dans le four. On en fait des confitures ; on en met dans les tourtes & dans de l'eau de vie. Les Sauvages du Nord en font une moisson durant l'Eté, qui leur est d'un grand secours, & sur tout lorsque la Chasse leur manque.

Commerce de Canada *en général.*

VOici en peu de mots, & en général, ce que c'est que le Commerce de *Canada*, dont il me souvient vous avoir déja mandé quelque chose dans mes Lettres. Les *Normands* sont les premiers qui ayent entrepris ce Commerce, & les embarquemens s'en faisoient au *Havre de Grace* ou à *Dieppe* ; mais les *Rochelois* leur ont succedé, car les Vaisseaux de la *Rochelle* fournissent les Marchandises necessaires aux habitans de ce Continent. Il y en a cependant quelques-uns de *Bordeaux* & de *Bayone* qui y portent des vins, des eaux de vie, du tabac & du fer,

Les Vaisseaux qui partent de *France* pour ce païs-là ne payent aucun droit de sortie pour leur Cargaison, non plus que d'entrée lorsqu'ils arrivent à *Quebec*, à la reserve du Tabac de Brezil qui paye cinq sols par Livre, c'est-à-dire qu'un rouleau de quatre cens livres pesant doit cent livre francs d'entrée au bureau des fermiers. Les autres Marchandises ne payent rien.

La pluspart des Vaisseaux qui vont chargez en *Canada* s'en retournent à vuide à la *Rochelle* ou ailleurs. Quelques-uns chargent des pois lorsqu'ils sont à bon marché dans la Colonie; d'autres prennent des planches & des madriers. Il y en a qui vont charger du Charbon de terre à l'Isle du *Cap Breton* pour le porter ensuite aux Isles de la *Martinique* & de *Gardeloupe*, où il s'en consume beaucoup aux rafineries des sucres. Mais ceux qui sont recommandez aux principaux Marchands du Païs ou qui leur appartiennent, trouvent un bon fret de Pelleteries, sur quoi ils profitent beaucoup. J'ai vû quelques Navires, lesquels aprés avoir déchargé leurs marchandises à *Quebec* alloient à *Plaisance* charger des moruës qu'on y achetoit argent comptant. Il y a quelquefois à gagner, mais le plus souvent à perdre. Le Sieur *Samuel Bernon* de la *Rochelle* est celui qui fait le plus grand Commerce de ce Païs-là. Il a des magasins à *Quebec* d'où les Marchands des autres Villes tirent les marchandises qui leur conviennent. Ce n'est pas qu'il n'y ait des Marchands assez riches & qui équipent en leur propre des Vaisseaux qui

vont & viennent de *Canada* en France. Ceux-ci ont leurs Correſpondants à la *Rochelle* qui envoyent & reçoivent tous les ans les Cargaiſons de ces Navires.

Il n'y a d'autre difference entre les Corſaires qui courent les Mers, & les Marchands de *Canada*, ſi ce n'eſt que les premiers s'enrichiſſent quelquefois tout d'un coup par une bonne priſe, & que les derniers ne font leur fortune qu'en cinq ou ſix ans de Commerce ſans expoſer leurs vies. J'ai connu vingt petits Merciers qui n'avoient que mille écus de Capital, lorſque j'arrivai à *Quebec* en 1683. qui lorſque j'en ſuis parti avoient profité de plus de douze mille écus. Il eſt ſûr qu'ils gagnent cinquante pour cent ſur toutes les marchandiſes en general, ſoit qu'ils les achetent à l'arrivée des Vaiſſeaux ou qu'ils les faſſent venir de France par commiſſion, & il y a de certaines galanteries, comme des rubans, des dentelles, des dorures, des tabatieres, des montres, & mille autres bijoux ou quinquailleries ſur leſquelles ils profitent juſqu'à cent ou cent cinquante pour cent, tout frais faits.

La Barrique de vin de *Bordeaux*, contenant 250. bouteilles y vaut en tems de paix 40. livres monnoye de France ou environ, & 60. en tems de guerre; celle d'eau de vie de *Nantes* ou de *Bayone* 88. ou 100. livres. La bouteille de vin dans les Cabarets vaut 6. ſols de France, & celle d'eau de vie 20. ſols. A l'égard des marchandiſes ſeches, elles valent tan-

tôt plus & tantôt moins. Le Tabac de Brezil vaut 40. sols la Livre en détail, & 35. en gros, & le sucre vingt sols pour le moins, & quelquefois 25. ou 30.

Les premiers Vaisseaux partent ordinairement de *France* à la fin d'Avril ou au commencement de Mai; mais il me semble qu'ils feroient des traverses une fois plus courtes, s'ils partoient à la mi-Mars, & qu'ils rangeassent ensuite les Isles des *Açores* du côté du Nord, car les vents de Sud & de Sud-Est régnent ordinairement en ces parages depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Mai. J'en ai parlé souvent aux meilleurs Pilotes, mais ils disent que la crainte de certains rochers, ne permet pas qu'on suive cette route. Cependant ces prétendus rochers ne paroissent que sur les Cartes. J'ai lû quelques Descriptions des Ports, des Rades & des Côtes de cés Isles & des Mers circonvoisines, faites par des *Portugais*, qui ne font aucune mention des écueils qu'on remarque sur toutes ces cartes; au contraire ils disent que les côtes de ces Isles sont fort saines, & qu'à plus de vingt lieuës au large on n'a jamais eû de connoissance de ces rochers imaginaires.

Dés que les Vaisseaux de *France* sont arrivez à *Quebec*, les Marchands de cette Ville qui ont leurs commis dans les autres Villes, font charger leurs Barques de Marchandises pour les y transporter. Ceux qui font pour leur propre compte aux *Trois Rivieres*, ou à *Monreal*, décendent eux-mêmes à *Quebec*, pour y faire leur ample-

te, ensuite ils fretent des Barques pour transporter ces effets chez eux. S'ils font les payemens en pelleteries, ils ont meilleur marché de ce qu'ils achetent que s'ils payoient en argent ou en lettre de change, parce que le vendeur fait un profit considerable sur les peaux à son retour en *France*. Or il faut remarquer que toutes ces peaux leur viennent des habitans ou des Sauvages, sur lesquelles ils gagnent considerablement. Par exemple, qu'un habitant des environs de *Quebec* porte une douzaine de *Martres*, cinq ou six *Renards*, & autant de *Chats Sauvages* à vendre chez un Marchand, pour avoir du drap, de la toile, des armes, des munitions, &c. en échange de ces peaux; voila un double profit pour le Marchand, l'un parce qu'il ne paye ces peaux que la moitié de ce qu'il les vend ensuite en gros aux commis des Vaisseaux de la *Rochelle* : l'autre par l'évaluation exorbitante des marchandises qu'il donne en payement à ce pauvre habitant : aprés cela faut-il s'étonner que la profession de ces négocians soit meilleure que tant d'autres qu'on voit dans le monde ? Je vous ai parlé dans ma septiéme & huitiéme Lettre du Commerce particulier de ce païs-là, & sur tout de celui qu'on fait avec les Sauvages, dont on tire les Castors & les autres pelleteries; ainsi il ne me reste plus qu'à marquer les marchandises qui leur sont propres, & les peaux qu'ils donnent en échange, avec leur juste valeur.

Des fusils courts & legers.

De la poudre.
Des bales & du menu plomb.
Des haches, grandes & petites.
Des coûteaux à gaîne.
Des lames d'épées pour faire des dards.
Des chaudieres de toutes grandeurs.
Des alênes de cordonnier.
Des ameçons de toutes grandeurs.
Des batefeu, & pierre à fusils.
Des Capots de petite serge bleuë.
Des chemises de toile commune de Bretagne.
Des bas d'estame courts & gros.
Du Tabac de Bresil.
Du gros fil blanc pour des filets.
Du fil à coudre de diverses couleurs.
De la ficelle, ou fil à rets.
Vermillon, couleur de tuile.
Des aiguilles grandes & petites.
De la Conterie de Venise, ou Vasade.
Quelques fers de flêches, mais peu.
Quelque peu de savon.
Quelques sabres.
Mais l'eau de vie est de bonne vente.

Noms des Peaux qu'ils donnent en échange, avec leur valeur.

Des Castors d'Hiver, apellez *Moscovie*, qui valent la livre au Magasin des Fermiers Generaux. 4. l. 10. s.
Castor gras, qui est celui à qui le long poil est tombé pendant que les Sau-

vages s'en sont servis. 5. l.

Castor veule, c'est-à-dire pris en Automne. 3. l. 10. s.

Castor sec, ou ordinaire. 3. l.

Castor d'Eté, c'est-à-dire, pris en Eté. 3. l.

Castor blanc n'a point de prix, non plus que les Renards bien noirs.

Les Renards argentez. 4. l.

Les Renards ordinaires, bien conditionnez. 2. l.

Les Martres ordinaires. 1. l.

Les plus belles. 4. l.

Les peaux de Loutres rousses & rases. 2. l.

Les Loutres d'Hiver & brunes. 4. l. 10. s. ou plus.

Les Ours noirs, les plus beaux. 7. l.

Les peaux d'Elan sans être passées, c'est-à-dire, en verd, valent la livre environ. 12. s.

Celle des Cerfs, la livre, environ. 8. s.

Les Peckans, Chats sauvages, ou enfans du Diable. 1. l. 15. s.

Les Loups marins. 1. l. 15. s. ou plus.

Les Foutereaux, Foüines & Bellettes. 10. s.

Les Rats musquez. 6. s.

Leurs Testicules. 5. s.

Les Loups. 2. l. 10. s.

Les peaux blanches d'Orignaux, c'est-à-dire, passées par les Sauvages, valent, 8. l. ou pl.

Celles de Cerf. 5. l. ou pl.

Celles de Caribou. 6. l.
Celles de Chevreüil. 3. l.

Au reste, il faut remarquer que ces peaux sont quelquefois cheres, & d'autres fois au prix où je les mets; cependant cela ne differe qu'à quelque bagatelle de plus ou de moins.

Du Gouvernement de Canada *en général.*

LEs Gouvernemens Politique, Civil, Ecclesiastique & Militaire, ne sont, pour ainsi dire, qu'une même chose en *Canada*, puisque les Gouverneurs Generaux les plus rusez ont soûmis leur autorité à celles des Ecclesiastiques. Ceux qui n'ont pas voulu prendre ce parti, s'en sont trouvez si mal, qu'on les a rappellez heureusement. J'en pourrois citer plusieurs qui pour n'avoir pas voulu adherer aux sentimens de l'Evêque & des Jesuites, & n'avoir pas remis leur pouvoir entre les mains de ces infaillibles personnages ont été destituez de leurs emplois, & traitez ensuite à la Cour comme des étourdis & comme des broüillons. Mr. de *Frontenac* est un des derniers qui a eu ce fâcheux sort, il se broüilla avec Mr. *Duchesnau* Intendant de ce Païs-là, qui se voyant protegé du Clergé, insulta de guet-à-pend cet illustre General, lequel eut le malheur de succomber sous le faix d'une Ligue Ecclesiastique, par les ressorts qu'elle fit mouvoir contre tout principe d'honneur & de conscience.

Les

Les Gouverneurs Généraux qui veulent profiter de l'occaſion de s'avancer ou de theſauriſer, entendent deux Meſſes par jour & ſont obligez de ſe confeſſer une fois en vingt-quatre heures. Ils ont des Eccleſiaſtiques à leurs trouſſes qui les accompagnent par tout, & qui ſont à proprement parler leurs Conſeillers. Alors les Intendans, les Gouverneurs particuliers, & le Conſeil Souverain n'oſeroient mordre ſur leur conduite; quoi qu'ils en euſſent aſſez de ſujet, par rapport aux malverſations qu'ils font ſous la protection des Eccleſiaſtiques, qui les mettent à l'abri de toutes les accuſations qu'on pourroit faire contre eux.

Le Gouverneur General de *Quebec*, a vingt mille écus d'apointement annuel, y comprenant la paye de la Compagnie de ſes Gardes & le Gouvernement particulier du Fort, outre cela les Fermiers du Caſtor lui font encore mille écus de preſens. D'ailleurs ſes vins & toutes les autres proviſions qu'on lui porte de France ne payent aucun fret; ſans compter qu'il retire pour le moins autant d'argent du Païs par ſon ſçavoir faire. L'Intendant en a dix-huit mille; mais Dieu ſçait ce qu'il peut acquerir par d'autres voyes: Cependant je ne veux pas toucher cette corde-là, de peur qu'on ne me mette au nombre de ces médiſans, qui diſent trop ſincerement la verité. L'Evêque tire ſi peu de revenu de ſon Evêché, que ſi le Roi n'avoit eu la bonté d'y joindre quelques autres Bénéfices ſituez en France, ce Prélat feroit auſſi maigre chere que cent

autres de ſon caractere dans le Royaume de *Naples*. Le Major de *Quebec* a ſix cens écus par an. Le Gouverneur des *trois Rivieres* en a mille, & celui du *Monreal* deux mille. Les Capitaines des Troupes cent vingt livres par mois. Les Lieutenans quatre-vingt dix livres, les Lieutenans Reformez cinquante, les Sous-Lieutenans quarante, & le Soldat ſix ſols par jour, monnoye du Païs.

Le Peuple a beaucoup de confiance aux gens d'Egliſe en ce Païs-là, comme ailleurs. On y eſt dévot en apparence, car on n'oſeroit avoir manqué aux grandes Meſſes, ni aux Sermons, ſans excuſe légitime. C'eſt pourtant durant ce temps-là que les femmes & les filles ſe donnent carriere, dans l'aſſurance que les Meres ou les Maris ſont occupez dans les Egliſes. On nomme les gens par leur nom à la Prédication, on défend ſous peine d'excommunication la lecture des Romans & des Comedies, auſſi-bien que les maſques, les jeux d'Ombres & de Lanſquenet. Les Jeſuites & les Recolets s'accordent auſſi peu que les Moliniſtes & les Janſeniſtes. Les premiers prétendent que les derniers n'ont aucun droit de confeſſer. Reliſez ma huitiéme Lettre, & vous verrez le zéle indiſcret des Eccleſiaſtiques. Le Gouverneur General a la diſpoſition des Emplois militaires. Il donne les Compagnies, les Lieutenances, & les Sous-Lieutenances, à qui bon lui ſemble, ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté ; mais il ne lui eſt pas permis de diſpoſer des Gouvernemens particu-

liers, des Lieutenances de Roi, ni des Majoritez de Places. Il a de même le pouvoir d'accorder aux Nobles, comme aux Habitans, des Terres & des établissemens dans toute l'étenduë du *Canada*; mais ces concessions se font conjointement avec l'Intendant. Il peut aussi donner vingt-cinq congez ou permissions par an, à ceux qu'il juge à propos, pour aller en traite chez les Nations Sauvages de ce grand Païs. Il a le droit de suspendre l'execution des Sentences envers les criminels, & par ce retardement, il peut aisément obtenir leur grace, s'il veut s'interesser en faveur de ces malheureux : mais il ne sçauroit disposer de l'argent du Roi sans le consentement de l'Intendant, qui seul a le pouvoir de le faire sortir des coffres du Tresorier de la Marine.

Le Gouverneur General ne peut se dispenser de se servir des Jesuites pour faire des Traitez avec les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York*, non plus qu'avec les *Iroquois*. Je ne sçai si c'est par rapport au conseil judicieux de ces bons Peres, qui connoissent parfaitement le Païs & les veritables interêts du Roi, ou si c'est à cause qu'ils parlent & entendent à merveille les langues de tant de Peuples differens, dont les interêts sont tout-à-fait opposez; ou si ce n'est point par la condescendance & la soûmission qu'on est obligé d'avoir pour ces dignes Compagnons du Sauveur.

Les Conseillers qui composent le Conseil

Souverain de *Canada*, ne peuvent vendre, donner, ni laisser leurs Charges à leurs Heritiers ou autre, sans le consentement du Roi, quoi qu'elles valent moins qu'une simple Lieutenance d'Infanterie. Ils ont coûtume de consulter les Prêtres ou les Jesuites lors qu'il s'agit de rendre des Jugemens sur des affaires délicates; mais lors qu'il s'agit de quelque cause qui concerne les interêts de ces bons Peres, s'ils la perdent, il faut que leur droit soit si mauvais, que le plus subtil & le plus rusé Jurisconsulte ne puisse lui donner un bon tour. Plusieurs personnes m'ont assuré que les Jesuites faisoient un grand Commerce de Marchandises d'*Europe* & de Pelleteries de *Canada*, mais j'ai de la peine à le croire, ou si cela est, il faut qu'ils ayent des Correspondants, des Commis & des Facteurs aussi secrets & aussi fins qu'eux-mêmes : ce qui ne sçauroit être.

Les Gentilshommes de ce Païs-là ont bien des mesures à garder avec les Ecclesiastiques, pour le bien & le mal qu'ils peuvent recevoir indirectement. L'Evêque & les Jesuites ont assez d'ascendant sur l'esprit de la pluspart des Gouverneurs Generaux, pour procurer des emplois aux enfans des Nobles qui sont dévoüez à leur trés-humble service, ou pour leur obtenir de ces Congez, dont je vous ay parlé dans ma huitiéme Lettre. Ils peuvent aussi fortement s'interesser à l'établissement des filles de ces mêmes Nobles, en leur faisant trouver des partis avantageux. Un simple

Curé doit être ménagé, car il peut faire du bien & du mal aux Gentilshommes, dans les Seigneuries desquels ils ne sont, pour ainsi dire, que Missionnaires, n'y ayant point de Cures fixes en *Canada*, ce qui est un abus qu'on dévroit réformer. Les Officiers doivent aussi tâcher d'entretenir une bonne correspondance avec les Ecclesiastiques, sans quoi il est impossible qu'ils puissent se soûtenir. Il faut non-seulement que leur conduite soit réguliere, mais encore celle de leurs Soldats, en empêchant les desordres qu'ils pourroient faire dans leurs Quartiers.

Les Troupes sont ordinairement en quartier chez les Habitans des Côtes ou Seigneuries de *Canada*, depuis le mois d'Octobre jusqu'à celui de Mai. L'Habitant qui ne fournit simplement que l'ustancile à son Soldat, l'employe ordinairement à couper du bois, à déraciner des souches, à défricher des terres, ou à battre du bled dans les granges durant tout ce tems-là, moyennant dix sols par jour outre sa nourriture. Le Capitaine y trouve aussi son compte, car pour obliger ses Soldats à lui ceder la moitié de leur paye, il les contraint de venir trois fois la semaine chez lui pour faire l'exercice. Or comme les Habitations sont éloignées de quatre ou cinq arpens les unes des autres, & qu'une Côte occupe deux ou trois lieuës de terrain de front, ils aiment bien mieux s'accorder avec lui, que de faire si souvent tant de chemin dans les néges &

dans les bouës. Alors *volenti non fit injuria*, voilà le prétexte du Capitaine. A l'égard des Soldats qui ont de bons métiers, il est assuré de profiter de leur paye entiere en vertu d'un Congé qu'il leur donne pour aller travailler dans les Villes ou ailleurs. Au reste, presque tous les Officiers en général se marient en ce Païs-là, mais Dieu sçait les beaux Mariages qu'ils font, entreprenant des filles qui portent en dot onze écus, un Cocq, une Poule, un Bœuf, une Vache, & quelquefois aussi le Veau, comme j'en ai vû plusieurs de qui les Amans, aprés avoir nié le fait, & aprés avoir prouvé devant les Juges la mauvaise conduite de leur Maîtresse, ont été forcez, malgré toute leur résistance, moitié figure, moitié raison, par la persuasion des Ecclesiastiques d'avaler la pillule, en épousant les filles en question. Il y en a quelques-uns à la verité qui ont trouvé de bons Partis, mais ils sont rares. Or ce qui fait qu'on se marie facilement en ce Païs-là, c'est la difficulté de pouvoir converser avec les personnes de l'autre sexe. Il faut se déclarer aux Peres & Meres au bout de quatre visites qu'on fait à leurs filles; il faut parler de mariage ou cesser tout commerce, sinon la médisance attaque les uns & les autres comme il faut. On ne sçauroit voir les femmes sans qu'on n'en parle desavantageusement & qu'on ne traite les Maris de commodes: enfin il faut lire, boire, ou dormir, pour passer le tems en ce Païs-là. Cependant il s'y fait des intrigues,

mais c'est avec autant de circonspection qu'en *Espagne*, où la vertu des Dames ne consiste qu'à sçavoir bien cacher leur jeu.

A propos de Mariage, il faut que je vous compte l'avanture plaisante d'un jeune Capitaine qu'on vouloit marier malgré lui, parce que tous ses camarades l'étoient. Il arriva que cet Officier ayant rendu quelques visites à la fille d'un Conseiller, on voulut le faire expliquer, & même Mr. *de Frontenac*, comme parain de la Damoiselle qui est assurement la plus acomplie de son siecle, fit tout ce qu'il pût au Monde pour engager l'Officier à l'épouser. Celui-ci trouvant la table de ce Gouverneur autant à son goût que la compagnie de celle qui s'y trouvoit assez souvent, résolut pour se tirer d'affaires, de demander du tems pour y penser. On lui accorda deux mois; aprés quoi voulant allonger la courroye il en souhaita encore deux, que l'Evêque lui fit donner. Cependant le dernier étant expiré, au grand regret du Cavalier qui joüissoit du plaisir de la bonne chere & de la vûë de sa Demoiselle, fut obligé de se trouver à un grand festin que Mr. de *Nelson*, Gentilhomme Anglois (dont j'ai parlé en ma vingt-troisiéme Lettre) voulut donner aux futurs Epoux, au Gouverneur, à l'Intendant, à Mr. l'Evêque, & à quelques personnes de consideration; & comme ce genereux Anglois étoit ami du Pere & des Freres de la Demoiselle par des raisons de commerce, il offroit mille écus le jour des nôces, qui joints à mille que

l'Evêque donnoit, & mille autres qu'elle avoit de son patrimoine, avec sept ou huit mille que Mr. *de Frontenac* offroit en congez, sans compter un avancement infaillible, faisoient un mariage assez avantageux pour le Cavalier. Le repas étant fini, on le pressa de signer le contract, mais il répondit qu'ayant bû quelques rasades d'un vin fumeux, son esprit n'étoit pas assez libre pour juger des conditions qui y étoient inserées, de sorte qu'on fut obligé de remettre la partie au lendemain. Ce retardement fut cause qu'il garda la chambre jusqu'à ce que Mr. *de Frontenac*, chez qui il avoit accoûtumé de manger l'envoya querir, afin de s'expliquer avec lui sur le champ. Or il n'y avoit point d'apparence de trouver aucun pretexte legitime, il s'agissoit de répondre définitivement à ce Gouverneur, qui lui parla en termes précis, lui faisant connoître la bonté qu'on avoit eu de lui donner tant de tems pour y penser; mais l'Officier lui répondit en propres termes, que tout homme qui peut être capable de se marier aprés y avoir songé quatre mois, étoit un fou à lier. Je voi, dit-il, que je le suis, l'empressement que j'ai d'aller à l'Eglise avec Mademoiselle *D****** me convainc de ma folie: si vous avez de l'estime pour elle, ne permettez pas qu'elle épouse un Cavalier si prompt à faire des extravagances; pour moi je vous déclare, Monsieur, que le peu de raison & de jugement libre qui me restent encore, me serviront à me consoler de ma perte que je fais d'elle, & à me repentir

de l'avoir voulüe rendre aussi malheureuse que moi. Ce discours surprit l'Evêque, le Gouverneur, l'Intendant, & généralement tous les autres Officiers mariez, lesquels eussent été ravis que celui-ci eût donné dans le paneau à leur exemple, tant il est vrai que *consolatio miseris est socios habere pares*. On ne s'attendoit à rien moins qu'à ce dédit, aussi mal en prit à ce pauvre Capitaine reformé; Mr. *de Frontenac* lui fit une injustice assez grande quelque tems aprés, en donnant une Compagnie vâquante au neveu de Madame *de Pontchartrain*, à son préjudice, malgré les ordres de la Cour, ce qui l'obligea de passer en France avec moi en 1692.

Pour reprendre le fil de ma narration vous sçaurez que les *Canadiens* ou *Creoles* sont bien faits, robustes, grands, forts, vigoureux, entreprenans, braves & infatigables, il ne leur manque que la connoissance des belles Lettres. Ils sont presomptueux & remplis d'eux-mêmes, s'estimant au dessus de toutes les Nations de la Terre, & par malheur ils n'ont pas toute la vénération qu'ils devroient avoir pour leurs parens. Le sang de *Canada* est fort beau, les femmes y sont generalement belles, les brunes y sont rares, les sages y sont communes; & les paresseuses y sont en assez grand nombre; elles aiment le luxe au dernier point, & c'est à qui mieux prendra les maris au piege.

Il y auroit de grands abus à reformer en *Canada*. Il faudroit commencer par celui d'empêcher les Ecclesiastiques de faire des visites si

fréquentes chez les Habitans, dont ils exigent mal à propos la connoissance des affaires de leurs familles jusqu'au moindre détail, ce qui peut être assez souvent contraire au bien de la Societé par des raisons que vous n'ignorez pas. Secondement, défendre à l'Officier de ne pas retenir la paye de ses Soldats ; & d'avoir le soin de leur faire faire le maniment des armes les Fêtes & les Dimanches. Troisiémement, taxer les Marchandises à un prix assez raisonnable, pour que le Marchand y trouvât son compte & son profit, sans écorcher les Habitans & les Sauvages. Quatriémement, défendre le transport de France en *Canada*, des brocards, des galons, & rubans d'or ou d'argent & des dentelles de haut prix. Cinquiémement, ordonner aux Gouverneurs Généraux de ne pas vendre de congez pour aller en traite chez les Sauvages des grands Lacs. Sixiémement, établir des Cures fixes. Septiémement, former & discipliner les milices pour s'en servir dans l'occasion aussi utilement que des troupes. Huitiémement, établir les Manufactures de toiles, d'étoffes, &c. Mais la principale chose seroit d'empêcher que les Gouverneurs, les Intendans, le Conseil Souverain, l'Evêque & les Jesuites ne se partageassent en faction, & ne cabalassent les uns contre les autres ; car les suites ne peuvent être que préjudiciables au service du Roi, & au repos public. Aprés cela ce Païs-là vaudroit la moitié plus que ce qu'il vaut à present.

Je ſuis ſurpris qu'au lieu de faire ſortir de France les Proteſtans qui, paſſant chez nos ennemis, ont cauſé tant de dommage au Royaume par l'argent qu'ils ont apporté dans leurs Païs, & par les Manufactures qu'ils y ont établi, on ne les ait pas envoyez en *Canada.* Je ſuis perſuadé que ſi on leur avoit donné de bonnes aſſurances pour la liberté de conſcience, il y en a quantité qui n'auroient pas fait difficulté de s'y établir. Quelques perſonnes m'ont répondu à ce ſujet, que le remede eût été pire que le mal, puiſqu'ils n'auroient pas manqué tôt ou tard d'en chaſſer les Catholiques par le ſecours des *Anglois*; mais je leur ai fait entendre que les *Grecs* & les *Armeniens*, ſujets du *Grand Seigneur*, quoi que de Nation & de Religion differente de celle des *Turcs*, n'ayant preſque jamais imploré l'aſſiſtance des Puiſſances étrangeres pour ſe rebeller & ſecouër le joug, on avoit plus de raiſon de croire que les *Huguenots* auroient toûjours conſervé la fidélité dûë à leur Souverain. Quoiqu'il en ſoit, je parle à peu prés comme ce Roi d'*Arragon*, qui ſe vantoit d'avoir pû donner de bons conſeils à Dieu pour la ſimetrie & le cours des Aſtres, s'il eût daigné le conſulter. Je dis auſſi que ſi le Conſeil d'Etat eut ſuivi les miens, la *Nouvelle France* auroit été dans trente ou quarante ans un Royaume plus beau & plus floriſſant que pluſieurs autres de l'Europe.

Interêt des François & des Anglois de l'Amerique Septentrionale.

COmme la *Nouvelle France* & la *Nouvelle Angleterre* ne subsistent que par les pêches des *Moruës*, & par le Commerce de toutes sortes de Pelleteries : il est de l'interêt de ces deux Colonies de tâcher d'augmenter le nombre de Vaisseaux qui servent à cette pêche, & d'encourager des Sauvages à chasser des Castors, en leur fournissant les armes & les munitions dont ils ont besoin. Tout le monde sçait que la *Moruë* est d'une grande consommation dans tous les Païs Meridionaux de l'*Europe*, & qu'il y a peu de marchandises de plus prompt ni de meilleur debit, sur tout lorsqu'elle est bonne & bien conditionnée.

Ceux qui prétendent que la destruction des *Iroquois* seroit avantageuse aux Colonies de la *Nouvelle France*, ne connoissent pas les veritables interêts de ces païs-là, puisque si cela étoit, les Sauvages, qui sont aujourd'hui les amis des *François*, seroient alors leurs plus grands ennemis, n'en ayant plus à craindre d'autres. Ils ne manqueroient pas d'appeller les *Anglois*, à cause du bon marché de leurs Marchandises, dont ils font plus d'état que des nôtres : ensuite tout le Commerce de ce grand Païs seroit perdu pour nous.

Il seroit donc de l'interêt des *François* que

les *Iroquois* fussent affoiblis, mais non pas totalement défaits; il est vrai qu'ils sont aujourd'hui trop puissans, ils égorgent tous les jours nos Sauvages alliez. Leur but est de faire perir toutes les Nations qu'ils connoissent, quelques éloignées qu'elles puissent être de leur Païs. Il faudroit tâcher de les réduire à la moitié de ce qu'ils sont, s'il étoit possible, mais on ne s'y prend pas comme il faut: il y a plus de trente ans que leurs anciens ne cessent de remontrer aux Guerriers des cinq Nations, qu'il est expedient de se défaire de tous les peuples sauvages de *Canada*, afin de ruïner le Commerce des *François*, & de les chasser ensuite de ce Continent; c'est la raison qui leur fait porter la Guerre jusqu'à quatre ou cinq cens lieuës de leur Païs; aprés avoir détruit plusieurs Nations differentes en divers lieux, comme je vous l'ai déja expliqué.

Il seroit assez facile aux *François* d'attirer les *Iroquois* dans leur parti, de les empêcher de tourmenter leurs Alliez, & de faire en même tems avec quatre *Nations Iroquoises*, tout le commerce qu'elles font avec les Anglois de la *Nouvelle York*. Cela se pourroit aisément executer moyennant dix mille écus par an qu'il en coûteroit au Roi: voici comment. Il faudroit premierement rétablir au *Fort Frontenac* les Barques qui y étoient autrefois, afin de transporter aux Rivieres des *Tsonnontouans* & des *Onnontagues*, les Marchandises qui leur sont propres, & ne leur vendre que ce qu'elles auroient coûté en France; cela n'i-

roit tout au plus qu'à dix mille écus de transport. Sur ce pied-là, je suis persuadé que les *Iroquois* ne seroient pas si fous de porter un seul Castor chez les *Anglois*, par quatre raisons : La premiere, parce qu'au lieu de soixante ou quatre-vingt lieuës qu'ils seroient obligez de les transporter sur leur dos à la *Nouvelle York*, ils n'en auroient que sept ou huit à faire de leurs Villages jusqu'aux Rives du *Lac de Frontenac* ; la deuxiéme qu'étant impossible aux *Anglois* de leur donner des Marchandises à si bon marché, sans y perdre considerablement, il n'y a point de négociant qui ne renonçât à ce commerce. La troisiéme consiste en la difficulté de subsister dans le chemin de leurs Villages à la *Nouvelle York*, y allant en grand nombre crainte de surprise ; car j'ai déja dit en plusieurs endroits que les bêtes fauves manquent en leurs Païs. La quatriéme, c'est qu'en s'écartant de leurs Villages pour aller si loin, ils exposent leurs femmes, leurs enfans & leurs vieillards en proye à leurs ennemis, qui pendant ce tems-là peuvent les tuër où les enlever comme il est arrivé déja deux fois. Il faudroit outre cela leur faire des presens toutes les années, en les exhortant à laisser vivre paisiblement nos Sauvages Alliez, lesquels sont assez sots de se faire la guerre entre eux, au lieu de se liguer contre les *Iroquois*, qui sont les ennemis les plus redoutables qu'ils ayent à craindre ; en un mot, il faudroit mettre en execution le projet d'entreprise dont je vous ai parlé en ma vingt-troisiéme Lettre.

C'est une sottise de dire que ces Barbares dépendent des *Anglois*; cela est si peu vrai que quand ils vont troquer leurs Pelleteries à la *Nouvelle York*, ils ont l'audace de taxer eux-mêmes les Marchandises dont ils ont besoin, lorsque les Marchands les veulent vendre trop cher. J'ai déja dit plusieurs fois qu'ils ne les considérent que par raport au besoin qu'ils en ont, qu'ils ne les traitent de fréres & d'amis que par cette seule raison, & que si les François leur donnoient à meilleur marché les nécessitez de la vie, les armes & la munition, &c. ils n'iroient pas souvent aux Colonies *Angloises*. Voilà une des principales affaires à quoi l'on devroit songer; car si cela étoit ils se donneroient bien garde d'insulter nos Sauvages amis & Alliez non plus que nous. Les Gouverneurs Généraux de *Canada* devroient employer les habiles gens du Païs qui connoissent nos Peuples confederez, pour les obliger à vivre en bon intelligence, sans se faire la guerre les uns aux autres; car la pluspart des Nations du Sud se détruisent insensiblement, ce qui fait un vrai plaisir aux *Iroquois*. Il seroit facile d'y mettre ordre en les menaçant de ne plus porter de Marchandises à leurs Villages. Il faudroit outre cela tâcher d'engager deux ou trois Nations de demeurer ensemble, comme sont les *Outaouas* & les *Hurons*, ou les *Sakis* & les *Pouteouatamis* (appellez *Puants*.) Si tous ces Peuples nos confederez étoient d'accord & que leurs démêlez cessassent, ils ne s'occuperoient plus, si ce

n'est à chasser des Castors, ce qui rendroit le Commerce plus abondant ; & d'ailleurs ils seroient en état de se liguer ensemble, lors que les *Iroquois* se mettroient en devoir d'attaquer les uns ou les autres.

L'interêt des *Anglois* est de leur persuader que les *François* ne tendent qu'à les perdre, qu'ils n'ont autre chose en vûë que de les détruire lors qu'ils en trouveront l'occasion ; que plus le *Canada* se peuplera & plus ils auront sujet de craindre ; qu'ils doivent bien se garder de faire aucun Commerce avec eux, de peur d'être trahis par toutes sortes de voyes ; qu'il est de la derniere importance de ne pas souffrir que le Fort *de Frontenac* se rétablisse, non plus que les Barques, puis qu'en vingt-quatre heures on pourroit faire des descentes au pied de leurs Villages, pour enlever leurs Vieillards, leurs femmes & leurs enfans pendant qu'ils seroient occupez à faire leurs Chasses de Castors durant l'Hyver ; qu'il est de leur interêt de leur faire la guerre de tems en tems, ravageant les Côtes & les Habitations de la tête du Païs, afin d'obliger les Habitans d'abandonner le Païs, & dégoûter en même tems ceux qui auroient envie de quitter la *France* pour s'établir en *Canada*, & qu'en tems de Paix il leur est de conséquence d'arrêter les Coureurs de bois aux Cataractes de la Riviere des *Outaouas* pour confisquer les armes & munitions de guerre qu'ils portent aux Sauvages des Lacs.

Il faudroit aussi que les *Anglois* engageassent

les *Tſonnontouans* ou les *Goyogouans* de s'aller établir vers l'embouchure de la *Riviere de Condé*, ſur le bord du *Lac Errié*, & qu'en même temps ils y conſtruiſirent un Fort & des Barques longues, ou Brigantins ; ce poſte ſeroit le plus avantageux & le plus propre de tous ces Païs-là, par une infinité de raiſons que je ſuis obligé de taire. Outre ce Fort, ils en devoient faire un autre à l'embouchure de la *Riviere des François*, alors il eſt conſtant qu'il ſeroit de toute impoſſibilité aux Coureurs de bois de jamais remettre le pied dans les Lacs.

Il eſt encore de leur interêt d'attirer à leur parti des Sauvages de l'*Acadie*; ils le peuvent faire avec peu de dépenſe, ceux de la *Nouvelle Angleterre* devroient y ſonger, auſſi-bien que de fortifier les Ports où ils pêchent les *Moruës*. A l'égard des équipemens de Flotes pour enlever des Colonies, je ne leur conſeillerois pas d'en faire, car ſuppoſé qu'ils fuſſent aſſurez du ſuccez de leurs entrepriſes, il n'y a que quelques Places dont on pourroit dire que le jeu vaudroit la chandelle.

Je conclus & finis, en diſant que les *Anglois* de ces Colonies ne ſe donnent pas aſſez de mouvement, ils ſont un peu trop indolents ; les Coureurs de bois *François* ſont plus entreprenans qu'eux, & les *Canadiens* ſont aſſurément plus actifs & plus vigilans. Il faudroit donc que ceux de la *Nouvelle York* tâchaſſent d'augmenter leur Commerce de Pelleteries, en faiſant des entrepriſes bien concertées, & que ceux de

la *Nouvelle Angleterre* s'efforçaſſent à rendre la Pêche des *Moruës* plus profitable à cette Colonie, en s'y prenant de la maniere que bien d'autres gens feroient, s'ils étoient auſſi-bien ſituez qu'eux. Je ne parle point des limites de la *Nouvelle France* & de la *Nouvelle Angleterre*, puiſque juſqu'à preſent elles n'ont jamais été bien réglées, quoi qu'il ſemble qu'en pluſieurs Traitez de Paix entre ces deux Royaumes, les bornes ayent été comme marquées en certains lieux. Quoi qu'il en ſoit, la déciſion en eſt délicate pour un homme qui n'en ſçauroit parler ſans s'attirer de méchantes affaires.

Habits, Logemens, Complexion & tempérament des Sauvages.

LEs Chronologiſtes Grecs qui ont diviſé les tems en ἄδηλων. Ce qui eſt caché μυθικὸν & ἡρωικὸν. Ce qui eſt fabuleux Ἱστορικὸν. Ce qu'ils ont eû pour veritable, ſe ſeroient bien pû paſſer d'écrire cent rêveries ſur l'Origine des peuples de la terre, puiſque l'uſage de l'Ecriture leur étant inconnu durant le Siége de Troye, il faut qu'ils s'en ſoient rapportez aux Manuſcrits fabuleux des Egyptiens & des Chaldéens, gens viſionnaires & ſuperſtitieux. Or ſuppoſons que ceux-ci ſoient les inventeurs de cette Ecriture, comment pourra-t'on ajoûter foi à tout ce qu'ils diſent être

arrivé avant qu'ils eussent trouvé cette invention. Apparemment ils n'étoient ni plus éclairez ni plus sçavans Chronologistes que les Ameriquains, de sorte que sur ce pied-là ils auroient été fort embarassez à raconter fidellement les avantures & les faits de leurs ancêtres. Je suis maintenant convaincu que la Tradition est trop suspecte, inconstante, obscure, incertaine, trompeuse & vague, pour se fier à elle : J'ai l'obligation de cette idée aux Sauvages de *Canada*, qui ne sçachant rapporter au vrai ce qui s'est passé dans leurs Païs il y a deux cens ans, me font révoquer en doute la pureté & l'incorruptibilité de la Tradition. Il est aisé de juger sur ce principe que ces pauvres Peuples sçavent aussi peu leur Histoire & leur Origine, que les Grecs & les Chaldéens ont sçû la leur. Contentons-nous donc, Monsieur, de croire qu'ils sont décendus comme vous & moi du bon homme Adam : *Ignaras, Hominum suspendunt numina mentes.*

J'ai lû quelques Histoires de *Canada*, que des Religieux ont écrit en divers tems. Ils ont fait quelque descriptions assez simples & exactes des Païs qui leur étoient connus. Mais ils se sont grossierement trompez dans le recit qu'ils font des mœurs, des manieres, &c. des Sauvages. Les Recolets les traitent de gens stupides, grossiers, rustiques, incapables de penser & de reflèchir à quoi que ce soit. Les Jesuites tiennent un langage trés-different, car ils soûtiennent qu'ils ont du bon sens, de la mé-

moire, de la vivacité d'esprit, mêlée d'un bon jugement. Les premiers disent qu'il est inutile de passer son tems à prêcher l'Evangile à des gens moins éclairez que les animaux. Les seconds prétendent au contraire, que ces Sauvages se font un plaisir d'écouter la parole de Dieu, & qu'ils entendent l'Ecriture avec beaucoup de facilité. Je sçai les raisons qui font parler ainsi les uns & les autres; elles sont assez connuës aux personnes qui sçavent que ces deux Ordres de Religieux ne s'accordent pas trop bien en *Canada*. J'ai déja vû tant de Relations pleines d'absurditez, quoi que les Auteurs passassent pour des Saints; qu'à present je commence à croire que toute Histoire est un Pyrrhonisme perpetuel. Si je n'avois pas entendu la langue des Sauvages, j'aurois pû croire tout ce qu'on a écrit à leur égard, mais depuis que j'ai raisonné avec ces Peuples, je me suis entierement desabusé, connoissant que les Recolets & les Jesuites se sont contentez d'effleurer certaines choses, sans parler de la grande opposition qu'ils ont trouvé de la part de ces Sauvages à leur faire entendre les veritez du Christianisme. Les uns & les autres se sont bien gardez de toucher à cette corde-là par de bonnes raisons. Je vous avertis que je ne parle seulement que des Sauvages de *Canada*, sans y comprendre ceux qui habitent au delà du Fleuve de *Missisipi*, dont je n'ai pû connoître les mœurs & les manieres comme il faut, parce que leurs langues me sont inconnuës, & que d'ailleurs

le temps ne m'a pas permis de faire un assez long sejour dans leur Païs. J'ay dit en mon Journal du Voyage de la *Riviére Longue*, que ils étoient extrêmement polis, il est facile d'en juger par les circonstances que vous avez dû remarquer.

Ceux qui ont dépeint les *Sauvages* velus comme des Ours, n'en avoient jamais vû, car il ne leur paroît ni poil ni barbe en nul endroit du corps, non plus qu'aux femmes, qui n'en ont pas même sous les aisselles, s'il en faut croire les gens qui doivent le sçavoir mieux que moi. Ils sont generalement droits, bien faits, de belle taille, & mieux proportionnez pour les Amériquaines que pour les Européennes : les *Iroquois* sont plus grands, plus vaillans & plus rusez que les autres peuples. Mais moins agiles & moins adroits, tant à la guerre qu'à la chasse, où ils ne vont jamais qu'en grand nombre. Les *Ilinois*, les *Oumamis*, les *Outagamis*, & quelques autres Nations, sont d'une taille médiocre, courant comme des lévriers, s'il m'est permis de faire cette comparaison. Les *Outaouas*, & la plûpart des autres Sauvages du Nord (à la reserve des *Sauteurs* & des *Clistinos*) sont des poltrons, laids & mal faits. Les *Hurons* sont braves, entreprenans & spirituels, ils ressemblent aux *Iroquois* de taille & de visage.

Les *Sauvages* sont tous sanguins, & de couleur presque olivâtre, & leurs visages sont beaux en general, aussi-bien que leur taille,

Il eſt trés-rare d'en voir de boiteux, de borgnes, de boſſus, d'aveugles, de muets, &c. Ils ont les yeux gros & noirs de même que les cheveux, les dents blanches comme l'ivoire, & l'air qui ſort de leur bouche eſt auſſi pur que celui qu'ils reſpirent, quoi qu'ils ne mangent preſque jamais de pain, ce qui prouve que l'on ſe trompe en *Europe*, lors que l'on croit que la viande ſans pain rend l'haleine forte. Ils ne ſont ni ſi forts ni vigoureux que la plûpart de nos François, en ce qui regarde la force du corps pour porter de groſſes charges, ni celles des bras pour lever un fardeau & le charger ſur le dos. Mais en récompenſe ils ſont infatigables, endurcis au mal, bravant le froid & le chaud ſans en être incommodez ; étant toûjours en exercice, courant deçà & delà, ſoit à la Chaſſe ou à la Pêche, toûjours danſant, & joüant à de certains jeux de Pelotes, où les jambes ſont aſſez neceſſaires.

Les femmes ſont de la taille qui paſſe la médiocre, belles autant qu'on le puiſſe imaginer, mais ſi mal faites, ſi graſſes & ſi peſantes, qu'elles ne peuvent tenter que des Sauvages. Elles portent leurs cheveux roulez derriere le dos, avec une eſpece de ruban, & ce rouleau leur pend juſqu'à la ceinture ; elles ne les coupent jamais, les laiſſant croître pendant toute leur vie ſans y toucher, au lieu que les hommes les coupent tous les mois. Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils ſuiviſſent les autres avis de ſaint Paul


Ieune Sauvage se pro:
menant dans le Village
Village des Sauvages de Canada.
Femme de
Sauvage
portant son
Enfant.
Sauvage allant a
la Chasse
Sauvage se promenant
par la campagne
Enfant attaché a une
branche d'Arbre.
dans un Caseau d'Ecorce

par le même hasard qu'ils suivent celui-là. Elles sont couvertes depuis le cou jusqu'au dessous du genoüil, croisant leurs jambes lors que elles s'asséent. Les filles le font pareillement dés le berceau : Je me sers de ce terme de berceau mal à propos, car ils ne sont pas connus parmi les Sauvages. Les meres se servent de certaines petites planches rembourrées de coton, sur lesquelles il semble que leurs enfans ayent le dos colé, d'ailleurs ils sont emmaillotez à nôtre maniere, avec des langes soûtenus par de petites bandes passées dans les trous qu'on fait à côté de ces planches. Elles y attachent aussi des cordes pour suspendre leurs enfans à des branches d'arbres, lors qu'elles ont quelque chose à faire, dans le tems qu'elles sont au bois. Les Vieillards & les hommes mariez ont une piece d'étoffe qui leur couvre le derriere & la moitié des cuisses par devant, au lieu que les jeunes gens sont nuds comme la main. Ils disent que la nudité ne choque la bien-séance que par l'usage, & par l'idée que les Européens ont attaché à cét état. Cependant, les uns & les autres portent négligeamment une couverture de peau ou d'écarlate sur leur dos, lorsqu'ils sortent de leurs Cabanes pour se promener dans le Village, ou faire des Visites. Ils portent des Capots, selon la saison, lors qu'ils vont à la guerre ou à la Chasse, tant pour se parer du froid durant l'Hiver, que des moucherons pendant l'Eté. Ils se servent alors de certains Bonnets de la figure ou de la forme d'un

Chapeau & des Souliers de peau d'Elan ou de Cerf qui leur montent jusqu'à mi-jambe. Leurs Villages sont fortifiez de doubles palissades d'un bois trés-dur, grosse comme la cuisse, de quinze pieds de hauteur, avec de petits quarrez au milieu des Courtines. Leurs Cabanes ont ordinairement quatre-vingt pieds de longueur, vingt-cinq ou trente de largeur, & vingt de hauteur. Elles sont couvertes d'écorce d'Ormeau ou de bois blanc. On voit deux estrades, l'une à droit & l'autre à gauche, de neuf pieds de largeur, & d'un pied d'élevation. Ils font leurs feux entre ces deux estrades, & la fumée sort par des ouvertures faites sur le sommet de ces Cabanes. On voit de petits Cabinets ménagez le long de ces estrades, dans lesquels les filles ou les gens mariez ont coûtume de coucher sur de petits lits élevez d'un pied tout au plus. Au reste, trois ou quatre familles demeurent dans une même Cabane.

Les Sauvages sont fort sains & exempts de quantité de maladies dont nous sommes attaquez en Europe, comme de paralisie, d'hidropisie, de goute, d'éthisie, d'asme, de gravelle & de pierre. Ils sont sujets à la petite verole & aux pleuresies. Quand un homme meurt à l'âge de soixante ans, ils disent qu'il est mort jeune, parce qu'ils vivent ordinairement quatre-vingt jusqu'à cent ans, & même j'en ai vû deux qui alloient beaucoup au-delà. Cependant il s'en trouve qui ne poussent pas si loin par leur propre faute, car ils s'empoison-

poiſonnent quelquefois comme je vous l'expliquerai ailleurs ; il ſemble qu'ils ſuivent aſſez bien en cette occaſion les maximes de Zenon & des Stoïciens, qui ſoûtiennent qu'il eſt permis de ſe donner la mort ; d'où je conclus qu'ils ſont auſſi fous que ces grands Philoſophes.

Mœurs & Manieres des Sauvages.

LEs *Sauvages* ne connoiſſent ni tien, ni mien, car on peut dire que ce qui eſt à l'un eſt à l'autre. Lors qu'un *Sauvage* n'a pas réüſſi à la Chaſſe des *Caſtors*, ſes Confreres le ſecourent ſans en être priez. Si ſon fuſil ſe creve ou ſe caſſe, chacun d'eux s'empreſſe à lui en offrir un autre. Si ſes enfans ſont pris ou tuez par les ennemis, on lui donne autant d'eſclaves qu'il en a beſoin pour le faire ſubſiſter. Il n'y a que ceux qui ſont Chrétiens, & qui demeurent aux portes de nos Villes, chez qui l'argent ſoit en uſage. Les autres ne veulent ni le manier, ni même le voir, ils l'appellent le Serpent des François. Ils diſent qu'on ſe tuë, qu'on ſe pille, qu'on ſe diffame, qu'on ſe vend, & qu'on ſe trahit parmi nous pour de l'argent ; que les Maris vendent leurs femmes, & les Meres leurs filles pour ce métail. Ils trouvent étrange que les uns ayent plus de bien que les autres, & que ceux qui en ont le plus ſont eſtimez davantage que ceux qui en ont le moins. Enfin, ils diſent que le tître de *Sauvages* dont nous les qualifions, nous con-

viendroit mieux que celui d'hommes, puiſqu'il n'y a rien moins que de l'homme ſage dans toutes nos actions. Ceux qui ont été en France m'ont ſouvent tourmenté ſur tous les maux qu'ils y ont vû faire, & ſur les deſordres qui ſe commettent dans nos Villes, pour de l'argent. On a beau leur donner des raiſons pour leur faire connoître que la proprieté de biens eſt utile au maintien de la Societé, ils ſe mocquent de tout ce qu'on peut dire ſur cela. Au reſte, ils ne ſe querellent, ni ne ſe battent, ni ne ſe volent, & ne médiſent jamais les uns des autres. Ils ſe moquent des Sciences & des Arts, ils ſe raillent de la grande ſubordination qu'ils remarquent parmi nous. Ils nous traitent d'eſclaves, ils diſent que nous ſommes des miſérables dont la vie ne tient à rien, que nous nous dégradons de nôtre condition, en nous réduiſant à la ſervitude d'un ſeul homme qui peut tout, & qui n'a d'autre loi que ſa volonté ; que nous nous battons & nous querellons inceſſamment : que les enfans ſe moquent de leurs peres, que nous ne ſommes jamais d'accord, que nous nous empriſonnons les uns & les autres, & que même nous nous détruiſons en public. Ils s'eſtiment au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, & alléguent pour toute raiſon qu'ils ſont auſſi grands maîtres les uns que les autres, parce que les hommes étant pêtris du même limon, il ne doit point y avoir de diſtinction, ni de ſubornation entr'eux. Ils prétendent que leur contentement d'eſprit ſurpaſſe de beaucoup nos richeſſes ; que toutes nos Scien-

ces ne valent pas celle de sçavoir passer la vie dans une tranquilité parfaite ; qu'un homme n'est homme chez nous qu'autant qu'il est riche. Mais que parmi eux, il faut pour être homme avoir le talent de bien courir, chasser, pêcher, tirer un coup de flêche & de fusil, conduire un Canot, sçavoir faire la guerre, connoître les Forêts, vivre de peu, construire des Cabanes, couper des arbres, & sçavoir faire cent lieuës dans les Bois sans autre guide ni provision que son arc & ses fléches. Ils disent encore que nous sommes des trompeurs qui leur vendons de trés-mauvaises Marchandises quatre fois plus qu'elles ne valent, en échange de leurs *Castors* ; Que nos fusils crevent à tout moment & les estropient, aprés les avoir bien payez. Je voudrois avoir le tems de vous raconter toutes les sottises qu'ils disent touchant nos manieres, il y auroit dequoi m'occuper dix ou douze jours.

Ils ne mangent que du rôti & du boüilli, avalant quantité de boüillons de viande & de poisson. Ils ne peuvent souffrir le goût du sel, ni des épiceries : ils sont surpris que nous puissions vivre trente ans, à cause de nos vins ; de nos épiceries & de l'usage immoderé des femmes. Ils dînent ordinairement quarante ou cinquante de compagnie, & quelquefois ils sont plus de trois cens. Le prélude est une danse de deux heures, avant le repas, chacun y chantant ses exploits & ceux de ces Ancêtres. Celui qui danse est seul en cette occasion, & les autres sont assis sur le derriere, qui marquant la cadence par

un ton de voix, *hé, hé, hé, hé,* & chacun se leve à son tour pour faire sa danse.

Les Guerriers n'entreprennent jamais rien sans la déliberation du *Conseil*, qui est composé de tous les Anciens de la Nation, c'est-à-dire des Vieillards au dessus de soixante ans. Avant que ce *Conseil* s'assemble, le Crieur avertit par les cris qu'il fait dans toutes les ruës du Village: alors ces vieilles gens accourent à certaine Cabane destinée exprés pour cela, où ils s'asséent sur le derriere en forme de *lozange*, & aprés qu'on a déliberé sur ce qu'il est à propos de faire pour le bien de la Nation, l'Orateur sort de la Cabane, & les jeunes gens le renferment au centre d'un Cercle qu'ils composent, ensuite ils écoutent avec beaucoup d'attention les déliberations des Vieillards, en criant à la fin de toutes les périodes, *voilà qui est beau.*

Ils ont plusieurs sortes de danses, * la principale est celle du *Calumet*, les autres sont la danse du *Chef*, la danse de *Guerre*, la danse de *Mariage*, & la danse du *Sacrifice*. Elles sont differentes les unes des autres, tant pour la cadence que pour les sauts : mais il me seroit impossible d'en faire la description, par le peu de

* *Toutes ces danses peuvent être comparées à la Pyrrique de Minerve, car les Sauvages observent, en dansant d'une gravité singuliére, les Cadences de certaines Chansons, que les Milices Grecques d'Achille appelloient Hyporchematiques. Il n'est pas facile de sçavoir si les Sauvages les ont apprises des Grecs, ou si les Grecs les ont apprises des Sauvages.*


Calumet de Paix
qui est une grande Pipe.
Sauvage portant le Calumet
de Paix en dansant
Etrangers
Village des Sauvages
Sauvages attendant à la
Porte du Village celui qui
porte le Calumet de paix
Village des Sauvages
Sauvages qui demandent
passage.
Canot du Village
allant au devant
Canot qui a pris le devant
pour porter le Calumet
de paix.
Danse du Calumet
Danse de guerre
Conseil des Anciens
ou Viellards.

raport que ces danſes ont avec les nôtres. Celle du *Calumet* eſt la plus belle & la plus grave. Il eſt vrai qu'on ne la danſe qu'en certaines occaſions ; c'eſt-à-dire, lors que les étrangers paſſent dans leurs païs, ou que leurs ennemis envoyent des Ambaſſadeurs pour faire des propoſitions de Paix. Si c'eſt par terre que les uns ou les autres s'aprochent du Village, lors qu'ils ſont prêts d'y entrer, ils députent un des leurs, qui s'avance en criant, qu'il porte le Calumet de Paix ; cependant les autres s'arrêtent juſqu'à ce qu'on leur crie de venir. Alors quelques jeunes gens ſortent du Village, à la porte duquel ils forment une ovale, & les étrangers s'approchant juſques-là, ils danſent tous à la fois en formant une ſeconde ovale à l'entour du porteur de ce Calumet. Cette danſe dure une demi-heure. Enſuite on vient recevoir en cérémonie les Voyageurs pour les conduire au Feſtin. Les mêmes cérémonies s'obſervent envers les étrangers qui viennent par eau ; avec cette difference qu'ils envoyent un Canot juſqu'au pied du Village, portant le Calumet de Paix à la prouë en forme de mât, & qu'il en part un du Village pour aller au devant. La danſe de Guerre ſe fait en rond, pendant laquelle les Sauvages ſont aſſis ſur le derriere. Celui qui danſe ſe promene en danſant à droit & à gauche, il chante en même tems ſes Exploits, & ceux de ſes Ayeuls. A la fin de chaque Exploit, il donne un coup de maſſuë ſur un poteau planté au centre du Cercle, prés des certains Joüeurs qui

battent la mesure sur un espece de timbale. Chacun se leve à son tour pour chanter la chanson, c'est ordinairement lorsqu'ils vont à la guerre, ou lorsqu'ils en reviennent.

La plus grande passion des Sauvages, est la haine implacable qu'ils portent à leurs ennemis, c'est-à-dire à toutes les Nations avec lesquelles ils sont en guerre ouverte. Ils se piquent aussi beaucoup de valeur, mais à cela prés ils sont de la derniere indolence sur toutes choses. L'on peut dire qu'ils s'abandonnent tout-à-fait à leur temperamment, & que leur Societé est toute machinale. Ils n'ont ni Loix, ni juges, ni Prêtres ; ils ont naturellement du penchant pour la gravité, ce qui les rend fort circonspects dans leurs paroles & dans leurs actions. Ils gardent un certain milieu entre la gayeté & la mélancolie. Nôtre vivacité leur paroît insuportable, & il n'y a que les jeunes gens qui approuvent nos manieres.

J'ai vû souvent des Sauvages qui revenant de fort loin disoient à la famille pour tout compliment, *j'arrive, je vous souhaite à tous beaucoup d'honneur*. Ensuite ils fument leur pipe tranquilement sans interroger, & lorsqu'elle est finie, ils disent, *écoutez parens je viens d'un tel endroit, j'ai vû telle chose*, &c. Quand on les interroge leur réponse est concise & presque monosillabique, à moins qu'ils ne soient dans le Conseil, autrement vous les entendez dire, *Voilà qui est bien, cela ne vaut*

rien, cela est admirable, cela est raisonnable, cela est de valeur.

Qu'on vienne annoncer à un Pere de famille, que ses enfans ce sont signalez contre les ennemis, & qu'ils ont fait plusieurs esclaves, il ne répondra que par un, *voilà qui est bien*, sans s'informer du reste. Qu'on lui dise que ces enfans ont été tuez, il dit d'abord *cela ne vaut rien*, sans demander comment la chose est arrivée. Qu'un Jesuite leur prêche les veritez de la Religion Chrétienne, les Propheties, les Miracles, &c. Ils le payeront d'un *cela est admirable*, & rien plus. Qu'un François leur parle des Loix du Royaume, de la justice, des mœurs & des manieres des Européens, ils répeteront cent fois *cela est raisonnable*; qu'on leur parle de quelque entreprise qui soit d'importance ou difficile à executer, où qui demande que l'on y fasse quelques reflexions, ils diront que *cela est de valeur*, sans s'expliquer plus clairement, & ils écouteront jusqu'à la fin avec une grande attention. Cependant il faut remarquer que lors qu'ils sont avec des Amis sans témoins, & sur tout dans le tête à tête, ils raisonnent avec autant de hardiesse que lors qu'ils sont dans le Conseil. Ce qui paroîtra extraordinaire, c'est que n'ayant pas d'étude, & suivant les pures lumieres de la Nature, ils soient capables malgré leur rusticité, de fournir à des conversations qui durent souvent plus de trois heures, lesquelles roulent sur toutes sortes de matieres, & dont ils se ti-

rent ſi bien , que l'on ne regrete jamais le tems qu'on a paſſé avec ces Philoſophes ruſtiques.

Lorſqu'on va viſiter un *Sauvage*, on dit en entrant dans ſa Cabane, *je viens voir un tel.* Alors Peres, Meres, Femmes & Enfans ſortent ou ſe tirent à quartier vers l'une de ſes extrêmitez de la Cabane, qui que ce ſoit ne vient interrompre la converſation ; la coûtume de celui qui eſt viſité, eſt d'offrir à boire, à manger, ou à fumer, & comme les compliments ne ſont pas de miſe chez ces Peuples, l'on agit chez eux avec une entiere liberté. S'il arrive qu'on viſite la Femme où les Filles du même *Sauvage*, on dit en entrant *je viens voir une telle*, chacun ſe retire de même & on demeure ſeul avec celle qu'on vient voir ; au reſte on ne leur parle jamais d'amourettes durant le jour, comme je l'expliquerai ailleurs.

Rien ne m'a tant ſurpris que de voir l'iſſuë des diſputes qui ſurviennent au jeu entre les enfans : ils ſe diſent l'un à l'autre de trois où quatre pas aprés s'être un peu échauffez, *tu n'as point d'eſprit* ; *tu es méchant, tu as le cœur gâté.* Cependant leurs camarades qui les renferment comme dans un cercle, écoutent tout ſans prendre aucun parti juſqu'à ce qu'ils prennent le jeu, que ſi par hazard ils veulent en venir aux mains, ils ſe diviſent en deux troupes & les ramenent à leurs Cabanes.

Quoique les *Sauvages* n'ayent aucune connoiſſance de la Geographie, non plus que

des autres Sciences, ils font les Cartes du Monde les plus correctes des Païs qu'ils connoissent, ausquels il ne manque que les *Latitudes* & les *Longitudes* des lieux. Ils y marquent le vrai Nord, selon *l'Etoile Polaire*, les Ports, les Havres, les Rivieres, les Anses, & les Côtes des Lacs, les Chemins, les Montagnes, les Bois, les Marais, les Prairies, &c. en comptant les distances par journées, demie journées de Guerriers, chaque journée valent cinq lieuës. Ils font ces Cartes Chorographiques particuliers sur des écorces de Bouleau, & toutes les fois que les Anciens tiennent des Conseils de Guerre & de Chasse, ils ne manquent pas de les consulter.

L'Année des *Outaouas*, des *Outagamis*, des *Hurons*, des *Sauteurs*, des *Ilinois*, des *Oumamis*, & de quelques autres Sauvages, est composée de douze mois Lunaires Sinodiques, avec cette difference qu'au bout de trente Lunes ils en laissent toûjours passer une surnumeraire, qu'ils appellent la Lune perduë, ensuite ils continuent leur compte à l'ordinaire. Au reste, tous ces mois Lunaires ont des noms qui leur conviennent. Ils appellent celui que nous nommons *Mars*, la Lune *aux Vers*, parce que ces animaux ont accoûtumé de sortir dans ce tems-là des creux d'arbre, où ils se renferment durant l'Hiver. Celui d'*Avril*, la Lune aux *Plantes*, *Mai*, la Lune aux *Irondelles*, ainsi des autres. Je dis donc qu'au bout de trente mois Lunaires, le premier qui suit est surnumeraire

& ils ne le comptent pas ; par exemple, nous sommes à present dans la Lune de Mars, que je suppose être le trentiéme mois Lunaire, & par conséquent le dernier de cette époque, sur ce pied-là celle d'Avril devroit la suivre immédiatement ; cependant ce sera la Lune perduë qui passera la premiere, parce qu'elle est la trente-uniéme. Ensuite celle d'Avril entrera, & on commencera en même tems le periode de ces trente mois Lunaires sinodiques, qui font environ deux ans & demi. Comme ils n'ont point de semaines, ils sont obligez de compter depuis le premier jusqu'au vingt-sixiéme de ces sortes de mois ; ce qui contient justement cét espace de tems qui court depuis l'instant que la Lune commence à faire voir le fil de son croissant sur le soir, jusqu'à ce qu'aprés avoir fini son periode, elle devient presque imperceptible au matin, ce qu'on appelle mois d'illumination. Par exemple, un Sauvage dira, je partis le premier du mois des Eturgeons (qui est celui d'Aoust) & je revint le vingt-neuviéme du mois au bled d'Inde, qui est celuy de Septembre, ensuite le jour suivant, qui étoit le dernier, je me reposai. Cependant comme il reste encore trois jours & demi de Lune morte, pendant lesquels il est impossible de la voir, ils leur ont donné le nom de jours nuds.

Ils ont aussi peu l'usage des heures que des semaines, n'ayant jamais eu l'industrie de faire des Horloges ou des Sabliers pour diviser le jour naturel en parties égales ; par le moyen de ces

petites machines ; desorte qu'ils sont obligez de régler le jour artificiel de même que la nuit, par quart, demi quart, moitié, trois quarts, Soleil levant & couchant, Aurore & Vêpres : Or comme ils ont une idée merveilleuse de tout ce qui est de la portée de leur esprit, ayant acquis la connoissance de certaines choses par une longue experience & par habitude, comme de traverser des forêts de cent lieuës en droiture sans s'égarer, de suivre les pistes d'un homme ou d'une bête sur l'herbe & sur les feüilles, ils connoissent exactement l'heure du jour & de la nuit, quoique le tems étant couvert, le Soleil & les autres Astres ne puissent paroître. J'attribuë ce talent à une extrême attention, qui ne peut être naturel qu'à des gens aussi peu distraits qu'ils le sont.

Ils sont plus étonnez de voir réduite en pratique quelques petits problemes de Geometrie, que nous ne le serions de voir changer l'eau en vin. Ils prenoient mon Graphometre pour un * esprit, ne concevant pas qu'on peut connoître sans magie les distances des lieux, sans les mesurer méchaniquement avec des cordes ou des verges. La Longimetrie leur plaît incomparablement davantage que l'Altimerie, parce qu'ils croyent plus necessaire de connoître la largeur d'une Riviere que la hauteur d'un arbre, &c. Je me souviens qu'étant un jour dans le Village des *Outaouas* à *Missilimakinac*, un es-

* *Esprit, c'est une Divinité.*

clave porta dans la Cabane où je me trouvai, une espece de muid fait d'une grosse piece de bois mol, qu'il avoit artistement percée, dont il prétendoit se servir pour conserver de l'eau d'*Erable*. Tous les Sauvages qui virent ce Vaisseau se prirent à raisonner sur sa capacité, tenant un pot à la main & voulant, pour terminer leurs differens, faire porter de l'eau pour le mesurer. Il n'en falut pas davantage pour m'obliger de gager contr'eux pour un festin, que je trouverois mieux qu'ils ne le pourroient faire, la quantité d'eau que le Vaisseau pouvoit contenir; desorte que trouvant ensuite, selon ma suputation, qu'il en contenoit 248. pots ou environ, j'en fis faire aussi-tôt l'épreuve. Ce qui les surprit davantage, fût qu'il ne s'en faloit qu'un ou deux pots que je n'eusse rencontré juste, & je leur soûtins que ces deux pots qui manquoient s'étoient imbibez dans ce bois neuf. Mais ce qui est de plus plaisant, c'est qu'ils me prierent tous de leur apprendre la Stereometrie, afin de pouvoir s'en servir dans le besoin. J'eus beau leur dire qu'il me seroit impossible de pouvoir la leur faire comprendre, leur alleguant plusieurs raisons qui auroient convaincu tout autre que des Sauvages. Ils persisterent si fort à me tourmenter, que je fus obligé de les persuader que les Jesuites seuls étoient capables d'en venir à bout.

Les Sauvages preferent les petits Miroirs convexes de deux pouces de Diametre à toute autre sorte, parce qu'on y découvre moins distin-

ctement que ſur les grands, les boutons & les tanes qui croiſſent au viſage. Je me ſouviens qu'étant à *Miſſilimakinac,* un Coureur de bois y porta un Miroir concave aſſez grand, lequel par conſéquent faiſoit paroître les viſages diffor-mes. Tous les Sauvages qui virent cette piece de Catoptrique, la trouverent auſſi miraculeu-ſe que les montres à réveil, les lanternes ma-giques, & les pagodes à reſſort. Ce qui eſt de plus plaiſant, c'eſt qu'il ſe trouva dans la foule des Spectateurs une jeune *Hurone* qui dit en ſoû-riant à ce Coureur de bois, que ſi ſon Miroir avoit aſſez de vertu pour rendre les objets réel-lement auſſi gros qu'il les repreſentoit, toutes ces camarades lui donneroient en échange plus de peaux & de Caſtors qu'il n'en faudroit pour faire ſa fortune.

Les *Sauvages* ont la memoire du monde la plus heureuſe. Ils ſe reſſouviennent de ſi loin, que lorſque nos Gouverneurs ou leurs Subſtituts tiennent Conſeil avec eux pour des affaires de Guerre, de Paix ou de Commerce, & qu'ils leurs propoſent des choſes contraires à ce qu'on leur a propoſé il y a trente ou quaran-te ans; ils répondent que les *François* ſe dé-mentent, qu'ils changent de ſentiment à toute heure, qu'il y a tant d'années qu'ils leur ont dit ceci & cela; & pour mieux aſſûrer leur répon-ſe, ils font apporter les *Coliers de Porcelaine,* qu'on leur a donné dans ce tems-là. Car ce ſont des eſpeces de Contracts (comme je l'ay expliqué dans ma ſeptiéme Lettre) ſans leſ-

quels il eſt impoſſible de conclure aucune affaire d'importance avec les Sauvages.

Ils honorent extrêmement la Vieilleſſe, tel fils ſe rit des conſeils de ſon pere, tremble devant ſon ayeul. Ils écoutent les vieillards comme des Oracles. S'il arrive qu'un Pere diſe à ſon Fils qu'il eſt tems qu'il ſe marie, ou qu'il aille à la Guerre, à la Chaſſe ou à la Pêche, il lui répondra quelquefois, *c'eſt de valeur*, *j'y penſerai*; mais ſi l'Ayeul lui parle, il dira d'abord, *voila qui eſt bien, je le ferai.* Si par hazard quelque Sauvage tuë des Perdrix, des Oyes, des Canards, ou prend quelque Poiſſon délicat, il ne manque pas d'en faire preſent à ſes plus vieux parens.

Les *Sauvages* ſont des gens ſans ſouci, qui ne font que boire, manger, dormir, & courir la nuit, dans le tems qu'ils ſont à leurs Villages. Ils n'ont point d'heures réglées pour leur repas : Ils mangent quand ils ont faim, & le font ordinairement en bonne compagnie à des feſtins deçà & delà. Les filles & les femmes en font de même entr'elles, ſans que les hommes puiſſent être de leur partie. Les femmes eſclaves ont le ſoin de cultiver les Bleds d'Inde & d'en faire la recolte ; & les hommes eſclaves, ont le ſoin des Chaſſes & des Pêches de fatigue, quoique leurs Maîtres ſe donnent aſſez ſouvent la peine de les aider. Ils ont trois ſortes de jeux ; celui des *Pailles* eſt un jeu de nombre, où celui qui ſçait compter, diviſer, ſouſtraire, ou multiplier le mieux par ces pailles

eſt aſſeuré de gagner, c'eſt purement un jeu d'eſprit. Celui des *Noyaux* eſt un jeu de hazard, ils ſont noirs d'un côté & blancs de l'autre, on n'y jouë qu'avec huit ſeulement. On les met dans un plat, qu'on poſe à terre, aprés avoir fait ſauter ces *Noyaux* en l'air. Le côté noir eſt le bon; le nombre imper gagne, & les huit blancs ou noirs gagnent double; ce qui n'arrive pas ſouvent. Le jeu de la *Pelote* eſt un jeu d'exercice; elle eſt groſſe comme les deux poings, & les raquettes dont ils ſe ſervent ſont à peu prés faites comme les nôtres, à la reſerve que le manche a trois pieds de longueur. Les Sauvages qui y joüent ordinairement trois ou quatre cens à la fois, plantent deux piquets à cinq ou ſix cens pas l'un de l'autre, enſuite ils ſe partagent également en deux troupes, ils jettent la Pelote en l'air à moitié chemin des deux piquets. Alors chaque bande tâche de la pouſſer juſqu'à ſon piquet, les uns courent à la balle & les autres ſe tiennent à droit & à gauche à l'écart, pour être à portée d'acourir où elle retombera; enfin ce jeu eſt tellement d'exercice, qu'ils s'écorchent & ſe meurtriſſent les jambes trés-ſouvent avec leurs raquettes, pour tâcher d'enlever cette balle. Au reſte, tous ces jeux ſe font pour des feſtins & pour quelques autres bagatelles; car il faut remarquer que comme ils haïſſent l'argent, ils ne le mettent jamais dans leurs parties; auſſi peut-on dire que l'interêt n'a jamais cauſé de diviſion entr'eux.

On ne ſçauroit diſconvenir que les *Sauvages* n'ayent beaucoup d'eſprit, & qu'ils n'entendent parfaitement bien les interêts de leurs Nations. Ils ſont grands Moraliſtes, ſur tout lorſqu'il s'agit de critiquer les actions des Européens, ce qu'ils ſe gardent bien de faire en leur preſence, à moins que ce ne ſoit avec quelques *François* de leurs intimes Amis. D'ailleurs ils ſont incredules & obſtinez au dernier point, incapables de diſtinguer une ſuppoſition chimerique d'un principe aſſuré, ni une conſéquence bien tirée d'une fauſſe, comme je vai vous l'expliquer dans le Chapitre ſuivant, qui eſt celui de leur croyance, dans lequel vous trouverez, je m'aſſûre, des choſes qui vous ſurprendront.

Croyance des Sauvages, & les obſtacles à leur converſion.

TOus les Sauvages ſoûtiennent qu'il faut qu'il y ait un Dieu, puiſqu'on ne voit rien parmi les choſes materielles qui ſubſiſte neceſſairement & par ſa propre Nature. Ils prouvent ſon Exiſtence par la compoſition de l'Univers qui fait remonter à un Etre ſuperieur & tout-puiſſant ; d'où il s'enſuit, diſent-ils, que l'homme n'a pas été fait par hazard, & qu'il eſt l'ouvrage d'un principe ſuperieur en ſageſſe & en connoiſſance, qu'ils appellent le GRAND ESPRIT ou le Maître de la vie, & qu'ils adorent de la maniere du monde la plus

abſtraite. Voici comment ils s'expliquent ſans définition qui puiſſe contenter. L'Exiſtence de Dieu étant inſéparablement unie avec ſon Eſſence, il contient tout, il paroît en tout, il agit en tout, & il donne le mouvement à toutes choſes. Enfin tout ce qu'on voit, & tout ce qu'on conçoit eſt ce Dieu, qui ſubſiſtant ſans bornes, ſans limites & ſans corps, ne doit point être repreſenté ſous la figure d'un Vieillard, ni de quelque autre que ce puiſſe être, quelque belle, vaſte ou étenduë qu'elle ſoit. Ce qui fait qu'ils l'adorent en tout ce qui paroît au monde. Cela eſt ſi vrai, que dés qu'ils voyent quelque choſe de beau, de curieux, ou de ſurprenant, ſur tout le Soleil & les autres Aſtres, ils s'écrient ainſi, *O Grand Eſprit* nous te voyons par tout. C'eſt de cette maniere que dans la reflexion des moindres bagatelles ils reconnoiſſent un Eſtre Createur, ſous ce nom de *Grand Eſprit*, ou de Maître de la vie.

J'oubliois de vous avertir que les Sauvages écoutent tout ce que les Jeſuites leur prêchent ſans les contredire, ils ſe contentent de ſe railler entr'eux des Sermons que ces Peres leur font à l'Egliſe; & s'il arrive qu'un Sauvage parle à cœur ouvert à quelque François, il faut qu'il ſoit bien perſuadé de ſa diſcretion & de ſon amitié. Je me ſuis trouvé cinquante fois avec eux, trés-embaraſſé à répondre à leurs objections impertinentes, car ils n'en ſçauroient faire d'autres par raport à la Reli-

gion : Je me ſuis toûjours tiré d'affaires en les invitant à prêter l'oreille aux paroles des Jeſuites. Venons à leur raiſonnement ſur l'immortalité de l'ame. Ils croyent tous l'immortalité de l'ame, non pas parce qu'elle eſt une & ſimple, & que la deſtruction d'un Eſtre dans la nature ne ſe peut faire ſans la ſéparation de ſes parties : Ils ne connoiſſent point ce raiſonnement. Ils diſent ſeulement que ſi l'ame étoit mortelle, tous les hommes ſeroient également heureux dans cette vie, puiſque Dieu étant tout parfait & tout ſage, n'auroit pû créer les uns pour les rendre heureux, & les autres malheureux. Ils prouvent donc l'immortalité de l'ame par les bourraſques de la vie, où la plûpart des hommes ſont expoſez, ſur tout les plus honnêtes gens, lors qu'ils ſont tuez, eſtropiez, captifs, &c. car ils prétendent que Dieu veut, par une conduite qui ne s'accorde pas avec nos lumieres, qu'un certain nombre de Creatures ſouffrent en ce monde pour les en dédommager en l'autte, ce qui fait qu'ils ne peuvent ſouffrir que les Chrêtiens diſent qu'un tel a été bien malheureux d'être tué, brûlé, ou fait eſclave, prétendant que ce que nous croyons malheur, n'eſt malheur que dans nos idées, puiſque rien ne ſe fait que par les Decrets de cet Eſtre infiniment parfait, dont la conduite n'eſt ni bizarre ni capricieuſe, comme ils prétendent fauſſement que les Chrêtiens le publient, & qu'au contraire c'eſt un bonheur qui arrive à ces gens qui ſont tuez,

brûlez, captifs, &c. C'est dommage que ces pauvres aveuglez ne veulent point se laisser instruire; leur sentiment n'est pas tout à fait contraire à la clarté de l'Evangile : Ils croyent que Dieu, pour des raisons impenetrables, se sert de la souffrance de quelques honnêtes gens pour manifester sa justice. Nous ne sçaurions les contredire en cela, puisque c'est un des points du Systême de nôtre Religion : mais lors qu'ils concluënt que nous faisons passer la Divinité pour un Estre fantasque & capricieux, n'ont-ils pas le plus grand tort du monde ? La premiere Cause doit être aussi la plus sage pour le choix des moyens qui conduisent à une fin ; s'il est donc vrai, comme c'est un principe incontestable de nôtre Culte, que Dieu permet la souffrance des innocens, c'est à nous d'adorer sa Sagesse, & non pas de nous ingerer de la contredire. L'un de ces Sauvages raisonnant grossierement, me disoit que nous nous faisions une idée de Dieu comme d'un homme qui n'ayant qu'un petit trajet de Mer à passer, prendroit un détour de cinq ou six cens lieuës. Cette saillie ne laissa pas de m'embarasser. Pourquoi, disoit-il, Dieu qui peut conduire aisément les hommes à la felicité éternelle, en récompensant le merite & la vertu, ne prend-il pas cette voye abregée ? pourquoi méne-t'il un Juste par le chemin de la douleur au but de sa beatitude éternelle ? C'est ainsi que ces Sauvages se contredisent eux-mêmes ; & c'est ce qui

fait voir que Jesus-Christ nôtre Maître, nous enseigne lui seul des veritez qui se soûtiennent, & qui ne reçoivent aucune atteinte de contradiction. Voici maintenant une manie singuliere de ces malheureux, qui se réduit à ne croire absolument que les choses visibles & probables. C'est-là le point principal de leur Religion abstraite. Cependant quand on leur demande comment ils peuvent prouver qu'ils ont plus de raison d'adorer Dieu dans le Soleil, que dans un arbre ou une Montagne ? ils répondent qu'ils choisissent la plus belle chose qui soit dans la Nature, pour admirer ce Dieu publiquement.

Les Jesuites employent toutes sortes de moyens pour leur faire concevoir la conséquence du Salut. Ils leur expliquent incessamment l'Ecriture Sainte, & la maniere dont la Loi de Jesus-Christ s'est établie dans le monde ; le changement qu'elle y a apporté ; les Propheties ; les Révélations & les Miracles ; ces misérables sont fort éloignez de répondre précisément aux caracteres de verité, de sincerité, & de Divinité qui se remarquent dans l'Ecriture ; ils sont incredules au dernier point ; & tout ce que ces bons Peres en peuvent tirer, se réduit à quelques acquiescemens Sauvages, contraires à ce qu'ils pensent ; par exemple ; Quand ils leur prêchent l'Incarnation de Jesus-Christ, ils répondent que *cela est admirable* ; lors qu'ils leur demandent s'ils veulent se faire Chrétiens, ils répondent que *c'est de valeur*, c'est-à-dire,

qu'ils penseront à cela. Et si nous autres Européens les exhortons d'accourir en foule à l'Eglise pour y entendre la Parole de Dieu, ils disent que *cela est raisonnable*, c'est-à-dire qu'ils y viendront ; mais au bout du compte ce n'est que pour attraper quelque pipe de Tabac qu'ils s'approchent de ce lieu Saint ; ou pour se mocquer de ces Peres, comme je vous l'ai déja dit ; car ils ont la mémoire si heureuse, que j'en connois plus de dix qui sçavent l'Ecriture Sainte par cœur. Mais voyons ce qu'ils disent de la raison, eux qui passent pour des bêtes chez nous.

Ils soûtiennent que l'homme ne doit jamais se dépoüiller des privileges de la raison, puisque c'est la plus noble faculté dont Dieu l'ait enrichi, & que puisque la Religion des Chrêtiens n'est pas soûmise au jugement de cette raison, il faut absolument que Dieu se soit moqué d'eux, en leur enjoignant de la consulter pour discerner ce qui est bon d'avec ce qui ne l'est pas. De là ils soûtiennent qu'on ne lui doit imposer aucune Loi, ni la mettre dans la nécessité d'approuver ce qu'elle ne comprend pas ; & qu'enfin ce que nous appellons article de foi est un breuvage que la raison ne doit pas avaler, de peur de s'enyvrer & s'écarter ensuite de son chemin, d'autant que par cette prétenduë foi on peut établir le mensonge aussi-bien que la verité, si l'on entend par là une facilité à croire sans rien approfondir. Ils prétendent en se servant de nôtre langage Chré-

tien, qu'ils peuvent avoir le même droit de soûtenir, en excluant la raison, que leurs opinions sont des misteres incomprehensibles, & que ce n'est point à nous à sonder les secrets de Dieu, qui sont trop au dessus de nôtre foible portée.

On a beau leur remontrer que la raison n'a que des lueurs & une lumiere trompeuse, qui méne au précipice ceux qui marchent à la faveur de cette fausse clarté, & qui s'abandonnent à la conduite de cette infidelle, laquelle étant esclave de la foi doit lui obeïr aveuglement & sans replique, comme un *Iroquois* captif à son Maître. On a beau, dis-je, leur representer que l'Ecriture Sainte ne peut rien contenir qui répugne directement à la droite raison : Ils se mocquent de toutes ces démonstrations, parce qu'ils supposent une si grande contradiction entre l'Ecriture & la raison, qu'il leur semble impossible (n'étant pas convaincus de l'infaillibilité de l'une par les lumieres de l'autre) qu'on ne prenne des opinions trés-douteuses pour des veritez certaines & évidentes. Ce mot de foi les étourdit, ils s'en mocquent, ils disent que les écrits des Siecles passez sont faux, supposez, changez ou alterez, puisque les Histoires de nos jours ont le même sort. Qu'il faut être fou pour croire qu'un Estre tout-puissant soit demeuré dans l'inaction pendant toute une éternité, & qu'il ne se soit avisé de produire des Creatures, que depuis cinq ou six mille ans qu'il ait créé Adam pour le faire

tenter par un méchant Esprit à manger d'une Pomme, qui a causé tous les malheurs de sa Posterité, par la transmission prétenduë de son peché. Ils tournent en ridicule le Dialogue entre Eve & le Serpent, prétendant que c'est faire une injure à Dieu de supposer qu'il ait fait le Miracle de donner l'usage de la parole à cet animal, dans le dessein de perdre tout le genre Humain. Qu'ensuite pour l'expiation de ce peché, Dieu, pour satisfaire Dieu, ait fait mourir Dieu : Que son Incarnation, la honte de son supplice, la crainte de la mort, & l'ignorance de ses Disciples, pour porter la paix au monde, sont des choses inoüies. D'autant plus que le peché de ce premier Pere a plus fait de mal, que la mort de ce Dieu n'a fait de bien, puisque sa pomme a perdu tous les hommes, & que le Sang de JESUS-CHRIST n'en a pas sauvé la moitié. Que sur l'humanité de ce Dieu les Chrêtiens ont bâti une Religion sans principes, & sujette au changement des choses humaines; qu'enfin cette Religion étant divisée & subdivisée en tant de Sectes, comme celles des François, des Anglois & des autres peuples, il faut que ce soit un ouvrage humain, puisque si elle avoit Dieu pour auteur, sa prévoyance auroit prévenu cette diversité de sentimens par des décisions sans ambiguité, c'est-à-dire, que si cette Loi Evangelique étoit décenduë du Ciel, l'on n'y trouveroit point les obscuritez, qui sont le sujet de la dissension, & que Dieu prévoyant les choses futures au-

roit parlé en termes ſi clairs & ſi précis, qu'il n'auroit point laiſſé de matiere à la chicane : Mais ſuppoſé, diſent-ils, que cette Loi ſoit un ouvrage Divin, à laquelle de ces Sectes Chrétiennes, nous déterminera-t'on, puiſque aprés avoir bien choiſi entr'elles on court encore riſque de ſon ſalut par le ſuffrage d'un nombre infini de Chrétiens ? Le grand article, & qu'ils ont le plus de peine à concevoir, c'eſt celui de l'Incarnation d'un Dieu, ils ſe récrient ſur ce que le Verbe Divin a été renfermé neuf mois dans les entrailles d'une femme ; enſuite ils tournent en extravagance que ce même Dieu ſoit venu prendre un corps de terre en ce monde pour le porter dans ſon Ciel : Ils vont encore plus loin, quand ils raillent de l'inégalité de la volonté de JESUS-CHRIST : ils diſent qu'étant venu pour mourir, il paroît enſuite qu'il ne le veüille pas, & qu'il craigne la mort : que ſi Dieu & l'homme n'avoient été en lui qu'une même Perſonne, il n'auroit pas eu beſoin de prier, ni de rien demander : que quand même la Nature Divine n'auroit pas été la dominante, il n'auroit pas dû craindre la mort, puiſque la perte de la vie temporelle n'eſt rien lors qu'on eſt aſſuré de revivre éternellement, & qu'ainſi JESUS-CHRIST auroit dû courir à la mort avec plus de plaiſir qu'eux, (lors qu'ils s'empoiſonnent pour aller tenir compagnie à leurs Parens dans le Païs des ames) puiſqu'il étoit aſſuré du lieu où il alloit. Ils traitent ſaint Paul de viſionnaire, ſoûtenant qu'il

qu'il se contredit sans cesse & qu'il raisonne pitoyablement ; & de plus, ils se mocquent de la credulité des premiers Chrêtiens, qu'ils regardent comme des gens simples & superstitieux ; d'où ils prennent occasion de dire que cet Apôtre auroit eu bien de la peine à persuader les Peuples de *Canada* qu'il avoit été ravi jusqu'au troisiéme Ciel. Voici un passage de l'Ecriture qui les choque *multi vocati, pauci verò electi*, c'est ainsi qu'ils s'expliquent : Dieu a dit qu'il y en avoit beaucoup d'appellez, mais peu d'élûs ; si Dieu l'a dit, il faut que cela soit, car rien ne peut l'empêcher. Or si de trois hommes il n'y en a qu'un de sauvé, que les deux autres soient damnez, la condition d'un cerf est préférable à celle de l'homme, quand même le parti seroit égal, c'est-à-dire qu'il n'y en auroit qu'un de damné. C'est l'objection que le *Rat*, ce fin & politique Chef des Sauvages, dont je vous ai tant parlé, me fit un jour étant à la chasse avec lui. Je lui répondis qu'il falloit tâcher d'être ce bien-heureux élû en suivant la Loi & les Préceptes de Jesus-Christ ; mais ne se payant pas de cette raison, eu égard au grand risque de deux perdus pour un de sauvé, par un Decret immuable, je le renvoyai aux Jesuîtes, n'osant pas l'assurer qu'il ne tenoit qu'à lui d'être élû, car il m'auroit fait moins de quartier qu'à saint Paul. Sur tout à l'égard de la Religion (où ils demandent de la probabilité) celui dont je viens de parler n'étoit pas si dépourvû de bon sens qu'il ne pût

être capable de bien penser, & de faire de bonnes réfléxions sur la Religion, mais il étoit si prévenu que la foi des Chrêtiens est contraire à la raison, que je n'ai pû le convaincre, aprés avoir tâché plusieurs fois de le détacher de ses préjugez. Quand je lui mettois devant les yeux les Revelations de *Moïse* & des autres *Prophêtes*, ce consentement presque universel de toutes les Nations à reconnoître *Jesus-Christ*, le martyre des Disciples & des premiers Fidéles, la succession perpetuelle de nos sacrez Oracles, la ruïne entiere de la République des *Juifs*, la destruction de Jerusalem prédite par Nôtre Sauveur; il me demandoit si mon Pere ou mon Ayeul avoient vû tous ces évenemens, & si j'étois assez credule pour m'imaginer que nos Ecritures fussent veritables, voyant que les Relations de leurs Païs, écrites depuis quatre jours étoient pleines de Fables; Que la foi dont les *Jesuïtes* leur rompoient la tête n'étoit autre chose que *tirerigan* (c'est-à-dire *persuasion*) qu'être persuadé, c'est voir de ses propres yeux une chose, ou la reconnoître par des preuves claires & solides; Que ces Peres & moi bien loin de leur faire voir, ou leur prouver la verité de nos Misteres, nous ne faisions que leur répandre des tenebres & des obscuritez dans l'esprit. Voilà jusqu'où va l'entêtement de ces Peuples. De là, Monsieur, vous pouvez juger de leur opiniâtreté. Je me flâte que ce détail vous aura diverti sans vous scandaliser. Je vous crois trop ferme & trop

inébranlable dans nôtre ſainte Foi pour que toutes ces impiétez vous faſſent aucune dangereuſe impreſſion. Je m'aſſure que vous vous joindrez à moi pour plaindre le déplorable état de ces ignorans. Admirons enſemble les profondeurs de la Divine Providence, qui permet que ces Nations ayent tant d'éloignement pour nos divines Veritez, & profitons de l'avantage dont nous joüiſſons par deſſus elles ſans l'avoir merité. Ecoutons maintenant ce que ces mêmes Sauvages nous reprocheront dés qu'ils ſe ſeront retranchez dans la Morale : Ils diront d'abord que les Chrêtiens ſe moquent des Préceptes de ce Fils de Dieu, qu'ils prennent ſes défenſes pour un jeu, & qu'ils croyent qu'il n'a pas parlé ſérieuſement puiſqu'ils y contreviennent ſans ceſſe, qu'ils rendent l'adoration qui lui eſt dûë à l'argent, aux *Caſtors* & à l'interêt, murmurant contre ſon Ciel & contre lui dés que leurs affaires vont mal ; qu'ils travaillent les jours conſacrez à la pieté, comme le reſte du tems, joüant, s'ennyvrant, ſe battant, & ſe diſant des injures ; Qu'au lieu de ſoulager leurs Peres, ils les laiſſent mourir de faim & de miſere ; qu'ils ſe moquent de leurs conſeils ; qu'ils vont même juſqu'à leur ſouhaiter la mort, qu'ils attendent avec impatience ; qu'à la reſerve des *Jeſuïtes* tous les autres courent les nuits de Cabane en Cabane pour débaucher les *Sauvageſſes* ; qu'ils tuënt tous les jours pour des larcins, pour des injures, ou pour des femmes ; qu'ils ſe pillent & ſe volent, ſans

aucun égard au ſang & à l'amitié, toutes les fois qu'ils trouvent l'occaſion de le faire impunément; qu'ils ſe déchirent & ſe diffament les uns les autres, par des médiſances atroces, mentant ſans ſcrupule dés qu'il s'agit de leur interêt: Que ne ſe contentant pas du commerce des filles libres, ils débauchent les femmes mariées, & que ces femmes adulteres font en l'abſence de leurs maris, des enfans dont le pere eſt inconnu; Qu'enfin les Chrêtiens aprés avoir eu aſſez de docilité pour croire l'humanité de ce Dieu, quoique ce ſoit la choſe du monde la plus contraire à la raiſon, ſemblent douter de ſes Commandemens & de ſes Préceptes, leſquels quoique trés-ſaints & fort raiſonnables, ils tranſgreſſent continuellement. Je n'aurois jamais fini ſi j'entreprenois de faire le détail de leurs raiſonnemens ſauvages; ainſi je crois qu'il vaut mieux paſſer droit aux adorations qu'ils font ordinairement au *Kitchi Manitou*, c'eſt-à-dire, Grand Eſprit ou Dieu, que de vous fatiguer de cette Philoſophie, qui n'eſt que trop vraye dans le fond, & qui doit faire gemir toutes les bonnes ames perſuadées de la Verité du Chriſtianiſme.


Soleil de Midi
Soleil levant
Soleil couchant

Adorations des Sauvages.

AVant que d'entrer en matiere il eſt bon de remarquer, que les Sauvages appellent * *Genie ou Eſprit*, tout ce qui ſurpaſſe la capacité de leur entendement, & dont ils ne peuvent comprendre la cauſe. Ils en croyent de bons & de mauvais. Les premiers ſont l'*Eſprit des Songes*, le *Michibichi*, dont j'ai parlé à la table des Animaux; un *Quadram Solaire*, un *Réveil*, & cent autres choſes qui leur paroiſſent inconcevables; Les derniers ſont le tonnerre, la grêle qui tombe ſur leurs bleds, un grand orage en un mot, tout ce qui leur eſt préjudiciable & dont ils ignorent la cauſe; dés qu'un fuſil eſtropie un homme en crevant, ou parce qu'il étoit de méchant fer, ou pour l'avoir trop chargé, ils diſent que le *méchant Eſprit* s'étoit renfermé dedans; ſi par hazard une branche d'arbre éborgne un Chaſſeur, c'eſt le *méchant Eſprit* qui l'a fait; ſi quelque coup de vent les ſurprend lors qu'ils ſont en Canot au milieu de quelque traverſe dans les Lacs, c'eſt le *méchant Eſprit* qui agite l'air; ſi par un reſte de maladie violente quelqu'un perd l'uſage de la raiſon, c'eſt le *méchant Eſprit* qui le tourmente. Voilà ce qu'ils appellent *Matchi Manitou*, au nombre deſquels ils mettent

* *Genie ſe rapporte au mot d'intelligence.*

aussi l'or & l'argent. Il est à remarquer neanmoins qu'ils parlent de ces Esprits en plaisantant, & à peu prés comme nos esprits forts se raillent des Sorciers & des Magiciens. Je ne sçaurois m'empêcher de dire encore une fois qu'il en est des relations de *Canada* comme des Cartes Geographiques de ce Païs-là; c'est-à-dire que de bonne foi je n'en ai vû qu'une seule de fidele entre les mains d'un Gentilhomme de *Quebec*, dont l'impression fut ensuite défenduë à Paris, sans que j'en sçache la raison. Je dis ceci à propos du *Diable*, dont on prétend que les Sauvages ont la connoissance; j'ai lû cent folies sur ce sujet écrites par des gens d'Eglises, qui soûtiennent que ces Peuples ont des conferences avec lui, qu'ils le consultent & qu'ils lui rendent quelque sorte d'hommage. Toutes ces suppositions sont ridicules, car le *Diable* ne s'est jamais manifesté à ces Ameriquains. Je me suis informé d'une infinité de Sauvages, s'il étoit vrai qu'on l'eût jamais vû sous quelque figure d'homme ou d'animal; & j'ai consulté sur cela tant d'habiles Jongleurs, qui sont des especes de Charlatans, qui divertissent beaucoup, (comme je l'expliquerai dans la suite) qu'il est à présumer avec raison que si le *Diable* leur étoit apparu, ils n'auroient pas manqué de me le dire: Ainsi aprés avoir fait tout ce que j'ai pû pour en être parfaitement éclairci, j'ai jugé que ces Ecclesiastiques n'entendoient pas ce grand mot de *Matchi Manitou* (qui veut dire *méchant Esprit*, étant composé de *Mat-*

chi, qui signifie *méchant*, & de *Manitou*, qui veut dire *Esprit*,) à moins que par le mot de *Diable*, on n'entende les choses qui leur sont nuisibles, ce qui selon le tour de nôtre langue peut se raporter aux termes de *fatalité*, de *mauvais destin*, & d'*infortune*, &c. & non pas ce méchant Esprit qu'on represente en Europe sous la figure d'un homme à longue queuë, à grandes cornes & avec des griffes.

Les *Sauvages* ne font jamais de sacrifices de Créatures vivante au *Kitchi Manitou*, c'est ordinairement des Marchandises qu'ils trafiquent avec les François pour des Castors. Plusieurs personnes dignes de foi m'ont raconté qu'ils en ont brûlé en un seul jour pour la valeur de cinquante mille écus à *Missilimakinac*. Je n'ai jamais vû de ceremonie à si haut prix : quoi qu'il en soit, voici le détail de ce sacrifice. Il faut que le jour soit clair & serain, l'Horison net & le temps calme, alors chaque Sauvage porte son Oblation sur le Bucher : ensuite le Soleil étant à son plus haut degré, les enfans se rangent autour du Bucher avec des écorces allumées pour y mettre le feu, & les guerriers dansent & chantent à l'entour jusqu'à ce que tout soit brûlé & consumé, pendant que les vieillards font leurs Harangues au *Kitchi Manitou*, en presentant de tems en tems des pipes de tabac allumées au Soleil. Ces Chansons, ces Danses & ces Harangues durent jusqu'à ce que le Soleil soit couché, quoiqu'ils prennent pourtant quelque intervale de relâche pour s'asseoir & fumer

à leur aiſe. Il ne me reſte plus qu'à raporter ici (devant que de finir ce Chapitre) les propres paroles de ces vieux Harangueurs, avec les
» Chanſons des Guerriers. Grand Eſprit Maître
» de nos vies, Grand Eſprit Maître des cho-
» ſes viſibles & inviſibles, Grand Eſprit Maî-
» tre des autres eſprits, bons & mauvais, com-
» mande aux bons d'être favorables à tes enfans
» les *Outaouas*, ou, &c. Commande aux mé-
» chans de s'éloigner d'eux. O Grand Eſprit
» conſerve la force & le courage de nos Guer-
» riers pour reſiſter à la fureur de nos ennemis.
» Conſerve les Vieillards en qui les corps ne
» ſont pas encore tout-à-fait uſez pour donner
» des Conſeils à la jeuneſſe. Conſerve nos en-
» fans, augmente-en le nombre, délivre-les des
» mauvais Eſprits, & de la main des méchans
» hommes, afin qu'en nôtre vieilleſſe ils nous
» faſſent vivre & nous réjoüiſſent. Conſerve
» nos moiſſons, & les Animaux, ſi tu veux
» que nous ne mourions pas de faim. Garde
» nos Villages, & les Chaſſeurs en leurs Chaſ-
» ſes. Délivre-nous de funeſte ſurpriſe pendant
» que tu ceſſes de nous donner la lumiere du
» Soleil qui nous prêche ta grandeur & ton
» pouvoir : avertis-nous par l'Eſprit des ſonges
» de ce qu'il te plaît que nous faſſions, ou
» que nous ne faſſions pas. Quand il te plaira
» que nos vies finiſſent, envoye-nous (dans le
» grand Païs des ames) où ſe trouvent celles
» de nos Peres, de nos Meres, de nos Fem-
» mes, de nos enfans, & de nos autres Pa-

ſents. O Grand Eſprit, Grand Eſprit, écou- «
te la voix de la Nation, écoute tous tes en- «
fans, & ſouviens-toi toûjours d'eux. «

Voici les mêmes termes dont les Guerriers ſe ſervent en leurs Chanſons, qui durent juſqu'au coucher du Soleil. Courage, le Grand «
Eſprit nous donne un ſi beau Soleil, mes «
freres prenons courage. Que ſes ouvrages ſont «
grands, ou que le jour a paru beau. Il eſt «
bon, ce Grand Eſprit, c'eſt lui qui fait tout «
agir. Il eſt le Maître de tout. Il ſe plaît à «
tout entendre; mes freres prenons courage, «
nous vaincrons nos ennemis, nos champs por- «
terons des bleds, nous ferons de grandes chaſ- «
ſes, nous nous porterons tous bien, les vieil- «
lards ſe réjoüirons, leurs enfans augmente- «
rons, la Nation proſperera; mais le Grand «
Eſprit nous aime, ſon Soleil s'eſt retiré, il a «
vû les *Outaouas*, ou, &c. C'en en fait; oüi «
c'en eſt fait, le Grand Eſprit eſt content, «
mes freres prenons courage. «

Il faut remarquer que les femmes lui font auſſi des Harangues ordinairement quand le Soleil ſe leve, en preſentant leurs enfans à cét Aſtre. Les Guerriers ſortent auſſi du Village lorſqu'il eſt prêt à ſe coucher pour danſer la Danſe du Grand Eſprit. Cependant il n'y a ni jour ni tems fixe pour les Sacrifices, non plus que pour les Danſes particulieres des uns & des autres.

Amours & Mariages des Sauvages.

IL y auroit mille choses curieuses à dire au sujet des amourettes & du mariage de ces Peuples, mais comme cela m'emporteroit trop de tems & que vous pourriez peut-être vous rebuter d'un détail trop particularisé ; je me contenterai d'en raporter l'essentiel.

On peut dire que les hommes sont aussi indifferens que les filles sont passionnées. Ceux-là n'aiment que la Guerre & la Chasse, c'est où ils bornent toute leur Ambition. Cependant lorsqu'ils sont chez eux sans occuption, ils *courent l'alumête*, c'est le terme dont ils se servent pour dire courir de nuit. Les jeunes gens ne se marient qu'à l'âge de trente ans, parce qu'ils prétendent que le commerce des femmes les énervent de telle sorte, qu'ils n'ont plus la même force pour essuyer de grosses fatigues, ou les jarêts assez forts pour faire de longues courses, & pour courir aprés leurs ennemis; qu'enfin ceux qui parmi eux ont voulu se marier ou *courir l'alumête* un peu trop frequemment, se sont souvent laissez prendre par les *Iroquois*, pour avoir senti de la foiblesse dans leurs jambes & leur vigueur ralentie. Ce n'est pourtant pas à dire qu'ils gardent le Celibat jusqu'à cét âge-là, car ils prétendent que comme une trop grande continence leur cause des vapeurs, des maux de reins, & des retentions


To. 2. Pag. 130.
Baguette
Natte ou espéce de tapis
la Céremonie du Mariage
A. l'Amant porte l'Allumette au
lict de sa maitresse, quant elle
veut bien l'admettre elle la soufle;
et quant elle ne le veut point. elle
couvre sa tête de sa
couverture, et lors
quelle veut bien
l'entretenir elle se
met à son seant
et lui permet de
s'asseoir sur le
pied de son lict.
A
Viellard allant recevoir à la
Porte de la Cabane la mariée
accompagnés de ses parens.

d'urine, il eſt abſolument neceſſaire pour l'entretien de la ſanté de *courir l'aluméte* une fois toutes les ſemaines.

Si les Sauvages étoient capables de s'aſſujettir à l'empire de l'amour, il faudroit qu'ils euſſent une force d'eſprit extraordinaire pour diſſimuler la juſte jalouſie qu'ils pourroient avoir de leurs Maîtreſſes; & pour s'empêcher en même temps d'inſulter à leurs rivaux, Je connois mieux le genie des Sauvages qu'une infinité de François qui ont paſſé toute leur vie avec eux, car j'ai étudié leurs mœurs avec tant d'exactitude, que toutes leurs manieres me ſont auſſi parfaitement connuës que ſi j'avois paſſé toute ma vie avec eux. C'eſt ce qui me fait dire qu'ils n'ont jamais eû cette ſorte de fureur aveugle que nous apellons amour. Ils ſe contentent d'une amitié tendre, & qui n'eſt point ſujette à tous les excez que cette paſſion cauſe à ceux qui en ſont poſſedez; en un mot ils aiment ſi tranquillement qu'on pourroit appeller leur amour une ſimple bien-veillance : Ils ſont diſcrets au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, leur amitié, quoi que forte, eſt ſans emportement, veillant toûjours à ſe conſerver la liberté du cœur, laquelle ils regardent comme le treſor le plus précieux qu'il y ait au monde. D'où je conclus qu'ils ne ſont pas tout-à-fait ſi Sauvages que nous.

Les Sauvages ne ſe querellent, ne s'injurient, ni ne médiſent jamais de leur prochain, ils ſont auſſi grands Maîtres les uns que les au-

tres, car tout est égal entre eux, jamais fille ni femme n'a causé de desordre parmi ces gens-là, les femmes sont sages & leurs maris de même, les filles sont folles & les garçons font assez souvent des folies avec elles. Il leur est permis de faire ce qu'elles veulent; les Peres, meres, freres, sœurs, &c. n'ont rien à redire sur leur conduite : ils disent qu'elles sont Maîtresses de leurs corps, qu'elles sont libres de faire ce qu'elles veulent par le droit de liberté; les femmes au contraire ayant celle de quitter les maris quand il leur plaît, aimeroient mieux être mortes que d'avoir commis un adultere. Les maris de même ayant ce privilege, croiroient passer pour des infames s'ils étoient infidéles à leurs épouses.

On ne parle jamais de galanteries aux Sauvagesses durant le jour, car elles ne veulent pas l'écouter : Elles disent que le tems de la nuit est le plus propre : tellement que si par hazard un garçon alloit dire de jour à une fille, *je t'aime plus que la clarté du Soleil* (c'est la phrase sauvage (*écoute que je te parle*, &c. elle lui diroit quelque sottise en se retirant. C'est une régle generale que quand on veut s'attirer l'estime des filles, il faut leur parler durant le jour de toute autre matiere. On a tant de tête à tête qu'on veut avec elles : on peut parler de mille avantures qui surviennent à tout moment, à quoi elles répondent joliment : leur gayeté & leur humeur enjoüée sont inconcevables, riant assez aisément & de l'air du monde le plus en-

gageant. C'eſt dans ces Converſations que les Sauvages s'aperçoivent par leurs regards de ce qu'elles ont dans l'ame, & quoique les ſujets dont on traite ſoient indifferens, on ne laiſſe pas d'agiter une autre matiere par le langage des yeux. Dés qu'un jeune homme, aprés avoir rendu deux ou trois viſites à ſa Maîtreſſe, ſoupçonne qu'elle l'a regardé de bon œil, voici comment il s'y prend pour en être tout-à-fait perſuadé. Il faut remarquer que les Sauvages n'ayant *ni tien, ni mien*, ni ſuperiorité, ni ſubordination, & vivant dans une eſpece d'égalité conforme aux ſentimens de la Nature, les voleurs, les ennemis particuliers ne ſont pas à craindre parmi eux; cela fait que leurs Cabanes ſont toûjours ouvertes de nuit & de jour : de plus il faut ſçavoir que deux heures aprés le coucher du Soleil les Vieillards, ou les eſclaves, qui ne couchent jamais dans la Cabane de leurs Maîtres, ont ſoin de couvrir les feux avant que de ſe retirer; alors le jeune Sauvage entre bien couvert dans la Cabane de ſa belle, bien envelopé, allume au feu une eſpece d'allumére, puis ouvrant la porte de ſon cabinet il s'approche auſſi-tôt de ſon lit, & ſi elle ſouffle ou éteint ſon allumére, il ſe couche auprés d'elle; mais ſi elle s'enfonce dans la couverture il ſe retire; car c'eſt une marque qu'elle ne veut pas le recevoir. Au reſte elles boivent le jus de certaines racines qui les empêchent de concevoir, ou qui fait perir leur fruit; car s'il arrivoit qu'une fille eut fait un en-

ſant, elle ne trouveroit jamais à ſe marier ; ce qui eſt de plus ſingulier, c'eſt qu'elles permettent à quelques-uns de s'aſſeoir ſur le pied de leur lit, ſimplement pour cauſer, & qu'une heure aprés un autre ſurvenant qui ſoit de leur goût, elles n'héſitent point à lui accorder les dernieres faveurs. La raiſon de ceci eſt (ſelon le rapport de quelques Sauvages plus rafinez) qu'elles ne veulent point dépendre de leurs Amants, ôtant aux uns & aux autres toute matiere de ſoupçon, afin d'en agir comme il leur plaît.

Les Sauvageſſes aiment plus les François que les gens de leur propre Nation, parce que ces premiers ſe ſoucient moins de conſerver leur vigueur, & que d'ailleurs ils ſont aſſidus auprés d'une Maîtreſſe. Cependant les Jeſuites n'épargnent rien pour traverſer ce commerce, & pour y réuſſir ils ont de bons Vieillards dans toutes les Cabanes, qui comme de fidéles eſpions leur rapportent ce qu'ils voyent, ou ce qu'ils entendent. Ceux qui ont le malheur d'être découverts ; ſont nommez publiquement en Chaire, dénoncez à l'Evêque & au Gouverneur General, Excommuniez & traitez comme des infracteurs de la Loi. Mais malgré toute l'adreſſe & toute l'oppoſition de ces bons Peres, il eſt conſtant qu'il ſe paſſe dans les Villages quantité d'intrigues dont ils n'ont aucune connoiſſance. Au reſte les Jeſuites ne s'aviſent jamais de trouver à redire au commerce des jeunes Sauvages avec les filles ; car dés qu'ils

s'ingerent de les censurer & de les traiter avec la même liberté qu'ils traitent les François, on leur répond nettement qu'ils se fâchent de ce qu'on veut coucher avec leur Maîtresse ; c'est la réponse qu'un *Huron* fit un jour en pleine Eglise à un Jesuite, qui s'adressant à lui prêchoit avec une liberté Apostolique contre les courses nocturnes des Sauvages.

Ces Peuples ne peuvent pas concevoir que les Européens qui s'attribuent beaucoup d'esprit & de capacité, soient assez aveugles où ignorans, pour ne pas connoître que le Mariage est pour eux une source de peine & de chagrin. Cet engagement pour la vie leur cause une surprise dont on ne peut les faire revenir ; ils regardent comme une chose monstrueuse de se lier l'un avec l'autre sans espérance de pouvoir jamais rompre ce nœud ; enfin de quelques bonnes raisons qu'on puisse les presser, ils se tiennent fermes & immobiles à dire que nous naissons dans l'esclavage, & que nous ne meritons pas d'autre sort que celui de la servitude.

Leur Mariage passeroit chez nous à juste titre pour un commerce criminel. Par exemple, un Sauvage qui s'est aquis la réputation de brave Guerrier, s'étant signalé plusieurs fois contre les ennemis de la Nation, voudra se marier par un Contract, ou pour mieux dire par un bail de trente années, dans l'esperance de se voir pendant sa vieillesse une famille qui le fasse subsister. Ce brave cherchera une fille qui

lui convienne; enſuite les deux partis étant d'accord elles font part du deſſein à leurs parents. Ceux-ci n'oſeroient y contredire, il faut qu'ils y conſentent, & pour être témoins de la Ceremonie ils s'aſſemblent dans la Cabane du plus ancien parent, où le feſtin ſe trouve prêt au jour fixe. La table eſt couverte avec profuſion de tout ce qu'il y a de plus exquis, l'aſſemblée eſt ordinairement nombreuſe. On y chante, on y danſe & l'on s'y divertit à la maniere du Païs. Aprés la fin du repas & des divertiſſemens, tous les parents du futur époux ſe retirent, à la reſerve des quatre plus vieux: enſuite la future épouſe ſe preſente à l'une des portes de cette Cabane accompagnée de ſes quatre plus vieilles parentes: auſſi-tôt le plus décrépit la vient recevoir, & la conduit à ſon prétendu dans un lieu où les deux épouſez ſe tiennent debout ſur une belle natte, tenant une baguette chacun par un bout, pendant que les Vieillards font de trés-courtes Harangues. Dans cette poſture ces mariez ſe haranguent tour à tour & danſent enſemble en chantant, & tenant toûjours la baguette, laquelle ils rompent enſuite en autant de morceaux qu'il ſe trouve de témoins, pour les leur diſtribuër. Cela étant fait, on reconduit la mariée hors de la Cabane où les jeunes filles l'attendent pour la remener en ceremonie à celle de ſon Pere, où le marié eſt obligé d'aller la trouver quand il lui plaît, juſqu'à ce qu'elle ait un enfant; car alors elle fait porter ſes

hardes chez ſon époux pour y demeurer juſqu'à ce que le Mariage ſoit rompu.

Il eſt permis à l'homme & à la femme de ſe ſéparer quand il leur plaît. Ordinairement ils s'avertiſſent huit jours auparavant, ſe donnent des raiſons pour ſe quitter plus honnêtement, mais ordinairement ils ne ſe diſent autre choſe, ſi ce n'eſt qu'étant malades, le repos eſt plus convenable à leur ſanté que le Mariage; alors les petits morceaux de baguette qui ont été diſtribuez aux parens des mariez, ſont portez dans la Cabane ou la Ceremonie s'eſt faite, pour y être brûlez en leur preſence. Il faut remarquer que ces ſéparations ſe font ſans diſpute, querelle ni contradiction. Les femmes ſont auſſi libres que les hommes de ſe remarier à qui bon leur ſemble. Mais pour l'ordinaire elles attendent trois mois & quelquefois ſix, avant que de repaſſer à de ſecondes nôces. Lorſqu'ils ſe ſéparent les enfans ſont partagez également, car les enfans ſont le treſor des Sauvages: ſi le nombre eſt impair, la femme en a plus que le mari.

Quoi que la liberté de changer ſoit entiere, on voit des Sauvages qui n'ont jamais eu qu'une même femme, laquelle ils ont gardée pendant toute leur vie. J'ai déja dit qu'ils ſe gardent l'un à l'autre une fidélité inviolable pendant tout le tems du Mariage; mais ce qui eſt encore de plus édifiant, c'eſt que d'abord que la femme s'eſt déclarée groſſe, les deux conjoints s'abſtiennent exactement du droit, & ob-

ſervent exactement la continence juſqu'au trentiéme jour aprés l'accouchement. Lors que la femme eſt ſur le point d'accoucher, elle ſe retire dans une certaine Cabane deſtinée à cet uſage ; ſes ſervantes eſclaves l'accompagnent, la ſervent & l'aident en tout ce qu'elles peuvent. Au reſte, le Sexe ſe délivre du fardeau naturel ſans le ſecours des ſages femmes ; car les Sauvageſſes mettent leurs enfans au monde avec une facilité que nos Européenes auroient peine à concevoir, & le temps de leurs couches ne durent pas plus de deux ou trois jours. Elles obſervent une eſpece de purification pendant trente jours, ſi c'eſt un enfant mâle, & quarante ſi c'eſt une fille, ne retournant à la Cabane de leurs maris qu'aprés ce terme expiré.

Dés que leurs enfans viennent au monde, elles les plongent dans l'eau tiede juſqu'au menton ; enſuite elles les emmaillottent ſur de petites planches rembourrés de coton, le long deſquelles elles les couchent ſur le dos tout du long, comme je l'ai expliqué au Chapitre des Habits, Logemens, Complexion, &c. des Sauvages. Elles ne ſe ſervent quaſi jamais de Nourices, à moins qu'elles ne ſoient incommodées, & elles ne ſévrent jamais leurs enfans, leur donnant la mammelle tout auſſi long-tems qu'elles ont du lait, dont elles ſont aſſurément trés-bien fournies.

Les femmes ne trouvent plus à ſe marier aprés cinquante ans ; car les hommes de même âge diſent que ne pouvant plus avoir d'enfans,

ils feroient une folie de les prendre, & les jeunes gens soûtiennent de même que leur beauté flétrie n'a pas assez de pouvoir pour les charmer dans le tems qu'ils trouvent tant de jeunes filles à choisir. Ainsi les hommes faits ne les voulant point pour femmes, ni les jeunes gens pour Maîtresses, elles sont obligées, lors qu'elles sont de complexion amoureuse, d'adopter quelque prisonnier de guerre qu'on leur donne, pour s'en servir dans le pressant besoin.

Le mari ou la femme venant à mourir, le Veuvage ne dure que six mois; & si pendant ce tems-là celui des deux conjoints qui reste, songe à l'autre deux nuits de suite pendant le sommeil, alors il s'empoisonne d'un grand sens froid & avec un air tout-à-fait content, chantant même d'un ton qu'on peut dire venir du fond du cœur; mais si le Veuf ou la Veuve ne rêve qu'une seule fois au défunt ou à la défunte, ils disent que *l'Esprit des Songes* n'étoit pas bien assuré que la mort s'ennuyât dans le *Païs des ames*, puis qu'il n'a fait que passer sans oser revenir; & qu'ainsi ils ne se croyent pas obligez d'aller lui tenir compagnie.

Les Sauvages ne sont pas susceptibles de jalousie, & ne connoissent point cette passion. Ils se moquent là-dessus des Européens; ils appellent une veritable folie la défiance qu'un homme a de sa femme; comme si, disent-ils, ils n'étoient pas assurez que ce fragile Animal est dans l'impossibilité de garder la foi. Ils ajoûtent par un faux raisonnement que le soupçon n'est

qu'un doute, & qu'ainsi de douter de ce qu'on voit c'est être aveugle ou fou dés que la chose est réelle & évidente ; qu'enfin il est impossible que la contrainte & la continuité qui se trouve dans nos Mariages, où l'apas de l'or & de l'argent obligent une femme dégoûtée d'un même mari, de se ragoûter en se divertissant avec un autre homme. Je suis persuadé qu'un Sauvage souffriroit plûtôt la mutilation, que d'avoir caressé la femme de son voisin. Les Sauvagesses ne sont pas d'une chasteté moins austere. Je ne crois pas qu'en l'espace de cinquante ans, homme ou femme ait fait aucune tentative sur la couche d'autrui. Il est vrai que les *François* ne pouvant pas distinguer les femmes d'avec les filles, les pressent quelquefois lors qu'ils les trouvent seules à la Chasse dans le Bois, ou dans le tems qu'elles se promenent dans leur champ, mais celles qui sont mariées leur répondent en ces termes ; *L'ami qui est devant mes yeux m'empêche de te voir.*

Les Sauvages portent toûjours le nom de leur Mere. Je m'explique par un exemple : le Chef de la Nation des *Hurons*, qui s'appelle *Sastaretsi*, étant marié avec une fille d'une autre famille Hurone, dont il aura plusieurs enfans, le nom de ce Chef s'éteint par sa mort, parce que ses enfans ne s'appellent plus que du nom de leur Mere. Comment est-ce donc que ce nom a subsisté depuis sept ou huit cens ans, & qu'il subsistera ? c'est que la sœur de ce *Sastaretsi* venant à se marier avec un autre Sauva-

ge, que nous appellerons *Adario*, les enfans qui proviendront de ce Mariage s'appelleront *Saſtaretſi*, qui eſt le nom de la femme, & non pas *Adario*, qui eſt celui du mari. Quand je leur ai demandé la raiſon de cette coûtume, ils m'ont répondu que les enfans ayant reçû l'ame de la part de leur pere, & le corps de la part de la mere, il étoit raiſonnable qu'ils perpetuaſſent le nom maternel. Je leur ai dit cent fois que Dieu ſeul eſt le Createur des ames, & qu'il étoit plus vrai-ſemblable de croire que c'étoit parce qu'ils étoient aſſurez de la mere & non pas du pere, mais ils prétendent déciſivement que cette raiſon eſt abſurde, ſans en apporter aucune preuve.

Lors qu'une femme a perdu ſon mari & qu'il a d'autres freres qui ne ſont pas encore mariez, l'un d'eux épouſe la Veuve ſix mois aprés. Ils en agiſſent de même avec les ſœurs de leur femme, laquelle venant à mourir, l'une de ces ſœurs remplit ordinairement ſa place; mais il faut remarquer que cela ne s'obſerve qu'entre des Sauvages qui ſe piquent d'une plus grande ſageſſe que les autres. Il y a des Sauvages qui obſervent le Celibat juſqu'à la mort, & qui ne vont jamais à la guerre, ni à la chaſſe, parce qu'ils ſont ou lunatiques, ou incommodez; quoi qu'il en ſoit, on a pour eux autant de conſideration que pour les plus ſains & les plus braves du Païs, & ſi l'on en fait quelques railleries, ce n'eſt jamais en leur preſence. L'on trouve parmi les *Ilinois* quantité d'*Her*-

maphrodites ; ils portent l'habit de femme, mais ils font indifferemment uſage des deux Sexes. Ces *Ilinois* ont un malheureux penchant pour la Sodomie, auſſi-bien que les autres Sauvages qui habitent aux environs du Fleuve de *Miſſiſipi*.

Voilà tout ce que je puis vous apprendre de plus particulier touchant le Mariage & les Amours de ces Ameriquains, qui bien loin de courir à toute bride & comme des chevaux échapez dans le païs de Venus, ce qu'on pouroit juſtement reprocher à nôtre Europe, vont toûjours bride en main, étant moderez dans le commerce des femmes, dont ils ne ſe ſervent que pour la propagation de leurs familles & pour conſerver leur ſanté.

Je vous ai fait remarquer que lors qu'une fille a eu des enfans, elle ne trouve jamais à ſe marier, mais je devois ajoûter que d'autres filles ne veulent point entendre parler de mari, par un principe de débauche. Celles-ci s'apellent *Ickoue ne Kiouſſa*, c'eſt-à-dire, *femme de Chaſſe*, parce qu'elles ſe divertiſſent ordinairement avec des Chaſſeurs; alléguant pour raiſon qu'elles ſe ſentent trop indifferentes pour s'engager dans le lien conjugal, trop négligentes pour élever des enfans, & trop impatientes pour paſſer tout l'Hiver dans le Village; & voilà comment elles colorent leurs déréglemens, Leurs parens n'oſeroient s'ingerer de leur reprocher leur mauvaiſe conduite; au contraire, ils paroiſſent l'approuver, en diſant, comme je

crois vous l'avoir déja marqué, que leurs filles ſont maîtreſſes de leurs corps, qu'elles diſpoſent de leurs perſonnes, & qu'il leur eſt permis de faire tout ce qu'elles jugent à propos. Au reſte, les enfans de ces publiques ſont réputez légitimes, joüiſſant de tous les privileges des enfans de familles, avec cette difference, que les Chefs de Guerre ou de Conſeil ne voudroient jamais les accepter pour Gendres, & qu'ils ne pourroient entrer non plus dans certaines familles anciennes, quoique d'ailleurs elles ne jouiſſent d'aucun droit ni d'aucune prééminence qui leur ſoit particuliere. Les Jeſuites font tous leurs efforts pour arrêter le deſordre de ces filles débauchées, ils ne ceſſent de prêcher aux parens que leur indulgence eſt fort deſagreable au Grand Eſprit, & qu'ils répondront devant Dieu du peu de ſoin qu'ils prennent de faire vivre leurs enfans dans la continence & dans la chaſteté, qu'il y a des feux allumez dans l'autre monde pour les tourmenter éternellement, s'ils ne ſont pas plus ſoigneux de corriger le vice.

Les hommes répondent, *cela eſt admirable*, & les femmes ont coûtume de dire aux bons Peres, en ſe mocquant, que ſi leur menace eſt bien fondée, il faut que les Montagnes de cét autre monde ſoient formées de la cendre des ames.

Maladies & Remedes des Sauvages.

LEs Sauvages ſont robuſtes & vigoureux, d'un temperament ſanguin, & d'une admirable complexion. Ils ne connoiſſent point ce grand nombre de Maladies dont les Européens ſont accablez, comme *Goutte*, *Gravelle*, *Hidropiſie*, &c. Ils ſont d'une ſanté inalterable, quoi qu'ils ne prennent aucune précaution pour la conſerver, & quoi qu'ils devroient ce ſemble l'affoiblir par les exercices violents de la Danſe, de la Chaſſe, & des Courſes de Guerre, où ils paſſent dans un même jour du chaud au froid, & du froid au chaud, ce qui ſeroit en Europe une cauſe de maladie mortelle. Il eſt vrai pourtant que quelquefois ils attrapent de bonnes Pleureſies, mais cela eſt auſſi rare qu'il eſt peu ordinaire qu'ils en gueriſſent lors qu'ils en ſont attaquez, car c'eſt l'unique maladie contre laquelle tous leurs remedes ſont inutils. La *petite Verole* eſt auſſi ordinaire au Nord du *Canada*, que la *groſſe* l'eſt vers le Midi. La premiere de ces deux maladies eſt trés-dangereuſe en Hiver, par la difficulté de la tranſpiration. Cependant, quoi qu'elle ſoit mortelle, les Sauvages en font ſi peu de cas, qu'ils ſe promenent dans le Village de Cabane en Cabane s'ils en ont la force, ſinon ils s'y font porter par leurs eſclaves. La maladie Venerienne eſt tout-à-fait commune du côté des *Ilinois* & du

ſouviens qu'étant avec les *Akanſas* que je rencontrai ſur ce grand Fleuve à la ſortie de la Riviere des *Miſſouris*, (comme je vous l'ai marqué dans ma ſeiziéme Lettre,) je vis un Sauvage qui s'étant dépoüillé devant moi me fit voir une partie de ſon corps tombant en pourriture; il faiſoit boüillir des racines, & lui ayant demandé à quel uſage, il me répondit par interpréte, qu'il eſperoit bien être gueri au bout d'un mois en bûvant le ſuc de ces mêmes racines & en prenant inceſſamment de bons boüillons de viande & de poiſſon.

L'eau de vie fait un terrible ravage chez les Peuples du *Canada*, car le nombre de ceux qui en boivent eſt incomparablement plus grand que le nombre de ceux qui ont la force de s'en abſtenir. Cette boiſſon qui eſt meurtriere d'elle-même, & que l'on ne porte pas en ce Païs-là ſans l'avoir mixtionnée, les conſume ſi fort qu'il faut en avoir vû les funeſtes effets pour les croire. Elle leur éteint la chaleur naturelle & les fait preſque tous tomber dans cette langueur qu'on appelle conſomption. Vous les voyez pâles, livides & affreux comme des Squelettes. Leurs Feſtins qui ſont de copieux repas où l'on ſe fait un merite de ne rien laiſſer, leur ruïne abſolument l'eſtomach. Ils prétendent qu'en bûvant beaucoup d'eaux ou de boüillons, la digeſtion ſe fait plus aiſément chez eux que chez nos autres Européens, qui chargeons nôtre eſtomach de vin & d'autres liqueurs qui nous produiſent des cruditez. Les Sauvages ne s'éton-

nent pas de leurs maladies. Ils craignent beaucoup moins la mort que la douleur du mal & sa durée. Lors qu'ils sont malades ils ne prennent que des boüillons, mangent peu, & lors qu'ils sont assez heureux que de pouvoir dormir ils se croyent sauvez. Ils m'ont dit vingt fois que le sommeil & les sueurs étoient capables de guerir l'homme du monde le plus accablé d'infirmitez. Quand ils sont si fort affoiblis qu'ils ne peuvent sortir du lit, leurs parens viennent danser & se réjoüir devant eux, pour les divertir. Au reste, ils ne manquent jamais d'être visitez par les *Jongleurs*, dont il est bon de dire ici deux mots en passant.

Un *Jongleur* est un espece de Medecin, ou pour mieux dire de Charlatan, qui s'étant gueri d'une maladie dangereuse, est assez fou pour s'imaginer qu'il est immortel, & qu'il a la vertu de pouvoir guerir toutes sortes de maux en parlant aux bons & aux mauvais *Esprits.* Or quoi que tout le monde se raille de ces *Jongleurs* en leur absence, & qu'on les regarde comme des fous qui ont perdu le bon sens par quelque violente maladie, on ne laisse pas de les laisser approcher des malades, soit pour les divertir par leurs contes, ou pour les voir réver, sauter, crier, hurler, & faire des grimaces & des contorsions, comme s'ils étoient possedez, & tout ce tintamare se termine par demander un Festin de Cerf ou de grosses Truites pour la Compagnie, qui a le plaisir de la bonne chere & du divertissement.

Ce *Jongleur* vient voir le Malade, l'examine fort ſoigneuſement, en diſant, ſi le méchant Eſprit eſt ici nous le ferons bien vîte déloger : Aprés quoi il ſe retire ſeul dans une petite Tente faite exprés, où il chante & danſe, hurlant comme un *Loup-garou*, (ce qui a donné lieu aux Jeſuites de dire que le *Diable* parle avec eux.) Aprés qu'il a fini ſa charlatanerie, il vient ſuçer le Malade en quelque partie du corps, & il lui dit en tirant quelques oſſelets de ſa bouche, » que ces mêmes oſſelets ſont ſortis de ſon corps, qu'il prenne courage, puiſque ſa maladie eſt une bagatelle, & qu'afin d'être plûtôt gueri il eſt expédient qu'il envoye ſes eſclaves, & ceux de ſes Parens à la Chaſſe aux Elans, aux Cerfs, &c. pour manger de ces ſortes de viandes, dont ſa gueriſon dépend abſolument. «

Ces mêmes *Jongleurs* leur apportent ordinairement certains jus de Plantes ou de Simples, qui ſont des eſpeces de Purgations, qu'on appelle *Maskikik*; mais les Malades les gardent par complaiſance plûtôt que de les boire, parce qu'ils croyent que les Purgatifs échauffent la maſſe du ſang, & qu'ils affoibliſſent les veines & les arteres, par leurs violentes ſecouſſes ; ils ſe contentent de ſe faire bien ſuër, prendre des boüillons, de ſe tenir bien chaudement, de dormir s'ils le peuvent, & de boire de l'eau du Lac ou de la Fontaine, auſſi-bien durant l'accés des fiévres que dans les autres maux.

Ils ne peuvent comprendre comment nous

ſommes aſſez fous pour nous ſervir de vomitifs ; car toutes les fois qu'ils voyent des François qui uſent de ces remedes violents ; ils ne ſçauroient s'empêcher de dire que nous avallons un *Iroquois*. Ils prétendent que cette ſorte de remede ébranle toute ſa machine, & qu'il fait faire des efforts terribles à toutes les parties internes ; mais ils ſont encore plus ſurpris de la ſaignée, parce que, diſent-ils, le ſang étant la méche de la vie, il ſeroit plus avantageux d'en remettre dans les vaiſſeaux que de l'en faire ſortir, puiſque la vie ſe diſſipe quand on en ôte le principe & la cauſe, d'où il ſuit neceſſairement qu'en perdant le ſang la Nature n'agit plus qu'avec lenteur & foibleſſe, que les entrailles s'échauffent, que toutes les parties ſe deſſechent, ce qui donne lieu à toutes les maladies dont les Européens ſont accablez.

Les Sauvages ne paſſent jamais huit jours ſans ſuër, ſoit qu'ils ſoient malades, ou qu'ils ſe portent bien, avec cette difference que quand ils joüiſſent d'une ſanté parfaite, ils vont ſe jetter l'Eté dans la Riviere encore tous humide de ſueur, & l'Hyver dans la nége : au lieu que lors qu'ils ſont incommodez, ils rentrent chaudement dans leur lit. Cinq ou ſix Sauvages ſuënt aiſément dans un lieu deſtiné à cet uſage, lequel endroit eſt un eſpece de four couvert de nattes & de peaux, &c. On y met au centre une écuelle pleine d'eau de vie brûlante, ou de groſſes pierres enflammées, ce qui cauſe une ſi grande chaleur qu'en moins de rien on y ſuë

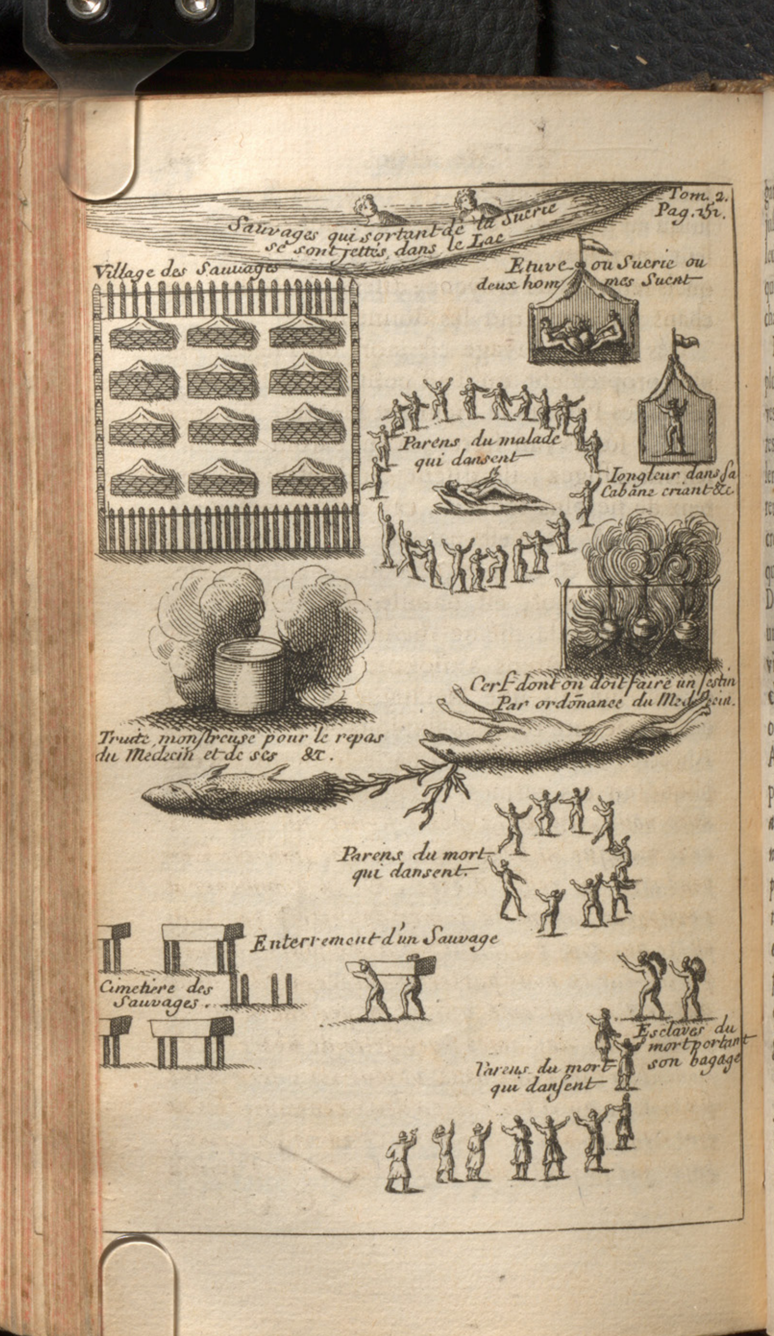
prodigieuſement. Au reſte, ils ne ſe ſervent jamais de bains chauds, non plus que de lavemens, à moins qu'ils ne ſe laiſſent perſuader par les Jeſuites, ou par nos Medecins, d'uſer de ces Remedes.

Un Sauvage me diſoit un jour de fort bon ſens que le bon air, les bonnes eaux & le contentement d'eſprit n'empêchoient pas à la verité que l'homme ne trouvât la fin de ſa vie, mais qu'au moins l'on ne pouvoit pas diſconvenir que cela ne contribuât beaucoup à leur faire paſſer cette même vie ſans reſſentir aucune incommodité. Il ſe moquoit en même tems de l'impatience des Européens, qui veulent être auſſi-tôt gueris que malades, prétendant que la crainte que nous avons de mourir lors que nous ſommes attaquez de la moindre fiévre, en redouble tellement les accez que cette peur nous tuë le plus ſouvent, au lieu que ſi nous traitions le mal de bagatelle, auſſi-bien que la mort, en gardant le lit avec bien du courage & de la patience, ſans violenter la Nature par la force de nos Remedes & de nos Drogues, cette bonne Mere ne manqueroit pas de nous ſoulager & de nous rétablir peu à peu.

Les Sauvages ne veulent jamais ſe ſervir de nos Chirurgiens, ni de nos Medecins. Ils ſoûtiennent que tout mélange de Drogues eſt un poiſon qui détruit la chaleur naturelle & qui conſume la poîtrine. Ils prétendent que les lavemens ne ſont ſalutaires qu'aux Européens, ils en prennent pourtant quelquefois lors que les

François ſe trouvent à leurs Villages. Ils croyent que la diette échauffe le ſang, & qu'il eſt trés dangereux de refuſer à ſon appetit ce qu'il demande, pourvû que les aliments ſoient de bon ſuc. Ils mangent les viandes un peu plus qu'à demi cuites, mais pour le poiſſon ils le veulent extraordinairement cuit. Ils ne mangent jamais de ſalade, prétendant que toute herbe cruë fait travailler l'eſtomac avec effort.

Il n'y a ni playe, ni diſlocation, qu'ils ne gueriſſent avec des Simples & des Herbes dont ils connoiſſent la proprieté; & ce qui eſt de ſingulier, c'eſt que la *cangréne* ne ſe met jamais à leurs bleſſures. Il ne faut pourtant pas attribuër cela à ces Herbes, ni à l'air du Païs, mais plûtôt à leur bonne complexion, parce que cette *cangréne*, malgré ces mêmes Remédes, s'introduit dans les playes des François, qui ſans contredit ſont plus difficiles à guerir que les Sauvages. Ces Peuples l'attribuënt au ſel que nous mangeons, s'imaginant qu'il eſt la cauſe de toutes nos maladies, parce qu'ils ne peuvent manger rien de ſalé ſans être malades à mourir, & ſans boire continuellement. Ils ne peuvent non plus ſe réſoudre à boire de l'eau à la glace, prétendant qu'elle affoiblit l'eſtomach & qu'elle retarde la digeſtion. Voilà le jugement bizarre qu'ils font de toutes choſes par l'entêtement qu'ils ont de leurs Coûtumes & de leurs maniéres. On a beau les aller voir lors qu'ils ſont à l'extrêmité pour les exhorter à ſe faire ſaigner, ou à prendre quelque pur-


Tom. 2.
Pag. 151.
Sauvages qui sortant de la Sucrie se sont jettés dans le Lac
Village des Sauvages
Etuve ou Sucrie ou deux hommes Sucnt
Parens du malade qui dansent
Iongleur dans sa Cabane criant &c.
Cerf dont on doit faire un festin Par ordonance du Medecin.
Truite monstreuse pour le repas du Medecin et de ses &c.
Parens du mort qui dansent.
Enterrement d'un Sauvage
Cimetiere des Sauvages.
Esclaves du mort portant son bagage
Parens du mort qui dansent

gation, ils répondent qu'ils ne souffrent pas jusqu'au point de pouvoir se résoudre d'avancer leur mort par les remedes des François, lesquels remedes ils croyent, disent-ils, aussi méchans que ceux qui les donnent.

Dés qu'un Sauvage est mort on l'habille le plus proprement qu'il est possible, & les esclaves de ses Parents le viennent pleurer. Ni meres, ni sœurs, ni freres, n'en paroissent nullement affligez, ils disent qu'il est bien-heureux de ne plus souffrir, car ces bonnes gens croyent, & ce n'est pas où ils se trompent, que la mort est un passage à une meilleure vie. Dés que le mort est habillé, on l'asseoit sur une natte de la même maniere que s'il étoit vivant; ses parens s'asseyant autour de lui, chacun lui fait une Harangue à son tour où on lui raconte tous ses Exploits & ceux de ses Ancêtres; l'Orateur qui parle le dernier s'explique en ces termes : *Un tel, te voilà assis avec nous, tu as la même figure que nous; il ne te manque ni bras, ni tête, ni jambes. Cependant, tu cesses d'être, & tu commence à t'évaporer comme la fumée de cette pipe. Qui est-ce qui nous parloit il y a deux jours, ce n'est pas toi, car tu nous parlerois encore, il faut donc que ce soit ton ame qui est à present dans le grand Païs des ames avec celle de nôtre Nation. Ton corps que nous voyons ici, sera dans six mois ce qu'il étoit il y a deux cens ans. Tu ne sens rien, tu ne connois rien, & tu ne vois rien, parce que tu n'est rien. Cependant, par l'amitié*

que nous portions à ton corps lors que l'esprit t'animoit, nous te donnons des marques de la vénération dûë à nos freres & à nos amis.

Dés que les Harangues sont finies, les parens sortent pour faire place aux parentes, qui lui font les mêmes complimens, ensuite on l'enferme vingt heures dans la *Cabane des Morts*, & pendant ce tems-là on fait des danses & des festins qui ne paroissent rien moins que lugubres. Les vingt heures étant expirés, ses esclaves le portent sur le dos jusqu'au lieu, où on le met sur des piquets de dix pieds de hauteur, enseveli dans un double cerceüil d'écorce, dans lequel on a eu la précaution de mettre ses armes, des pipes, du Tabac & du bled d'Inde. Pendant que ces esclaves portent le cadavre, les parens & les parentes dansent en l'accompagnant, & d'autres esclaves se chargent du bagage, dont les parens font present au mort, & le transportent sur son cerceüil. Les Sauvages de la *Riviere Longue* brûlent les corps, comme je l'ai dit ailleurs; & même ils les conservent dans des Canots jusqu'à ce qu'il y en ait un assez grand nombre pour les brûler tous ensemble, ce qui se fait hors du Village dans un lieu destiné pour cette ceremonie. Au reste, les Sauvages ne connoissent point de deüil, & ne parlent jamais des morts en particulier, c'est-à-dire, les nommant par leur nom; ils se moquent de nous, lors qu'ils nous entendent raconter le sort de nos Parens, de nos Rois & de nos Généraux, &c.

Dés qu'un Sauvage est mort, ses esclaves se marient avec d'autres femmes esclaves ; & ils font cabane ensemble étant alors libres ; c'est-à-dire, n'ayant plus de Maître à servir. Les enfans qui proviennent de ces Mariages sont adoptez & réputez enfans de la Nation, parce qu'ils sont nez dans le Village & dans le Païs, & qu'ils ne doivent pas, disent-ils, porter le malheur de leurs peres, ni venir au monde dans l'esclavage, puis qu'ils n'ont certainement contribué en rien à leur creation. Ces mêmes esclaves ont le soin d'aller tous les jours en reconnoissance de leur liberté au pied du cercceüil de leur Maître pour leur offrir quelque pipe de Tabac. Or puis que je suis sur le chapitre du Tabac, je vous dirai que les Sauvages fument presque tous, mais ils n'en prennent jamais ni en poudre, ni en *machicatoire*. Ils en sément & ils en receüillent en quantité, mais il est different de celui d'Europe, quoi que les premieres semences soient venuës de l'Amérique : Et comme il ne vaut presque rien, ils sont obligez d'acheter de celui du Bresil qu'ils mêlent avec une certaine feüille d'une odeur agréable, qu'on appelle *Sagakomi*.

Je n'ai plus rien à dire sur cette matiere, croyant vous avoir donné une connoissance suffisante de leurs Malades & de leurs Remedes, qui sont à mon gré aussi Sauvages qu'eux-mêmes : quoi qu'il en soit, ils ne meurent gueres que de pleuresies : pour les autres ma-

ladies, ils en réchapent avec le plus grand hazard du monde, car à la reserve du courage & de la patience qu'ils ont au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, ils font tout ce qu'il faut faire pour se crever, mangeant, bûvant avec de grosses fiévres, & fumant à la fin de l'accez de ce Tabac de Bresil, dont je vous ai parlé, qui sans contredit est le plus fort de tous ceux qui nous sont connus.

Les femmes sont sujettes là, comme ailleurs, aux indispositions naturelles dont même elles meurent quelquefois; il est vrai qu'elles ont un remede admirable contre les suites fâcheuses de cette incommodité, c'est un certain brûvage, mais qui ne peut operer, à moins qu'elles ne s'abstiennent de tout excez, à quoi elles se résolvent fort difficilement. Quelques Chirurgiens François m'ont assuré que les Européenes perdoient deux fois plus & beaucoup plus long-temps que les Sauvagesses, celles-ci n'étant incommodées tout au plus que deux jours. L'autre incommodité qu'elles ont assez souvent, est la trop grande quantité de lait, mais pour en être soulagées elles se font têter par de petits Chiens.

Ruisseau

Sauvage tuant un Castor auec le fusil

Castor qui coupe un arbre

Sauvage tuant un Castor auec l'Arc

Castor tirant un arbre a la nage

Cabane de Castor

Castor pris dans les filets

ETANG A CASTOR

trous a la glace

Sauvage harponant un Castor,

Chien etrangle un Castor

Castor tirant un arbre a la nage

Autre Chien qui etrangle un Castor

Castor allant travailler

Digue des Castors

Eau qui tombe par dessus la digue.

Chasse des Sauvages.

J'Ai parlé de la Chasse des *Orignaux* & de quelques autres Animaux de *Canada* dans ma dixiéme & onziéme Lettre, ce qui fait que je ne m'arrêterai proprement qu'à vous faire une description correcte de la Chasse des Castors qui sont des prétendus *Amphibies*, comme je vous l'ai marqué par ma seiziéme Lettre, en vous envoyant la figure de ces Animaux. Cependant, comme l'adresse & l'admirable instinct de ces bêtes sont quelque chose de surprenant; il est bon de vous faire sçavoir en quoi elles consistent, en vous envoyant le dessein des étangs qu'ils sçavent faire beaucoup plus artistement que les hommes.

Les Castors donnent à penser aux Sauvages de *Canada* sur la qualité de leur nature, disant qu'ils ont trop d'esprit, de capacité & de jugement, pour croire que leurs ames meurent avec le corps; ils ajoûtent que s'il leur étoit permis de raisonner sur les choses invisibles & qui ne tombent point sous le sens, ils oseroient soûtenir qu'elles sont immortelles comme les nôtres. Sans m'arrêter à cette opinion chimérique, il faut convenir qu'il y a une infinité d'hommes sur la terre, (sans prétendre parler des *Tartares*, des Païsans de *Moscovie* & *Norvegien*, ou de cent autres Peuples) qui n'ont pas la centiéme partie de l'entendement de ces Animaux.

Les Castors font paroître tant d'artifice dans leurs ouvrages, qu'on ne peut sans se faire violence l'attribuër au seul instinct, car il est permis de douter de certaines choses dont on n'aperçoit aucunement la cause, pourvû qu'elles n'ayent point d'enchaîneurs avec la Religion: Il en est qu'on voudroit avoir vû soi-même pour y ajoûter foi, tant elles sont éloignées du bon sens & de la raison. Quoi qu'il en soit, je me hazarde de vous écrire sur ce sujet plusieurs particularitez, qui pourront peut-être vous faire douter de la sincerité de ma narration. Je commencerai par vous assurer que ces Animaux font ensemble une societé de cent, qu'ils semblent se parler, & raisonner les uns avec les autres par de certains tons plaintifs non articulez. Les Sauvages disent qu'ils ont un jargon intelligible, par le moyen duquel ils se communiquent leurs sentimens & leurs pensées. Je n'ai jamais été témoin de ces sortes d'Assemblées, mais quantité de Sauvages & Coureurs de bois, gens dignes de foi, m'ont assuré qu'il n'y avoit rien de plus vrai; ils ajoûtoient que les Castors se consultent entr'eux touchant ce qu'ils doivent faire pour entretenir leurs Cabanes, leurs Digues & leurs Lacs, & pour tout ce qui regarde la conservation de leur République; ces bonnes gens vouloient me persuader que ces bêtes établissent des Sentinelles, pendant qu'elles travaillent à couper des arbres gros comme des barriques avec les dents aux environs de leurs petits Lacs, & que ces Sentinel-

les criant à l'approche des hommes ou des bêtes, tous les travailleurs ſe jettent à l'eau & ſe ſauvent en plongeant juſqu'à leurs Cabanes. J'avance ce fait ſur le rapport de mille perſonnes, qui n'ont aucun interêt de vouloir en impoſer par des fables; mais voici ce que j'ai obſervé moi-même ſur cette matiere au Païs de Chaſſe des *Outagamis*, dont j'ai parlé au commencement de ma ſeiziéme Lettre. Les Caſtors ſe trouvant dans une prairie traverſée de quelque ruiſſeau, ils ſe déterminent a faire des digues & des chauſſées leſquelles arrêtant le cours de l'eau, cauſe une inondation ſur toute cette prairie, qui ſe trouve avoir quelquefois deux lieuës de circonference. Cette digue eſt faite d'arbres qu'ils coupent avec leurs quatre groſſes dents inciſives, & qu'ils traînent enſuite à la nage. Ces bois étant au fond de cette prairie rangez de travers, ces Animaux ſe chargent d'herbes & de terre graſſe, qu'ils tranſportent ſur leur grande queuë & qu'ils jettent entre ces bois avec tant d'art & d'induſtrie, que les plus habiles Maçons auroient bien de la peine à faire des murailles à chaux & à ciment qui fuſſent plus fortes. On les entend durant la nuit travailler avec tant de vigueur & de diligence, qu'on croiroit que ce ſeroit des hommes, ſi on n'étoit pas aſſuré que ce ſont des Caſtors. Leurs queuës leur ſervent de *truelles*, leurs dents *de haches*, leurs pattes *de mains*, & leurs pieds *de rames*, enfin ils font des digues de quatre ou cinq cens pas de lon-

gueur, de vingt pieds de hauteur, & de sept ou huit d'épaisseur, en cinq ou six mois de tems, quoi qu'ils ne soient que cent travailleurs tout au plus. Il faut remarquer en passant que les Sauvages ne rompent jamais ces digues par scrupule de conscience, se contentant seulement d'y faire un trou, comme je l'expliquerai dans la suite. Outre le talent qu'ils ont de couper des arbres, celui de les faire tomber sur l'eau me paroît tout-à-fait surprenant, car il faut du jugement & de l'attention pour y réüssir, & sur tout, pour prendre au juste le tems que le vent peut les aider à rendre la chûte de ces arbres plus facile, & à les faire tomber sur leurs petits Lacs. Ce n'est pas le plus bel ouvrage de ces Animaux, celui de leurs Cabanes surpasse l'imagination; car enfin il faut qu'ils ayent l'adresse & la force de faire des trous au fond de l'eau pour y planter six pieux, qu'ils ont le soin de placer directement au milieu de l'étang; c'est sur ces six pieux qu'ils font cette petite maisonnette construite en forme de four, étant faite de terre grasse, d'herbe & de branches d'arbres, à trois étages, pour monter de l'un à l'autre quand les eaux croissent par les pluyes ou par les dégels. Les planchers sont de joncs, & chaque Castor a sa chambre à part. Ils entrent dans leur Cabane par dessous l'eau, où l'on voit un grand trou au premier plancher, environné de bois de tremble, coupé par morceaux pour les attirer plus facilement dans leurs cellules lors qu'ils ont envie de manger; car

comme c'eſt leur nourriture ordinaire, ils ont la précaution d'en faire toûjours de grands amas, & ſur tout durant l'Automne, prévoyant que les gelées doivent glacer les étangs, & les tenir enfermez deux ou trois mois dans leurs Cabanes.

Je n'aurois jamais fini ſi je me mettois à faire la deſcription des differens ouvrages de ces ingenieux Animaux, l'ordre établi dans leur petite Republique, & les précautions qu'ils prennent pour ſe mettre à l'abri de la pourſuite des autres Animaux; ce que je remarque, c'eſt que tous les autres qui ſont ſur la terre en ont d'autres à craindre, quelque forts, agiles ou vigoureux qu'ils puiſſent être; mais ceux dont je parle n'ont uniquement que les hommes à apprehender, car les Loups, les Renards, les Ours, &c. n'ont garde de s'ingerer de les aller attaquer dans leurs Cabanes, quand même ils auroient la faculté de plonger. Il eſt ſûr qu'ils n'y trouveroient pas leur compte, car les Caſtors s'en déferoient fort aiſément avec leurs dents inciſives & tranchantes: Il n'y a donc qu'à terre où ils pourroient être inſultez, & c'eſt ce qui fait auſſi que quoi qu'ils ne s'écartent jamais de vingt pas du bord de leur étang, ils ont des ſentinelles ſur les aîles (comme je l'ai déja dit) qui crient pour les avertir lors qu'ils entendent le moindre bruit.

Il ne me reſte qu'à expliquer la nature des Païs où ſe fait la Chaſſe des *Caſtors*, dont

quelques-uns ſont marquez ſur ma Carte ; il faut ſçavoir premierement qu'on ne ſçauroit marcher quatre ou cinq lieuës dans les bois de *Canada*, ſans trouver quelque petit Lac à Caſtor, tellement qu'on pourroit dire que tout ce vaſte Continent n'eſt qu'un Païs de *Chaſſe de Caſtor* ; mais ce n'eſt pas ce que j'entens. Ces lieux de Chaſſe dont je parle, ſont quantité de petits étangs remplis de ces Animaux, & dont la diſtance des uns aux autres eſt peu conſiderable ; Par exemple, celles du *Saguinan*, de *l'Ours qui dort*, de la *Riviere des Puants*, &c. ſont de vingt lieuës de longueur, & de maniere qu'en tout cét eſpace de terrain il ſe trouvera ſoixante petits Lacs de Caſtors, plus ou moins, où certain nombre de Sauvages pourront chaſſer durant l'Hiver. C'eſt ordinairement à la fin de l'Automne qu'ils partent de leurs Villages en Canot pour s'aller poſter en ces lieux de Chaſſe ; & comme ils les connoiſſent mieux que je ne connois les ruës de *Quebec*, ils conviennent entr'eux, chemin faiſant, du diſtrict de chaque famille ; deſorte qu'arrivant-là, ils ſe diviſent par *Tributs*. Chaque Chaſſeur établiſſant ſon domicile au centre du terrain de ſon diſtrict, comme vous le voyez marqué dans cette figure. Il y a huit ou dix Chaſſeurs en chaque Cabane, qui pour leur part ont quatre ou cinq étangs. Sur chaque étang il y a tout au moins une loge à Caſtors, & quelquefois deux ou trois. Ces Chaſſeurs s'oc-

cupent, dés qu'ils se sont cabanez, à faire des pieges à *Loutres*, à *Renards*, à *Ours*, à *Castors terriens* & à *Martres*, sur les bords de leurs étangs ; ensuite ils les vont regulierement visiter tous les jours ; mais sur tout ils aimeroient mieux mourir de faïm que de sortir des bornes qu'ils se sont prescrites pour aller piller les bêtes prises aux pieges de leurs Camarades. Ils font trés-bonne chere pendant le tems de cette Chasse qui dure quatre mois, trouvant plus qu'ils n'ont besoin, des *Truites*, des *Liévres*, des *Gelinotes de bois*, & des *Ours* en abondance, & quelquefois des *Cerfs* & des *Chevreüils*.

Les Castors se prennent rarement aux pieges, à moins que d'y mettre certain bois de tremble rouge * qu'ils aiment beaucoup, & qui ne se trouve pas facilement. On les prend l'Automne, en faisant un grand trou au pied de leur digue pour faire couler toute l'eau de l'étang, ensuite les Castors se trouvant à sec, les Sauvages les tuënt tous, à la reserve d'une douzaine de femelles & d'une demie douzaine de mâles, ensuite ils réparent avec beaucoup d'exactitude le trou qu'ils ont fait, & ils font ensorte que l'étang se remplit d'eau comme auparavant.

Pour ce qui est de la Chasse que l'on fait en Hiver lors que l'étang est glacé, ils font des trous aux environs de la loge des Castors, dans lesquels ils passent des rets de l'un à l'autre, & lors

* *Qui est une espece de Saule.*

qu'ils sont tendus comme il faut, ils découvrent à coups de hache la Cabane de ces pauvres animaux, qui se jettant à l'eau & venant prendre haleine à ces trous, ils s'enveloppent dans les filets ; il n'en échape pas un seul, mais comme les Sauvages ne veulent pas les détruire, ils rejettent dans les trous le même nombre de Castors mâles & femelles, comme je viens de vous dire qu'il se pratique dans les Chasses qu'ils font en Automne.

On peut les tuër aussi lors qu'ils nagent sur l'eau, ou quand ils viennent à terre couper des arbres, mais il faut être bien caché & ne pas se remuër, car au moindre bruit qu'ils entendent ils se jettent dans l'eau & plongent jusqu'à leurs Cabanes. Cette maniere de chasser est proprement celle des Voyageurs, qui se trouvant campez proche de quelque étang à Castors, tâchent d'en surprendre quelques-uns, en s'embusquant derriere quelque souche ou quelque gros arbre jusqu'à l'entrée de la nuit.

Les Sauvages prennent aussi d'autres animaux dans ces Pays de Chasse de Castors, en courant de côté & d'autre. J'ai dit qu'ils faisoient des trapes où les *Renards*, les *Loups*, les *Martres* & les *Loutres*, se font écraser dés qu'ils mordent à l'appas. J'ai expliqué la maniere dont on fait ces sortes de pieges dans ma Lettre onziéme. Ces machines ne different les unes des autres qu'en grandeur. Celles des Ours sont les plus fortes, mais ils ne s'y prennent que jusqu'au commencement de l'Hyver, car alors

ils cherchent de gros arbres qui ſoient creux à l'endroit des premieres branches pour s'y nicher. Pluſieurs perſonnes ont de la peine à croire que ces animaux puiſſent vivre trois mois dans ces priſons ſans autre nourriture que le ſuc de leurs pattes qu'ils léchent continuellement. C'eſt pourtant un fait inconteſtable, qui ne me paroît pas ſi difficile à croire que celui d'y pouvoir grimper, ſur tout dans le tems qu'ils ſont ſi gras, que deux Sauvages les conduiſent où ils veulent avec des gaules, ne pouvant preſque pas marcher. C'eſt ce que j'ai vû trois ou quatre fois pendant l'Hiver de 1687. & de 1688. lors que j'hivernai au *Fort ſaint Joſeph*, car les *Hurons* du parti de *Saentſouan* en amenerent quelques-uns qui ne firent aucune difficulté d'y entrer.

Les Sauvages font auſſi des trapes pour les *Caſtors terriens*, qui par la raiſon que j'ai cité dans ma ſeiziéme Lettre, ſe logent dans la terre comme les Renards, les Lapins & les Blereaux, & quoi qu'ils ſoient chaſſez & pourſuivis par les autres Caſtors, ils font cependant leurs trous aux environs des Etangs, des Ruiſſeaux ou des Rivieres. Ceux-ci ſe prennent aiſément à ces pieges, ſur tout lors qu'on y met la tête d'un Loutre pour ſervir d'appas. Il y a une ſi forte antipathie entre ces deux ſortes d'Animaux, qu'ils ſe font une guerre continuelle.

Les Sauvages m'ont raconté avoir vû quantité de Loutres raſſemblez vers le mois de Mai,

qui ayant l'audace d'aller attaquer les Castors jusques dans leurs Cabanes, se laissoient pourtant repousser & chasser de l'étang avec perte : & ils ajoûtoient qu'un Castor peut se défendre vigoureusement contre trois Loutres à coups de dents & de queuë. Au reste les Castors des étangs se prennent rarement aux trapes, à moins qu'on n'y mette pour servir d'appas de ce bois de tremble, dont je vous ai déja parlé. J'ai dit que les Sauvages visitent chaque jour leurs pieges, aportant dans leurs Cabanes la proye qu'ils y trouvent. Aussi-tôt les esclaves écorchent ces bêtes prises, puis ils en étendent les peaux à l'air ou à la gelée pour les faire secher; cela dure autant que la fin de la Chasse, qui finit par le grand dégel, auquel tems ils mettent leurs Pelleteries en paquets, les transportant ensuite jusqu'au lieu où ils ont laissé les Canots en arrivant dans ce Païs de Chasse,

Quoi que les Sauvages ayant beaucoup à craindre de leurs ennemis pendant qu'ils sont dispersez de côté & d'autre, occupant, comme j'ai dit, plus de vingt lieuës de terrain; ils n'ont presque jamais la précaution d'envoyer par tout des découvreurs, ce qui fait qu'ils sont trés-souvent surpris lors qu'ils y pensent le moins. Je pourrois citer ici vingt funestes courses des *Iroquois* dans les Païs de Chasse dont je parle, où ils ont égorgé quantité de nos Amis & Alliez. J'ai fait tout ce que j'ai pû pour faire entendre à ces derniers qu'ils man-

quoient d'esprit & de conduite en cette rencontre-là, puis qu'ils pouvoient facilement se mettre à l'abri de pareilles insultes, établissant des Cabanes où ils poseroient des Corps de Garde qui auroient l'œil au guet, pour découvrir les ennemis qui pouroient s'avancer aux environs de ces Païs de Chasses. Ils se contentent de répondre que cela est raisonnable, & qu'il est vrai qu'ils ne dorment point en sûreté. Enfin, ils s'imaginent que leurs ennemis étant occupez à chasser de leur côté, ils sont assez sots pour ne pas prendre aucune précaution. Cependant, je sçai que les *Iroquois* en usent tout autrement; ayant des Avant-gardes, & des batteurs d'estrade qui sont toûjours en mouvement, ce qui fait qu'on ne les trouble presque jamais dans leurs Chasses. Au reste, je ne crois pas devoir finir ce chapitre sans rapporter deux occasions où les *Iroquois* ont manqué leur coup en voulant surprendre leurs ennemis, quoi qu'ils ayent parfaitement bien reüssi dans plusieurs autres occasions.

L'année 1680. les *Oumamis* & les *Ilinois* étant à la Chasse prés de la Riviere des *Oumamis*, un parti de quatre cens *Iroquois* les ayant surpris, tuërent trente ou quarante Chasseurs, & firent trois cens prisonniers, y comprenant les femmes & les enfans. Ensuite aprés s'être un peu reposez, ils se préparoient à retourner chez eux à petites journées, ayant lieu de croire qu'ils auroient regagné leurs Villages avant que les *Ilinois* & les *Oumamis* eussent eu le

tems de ſe rallier & d'envoyer des Coureurs pour avertir ceux des deux Nations diſperſées qui chaſſoient en des endroits plus éloignez. Mais ils ſe tromperent ſi fort, que ces *Ilinois* & *Oumamis* s'étant ralliés au nombre de deux cens, réſolurent de perir plûtôt que de ſouffrir leurs gens être emmenez par les *Iroquois*. Cependant comme la partie n'étoit pas égale, il s'agiſſoit de trouver quelque bon expedient; en effet, aprés avoir bien reflechi ſur la maniere de les attaquer, ils conclurent qu'on devoit les ſuivre d'un peu loin juſqu'à ce qu'il commençât à pleuvoir. Leur projet réüſſit, & le Ciel ſembla leur favoriſer, car un jour que la pluye ne diſcontinua point depuis le matin juſqu'au ſoir, ils doublerent le pas dés que l'eau commença à tomber du Ciel, & paſſant à deux lieuës à côté de ces *Iroquois*, ils prirent le devant pour leur dreſſer une embuſcade au milieu d'une prairie, que ces derniers voulurent traverſer pour gagner un bois, où ils avoient deſſein de s'arrêter pour faire de grands feux. Les *Ilinois* & *Oumamis* étant couchez ſur le ventre dans des fougeres, attendirent que les *Iroquois* fuſſent au milieu d'eux pour décocher leurs fléches. Enſuite ils les attaquerent ſi vigoureuſement le caſſe-tête à la main, que ceux-cy ne pouvant ſe ſervir de leurs fuſils, les amorces étant moüillées, furent contraints de les jetter par terre pour ſe défendre avec les mêmes armes dont ils étoient attaquez; (j'entens avec leur caſſe-tête) mais comme j'ay


Lac des Outagamis
2 Pag. 167
Chasse de Castor près la Riviere des Outagamis aux environs du Petit Lac des Outagamis
H
I
F
L
E
M
N
D
X
C
A
B
hasse des Castors dont j'ay parlé en ma 16. lettre page
Iroquois surprenant les Chasseurs ennemis.
Chasseurs rassemblées venant à la rencontre
Sauvage surpris et fait prisonnier de guerre.
Sauvage surpris et tue en se deffendant.
E. Iroquois embusqué tirāt sur les Canots des ennemis
F. Iroquois tirant sur les Canots qui s'enfuient
H. Sauvages qui s'enfuient dans leurs Canots
I. Canots d'Ecorce
L. Sauvages qui s'enfuient
M. Fēmes qui s'enfuient portant leurs Enfans
X. Cabane de 10. Chasse.
N. Distric por 1. Cabane de 10. Chass.rs situee au milieu.
Etang ou petit Lac au milieu duquel les Castors batt.t leurs Caban.

dit ci-devant que les *Ilinois* sont une fois plus adroits & plus agiles que les *Iroquois* : ces derniers furent obligez de ceder aux premiers, se battant en retraite jusqu'à l'entrée de la nuit, aprés avoir perdu cent quatre-vingt Guerriers. Le Combat qui ne dura qu'une heure, eut duré toute la nuit, si les Vainqueurs n'eussent pas craint que leurs gens étant encore liez & demeurant derriere eux, ne fussent oposez à quelque surprise dans l'obscurité, tellement qu'aprés les avoir rejoints & s'être saisi de tous les fusils des fuyards dispersez deçà & delà, ils s'en retournerent en leur Païs, sans avoir voulu prendre un seul *Iroquois*, de peur de s'affoiblir.

La seconde affaire arriva trois ans aprés celle-ci, dans le Païs de Chasse des *Outagamis*, où je vous ai marqué dans ma seiziéme Lettre que le Chef de cette Nation me donna dix Guerriers pour m'accompagner à la *Riviere Longue*. Voici comment le coup se fit. Un Corps de mille *Iroquois* étant venu en Canot à la fin de l'Automne jusqu'à la Baye des *Missisagues*, dans le Lac des *Hurons*, sans être découvert, mit pied à terre en ce lieu-là ; & comme ils étoient nombreux, ils se mirent en marche, portant des filets pour pêcher dans les petits Lacs & Rivieres, en attendant la saison des glaces qui arriva peu de jours aprés. Dés qu'elles furent assez fortes pour passer dessus, ils continuerent leur route, côtoyant le grand Lac des *Hurons* jusqu'à cinq ou six lieuës au dessous du *Saut Sainte-Marie*,

où ils ne voulurent pas aller, craignant de trouver des Coureurs de bois dans le Fort des Jesuites. Ayant traversé la Baye ils jugerent à propos de faire de trés-petites journées, de peur d'être découverts ; & ils eurent la précaution de marcher tous de file sur la nége, afin que si par hazard on venoit à découvrir leurs pistes on crût qu'ils ne seroient que trente ou quarante tout au plus. Ils marcherent de cette maniere jusqu'au quinze ou vingtiéme de Février, sans qu'on les apperçût, mais malheureusement pour eux quatre Sauteurs les ayant vûs passer en si grand nombre sur un petit Lac, coururent à toute jambe au Païs de Chasse des *Outagamis* pour les en avertir, quoiqu'ils fussent en guerre avec eux. Cependant le dégel étant survenu contre l'attente de ces *Iroquois* qui contoient d'avoir encore une vingtaine de jours de gelée, selon la coûtume ordinaire de la saison, leur fit doubler le pas, cherchant les passages les plus étroits & les moins frequentez. Les *Outagamis* étoient fort embarassez du parti qu'ils avoient à prendre. Il est sûr qu'ils pouvoient ratraper leurs Villages en toute sureté, mais ils auroient été contraints d'abandonner leurs femmes & leurs enfans qui n'auroient pas eû la force de courir aussi vîte que les hommes. Enfin aprés avoir tenu Conseil entr'eux, ils résolurent de s'avancer jusqu'à un certain passage d'une demie lieuë de longueur, & de trente pas de largeur, entre deux petits Lacs, par où ils voyoient bien que les *Iroquois* devoient absolument

lument passer. Ces *Outagamis* n'étant que quatre cens jugerent à propos de se partager en deux Corps, c'est-à-dire que deux cens se tiendroient à un bout du passage, qu'ils fortifierent aussi-tôt de pieux dans une traverse de pieux d'un Lac à l'autre ; & que les deux cens qui restoient s'en iroient à un quart de lieuë à côté de l'autre bout du passage par lequel les *Iroquois* devoient entrer, afin qu'aprés avoir coupé chacun un pieu, ils accourussent diligemment pour le fermer, & qu'aussi-tôt que les *Iroquois* auroient enfilé le chemin, les découvreurs envoyez pour observer leur marche, viendroient promptement en donner avis, ce qui fut ponctuellement executé ; car dés que ce gros parti qui cherchoit les chemins les plus étroits fut entré dans celui-ci, les deux cens *Outagamis* qui étoient à un quart de lieuë à côté, accoururent de toute leur force, portant assez de pieux pour fermer ce petit espace de terrain borné par les deux petits Lacs ; desorte qu'ils eurent tout le tems de les planter & de les appuyer avec de la terre avant que les *Iroquois*, étonnez d'avoir trouvé le chemin fermé à l'autre bout, fussent revenus sur leurs pas, pour se voir renfermez entre deux barricades. Or quoique, comme je vous l'ai déja dit bien des fois, les Sauvages n'ayent jamais eû la témérité d'attaquer un reduit de cinquante pieux, ces *Iroquois* ne laisserent pas de vouloir essayer le coup ; ils vinrent en foule à toute jambe pour forcer la nouvelle Barricade, mais ils lâcherent pied dés la

premiere décharge que les *Outagamis* firent entre l'espace des pieux, car ils n'avoient pas eu le temps de les joindre comme il faut. Les *Iroquois* se voyant ainsi renfermez crûrent que le nombre des *Outagamis* étoit plus grand. Cependant il étoit question de sortir de cette prison: Or de se jetter à l'eau pour traverser l'un de ces Lacs il y alloit de la vie, outre qu'il falloit avoir bonne haleine & bon cœur, car le trajet étoit large & l'eau trés-froide, les glaces ne faisant que de se fondre: pendant ce tems-là les *Outagamis* fortifioient leurs barricades de mieux en mieux; envoyant des coureurs dispersez de distance à autre sur les rives de ces deux étangs pour assommer tous ceux qui voudroient aborder à la nage.

Malgré toutes ces précautions les *Iroquois* trouverent un expedient merveilleux qui fut de travailler à faire des radeaux avec les arbres dont ils étoient environnez; mais les coups de hache retentissant un peu trop fort, firent juger aux *Outagamis* du dessein qu'ils avoient, ce qui fut cause qu'ils firent des Canots de peau de Cerfs pour roder sur ces deux étangs durant la nuit. Ces radeaux furent faits en cinq ou six jours, pendant lequel tems les *Iroquois* pêcherent des Truites en quantité à la vûë des *Outagamis*, qui ne pouvoient l'empêcher. Il n'étoit plus question que de traverser l'un des Lacs, de se bien battre en abordant à terre, au cas que leur navigation secrete fut découverte. Pour mieux réüssir ils firent une feinte dont le succez eut été infailli-

ble, si le fond de ces Lacs n'eût pas été bourbeux. Car ayant sacrifié vers la minuit sur l'un des deux Lacs vingt esclaves qu'ils obligerent à pousser un radeau, ils se mirent en devoir de passer l'autre étang sur la même voiture, se servant de grandes perches ou lattes au lieu de rames; mais comme ces perches s'enfonçoient tellement dans la vase que nos navigateurs avoient beaucoup de peine à les retirer, cela les fit aller plus lentement; si-bien que les *Outagamis* qui d'abord avoient pris le change en s'attachant aux esclaves, eurent le tems de courir à l'autre Lac, où ils apperçûrent les *Iroquois*, éloignez du bord environ de la portée du mousquet. Dés que ceux-ci se trouverent à trois pieds d'eau ils s'y jetterent fusil bandé, essuyant les vigoureuses décharges des *Outagamis* qui n'étoient que trois cens, parce qu'ils avoient laissé cinquante hommes à chaque barricade. Ce fut un miracle que les *Iroquois* ne furent pas tous assommez en gagnant terre, car ils enfonçoient dans la vaze jusqu'au genoüil. Il est vrai que comme c'étoit pendant la nuit, tous les coups des *Outagamis* ne portoient pas; quoi qu'il en soit, il en demeura cinq cens sur l'eau, & le reste ayant pris terre malgré la resistance de l'ennemi, ces *Iroquois* débarquez attaquerent si vigoureusement les *Outagamis*, que si les cent hommes destinez à la garde des barricades n'étoient accourus promptement au bruit de la mousqueterie, les pauvres *Outagamis* étoient en risque de rester sur la place. Ils se battirent

jusqu'au jour pêle mêle d'une rage épouventable, dispercez deçà & delà dans le bois, les gens de même parti se tuant les uns les autres sans se connoître ; mais les *Iroquois*, qui jusques-là s'étoient obstinés à ne pas ceder le champ de bataille à cause de leurs blessez, & aussi parce qu'ils ne vouloient pas que les *Outagamis* profitassent de la chevelure de leurs morts, furent obligez de lâcher pied, sans être poursuivis, & ils s'enfuïrent à une demie lieuë, où ils se ralierent. J'ai sçû par divers *Iroquois* quelques années aprés ce Combat, que ceux qui restoient, vouloient recommencer un nouveau choc, mais comme la poudre leur manquoit, & que d'ailleurs ils étoient obligez de repasser sur les terres des *Sauteurs* pour s'en retourner à leurs Païs par le même chemin, ils changerent de résolution, en quoi ils eurent grand tort, car étant encore au nombre de trois cens, ils eussent infailliblement été les plus forts, les *Outagamis* étant plus foibles d'un tiers, & ayant perdu la moitié de leurs gens dans ce violent combat, joint que parmi les deux cens qui restoient, il y avoit trente blessez ; ceux-ci s'étant retranchez dans le même endroit où l'action s'étoit passée, donnerent leur premier soin à penser les blessez, tant ceux des *Iroquois* que les leurs, & aprés avoir pelé la tête de tous les morts ennemis, ils envoyerent des découvreurs pour observer la marche des *Iroquois*, ensuite ils retournerent chez eux sans rien craindre.

Arrivez à leurs Villages, ils débuterent par

une action de reconnoiſſance envers les quatre *Sauteurs* qui les avoient avertis de l'aproche des *Iroquois*, les proclamans grands Chefs de guerre, leur faiſant part de la moitié de leur Chaſſe qui ſe montoit à plus de 60000. écus, & prétendant que ces quatre *Sauvages* devoient heriter des Caſtors & des autres Pelleteries des *Outagamis* qui avoient peri dans le Combat : enfin aprés avoir fait à ces donneurs d'avis toute la bonne chere poſſible & tous les honneurs qu'ils ſont capables de rendre à la maniere du Païs, ils les renvoyerent en Canot au *Saut Sainte-Marie* par la *Baye des Puants* avec une eſcorte de cinquante Guerriers. Ceux-ci refuſerent en vain les preſens & le Cortege, parce que les deux Nations étoient en guerre ; on les força de les accepter, & c'eſt ce qui fut cauſe que la Paix ſe fit entr'elles au bout de quatre mois. En voila, ce me ſemble, aſſez pour vous faire concevoir les riſques que les Sauvages courent à la Chaſſe des *Caſtors* : cependant, quoique je ne faſſe que finir deux avantures de guerre, je ne laiſſerai pas de vous apprendre dans le chapitre ſuivant en quoi conſiſte leur art militaire, vous y verrez un détail qui pourra vous divertir & faire plaiſir à vos Amis.

Guerre des Sauvages.

LE *Sauvage* nommé le *Rat* dont je vous ai parlé si souvent, m'a dit plusieurs fois que la chose du monde qui embarassoit le plus son esprit, c'étoit de voir que les hommes fissent la guerre aux hommes. *Vois-tu*, disoit-il, *mon frere, nos Chiens s'accordent parfaitement bien avec ceux des* Iroquois, *& ceux des* Iroquois *avec ceux des* François. *Je ne sçache point que les animaux de la même espece se fassent la guerre à l'exemple des hommes qui paroissent moins naturels en cela que les bêtes. Pour moi je croi*, continuoit-il, *que si les animaux pouvoient penser, raisonner, & se communiquer leurs sentimens, il leur seroit facile de détruire tout le genre humain; car enfin si les Ours & les Loups étoient capables de former une Republique, qui les empêcheroit de s'attrouper dix ou douze mille & de venir fondre sur nous; aurions-nous en ce cas-là dequoi nous defendre? rien ne leur seroit plus aisé que d'escalader nos Villages pendant la nuit, renverser nos Cabanes & nous devorer. Pourrions-nous entreprendre une Chasse sans courir le danger d'être déchirez? nous serions réduits à vivre de glands, & de racines, privez d'armes & de vêtemens, & toûjours en risque de tomber entre les pattes de ces Animaux feroces; ne serions-nous pas obligez de ceder à leur force & à leur adresse? Concluons donc, mon cher frere, que la rai-*

ſon des hommes eſt le plus grand inſtrument de leur malheur, & que s'ils n'avoient point la faculté de penſer, de raiſonner & de parler, ils ne ſe feroient pas la guerre comme ils font ſans aucun égard à l'humanité & à la bonne foi.

Voila la morale d'un Sauvage, qui ſe mêle de Philoſopher ſur la coûtume de tuër les hommes avec juſtice & avec honneur. Les Jeſuïtes tâchent de détruire ce ſcrupule par leurs raiſons bonnes ou mauvaiſes, ce qu'ils font auſſi ſur pluſieurs autres matieres; les Sauvages les écoutent, mais ils leur avouënt franchement qu'ils ne les conçoivent pas.

Les Sauvages ſe font la guerre au ſujet de la Chaſſe ou du paſſage ſur leurs terres, parce que les limites ſont réglées. Chaque Nation connoît les bornes de ſon Païs. Mais ces Ameriquains ſont auſſi cruels envers leurs ennemis qu'ils ſont équitables envers leurs Alliez; car il ſe trouve parmi eux des Nations qui traitent leurs priſonniers de guerre avec la derniere inhumanité; Je vous la ferai mieux connoître dans la ſuite. Lorſque les Européans s'ingerent de reprocher à ces Sauvages leur ferocité, ils vous répondent froidement que la vie n'eſt rien, qu'on ne ſe vange pas de ſes ennemis en les égorgeant, mais en leur faiſant ſouffrir des tourmens longs, âpres & aigus; & que s'il n'y avoit que la mort à craindre dans la guerre, les femmes la feroient auſſi librement que les hommes. A l'âge de vingt ans ils commencent à endoſſer le harnois, & le quittent à leur cinquantiéme année. S'ils

portent les armes plûtôt ou plus tard ce n'eſt que pour marauder, mais ils ne ſont point compris dans le nombre des Guerriers.

Le fort des *Iroquois*, c'eſt de ſe battre dans une Forêt avec des armes à feu ; car ils tirent fort adroitement, outre qu'ils ſçavent trés-bien ménager leur avantage, ſe couvrant des arbres, derriere leſquels tiennent ferme ſans lâcher le pied aprés avoir fait leur décharge, quoique leurs ennemis ſoient quelquefois doublement ſuperieurs. Mais comme ils ſont plus grands & moins habiles que les Méridionaux, ils ſont moins propres à manier la maſſuë, à cauſe de cela ils ſont preſque toûjours défaits en pleine campagne où l'on ſe bat avec cet inſtrument, ce qui fait qu'ils évitent les prairies autant qu'il leur eſt poſſible.

Les Sauvages ne ſe font la guerre que par ſurpriſe, c'eſt-à-dire que ceux qui découvrent ſont preſque toûjours aſſurez de vaincre ; ayant à choiſir d'attaquer à la pointe du jour ou dans les défilez les plus dangereux.

Les Sauvages prennent toutes les précautions imaginables pour couvrir leur marche pendant le jour, envoyant des découvreurs de tous côtez, à moins que le Parti ne ſe ſente aſſez fort pour n'avoir rien à craindre ; car alors ils ſe contentent de marcher fort ſerrez. Mais autant ſe négligent-ils pendant la nuit, n'ayant ni Sentinelles ni Corps de Garde à l'entrée de leur Camp ; ils font la Chaſſe des Caſtors avec la même aſſurance & la même ſecu-

rité. M'étant informé de la raiſon de cette mauvaiſe diſcipline, l'on m'a aſſuré que ces Sauvages en uſoient ainſi par préſomption, comptant aſſez ſur la réputation de leur valeur, pour s'imaginer que leurs ennemis n'auront pas l'audace de les attaquer, & que lorſqu'ils envoyent à la découverte pendant le jour, c'eſt moins par la crainte qu'ils ont d'en être ſurpris, que par le deſir qu'ils ont de les ſurprendre.

Quantité de Nations Sauvages en *Canada*, tremblent au ſeul nom des *Iroquois*; car ceux-ci ſont braves, experts, entreprenans & capables de bien executer un projet. Il eſt vrai qu'ils ſont moins alertes que la plûpart de leurs ennemis, & moins adroits pour le combat de la maſſuë; c'eſt pour cela qu'ils ne forment jamais que des partis nombreux, & qu'ils marchent à plus petites journées que les autres Sauvages. Au reſte, vous avez dû voir à la Table des Nations de *Canada*, celles qui ſont belliqueuſes & celles qui ne ſont propres qu'à chaſſer.

Les Sauvages ont des talens merveilleux pour faire une guerre de ſurpriſe, car ils connoiſſent mieux la piſte des hommes ou des bêtes ſur l'herbe & ſur les feüilles, que les Européens ne le pourroient connoître ſur la nége ou ſur le ſable moüillé. Outre cela, ils diſtinguent facilement ſi ces traces ſont vieilles ou nouvelles; auſſi-bien que le nombre & l'eſpece qu'elles déſignent, & ils ſuivent ces veſtiges des jours entiers ſans prendre le change, c'eſt une verité

dont je ne ſçaurois douter aprés en avoir été tant de fois le témoin.

Les Guerriers n'entreprennent jamais rien ſans l'avis des *Anciens*, auſquels ils propoſent les deſſeins qu'ils ont de faire des parties : ces Vieillards s'aſſemblent alors, & ils déliberent ſur les propoſitions des *Guerriers*; enſuite l'Orateur ſortant de la Cabane du Conſeil, déclare tout haut ce que l'on a réſolu ſur les propoſitions, afin que tout le Village en ſoit informé.

Il faut remarquer que chaque Village a ſon grand *Chef de Guerre*, qui pour ſa valeur, ſa capacité & ſon experience, a été proclamé tel d'un conſentement unanime. Cependant ce titre ne lui donne aucun pouvoir ſur les *Guerriers*; ces ſortes de gens ne connoiſſant point ſa ſubordination Militaire non plus que la Civile. Cela eſt tellement vrai, que ſi ce *Grand Chef* s'aviſoit de commander quelque choſe au moindre homme de ſon parti, celui-ci qui ne ſera peut-être qu'un fat & qu'un malotru, eſt en droit de répondre nettement à cette figure de Capitaine qu'il ait à faire lui-même ce qu'il ordonne aux autres; mais le cas eſt ſi rare, que je ne ſçai ſi l'on en pourroit citer un exemple. Cette indépendance neanmoins ne cauſe aucun préjudice. Le *Grand Chef*, ſans être revêtu de pouvoir & d'autorité, ne laiſſe pas de trouver un parfait acquieſcement; car à peine il ouvre la bouche pour dire, je trouve à propos ceci ou cela, il faudroit détacher dix ou vingt hommes, &c. que la choſe eſt executée ſur le

champ, & ſans la moindre oppoſition. Outre ce *Grand Chef*, il y en a quelques autres, qui ont chacun certaine quantité de *Guerriers*, attachez à eux par conſideration & par amitié; tellement que ceux-ci ne ſont regardez comme *Chefs* que par les gens de leur Famille & de leur Parti.

Quand les *Anciens* trouvent à propos qu'un Parti de *Guerriers* ſe mettent en campagne, le *Grand Chef de Guerre* qui ſe trouve toûjours au *Conſeil*, a le privilége de ſe mettre à la tête, préférablement à tout autre, ou demeurer au Village ſi bon lui ſemble. S'il arrive qu'il veüille marcher, il fait crier dans toutes les ruës du Village par le *Crieur* de la Nation, qu'un tel jour il donne un feſtin de Guerre aux gens qui voudront bien s'y trouver. Alors ceux qui ont envie d'être du Parti, font porter leurs plats à la Cabane de ce *Grand Chef* au jour nommé, ne manquant pas de s'y trouver avant midi. L'Aſſemblée étant complette, le *Grand Chef* ſort dans la Place publique la maſſuë à la main, & ſuivi de ſes Guerriers qui s'aſſeyent autour de lui. Auſſi-tôt ſix Sauvages portant chacun une eſpece de timbale propre plûtôt au charivari qu'au ſon de la Guerre, viennent s'accroupir au pied d'un poteau planté au centre de ce grand Cercle; en même tems le *Grand Chef* regardant fixement le Soleil, (ce que toute ſa Troupe fait auſſi à ſon imitation) il harangue le *Grand Eſprit*, aprés-quoi l'on offre ordinairement un Sa-

crifice. Cette ceremonie achevée, il chante sa chanson de Guerre, pendant que les Timbaliers battent la mesure à leur maniere, & à la fin de chaque periode qui contient un de ses exploits, il donne un coup de massuë au poteau. Le *Grand Chef* ayant fini sa chanson, chaque *Guerrier* chante la sienne avec la même métode, pourvû cependant qu'il aït fait une campagne, autrement il est obligé de garder le silence. Ensuite la troupe rentre dans la Cabane du Chef où le repas se trouve préparé.

S'il arrive que le *Grand Chef* ne juge pas à propos de commander le parti, & qu'il veüille demeurer au Village; les Guerriers, qui ont dessein de marcher, choisissent un des petits Chefs dont je viens de parler. Celui-ci observe les mêmes ceremonies de Harangue, de Sacrifice, de Danses & du festin qui se continuë chaque jour jusqu'à celui du départ.

Parmi les Sauvages de *Canada*, quelques-uns de ces Partis font la moitié ou les trois quarts du chemin en Canot. Ce sont ceux qui habitent sur les rives des Lacs, aussi-bien que les *Iroquois*; ceux-ci ont cét avantage sur leurs ennemis qu'ils sont tous armez d'un bon fusil, au lieu que les autres ne portent cét instrument que pour la Chasse, il n'y a ordinairement que la moitié du Parti pendant le voyage qui en soit pourvû, ce qui fait que plus ils approchent du Païs de leurs ennemis, moins ils s'écartent pour chasser, sur tout avec les armes à feu dont le bruit les pourroit faire

découvrir. Dés qu'ils sont à trente ou quarante lieuës du danger, ils ne chassent plus, se contentant de porter chacun un petit sac de farine de bled d'Inde de la pesanteur de dix livres, laquelle ils mangent détrempée avec un peu d'eau sans être cuite, n'osant pas faire de feu.

Si ces Peuples qui font la guerre aux *Iroquois*, sont *Ilinois*, *Outagamis*, *Hurons*, ou *Sauteurs*, & que ces Partis veüillent faire un coup de main, ne fussent-ils que trente, ils n'hesitent pas à s'avancer jusqu'au pied du Village des ennemis, comptant sur la vîtesse de leurs jambes, en cas qu'ils fussent découverts. Cependant ils ont la précaution de marcher l'un aprés l'autre, & celui qui se trouve le dernier a l'adresse de répandre des feüilles pour couvrir la piste. Aprés avoir franchi ce pas perilleux, & lors qu'ils sont entrez dans les champs des *Iroquois*, ils courent toute la nuit, passant la journée couchez sur le ventre dans de petits Bois ou dans des broussailles, tous ensemble, ou dispersez. Vers le soir, ou si-tôt que le Soleil est couché, ils sortent de leur embuscade, attaquans tous ceux qu'ils rencontrent, sans distinction d'âge ni de sexe; la coûtume de ces Guerriers est de n'épargner ni les enfans ni les femmes. Lors qu'ils ont fini leur massacre, & qu'ils ont levé la chevelure des morts, ils ont encore la hardiesse de faire le cri lugubre. Appercevant de loin quelques *Iroquois*, ils s'efforcent de

leur faire entendre qu'on a tué quelques-uns de leurs gens, qu'ils viennent leur donner la ſepulture, que l'action s'eſt faite par un tel Chef, & par une telle Nation, aprés-quoi ils s'enfuyent tous le plus vîte qu'il leur eſt poſſible par des chemins differens, juſqu'à certains rendez-vous à trente ou quarante lieuës de-là, ſans être pourſuivis des *Iroquois*, qui ne ſe donnent pas cette peine, ſçachant bien qu'ils n'ont pas les jarets aſſez ſouples pour les pouvoir atteindre.

Si ces Partis ſont de deux ou trois cens hommes, ils ſe riſquent d'entrer adroitement la nuit dans le Village, faiſant eſcalader les paliſſades par un ou deux Guerriers pour ouvrir les portes en cas qu'elles ſoient fermées; mais il faut remarquer que les *Outaouas*, auſſi-bien que les autres Sauvages, qui n'ont ni tant de cœur ni tant d'agileté, ſe contentent de chercher les *Iroquois* dans leur Païs de Chaſſe ou de Pêche, n'oſant approcher de leurs Villages qu'à la diſtance de quarante lieuës, à moins qu'ils ne ſoient aſſurez d'un azile en cas qu'ils ſoient découverts ou pourſuivis; ces lieux de refuge ne peuvent être que de petits Forts gardez par les François.

Les Sauvages ne font jamais de priſonniers aux portes des Villages de leurs ennemis, à cauſe de la diligence qu'ils ſont obligez de faire, courant jour & nuit pour ſe ſauver. C'eſt ordinairement dans les Païs de Chaſſe, de Pêche, & en d'autres lieux où l'avantage

de la ſurpriſe leur donne celui de la Victoire, qu'ils ſe ſaiſiſſent de leurs ennemis ; alors le Parti le plus foible, aprés avoir bien combattu, étant obligé de ceder & de ſe battre en retraite ſans ordre ni diſcipline, & fuyant chacun de ſon côté, il ne ſe peut faire que les Vainqueurs ne faſſent des priſonniers. Il y a des Sauvages aſſez forts & aſſez adroits pour terraſſer un homme & le lier dans un moment. Mais il s'en trouve parmi les Vaincus qui aiment mieux ſe tuër que de ſe laiſſer prendre ; & d'autres, qu'on eſt contraint de bleſſer pour en venir à bout. Dés qu'un Sauvage eſt lié, il chante ſa chanſon de mort, de la maniere que je l'ai exprimé dans ma vingt-troiſiéme Lettre. Les *Iroquois* qui ont le malheur d'être pris, n'ont qu'à ſe préparer à des tourmens affreux s'ils tombent entre les mains des *Oumamis*, des *Outaouas*, des *Algonkins*, & des Sauvages de l'*Acadie* ; car ces Peuples ſont extrêmement cruels envers leurs captifs ; le moindre ſupplice qu'ils leur font ſouffrir, c'eſt d'obliger ces miſerables à mettre le doigt dans le trou de la pipe du Victorieux lorſqu'il fume ; ce qui ſert d'amuſement à celui-ci pendant le voyage. Les autres Nations en uſent avec beaucoup d'humanité. Ce n'eſt pas que depuis quelques années les François tâchent de leur perſuader de faire à leurs ennemis le même traitement qu'ils en reçoivent. L'on doit conclure de-là, qu'il faut faire une grande difference entre les divers

Peuples du *Canada*, les uns ſont bons, les autres mauvais; les uns belliqueux, les autres lâches; les uns agiles, & les autres lourds & peſants; en un mot, il en eſt de cette partie de l'Amerique comme de nôtre Europe, où chaque Nation ne ſe reſſemble pas dans le bien & dans le mal: Tellement que les *Iroquois*, & ceux que je viens de nommer avec eux, brûlent la plûpart de leurs captifs, pendant que les autres ſe contentent de les retenir dans l'eſclavage ſans en faire mourir aucun. C'eſt des premiers dont je parlerai dans les trois articles ſuivans. Si-tôt qu'un Parti de ces Barbares approchent du Village, ils font autant de cris de mort, qu'ils ont perdu d'hommes, & lors qu'ils n'en ſont plus éloignez que de la portée d'un mouſquet, ils recommencent le chant funeſte, & le répétent autant de fois qu'ils ont tué d'ennemis. Alors la jeuneſſe au-deſſous de ſeize ans & au-deſſus de douze, ſe met en haye armée de bâtons pour en frapper les priſonniers; ce qu'ils executent de toute leur force, dés que les Guerriers ont fait leur entrée, portant au bout de leurs arcs les chevelures de ceux qu'ils ont tuez.

Le jour ſuivant les Anciens s'aſſemblent au Conſeil, dont la diſtribution des priſonniers qui ſont ordinairement preſentez aux femmes ou filles de qui les parens ont été tuez, ou à celles qui manquent d'eſclaves; le partage étant fait, trois ou quatre jeunes coquins de quinze ans les prennent & les conduiſent chez ces

[illegible]

[illegible] les uns [illegible] les autres [illegible] qui [illegible], & les autres lâches & [illegible]; en un mot, il en est de cette partie de l'Amérique comme de notre Europe, où chaque Nation ne se ressemble pas dans le bien & dans le mal. J'ajouterai que les femmes & ceux qui n'étoient de combat avec eux, ordonnent la plûpart de leurs captifs, pendant que les autres se contentent de les retenir dans l'esclavage sans en faire mourir aucun. C'est des premiers dont je parlerai dans les trois articles suivants. Sitôt qu'un Party de ces Guerriers approche du Village, ils font autant de cris de mort, qu'ils ont perdu d'hommes; & lorsqu'ils n'en sont plus éloignez que de la portée d'un mousquet, ils recommencent le même [illegible], & le répètent autant de fois qu'ils ont tué d'ennemis. Alors la jeunesse au-dessus de l'âge [illegible] de douze à [illegible] [illegible] de bâtons pour en frapper les prisonniers, ce qu'ils exécutent de toute leur force, dès que les Guerriers ont fait leur entrée, portant au bout de leurs arcs les chevelures de ceux qu'ils ont tuez.

Le jour suivant les Anciens s'assemblent au Conseil pour la distribution des prisonniers, qui sont ordinairement présentez aux femmes où il [illegible] les parens ont été tuez, ou à celles qui manquent d'esclaves, le partage étant [illegible] quatre femmes conjointement [illegible] & les conduisent chez eux.


Tom.2 Page 185.
Arc
Hache appellé petit Casse tete.
Massuë appellée casse tête
Fléche
Femme qui condamne à mort le prisonnier qu'on lui donne
Sauvage pris en guerre et brulé par ses ennemis
Femme qui donne la vie au prisonnier qu'on lui donne
Sauvage tué a coup de fusil
Village
Sauvage revenant de parti.
Bastonnade donné aux prisoniers qui sont condamné a mort.

femmes ou chez ces filles. Or si celle qui reçoit le sien veut qu'il meure, elle lui dit que son pere, son frere, son mari, &c. n'ayant point d'esclave pour le servir dans le *Païs des Morts*, il est necessaire qu'il parte incessamment : Tellement que s'il y a des preuves que ce miserable prisonnier ait tué des femmes ou des enfans durant sa vie, ces jeunes Bourreaux le menent au Bucher où ils lui font souffrir ces cruautez atroces, dont je vous ai parlé dans ma vingt-troisiéme Lettre, & souvent même quelque chose encore de plus horrible. Mais si l'infortuné captif peut vérifier qu'il n'a jamais tué que des hommes, ils se contentent de le fusiller. Si cette femme, ou fille, veut le sauver (ce qui arrive assez souvent) elle le prend par la main, & aprés l'avoir fait entrer dans sa Cabane elle coupe ses liens, lui faisant donner des hardes, des armes, & dequoi manger & fumer : Elle accompagne ordinairement cette honnêteté de ces paroles : *Je t'ai donné la vie, je t'ai délié, prends courage, sers-moi bien, n'ayes pas le cœur mauvais, & tu auras sujet de te consoler d'avoir perdu ton Païs & tes Parens.* Les femmes *Iroquoises* adoptent quelquefois les prisonniers qu'on leur donne pour s'en servir à leur gré, & alors ils sont regardez comme gens de la Nation. Quand aux femmes prisonnieres on les distribuë aux hommes, & ceux-ci leur accordent infailliblement la vie.

Il faut remarquer que les Sauvages de *Canada* n'échangent jamais leurs prisonniers. Dés

qu'ils ſont liez ils ſont conſiderez comme morts de leurs parens, auſſi-bien que de leur propre Nation, à moins qu'ils n'ayent été ſi fort bleſſez quand on les a pris, qu'il leur ait été impoſſible de ſe tuër eux-mêmes; en ce cas ils les reçoivent lors qu'ils peuvent ſe ſauver, au lieu que quand les autres reviendroient ils ſeroient méconnus même de leurs plus proches, & perſonne ne voudroit abſolument les recevoir. La maniere dont les Sauvages font la Guerre eſt ſi rude, qu'il faut avoir des corps de fer pour réſiſter aux fatigues qu'ils ſont obligez d'eſſuyer: Tellement que cela joint au peu de quartier qu'ils ſe font les uns aux autres, n'épargnant ordinairement ni femmes ni enfans, il ne faut pas s'étonner ſi le nombre de leurs Guerriers eſt ſi petit; à peine quelquefois s'en trouve-t'il mille dans une Nation.

Les Sauvages ont aſſez de peine à ſe réſoudre de déclarer la Guerre. Il faut qu'ils tiennent bien des Conſeils, & qu'ils ſoient trés-aſſurez des Nations voiſines dont ils demandent l'Alliance ou la Neutralité. Outre cela ils veulent connoître à fonds les intentions de celles qui ſont les plus éloignées, afin de prendre des meſures juſtes, examinant ſerieuſement les ſuites, & tâchant de prévoir tous les accidens qui pourroient ſurvenir. Ils ont la précaution d'envoyer chez les Peuples avec leſquels ils veulent s'allier, pour ſçavoir adroitement ſi les *Anciens* ont d'aſſez bonnes têtes pour gouverner & conſeiller judicieuſement & à propos leurs *Guerriers*, dont ils

veulent connoître le nombre, aussi-bien que la valeur & l'experience. Aprés cela ils considerent les moyens de faire leur commerce de Pelleteries avec les François sans desavantage, & ceux de pouvoir chasser les Castors durant l'Hiver sans courir aucun danger. Ils proposent sur tout à leurs Alliez de ne finir point la guerre qu'aprés avoir totalement détruit leurs ennemis, ou les avoir obligez d'abandonner leur Païs. Tel fut l'engagement du *Rat* avec Mr. de *Denonville*, comme je l'ai dit ci-devant.

La maniere dont les Sauvages se déclarent la guerre, c'est en renvoyant un esclave de la Nation avec laquelle ils veulent se broüiller; & lui recommandant de porter au Village de ses gens une hache, dont le manche est peint de rouge & de noir. Quelquefois ils en renvoyent trois ou quatre, ausquels ils font promettre avant de partir qu'ils ne porteront point les armes contre eux, ce que ceux-ci observent ordinairement sur leur parole.

Il ne me reste plus qu'à vous dire comment ils font la Paix. Il faut sçavoir que ce n'est jamais qu'aprés une longue guerre que les Sauvages tâchent d'entrer en accommodement. Mais lors qu'ils connoissent qu'il est de leur interêt d'en venir-là, ils détachent cinq, dix, quinze ou vingt *Guerriers*, plus ou moins, pour aller faire des propositions à leurs ennemis: quelquefois ces Envoyez vont par terre, & quelquefois en Canot, portant toûjours le grand *Calumet de Paix* à la main, à peu prés comme un Cornete porte son

étendard. Je vous ai dit en ma ſeptiéme Lettre la veneration que tous les Sauvages de *Canada* ont pour cette fameuſe Pipe ; il n'y a point d'exemple qu'ils en ayent jamais violé les droits Sacrez avant l'Ambaſſade du *Chevalier Do* ; en revanche de l'affaire du *Rat*, comme il eſt expliqué dans ma dix-ſeptiéme Lettre. Dés que ces Envoyez par terre arrivent à la portée du mouſquet du Village, quelques jeunes gens en ſortent & ſe placent en figure ovale. Auſſi-tôt celui qui porte ce grand *Signe de Paix* s'avance vers eux, chantant & danſant la danſe du Calumet ; ce qui ſe fait pendant que les Anciens tiennent conſeil. Si les Habitans du Village ne trouvent pas à propos d'accepter la Paix ; l'*Orateur* vient haranguer le porteur de Calumet, qui va rejoindre ſes Compagnons : On régale cette bande pacifique de preſens, qui conſiſtent en tentes, bled, viande & poiſſon ; mais on lui ſignifie de ſe retirer dés le lendemain. Si au contraire les Anciens conſentent à la Paix, l'on va au devant de ceux qui la propoſent, on les fait tous entrer dans le Village & on les loge parfaitement bien, en les défrayant copieuſement pendant tout le tems de la Négociation. Ceux qui abordent par eau détachent un Canot pendant que les autres demeurent derriere, & dans le moment qu'il approche du Village on envoye un autre Canot au devant de lui pour le recevoir & pour le conduire à l'Habitation, où les Ceremonies que je viens de dire ſe font auſſi de la même maniere. Ce *grand Calumet* ſert auſſi à tous les Sauvages

terre, ſoit
la Chaſſe.

Sauvages.

de l'igno-
Sciences,
u'ils igno-
s ici join-
ſûr, car el-
t du com-
miſerables
xtravagan-
ent (telles
que voici,
it quelque
roit que ce
e peler des
auteur, à
'en retour-
eur de leur
ges avec du
ſe ou dans
dépeintes
demeurent
illé de ſon
is ſans que

aux allans
Les armes
la marque

Arme des Hurons

Arme des Outaouas. 5.^s Nations

Arme des Nadouessis appellés Scioux.

Arme des Ilinois

amis qui demandent passage, soit par terre, soit en Canot, pour aller à la guerre, ou à la Chasse.

Des Armoiries de quelques Nations Sauvages.

APrés tout ce que je vous ai dit de l'ignorance des Sauvages à l'égard des Sciences, vous ne trouverez pas étrange de ce qu'ils ignorent aussi celle du Blason. Les figures ici jointes vous paroîtront ridicules, j'en suis sûr, car elles le sont effectivement; mais au bout du compte il faut se contenter d'excuser ces miserables sans se mocquer de leur imagination extravagante. Il suffit que ces Armoiries leur servent (telles que vous les voyez) au seul usage que voici.

Lors qu'un parti de Sauvages a fait quelque coup sur les ennemis, en quelque endroit que ce puisse être, les vainqueurs ont le soin de peler des arbres jusqu'à cinq ou six pieds de hauteur, à tous les endroits où ils s'arrêtent en s'en retournant en leurs Païs; ensuite à l'honneur de leur Victoire ils y peignent certaines images avec du charbon pilé, & broyé dans la graisse ou dans l'huile. Ces marques que vous verrez dépeintes & expliquées au chapitre suivant, demeurent comme gravées sur cet arbre dépoüillé de son écorce, quelquefois dix ou douze ans sans que la pluye les puisse éfacer.

Ils font ceci pour faire connoître aux allans & aux venans l'exploit qu'ils ont fait. Les armes de la Nation, & même quelquefois la marque

particuliere du Chef du parti, y ſont peintes avec les couleurs, &c. dont je me ſuis aviſé de vous faire la deſcription.

Les cinq Nations *Outaouaſes* portent de *Sinople* à quatre Elans de *Sable* cantonnez, & regardant les quatre angles de l'ére au monceau de gravier en cœur.

Les *Ilinois* portent à la feüille de Heſtre, au papillon *d'argent*.

Les *Nadoueſſis*, ou *Sçioux*, portent à l'écureüil de *Gueule*, mordant une Citroüille *d'or*.

Les *Hurons* portent au Caſtor de *Sable*, accroupi ſur une Cabane *d'argent* au milieu d'un étang.

Les *Outagamis* portent à la prairie de *Sinople*, traverſé d'une Riviere ſerpentant en pal, à deux Renards de *Gueule* aux deux extrêmitez de la Riviere, chef & pointe.

Les *Pouteouatamis*, apellez *Puants*, portent au chien *d'argent*, dormant ſur une natte *d'or*. *Ceux-ci ſuivent moins les régles du Blaſon que les autres.*

Les *Oumamis* portent à l'Ours de *Sable*, déchirant de ſes deux pattes un arbre de *Sinople*, mouſſu & couché en face.

Les *Outchipoues*, apellez *Sauteurs*, portent à l'Aigle de *Sable*, perché ſur le ſommet d'un Rocher *d'argent*, & devorant un hibou de *Gueule*.


Arme des Outagamis appellées Renards
Arme des Outchipoues appellées Sauteurs
Arme des Oumamis
Arme des Pouteouatamis appellées Puants


Tome 2. Pag. 191.
A
B
C
D
E
F
G
H
I

Explication des Hiéroglphes ici dépeints vis-à-vis des Lettres A B C D E F G H I K. *Placées à côté de la* Colomne qui repreſente le pied d'un arbre ſuppoſé.

A Prendre le mot de Hiérogliphe en ſa ſignification naturelle, c'eſt uniquement la repreſentation des objets Sacrez & Divins, que nos idées ſe forment; cependant ſans avoir égard à l'origine de ce mot Grec, me ſervant du privilege d'une infinité d'Auteurs, j'apellerai ſymboles Hiérogliphes tout ce qui eſt dépeint à côté des Lettres ſuivantes.

A. Vis-à-vis de cette Lettre vous voyez les Armes de France, & une hache au deſſus. Or la hache eſt le ſymbole de la guerre parmi les Sauvages, comme le Calumet eſt celui de la Paix; ainſi cela ſignifie que les François ont levé la hache, c'eſt-à-dire qu'ils ont été à la guerre au nombre d'autant de dixaines d'hommes que vous voyez de marques aux environs, leſquelles étant au nombre de dix-huit font cent quatre-vingt guerriers François.

B. Vis-à-vis de cette Lettre vous voyez une montagne qui repreſente la ville de *Monreal* (ſelon les Sauvages) & l'Oiſeau partant du ſommet ſignifie le départ. Cette Lune ſur le dos du cerf ſignifie le tems du premier quartier de celle de Juillet, appellée la Lune au Cerf.

C. Vis-à-vis de cette Lettre vous découvrez

un Canot, qui ſignifie qu'on a voyagé par eau autant de journées que vous y voyez de Cabanes; c'eſt-à-dire vingt & un jour.

D. Vis-à-Vis de cette Lettre vous découvrez un pied, qui ſignifie qu'on a marché enſuite autant de jours que vous y voyez de Cabanes; c'eſt à dire ſept journées de guerriers, chacune valant cinq lieuës communes de France, ou de vingt au degré.

E. A côté de cette Lettre vous voyez une main & trois Cabanes, qui ſignifient qu'on eſt approché juſqu'à trois journées du Village des *Iroquois Tſonontouans*, dont les armes ſont la Cabane, avec les deux arbres panchez que vous découvrez. Enſuite le Soleil marque que c'eſt juſtement à l'Orient de ce Village qu'on a été. Car il faut remarquer que ſi l'on eût marché à l'Occident, les armes de ces Sauvages ſeroient placées à l'endroit où eſt la main, & la main ſeroit tournée & placée à l'endroit où ſont leſdites armes d'une Cabane & deux arbres.

F. A côté de cette Lettre vous voyez douze marques, qui ſignifient douze dixaines d'hommes, comme à la Lettre *A*. La Cabane avec ces deux arbres étant les armes des *Tſonontouans*, ſignifient que ce ſont des gens de cette Nation; & l'homme qui paroît couché marque qu'ils ont été ſurpris.

G. Vous voyez à côté de cette Lettre une Maſſuë & onze têtes, ce qui ſignifie qu'on a tué onze *Tſonontouans*, & les cinq hommes debout ſur cinq marques, ſignifient autant de dixianes

de

de prisonnies de guerre qu'on amene.

H. A côté de cette Lettre vous voyez dans un Arc neuf têtes, c'est-à-dire que neuf des agresseurs ou du parti vainqueur, que j'ai supposé être François, ont été tuez, & les douze marques qui paroissent au dessous, signifient un tel nombre de blessez.

I. A côté de cette Lettre vous voyez des fléches décochées en l'air, les unes deçà, les autres delà, qui signifient une bonne défense, ou une resistance vigoureuse de part & d'autre.

K. Vous voyez les fléches filant toutes d'un même côté; supposé que les vaincus l'ont été en fuyant, ou en se battant en retraite, en confusion & en desordre.

Tout ceci réduit en quatre mots, veut dire qu'180. François étant partis de *Monreal* au premier quartier de la Lune de Juillet, naviguerent vingt & un jour : ensuite aprés avoir fait trente-cinq lieuës à pied ils surprirent 120. *Tsonontouans* à l'Orient de leur Village, d'entre lesquels onze d'eux perdirent la vie, & cinquante furent pris, avec perte de la part des François de neuf hommes, & de douze blessez, le combat ayant été fort opiniâtré.

Nous conclurons delà vous & moi, que nous devons bien rendre graces à Dieu de nous avoir donné les moyens d'exprimer nos pensées & nos sentimens par le simple arrangement de vingt-trois Lettres, sur tout de pouvoir écrire au moins d'une minute un discours dont les Ameriquains ne sçauroient donner l'intelligence dans un heu-

re avec leurs impertinentes Hierogliphes ; le nombre qu'ils en ont, quoi qu'assez médiocre, est capable d'embarasser extrêmement l'esprit d'un Européen, ce qui fait que je me suis contenté d'aprendre les plus essentiels plûtôt par necessité que par curiosité. Je pourrois vous en envoyer d'autres aussi extravagans que celui-ci, mais comme ils ne vous seroient d'aucune utilité, je m'épargnerai la peine de les tracer sur le papier, en vous épargnant le tems de les examiner.

La maniere dont les Sauvages se régalent, & comment ils font cuire leur manger.

J'Avois oublié de dire quelque chose de la maniere dont les Sauvages se régalent, ce qui parmi eux n'est pas une chose de peu de conséquence, parce qu'il ne se fait rien d'éclatant qu'il ne commence ordinairement par un régal.

Quand quelqu'un des Sauvages veut régaler ses amis il les envoye inviter de bonne heure, à peu prés de la même maniere qu'il se pratique en France, personne ne s'excuse de s'y trouver, car se seroit faire un affront de refuser la personne qui invite ; d'où l'on voit souvent que tel sort d'un festin, qui du même pas rentre dans un autre.

Les conviez étans arrivez à la Cabane de celui qui régale, l'on met la chaudiere sur le feu, grande ou petite, selon le nombre des personnes qu'on doit traiter : Les viandes étant cuites & prêtes à servir on avertit tout le monde de s'apro-

cher, en leur disant *Saconcheta, Saconcheta,* c'est-à-dire, venez au festin, venez au festin. Aussi-tôt chacun s'avance, portant en sa main son *Ouragan* & sa *Micoine.* Un *Ouragan* est une espece d'écuelle faite d'écorce de Bouleau, semblable aux Gamelles de bois dont se servent les Matelots sur Mer pour manger leur souppe: La *Micoine* est une cueiller de bois faite avec un *Coutagan*, c'est-à-dire un coûteau crochu par le bout, dont se servent les Sauvages pour faire leurs ouvrages de bois. En entrant dans la Cabane chacun s'assied sur des nattes mises de côté & d'autre; les hommes prennent le haut bout, & les femmes avec les enfans se mettent plus bas, tout de suite. Le monde étant entré on prononce le mot du festin, aprés-quoi il n'est plus permis à personne d'y entrer, fusse même un des conviez, parce que l'on s'imagine que cela porteroit malheur, ou empêcheroit l'effet du festin, qui a toûjours sa fin bonne ou mauvaise. Les mots du festin sont *Néquarré*, c'est-à-dire la chaudiere est cuite. Ces paroles se prononcent à haute voye par le maître du festin, ou par une autre personne à qui il a donné ordre: Tout le monde répond tout haut *Ho*, & frappe du poing contre terre: puis il dit *Gagnénoyoury*, c'est-à-dire le Chien est cuit.

Il est à propos de remarquer que le chien passe chez les Sauvages pour une viande délicate, c'est le mets le plus délicieux que les Sauvages puissent servir. Il n'y a point de festin de consequence où le principal mets ne soit le Chien: Je ne sçai si

c'est un bon manger, mais les François qui se sont trouvez à ces sortes de régales avouent que cela n'est pas mauvais. Les Chiens sauvages ne ressemblent aux nôtres que par la facilité qu'ils ont d'apprendre la chasse du *Castor* & de l'*Orignal*, car il tient entierement de nos Renards, dont il a toute la ressemblance; & le froid extrême qu'il souffre jour & nuit, couchant en tout temps hors de sa Cabane aussi-bien l'Eté que l'Hiver, ne contribuë pas peu à leur rendre la chair tendre & délicate. Le Maître prononce donc tout haut *Gagnénoyoury*, il y a un Chien de cuit; ou bien *Sconontonyoury*, il y a un Orignal de cuit, car il nomme toutes les viandes que l'on fait cuire dans la chaudiere les unes aprés les autres; à chaque fois qui les nomme chacun répond *Ho*, & frappe du poing contre terre pour marquer leurs joyes & approuver l'excellence du festin. Aprés cela le chef de la Cabane prend les *Ouragans* d'un chacun, les remplit, avec une grande *Micoine*, des viandes cuites dans la chaudiere, & continuë à les remplir tant que ladite chaudiere soit vuide. Il faut aussi que chacun mange ce que l'on lui sert, car s'il ne le faisoit pas ce seroit faire honte à celui qui traite; Mais si absolument il ne pouvoit pas tout manger ce que l'on a servi, il est obligé de se racheter par quelque petit present qu'il fait au maître de la Cabane.

De quelque animal que ce fasse le festin, l'on presente toûjours la tête toute entiere au premier Capitaine, pour honorer sa vertu & son courage.

C'eſt auſſi la coûtume que celui qui régale ne mange point pendant tout le repas, mais pour entretenir la compagnie il chante ou conte quelqu'une de ces belles actions de guerres, ou de ſes ancêtres; aprés que tout eſt fait chacun ſe retire ſans boire, car on n'en preſente jamais à moins que l'on n'en demande, ce qui arrive fort rarement, parce que, comme je l'ai dit dans d'autres endroits, l'on n'y mange rien de trop ſallé, & qui excite à boire.

La nourriture ordinaire des Sauvages eſt le pain de bled d'Inde, & la *Sagamité* qui en eſt faite.

Chaque famille ſubſiſte de la Pêche, Chaſſe, & de ce qu'elle ſeme, ayant autant de terre qu'il leur eſt neceſſaire pour leur propre ſubſiſtance. Pour manger le bled d'Inde en pain, ils font un peu boüillir le grain dans l'eau; aprés-quoi ils l'eſſuyent & le font ſecher au Soleil, puis le broyent dans un grand mortier de bois, le pêtriſſant avec l'eau tiéde, & le font cuire ſous la cendre chaude, envelopé des feüilles du même bled; & faute de feüilles ils le lavent quand il eſt cuit. Ils mêlent ordinairement dans la pâte des fraiſes, framboiſes, meures ſauvages, bluets, & autres petits fruits ſecs & verds, pour lui donner goût, parce qu'il n'en a pas, & eſt fort fade de lui-même.

La *Sagamité*, qu'ils apellent *Otet*, eſt compoſée de bled d'Inde cru, mis en farine ſans en ſeparer ni la fleur ni le ſon, qu'ils font boüillir aſſez clair avec un peu de viande & de poiſſon, s'ils en ont. Pendant que la *Sagamité* cuit ils ont ſoin de la remuër ſouvent avec le *Stoca*, de peur qu'il

ne s'attache au fond de la chaudiere. La *Sagamité* est toute la nourriture des Sauvages, & est leur viande, leur pain, & leur tout, aprés-quoi il n'y a plus rien a attendre pour le repas.

Auparavant l'arrivée des François dans les païs Septentrionnaux, tous les meubles des Sauvages n'étoient que de bois d'écorce ou de pierre : Des pierres ils en faisoient des haches & des coûteaux, & du bois & de l'écorce toutes les autres ustencilles de ménage : Mais comme ils n'avoient pas encore l'usage des chaudieres avant l'arrivée des François, ils creusoient des troncs d'arbres en forme d'auge, où ils faisoient cuire, ou plûtôt mortifier leurs viandes en cette maniere : ils faisoient un grand feu, & mettoient dedans quantité de cailloux & de grés, qu'ils jettoient ensuite dans le tronc d'arbre creusé, rempli d'eau, dans lequel étoit la viande & le poisson qu'ils vouloient faire cuire.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

PETIT DICTIONAIRE DE LA LANGUE DES SAUVAGES.

J'Aurois bien pû vous envoyer un Dictionaire de tous les mots Sauvages, ſans en excepter aucun, avec pluſieurs phraſes curieuſes, mais cela ne vous eût été d'aucune utilité ; il ſuffit que vous voyez les plus ordinaires dont on ſe ſert à tout moment. Il y en a ſuffiſamment pour un homme qui voudroit paſſer en *Canada* ; car ſi pendant la traverſe il apprenoit tous ceux qui ſont ici, il pourroit parler & ſe faire entendre des Sauvages, aprés les avoir frequentez deux ou trois mois.

Il n'y a que deux Meres Langues en toute l'étenduë de *Canada*, que je renferme dans les bornes du Fleuve de *Miſſiſipi*, au delà duquel il y en a une infinité d'autres, que peu d'Européens ont pû apprendre juſqu'à preſent, à cauſe du peu d'habitude qu'ils ont eû avec les Sauvages qui y ſont ſituez.

Ces deux Meres langues ſont la *Hurone* &

l'*Algonkine*. La premiere se fait entendre des *Iroquois*, n'y ayant pas plus de difference entr'elles que du Normand au François. Il y a aussi des Sauvages qui habitent sur les Côtes de la *Nouvelle Yorc* qui ont le même langage, à quelque chose prés. Les *Andastoguerons*, les *Torontogueronons*, les *Errieronons*, & plusieurs autres Nations Sauvages que les *Iroquois* ont totalement détruites, parloient aussi la même langue, s'entendant parfaitement bien. La seconde langue est aussi estimée en ce Païs-là que le Grec & le Latin le sont en Europe, quoi qu'il semble que les *Algonkins*, dont elle est originaire, la deshonorent par le peu de gens qui restent de cette Nation, n'étant pas deux cens hommes tout au plus.

Il faut remarquer que toutes les langues de *Canada*, à la reserve de celles dont je viens de parler, ne different pas tant de l'*Algonkine*, que l'Italien de l'Espagnol, ce qui fait que tous les Guerriers & les Anciens de tant de peuples differens se piquent de la parler avec toute sorte de délicatesse. Elle est tellement necessaire pour voyager en ce Païs-là, qu'en quelque lieu où l'on puisse aller, on est assuré de se faire entendre à toutes sortes de Sauvages, soit à l'*Acadie*, à la *Baye de Hudson*, dans les Lacs, & même chez les *Iroquois*, parmi lesquels il s'en trouve quantité qui l'ont apprise par raison d'Etat, quoiqu'il se trouve plus de difference de celle-cy à la leur, que de la nuit au jour.

La langue *Algonkine* n'a ni tons ni accens, étant aussi facile à la prononcer qu'à l'écrire, &

n'ayant point de lettres inutiles dans les mots. Elle n'est pas abondante non plus que les autres langues Ameriquaines, car les Peuples de ce Continent n'ont la connoissance ni des Arts ni des Sciences : Ils ignorent les termes de ceremonies & de complimens, & quantité de Verbes dont les Européens se servent pour donner plus d'énergie à leurs discours : Ils ne sçavent parler que pour sçavoir vivre, n'ayant aucun mot d'inutile & de superflus. Au reste cette langue n'a ni *F*, ni *V*, consone.

J'ai mis à la fin quatre tems de l'Indicatif du Verbe *j'aime*. L'indicatif se forme de l'Infinitif, y ajoûtant la note personnelle *ni*, qui veut dire en abregé *moi* ou *je* ; tellement que *Sakia* signifie *aimer*, au lieu qu'ajoûtant cette note personnelle *ni* à l'Infinitif, on fait *ni sakia*, qui veut dire *j'aime*. Il en est ainsi de tous les autres Verbes.

Il est facile de conjuguer les Verbes de cette langue, dés qu'on sçait le present de l'Indicatif. On ajoûte à l'imparfait *Ban*, qui fait *Sakiaban*, c'est-à-dire, *j'aimois* ; au parfait on met *ki* aprés la note personnelle ; par exemple, *ni kisakia*, *j'ai aimé* ; & de même au futur un *ga*, par exemple, *ni gasakia*, ou *nin gasakia*, *j'aimerai*. On peut faire tous les autres tems d'un Verbe avec le present de l'Indicatif, comme par exemple, *j'aimerois*, *ningasakiaban*, *j'eusse aimé*, *ni kiosakiaban* ; en un mot, quand on sçait bien le present de l'Indicatif, & les particules qu'on doit ajoûter aux autres tems, on aprend cette langue

en trés-peu de tems. Pour ce qui est de l'imperatif, il se forme d'un *a* qu'on met à la tête de l'Infinitif; par exemple, *sakia* veut dire *aimer* : *Asakia*, veut dire *aime* ; & le plurier *aimons*, se fait en ajoûtant *ta* à la queuë de l'Infinitif, par exemple, *sakia*, c'est *aimer*, & *sakiata* veut dire *aimons*. Il ne nous manque plus que les Notes personnelles, c'est-à-dire ;

Je *ou* Moi,	*Nir*,	Vous,	*Kiraoua.*
Tu *ou* Toi,	*Kir*,	Vous & nous,	*Kiraoueint.*
Il *ou* Lui,	*Oüir*,	Ils *ou* eux,	*Ouiraoua.*
Nous,	*Niraoueint.*		

A.

ABandonner, délaisser, j'abandonne, *Packitan.*
Accourir, j'accours, *Pitchiba.*
Agréer, plaire, j'agrée, *Mirouérindan.*
Aider, assister, *Maouineoua.*
Aimer, cherir, *Sakia.*
Aiguille à coudre, *Chabounikan.*
Aller par terre, je vas, *Tija.*
Aller par eau, *Himisca.*
Appeller, nommer, *Tichinika.*
A present, *Nongom.*
Arriver, j'arrive, *Takouchin.*
Assez, c'est assez, *Mimilic.*
Avare, *Sasakissi.*
Aviron, *Appoué.*
Aujourd'hui, *Ningom.*

Avoir, *Tindala.*
Autrefois, *Piraouigo.*
Autre, *Coutac.*
Avoine, folle Avoine, inconnuë en Europe, *Malomin.*
Anglois, *Ouatſakamink dachirini.*
Admiration des Sauvages, c'eſt admirable, *Pilaoua*; en ce cas, c'eſt par dériſion.

B.

BArbe, *Miſchiton.*
Baril, *Aoyentagan.*
Bague, anneau, *Dibilinchibiſon.*
Balles, *Aloüin.*
Barbuë, Poiſſon, *Malemek.*
Batefeu, fuſil à faire du feu, *Scoutekan.*
Bas, chauſſes, *Mitas.*
Battre, je bats, *Packité.*
Brave, courageux Soldat, *Simaganis.*
Beau, *Olichichin.*
Beaucoup, *Nibila.*
Bien-tôt, *Kegatch.*
Bien, voilà qui eſt bien, *Oüeoüclim.*
Bien, & bien, & donc, *Achindach.*
Bois à brûler, *Mittik.*
Bled d'Inde, *Mitamin.*
Blanc, *Ouabi.*
Boire, je bois, *Minikoue.*
Bon, *Kouelatch.*
Borgne, *Paſkingoé.*
Bouclier, *Pakakoa.*
Boyau, *Olakich.*
Boüillon ou ſuc, *Oüabou.*

Bord, de l'autre bord, ou côté, *Gaamink.*
Boiteux, *Kakikaté.*
Bouteille, *Cichigoué.*
Brochet, *Kinongé.*
Boüillie, ou suc de farine de bled d'Inde, *Mitaminabou.*

C.

CAstor, animal, *Amik.*
Castor, sus, *Mappe.*
Capot, *Capotioüian.*
Canard, *Chichip.*
Castor, peau de Castor, *Apiminikoüe.*
Canot, *Chiman.*
Camarade, chez mon Camarade, *Nitché, Nitchikioüé.*
Cachete, en cachete, *Kimoutch.*
Cabane, *Oüikioüam.*
Capitaine, Chef, *Okima.*
C'en est fait, *Chayé.*
Cerf, *Micheoué.*
Cendre, poudre, poussiere, *Pingoé.*
Cela, *Manda.*
Celui-là, *Maba.*
Chauderon, *Akikons.*
Chaudiere, *Akik.*
Chevreüil, *Aoüackech.*
Chemise, *Papakiouian.*
Chasser, je chasse, *Kiousse.*
Chercher, je cherche, *Nantaouerima.*
Chemin, *Mickan.*
Chaud, *Akichatté.*
Cheveux, *Lissis.*

Chez moi, *Entayank.*
Chien, *Alim.*
Petit Chien, *Alimons.*
Chacun, *Pepegik.*
Changer, je change, *Miſcoutch.*
Ciel, terre d'enhaut, *Spiminkakouin.*
Corps, *Yao.*
Connoître, je connois, *Kikerima.*
Coucher, *Ouipema.*
Comment, *Tani.*
Couteau, *Mockoman.*
Couteau crochu, *Coutagan.*
Courage, j'ai courage, *Tagoüamiſſi.*
Couverture de laine blanche, *Ouabiouian.*
Combien, *Tantaſou* ou *Tanimilik.*
Courir, *Pitchibat.*
Cul, *Miskoaſab.*
Culotes, circonlocution, ce qui cache le Cul, *Kipokitie Koaſab.*
Champs enſemencez, *Kittegamink.*
Chanter, *Chichin.*
Conſtruire Vaiſſeaux ou Canots, *Chimanike.*
C *, *Maskimout.*
Croire, *Tikerima.*
Cueiller, *Mickouan.*

D.

DAnſer, je danſe, *Nimi.*
Danſe des Sauvages au ſon des Calebaſſes, *Chichikoue.*
Darder, je darde, terme uſité pour dire, &c. *Patchipaoua.*
D'abord, *Ouibatch.*

Déliberer, résoudre, je détermine, *Tibelindan.*
Dérober, *Kimoutin.*
Dens, *Tibit.*
Demain, *Ouabank.*
Aprés demain, *Ousouabank.*
Dire, je dis à quel, *Tita.*
Dit-il, il dit, terme fort usité, *Toua.*
Dieu du Ciel, Maître de la vie. Grand Esprit, être inconnu, *Kitchi Manitou.*
Donner, je donne, *Mila.*
Doucement, *Peccabogo.*
Dormir, *Nipa.*
D'où, *Tanipi.*
Diable, méchant esprit, *Matchi Manitou.*
Deçà en deçà, *Undach.*

E.

EAu, *Nipi.*
Etre, rester, *Tapia.*
Eau de vie, Suc ou boüillon de feu, *Scountioüaboü.*
Ensemble, *Mamaoue.*
Entendre, *Nisitotaoua.*
Ensuite, *Mipidach.*
Et, *Gaye* ou *Mipigaye.*
En verité, *Keket.*
Enfant, petit enfant, *Bobilouchins.*
Et bien, & donc qu'est-ce, *Taninentiem.*
En autre endroit ailleurs, *Coutadibi.*
Encore, *Minaouatch.*
Entierement, *Napitch.*
En avant dans les bois, *Nopemenk.*
Estimer, je considere, j'honore, *Napitelima.*

Ecrire, j'écris, *Masinaike.*
Epée, *Simagan.*
Esprit, avoir de l'esprit, *Nibouacka.*
Esprit, intelligence, être invisible, *Manitou.*
Esclave, *Ouackan.*
Etoile, *Alank.*
En deçà, *Undachdibi.*
Egal, semblable, l'un comme l'autre, *Tabiscoutch.*
Esturgeon, poisson, *Lamek.*
Etonnant, c'est étonnant ou admirable, *Etteoué.*

F.

FAire, je fais, *Tochiton.*
Fatiguer, je suis fatigué, *Takousi.*
Faim, j'ai faim, *Puckaté.*
Fâcher, je me fâche, *Iskatissi.*
Faire ou tirer du feu d'une pierre, *Scoutecke.*
Faire la cuisine, je fais chaudiere terme, *Poutaome.*
Feu, *Scoute.*
Fer, *Piouabick.*
Femme, *Ickoue.*
Fille, *Ickouessens.*
Fort, forteresse, *Ouackaigan.*
Fort, ferme, dur, *Masckhkaoua.*
Fort, homme de force, *Mach Kaouessi.*
Fourche, *Nassaouakouat.*
Frere, *Nicanich.*
France, Païs des François, *Mittigouchiouek endalakiank.*
Froid, avoir froid, *Kikatch.*

Fusil, *Paskisigan.*
Fumer, je fume du Tabac, *Pentakoe.*
Fumer, faire fumée, *Sagassoa.*
François, appellez constructeurs de Vaisseaux, *Mittigouch.*
Fils, enfant, *Nitianis.*
Fortifier, je fais des Forts, *Ouackaike.*

G.

GArder, je conserve, *Ganaouerima.*
Gagner au jeu, je gagne, *Packitan.*
Grand, en merite, valeur, courage, &c. *Kitchi.*
Grand, haut, *Mentitou.*
Gouverner, je dispose, *Tiberima.*
Graisse, *Pimite.*
Gens, peuples, *Irini.*
Guerre, *Nantobali.*
Guerriers, *Nantobalitchik.*
Gouverneur General de Canada, *Kitchi okima simaganich*, c'est-à-dire, *grand Capitaine de Guerre, ou grand Chef des Soldats.*
Guerroyer, faire la Guerre, *Nantouabalima.*
Geler, *Kissin.*
Il Gele fort, *Kissima magat.*

H.

HAïr, j'abhorre, *Chinguerimæ.*
Hache grande, *Agackouet.*
Hache petite, *Agackouetons.*
Haut, en haut, *Spimink.*
Herbe, *Myask.*
Hiver, *Pipoun.*
Hier, *Pitchilago.*

Homme, *Alisinape*.
Honorer, *Mackaouala*.
Hiverner, je passe l'hiver, *Pipounichi*.
Hurons, peuples, *Nadouck*.

I.

IRoquois, au plurier, *Matchinadoaek*.
Jamais, *Kaouicka*.
Jaune, *Ouzao*.
Jesuite, robe noire, *Mackate ockola*.
Jetter, je jette, j'abandonne, terme de répudier la femme, *Ouebinan*.
Jeune, *Ouskinekissi*.
Ici, *Achonda* ou *Achomanda*.
Joli, propre, *Sasega*.
Jour, un jour, *Okonogat*.
Jouer, *Packigoué*.
Incontinent, *Ouibatch*.
Ile, *Minis*.
Isle, peninsule, *Minissin*.
Ivre, fou, ivrogne, *Ouskouebi*.
Imposteur, *Malatissi*.

L.

LAisser, *Packitan*.
Langue, *Outon*.
Lac, grand Lac, *Kitchigamink*.
Là, par là, *Mandadibi*.
Là loin, par là haut, *Ouatsadibi*.
Las, je suis las, *Takousi*.
Liévre, *Ouapous*.
Liberal, *Oualatissi*.
Loup, *Mahingan*.
Long-temps, il y a long-temps, *Chachayé*.

Loin, *Ouatſa.*
Loutre, *Nikik.*
Lumiere, clarté, *Vendao.*
Lettre, *Maſinaygan.*
Lune, l'Aſtre de la nuit, *Debikat Ikizis.*

M.

MArcher, je marche, *Pimouſſe.*
Marier, je prens femme, *Ouiouin.*
Manger, *Ouiſſin.*
Mauvais marchant parlant des *Iroquois Malatiſſi.*
Malicieux, fourbe, qui a le cœur mauvais, *Malachitehe.*
Maîtreſſe, amie, *Nirimouſens.*
Male, *Nape.*
Malade, *Outineous.*
Mari, qui eſt marié, époux, *Napema.*
Marchandiſes, *Alokatchigan.*
Mer, grand lac ſans bornes, *Agankitchigaminck.*
Medecine, breuvage, *Maskikik.*
Miroir, *Ouabemo.*
Mort, *Nipouin.*
Mourir, je me meurs, *Nip.*
Moucher la chandelle, atizer le feu, *Ouaſacolendamaoua.*
Moitié, *Nabal.*
Mal, cela va mal, cela ne vaut rien, *Napitch, Malatat.*

N.

NOn, nenni, *Ka.*
Nez, *Yach.*
Nouvelles, *Tépat himou Kan.*

Nouvelles, je porte nouvelles, *Tépatchimon.*
Nuit, *Debikat.*
Noir, *Mackate.*
Nager, ramer, *Tapoue.*
Naviguer, je navigue, *Pimiſca.*

O.

OUy, *Mi* ou *Minconti.*
Ouy ſans doute, vrayment ouy, *Ant* ou *Sankema.*
Oiſeau, *Pilé.*
Orignal, Elan, *Mons.*
Ours, *Mackoua.*
Ourſin, petit Ours, *Makons.*
Où eſt-il ? De quel côté eſt-il ? *Tanipi api.*
D'où viens-tu ? dequel côté viens-tu ? *Tanipi endayenk.*
Où vas-tu ? dequel côté vas-tu ? *Taga Kitii a.*
Orignal, jeune & petit, *Manichich.*
Où, *Ta.*

P.

PArler, *Galoula.*
Pain, *Pa bouchikan.*
Part, en quelle part, *Ta nipi.*
Pays, *Endalakian.*
Paix, *Peca.*
Faire la Paix, *Pecatchi.*
Parent, *Taouema.*
Payer, je paye, *Tipaham.*
Pas encore, *Ka Maſchi.*
Parce que, ou, dautant que, *Miouinch.*
Pareſſeux, *Kittimi.*
Perdrix, *Pileſioue.*

Peau, *Packikin.*
Personne, *Kagouetch* ou *Kaoüia.*
Penser, avoir opinion, *Tilelindan.*
Petit, *Ouabiloucheins.*
Pere, mon pere, *Nousçé.*
Pendant que, *Megoatch.*
Peu, *Me Mangis.*
Peine, être en peine, être inquiet, *Talimissi.*
Piller, *Minsi.*
Pile, mortier de bois à piler du bled d'Inde, *Poutagan.*
Pitié, avoir pitié, *Chaouerima.*
Persuasion, *Tirerigan.*
Pierre, *Assin.*
Pipe, Calumet, *Poagan.*
Pluye, *Kimiouan.*
Plein, *Mouskinet.*
Plat, dérable, *Soule Mickoan.*
Puis, ensuite, *Mipidach.*
Poissons, *Kikons.*
Poissons blancs, *Attikamek.*
Pourcelaine, grain de Pourcelaine, *Aoüiés.*
Point du tout, *Kamamenda.*
Poil des animaux, *Pioüel.*
Portage, *Cappatagan.*
Porter, *Pitou* ou *Pita.*
Poursuivre, *Nopinala.*
Point du tout, *Kagouetch.*
Pourquoi, *Taninentien.*
Poudre à tirer, *Pingoe Mackate.*
Prendre, je prends, *Takounan.*
Printems, *Mirockamink.*

Propre, *Sasega.*
Prier Dieu, *Talamia Kitchi Manitou.*
Proche, *Pechouetch.*
Perdre au jeu, je perds, *Packilague.*

Q.

QUi est-ce? *Ouaneouiné.*
Qui est celui-là? *Ouaneouiné Maha.*
Qui a-t'il? *Kekouanen.*

R.

RAcine, *Oustikoues.*
Raison, avoir raison, *Tepoa.*
Rencontrer, *Nantouneoua.*
Reposer, *Chinkichin.*
Regarder, *Ouamebo.*
Regreter, *Goüiloma.*
Riviere, *Sipin.*
Rien, *Kakegou.*
Rire, *Papi.*
Robe, *Ockola.*
Roi de France, grand Chef des François, *Mittigou, Kitchi, Okima.*
Rouge, couleur, *Miscoue.*
Rouge, poudre rouge, estimée des Sauvages, *Oulamar.*
Renard, *Outagami.*
Raisin, *Chœmin.*
Respecter, *Talamika.*

S.

SAc, *Maskimout.*
Sachet à tabac, *Caspitagan.*
Sans doute, *Antetatouba.*
Sang, *Miscoue.*

Saluër, *Mackoaula.*
Sable, *Negao.*
Sçavoir, *Kikerindan.*
Soldat, *Simaganich.*
Soleil, *Kisis.*
Souliers, *Mackisin.*
Suër, *Matoutou.*
Songer, penser, *Tilelindan.*

T.

TAbac, *Sema.*
Tasse d'écorce, *Oulagan.*
Terre, *Acke* ou *Ackoüin.*
Tête, *Oustikouan.*
Tems, il y a long-tems, *Chachaye Peraonigo.*
Tout par tout, *Alouch bogo.*
Tomber, *Pankisin.*
Tourterelle, *Mimi.*
Toûjours, *Kakeli.*
Tout, *Kakina.*
Troquer, *Tataouan.*
Trés-fort, *Magat.*
Triste, être triste, *Talimissi.*
Trouver, *Nantouneona.*
Trop, *Ossam.*
Trop peu, *Ossame mangis.*
Tuër, *Nissa.*
Tien, prend, *Emanda.*
Tous, *Missouté.*

V.

VAisseau, ou grand Canot, *Kitchi Ciman.*
Valeur, c'est de valeur, de consequence, &c. *Arimat.*

Verser, *Sibikinan.*
Verité, en verité, *Kchet.*
Vent, *Loutin.*
Ventre, *Mischimout.*
Venir, *Pimatcha.*
Vite, *Ouelibik.*
Village, *Oudenanc.*
Vin, suc ou boüillon de raisin, *Chœminabou.*
Visiter, rendre visite, *Pimaœtissa.*
Vieux, *Kiouecheins.*
Vivre, *Noutchimou.*
Viande, *Oüias.*
V *, *Patchagon.*
Voilà, qui est bien, *Oueouelim.*
Voler, piller, dérober, *Kimoutin.*
Voir, *Ouabemo.*
Vouloir, *Ouisch.*
Vie, *Noutchimoüin.*

Y.

YEux, *Ouskinchic.*

Je me contente de mettre ici seulement les quatre tems de l'indicatif d'un seul verbe, sur quoi on pourra se régler pour tous les autres. J'aurois bien pû m'étendre un peu plus sur cette matiere; mais il y auroit tant de choses à dire qui m'entraîneroient de l'une à l'autre; qu'il faudroit à la fin me resoudre à faire une Grammaire en forme.

Aimer, *Sakia.*

Present.

J'aime, *Nisakia.*
Tu aimes, *Kisakia.*
Il aime, *Ou sakia.*
Nous aimons, *Ni sakiamin.*
Vous aimez, *Kisakiaoua.*
Nous & vous aimons, *Kisakiaminaoua.*
Ils aiment, *Sakiaouak.*

Imparfait.

J'aimois, *Ni sakiaban.*
Tu aimois, *Ki sakiaban.*
Il aimoit, *Ou sakiaban.*
Nous aimions, *Ni sakiaminaban.*
Vous aimiez, *Ki sakiaouaban.*
Nous & vous aimions, *Ki sakiminaouaban.*
Ils aimoient, *Sakiabanik.*
J'ai aimé, *Ni kisakia.*
Tu as aimé, *Ki kisakia.*
Il a aimé, *Ou kisakia.*
Nous avons aimé, *Ni kisakiamin.*
Vous avez aimé, *Ki kisakiaoua.*
Nous & vous avons aimé, *Ki kisakiaminaoua.*
Ils ont aimé, *Kisakiaouak.*
J'aimerai, *Nin gasakia.*
Tu aimeras. *Ki gasakia.*
Il aimera, *Ou gasakia.*
Nous aimerons, *Nin gasakiamin.*
Vous aimerez, *Ki gasakiaoua.*
Nous & vous aimerons, *Ki gasakiaminaoua.*
Ils aimeront, *Gasakiaouak.*
Aime, *Asakia.*
Aimons, *Asakiata.*

A l'é-

A l'égard des noms ils ne se déclinent point, le plurier se forme d'un *k*, qui finit en voyelle à la fin du mot : Par exemple, *Alisinape*, qui signifie un homme, on dit au plurier *Alisinapek*, c'est-à-dire, des hommes ; & s'il s'acheve par une consone, on n'a qu'à ajoûter *ik* ; par exemple, *minis*, signifie une Isle, auquel mot posant *ik* à la fin, on trouvera *Minissik*, qui sont des Isles. De même que *Paskisigan*, qui signifie un fusil au singulier, & *Paskisiganik*, des fusils au plurier.

Maniere de compter des Algonkins.

Un, *Pegik.*
Deux, *Ninch.*
Trois, *Nissoue.*
Quatre, *Neou.*
Cinq, *Naran.*
Six, *Ningoutouassou.*
Sept, *Ninchouassou.*
Huit, *Nissouassou.*
Neuf, *Changassou.*
Dix, *Mitassou.*
Onze, *Mitassou, achi, pegik.*
Douze, *Mitassou achi ninch.*
Treize, *Mitassou achi nissoue.*
Quatorze, *Mitassou achi neou.*
Quinze, *Mitassou achi naran.*
Seize, *Mitassou achi ningotouassou.*
Dix-sept, *Mitassou achi ninchoassou.*

Dix-huit, *Mitassou achi nissouassou.*
Dix-neuf, *Mitassou achi changassou.*
Vingt, *Ninchtana.*
Vingt-un, *Ninchtana achi pegik.*
Vingt-deux, *Ninchtana achi ninch.*
Vingt-trois, *Ninchtana achi nissoue.*
Vingt-quatre, *Ninchtana achi neou.*
Vingt-cinq, *Ninchtana achi naran.*
Vingt-six, *Ninchtana achi ningotouassou.*
Vingt-sept, *Ninchtana achi ninchoassou.*
Vingt-huit, *Ninchtana achi nissoasso.*
Vingt-neuf, *Ninchtana achi changasso.*
Trente, *Nissouemitana.*
Trente-un, *Nissouemitana achi pegik, &c.*
Quarante, *Neoumitana.*
Cinquante, *Naran mitana.*
Soixante, *Ningoutouassou mitana.*
Septante, *Ninchouassou mitana.*
Huitaine, *Nissouassou mitana.*
Nonante, *Changassou mitana.*
Cent, *Mitassou mitana.*
Mille, *Mitassou, mitassou mitana.*

Quand on sçaura une fois compter jusques à cent, on pourra facilement compter par dixaines, de mille jusques à cent mille, qui est un nombre quasi inconnu des Sauvages, & par consequent inusité en leur Langue.

Au reste, il faut prendre garde de bien prononcer toutes les lettres des mots, & d'appuyer sur les *A*, qui se trouvent à la fin. On n'a pas de peine à le faire, car il n'y a point de lettre

du gozier, ni du palais, comme le *j* consone des *Espagnols*, leur *g* ou leur *x*, non plus que comme le *th* des *Anglois*, qui met une langue étrangere à la torture.

Je dirai de la Langue des *Hurons* & des *Iroquois* une chose assez curieuse, qui est qu'il ne s'y trouve point de lettres *labiales*; c'est-à-dire de *b*, *f*, *m*, *p*, Cependant cette Langue des *Hurons* paroît être fort belle & d'un son tout-à-fait beau; quoi qu'ils ne ferment jamais leurs levres en parlant.

Les *Iroquois* s'en servent ordinairement dans leurs Harangues, & dans leurs Conseils, lors qu'ils entrent en négociation avec les *François* ou les *Anglois*. Mais entr'eux ils ne parlent que leur langue maternelle.

Il n'y a point de Sauvages en *Canada* qui veüillent parler *François*, à moins qu'ils ne croyent qu'on pourra concevoir la force de leurs paroles, tellement qu'ils le veulent bien sçavoir avant que de s'exposer à vouloir s'expliquer, à moins que la necessité ne les y oblige, lors qu'ils se trouvent avec des Coureurs de bois qui n'entendent pas leur Langue.

Je dis donc, pour revenir à celle des *Hurons*, que n'ayant point de lettres *labiales*, non plus que les *Iroquois*, il est presque impossible que les uns ni les autres puissent jamais bien apprendre le François. J'ai passé quatre jours à vouloir faire prononcer à des *Hurons* les lettres *labiales*, mais je n'ai pû y réüssir, & je crois qu'en dix ans ils ne pourront dire ces mots,

Bon, *Fils*, *Monsieur*, *Pontchartrain*; car au lieu de dire *Bon*, ils diroient *Ouon*; au lieu de *Fils*, ils prononceroient *Rils*; au lieu *de Monsieur*, *Coaunsieur*, au lieu de *Pontchartrain*, *Contchartrain*.

J'ai mis ici quelques mots de leur Langue, afin que vous voyez par curiosité la difference qu'il y a de la précedente à celle-ci; dont vous pourrez faire telle remarque qu'il vous plaira. Au reste, elle se parle avec beaucoup de gravité, & presque tous les mots ont des aspirations, l'*H* devant être prononcée le plus qu'il est possible.

Je ne sçache point qu'aucune Langue Sauvage de *Canada* ait de *F*. Il est vrai que les *Essanapez* & les *Gnacsitares* en ont; mais comme ils sont situez au delà du *Missisipi* sur la *Riviere Longue*, ils sont au delà des bornes du *Canada*.

Quelques mots Hurons.

AVoir de l'Esprit, *Houdion*.
Esprit, Divinité, *Ocki*.
Le feu, *Tsista*.
Le fer, *Aouista*.
Femme, *Ontehtien*.
Fusil, *Ouraouenta*.
Se fâcher, être fâché, *Oungaroun*.
Il fait froid, *Outoirha*.
Graisse, *Skoueton*.

Homme, *Onnonhoue.*
Hier, *Hiorheha.*
Jesuite, *Tsistatsi.*
Loin, *Deherén.*
Loutre, *Taouinet.*
Non, *Staa.*
Ouy, *Enda.*
Calumet, pipe, *Gannondaoua.*
Proche, *Touskeinhia.*
Soldats, *Skenraguetté.*
Saluër, *Igonoron.*
Des Souliers, *Arrachion.*
Je trafique, *Attendinon.*
Tout-à-fait, *Tiaundi.*
Tous, *Aouetti.*
Tabac, *Oyngoua.*
C'est de valeur, difficile, de conséquence, *Gannoron.*
S'en aller, *Saraskoua.*
Avare, *Onnonsté.*
Beau, propre, *Akouasti.*
Beaucoup, *Atoronton.*
Voilà qui est bien, *Andeya.*
Je bois, *Ahirrha.*
Bled d'Inde, *Onneha.*
Des Bas, *Arrhich.*
Une Bouteille, *Gatseta.*
Brave, qui a du cœur, *Songuitehe.*
C'en est fait, *Houna.*
Mon frere, *Yatsi.*
Mon Camarade, *Yattaro.*
Le Ciel, *Toendi.*

Cabane, *Honnonchia.*
Cheveux, *Eonhora.*
Capitaine, *Otcon.*
Chien, *Agnienon.*
Doucement, *Skenonha.*
Poulx, *Skenon.*
Je dis, *Attatia.*
Demain, *Achetezk.*
Estre, *Sackie.*

FIN.

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS LES DEUX TOMES.

A

B

D

E

G

H

I

L

N

O

P

Fin de la Table des Matieres.

frontispice gravé

et 25 figures hors texte dont 1 carte
generale du Canada et 1 ville de Québec

Conforme à l'exemplaire de
la vente Chadenat





